This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ORAISONS FUNÈBRES

DE BOSSUET

ÉVÊQUE DE MEAUX

ÉDITION CLASSIQUE

ACCOMPAGNÉE D'UN APERÇU SUR L'ORAISON FUNÈBRE EN FRANCE
DE NOTICES BIOGRAPHIQUES ET DE NOTES

PAR C. AUBERT

Ancien Inspecteur de l'Académie de Paris

UNIVERSITY

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FROM THE LIBRARY OF

PROFESSOR FÉLICIEN VICTOR PAGET

BY BEQUEST OF MADAME PAGET

NO.

F. W. Page
Univ. of Cal.

ORAISONS FUNÈBRES

DE BOSSUET

A LA MÊME LIBRAIRIE

Bossuet. *Discours sur l'histoire universelle*, édition annotée par M. Olleris, in-16, cart. 2 50

— *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, édition publiée par M. de Lens, petit in-16 cart. 1 60

— *Œuvres choisies*, 5 vol. in-16, br. 6 25

— *Sermons choisis*, édition annotée par M. Rébelliau, petit in-16, cart. . . . . 3 »

14432. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ORAISONS FUNÈBRES

DE BOSSUET

ÉVÊQUE DE MEAUX

ÉDITION CLASSIQUE

ACCOMPAGNÉE D'UN APERÇU SUR L'ORAISON FUNÈBRE EN FRANCE
DE NOTICES BIOGRAPHIQUES ET DE NOTES

PAR C. AUBERT
Ancien inspecteur de l'Académie de Paris

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1886

BX1756
B55
1886

L. M. R.

NOTICE

SUR

L'ORAISON FUNÈBRE

EN FRANCE.

L'Oraison funèbre n'est pas une création de l'Église chrétienne. Sans remonter aux traditions mystérieuses de l'Égypte, et à ces jugements solennels dont parle Hérodote, les républiques d'Athènes et de Rome avaient dès longtemps consacré cet usage. A Athènes, l'Oraison funèbre était une institution nationale : chaque fois que la guerre avait appelé les Athéniens sur le champ de bataille, un orateur, choisi par le peuple, prononçait publiquement l'éloge des guerriers morts pour la patrie. Pendant trois jours leurs restes vénérés demeuraient exposés aux regards de tous; le quatrième jour, on les déposait dans des cercueils de cyprès; des chars, portant chacun le nom d'une tribu, les conduisaient au lieu de la sépulture; et, pour qu'aucun dévouement ne fût oublié dans ces lugubres honneurs, le dernier char, laissé vide, marquait la place de ceux dont on n'avait pu recueillir la dépouille. L'éloge funèbre était prononcé en face de la tombe, au milieu des regrets et des larmes de tout un peuple. Les noms de Périclès et de Démosthène se rattachent à ces glorieux souvenirs.

A Rome, l'Oraison funèbre resta le privilége de la noblesse; les Patriciens s'étaient réservé cet honneur comme celui du linceul de pourpre. On l'accorda d'abord à titre de récompense nationale, et le peuple fut convoqué sur la place publique pour entendre l'éloge de Brutus; mais la vanité des familles puissantes corrompit bientôt cette institution, que le sénat ne sut pas défendre contre l'orgueil de ses membres, et

les éloges, prodigués sans mesure, tombèrent dans un mépris mérité. S'il faut en croire Cicéron, l'impudence des panégyristes ne s'arrêtait pas même devant les plus grossiers mensonges; et leurs discours, que chaque famille produisait plus tard comme des titres de noblesse, durent plus d'une fois embarrasser l'historien : *His laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendacior : multa enim scripta sunt eis, quæ facta non sunt, falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa, et a plebe transitiones, quum homines humiliores in alienum ejusdem nominis genus infunderentur.*

L'éloge de César prononcé par Antoine, en face de sa dépouille sanglante, avait marqué pour Rome le dernier jour de la liberté; Auguste, vainqueur à Actium, interdit la tribune aux citoyens, réservant à lui seul le droit d'y monter. L'Oraison funèbre devint dès lors le privilége exclusif de la famille impériale. Auguste avait prononce les éloges de Marcellus, son neveu, et de Drusus, le fils de sa femme; Tibère lui rendit le même honneur. On voit dès lors se perpétuer cet usage : Caligula, Claude, suivent l'exemple de leurs devanciers; Néron enfant récite le discours que Sénèque a composé pour lui en l'honneur de son père adoptif, et quelques années après il convoque les Romains pour entendre l'éloge de Poppée; enfin, Domitien ose prononcer l'oraison funèbre de Titus et parler de sa douleur sur la tombe du frère qu'il a fait périr Quelques noms illustres apparaissent de loin en loin et reposent nos regards; on aime à savoir que les vertus d'Antonin furent célébrées par Marc Aurèle, et Septime Sévère n'était pas indigne de louer l'austère vertu de Pertinax. Mais, le plus souvent, le héros comme le panégyriste est méprisable ou odieux; enfin, à partir de Caracalla, on renonce à cette comédie ridicule, soit que l'ignorance de ces soldats parvenus redoute le grand jour de la tribune, soit que par un reste de pudeur le meurtrier recule devant l'éloge de sa victime.

Cependant le christianisme poursuivait son œuvre au milieu des persécutions; l'Asie Mineure, l'Afrique, une grande partie de l'Europe, connaissaient déjà la foi nouvelle; et Tertullien pouvait dire au paganisme vaincu qu'il n'avait plus d'asile que dans ses temples. Il est permis de croire qu'au milieu de cette lutte terrible l'Église chercha souvent l'oubli de ses souffrances

dans l'éloge de ceux qui avaient persévéré jusqu'à la mort; sans doute aussi la tombe du chrétien mourant plein de jours au milieu de ses frères reçut plus d'une fois les derniers adieux du pasteur, et sa famille consolée le remit avec confiance à la justice du Dieu qu'il avait servi. Mais ce premier âge du christianisme est à peine connu aujourd'hui; l'éloge de ses saints et de ses martyrs est resté obscur comme leurs vertus; et pour trouver quelques traces de l'éloquence évangélique, il faut suivre l'histoire de l'Église jusqu'au IVe siècle: alors la société chrétienne s'est fortifiée et agrandie dans la lutte; menacée par l'hérésie, elle a étudié son origine et défini sa foi; elle apparaît au monde avec tout ce qui frappe l'esprit des hommes, la vertu, la science, un gouvernement puissant; et la vie littéraire commence pour elle.

Quel qu'ait été l'éclat de l'éloquence antique, la chaire chrétienne peut déjà soutenir le parallèle avec les tribunes de Rome et d'Athènes. Sans doute il ne faut chercher dans les discours des Pères grecs et latins ni cette pureté de goût ni cette perfection de langage qui resteront à jamais l'honneur de Démosthène et de Cicéron. On retrouve trop souvent chez eux tantôt la mollesse et l'affectation d'une littérature épuisée, tantôt la rudesse et la barbarie d'une civilisation qui commence. Mais les grandes vérités qu'ils annoncent élèvent et soutiennent leur parole. En face de la mort surtout, leur éloquence ne connaît point de rivale, et Bossuet seul a pu les surpasser en les imitant. Qu'on lise les éloges funèbres consacrés par saint Grégoire de Nazianze à la mémoire de son frère, de sa sœur et de son père: l'orateur est un obscur évêque de Cappadoce; les héros sont d'humbles chrétiens dont la vie entière s'est écoulée loin du siècle et de ses pompes; l'auditoire est réuni au pied de la croix, dans un pays barbare; il ne s'agit plus ici de gloire et de patrie, ou plutôt ces mots, répétés tant de fois par la tribune antique, semblent avoir changé de sens: la gloire s'acquiert par l'humiliation; la patrie n'est plus de ce monde; et cependant, après quinze siècles, ces souvenirs sont encore pour nous pleins d'intérêt et de charme. Rien n'égale la touchante simplicité des adieux que saint Grégoire adresse à son frère Césarius. « Mais pourquoi m'arrêter à ces vaines espérances? s'écrie l'éloquent évêque; pourquoi m'attacher au

temps? J'attendrai la voix de l'Archange et la trompette du jugement. Le jour viendra où, sous la main de Dieu, le ciel et la terre se transformeront; les éléments reprendront leur liberté première, et le monde changera de face. Alors je te reverrai, ô Césarius, non plus exilé loin de ta patrie, non plus sous ce linceul funèbre, au milieu des larmes et des regrets dont nous entourons ta tombe; tu m'apparaîtras glorieux et couronné, tel que souvent, ô le plus tendre et le plus chéri des frères, tu t'es présenté à moi dans mes songes. »

Sept ans après, saint Basile meurt, et saint Grégoire de Nazianze, devenu patriarche de Constantinople, prononce l'oraison funèbre de l'illustre évêque de Césarée. Saint Grégoire est déjà presque un vieillard; et cependant, avec quelle grâce charmante, avec quelle jeunesse de souvenir il rappelle les douces joies de leurs communes études, et ce délicieux séjour d'Athènes qu'il fallut quitter en se séparant! Mais bientôt son éloquence s'élève: c'est un évêque qui loue un évêque. L'orateur retrace avec une noble fierté les luttes que saint Basile eut à soutenir contre les ennemis de l'Église : ici, c'est l'hérésie d'Arius qu'il combat par l'activité de son zèle et la puissance de ses écrits; là, c'est la double persécution de Valens qui le trouve résolu jusqu'au martyre, et l'empereur épouvanté s'arrête à la porte du temple où l'évêque lui défend d'entrer. Enfin, saint Grégoire convie autour du cercueil de son ami les patriarches de l'ancienne loi et les saints de la loi nouvelle; lui-même s'avance après tous les autres, et rend un dernier hommage à ces restes vénérés.

Saint Ambroise représente l'Oraison funèbre dans l'Église latine, comme saint Grégoire de Nazianze la représente dans l'Église grecque. Quoique ces deux orateurs appartiennent à la même époque, on chercherait en vain un caractère qui leur soit commun. Tandis que les Pères de l'Église grecque, discutant avec les rhéteurs de Constantinople et les philosophes d'Alexandrie, retrempent sans cesse leur éloquence à la source même du paganisme qu'ils combattent, les Pères de l'Église latine, mêlés plus tôt et de plus près aux Barbares, s'efforcent inutilement de ressaisir les traditions littéraires de Rome païenne. L'oraison funèbre de Valentinien, celle de Théodose, portent partout la trace d'une décadence déjà avancée : la dé-

clamation s'y fait sentir à chaque page ; l'antithèse y abonde ; la langue elle-même, tourmentée, forcée, offre un mélange bizarre de réminiscences et de néologismes. Mais si on regrette dans saint Ambroise les qualités extérieures de l'éloquence, au fond quelle vigueur de pensées, quelle vivacité de sentiments, quelle énergie d'expressions ! On comprend qu'en face des barbares, comme à la cour de Valentinien et de Théodose, il ait joué le rôle de médiateur et de juge. Du reste, pour cette première époque de l'Oraison funèbre, c'est M. Villemain qu'il faut lire. Dans son remarquable *Essai sur l'Éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, il a apprécié tous ces monuments avec une justesse de critique, avec une élévation et une autorité de langage qu'on ne surpassera pas.

Telles étaient les traditions que l'Église de France devait un jour recueillir et continuer avec tant de gloire ; mais le triomphe de l'Oraison funèbre était encore éloigné. Jusqu'au XVIe siècle, c'est à peine si la prédication elle-même se soutient. Pendant cinq cents ans l'Église lutte en vain contre l'ignorance et la barbarie du clergé ; en 589, le concile de Narbonne est réduit à défendre de conférer les ordres au diacre ou au prêtre qui ne sait pas lire ; en 788, dans un de ses capitulaires d'Aix-la-Chapelle, Charlemagne, conjurant les évêques de veiller à l'instruction de leurs clercs, veut qu'ils entendent au moins les prières de la messe et l'oraison dominicale ; en 813, le concile de Reims recommande aux évêques eux-mêmes de s'appliquer avec plus de soin à la prédication ; et, comme le plus grand nombre était incapable de composer des sermons, on exige qu'ils prêchent les homélies des saints Pères, traduites en langue vulgaire, afin que le peuple puisse les entendre. Le concile de Mayence (847) reproduit les mêmes décrets : chaque évêque doit avoir des homélies sur le paradis, sur l'enfer, sur la résurrection future, et sur les œuvres par lesquelles on peut se rendre digne ou indigne de la vie éternelle. Hincmar, dans les capitulaires (1er nov. 853), exige de ses prêtres qu'ils sachent lire et entendre les quarante homélies de saint Grégoire. Enfin le concile de Trossi (909), déplorant la décadence des monastères, demande aux abbés comment ils pourront instruire leurs moines selon la règle, si eux-mêmes ne savent pas lire. Sans doute le malheur des temps excuse et explique cette barbarie.

Au milieu d'invasions continuelles, saccagée tour à tour par les Sarrasins, par les Saxons, par les Normands, la France suffisait à peine à défendre son territoire et à relever les ruines sanglantes que chaque année la guerre laissait derrière elle. Mais, sans méconnaître le courage de ceux qui supportèrent pour nous tant de souffrances et d'épreuves, nous n'en devons pas moins constater l'état déplorable de la prédication à cette époque.

A partir du XIe siècle, l'Église se relève : d'un côté, la réforme des monastères ramène les religieux à l'étude et aux travaux de l'esprit ; de l'autre, le grand mouvement des croisades stimule le zèle des prédicateurs. C'est le temps de saint Bernard et de Pierre l'Ermite. Active et belliqueuse au dehors, la prédication revêt dans les couvents un caractère mystique et contemplatif dont l'oraison funèbre d'Humbert, frère de saint Bernard, porte encore l'empreinte. Au milieu des cris de guerre qui retentissaient alors dans toute l'Europe, qu'on se figure d'humbles religieux rassemblés dans la chapelle de Clairvaux pour entendre ces magnifiques paroles :

« Humbertus famulus Domini mortuus est, devotus famu-
« lus, servus fidelis. Ipsi vidistis quomodo nocte præterita
« inter manus nostras exspiravit, tanquam unus ex vermicu-
« lis terræ. Per hoc triduum fatigavit eum mors, et demolita
« est intra fauces suas, ut satiaretur sanguine quem sitivit.
« Eia, fecit quod potuit : occidit carnem, et ecce recondita est
« in corde terræ. Separavit a nobis dulcem amicum, pruden-
« tem consiliarium, auxiliarium fortem. Nec mihi, nec vobis
« pepercit insatiabilis homicida, mihi autem minus. Siccine
« separas, amara mors? o bestia crudelis! o amaritudo ama-
« rissima! o terror et horror filiorum Adam! quid fecisti? oc-
« cidisti. Sed quid? carnem utique solam : animæ enim non
« habes quid facias. Volat ad creatorem suum, quem tam ar-
« denter concupierat, tam fortiter secuta fuerat omnibus die-
« bus vitæ suæ. Sed et ipsum corpus, quod videris habere.
« auferetur a te, quum tu novissima inimica destrueris, et ab-
« sorbeberis in victoria. Reddes utique, reddes aliquando cor-
« pus istud quod ad signum adventus tui tantis hesterna die
« sputis et exscreationibus ac multiplici sordium squalore re-
« pleveras, lætabunda et laudans quia et hunc tuis aqueis

« irretisses. Veniet unigenitus Patris cum potestate magna et « majestate Humbertum quærere, et illud idem cadaverosum « corpus configurare corpori claritatis suæ. Tu autem quid? « profecto (quod in Jeremia scriptum est) stulta remanebis, « et. Humberto in æternum vivente, tu in perpetuum morie- « ris. Evomuit prophetam marina bestia, quem deglutierat; « et tu Humbertum reddes, quem videris tuo vastissimo ventre « conclusisse. » (*In obitu domini Humberti, monachi Claræ-Vallensis, sermo* 1066.)

Quelle grandeur, quelle élévation! En présence de la mort et de ses ravages, quelle fermeté dans la foi, quel calme dans l'espérance! L'oraison funèbre d'Humbert est courte comme tous les sermons de saint Bernard; elle est en latin, parce que la langue vulgaire s'arrêtait aux portes du couvent. Il suffit en effet de parcourir quelques sermons de cette époque pour comprendre qu'on ne parlât qu'avec dégoût un pareil langage. Nous citerons seulement le début d'un sermon de saint Bernard au peuple : « Nos faisons ui (aujourd'hui), chier freire, l'en- « commencement de l'Avent cui nous est asseiz renomeiz et « connuiz al munde, si cum sunt li nom des altres sollempni- « teiz, mais li raison del nom n'en est mie par aventure si « conue. Car li chaitif (malheureux) fil d'Adam n'en ont cure « de vériteit, ne de celles choses k'à l'or salveteit (salut) apar- « tient, ainz quièrent.... les choses... faillans et trespessaules « (passagères).»

En 1270, deux cents ans après saint Bernard, nous trouvons encore un *Sermon funèbre* sur la mort de saint Louis : ce sermon est en langue vulgaire et en vers. L'auteur, inconnu du reste, s'appelle Robert de Saincériaux; ses vers sont misérables; sa langue est à peine intelligible. Nous donnerons seulement le titre et l'exorde de ce discours :

SACHEIS BIEN CIL OUI CEST ESCRIT TENDRONT : QUE LE MOIS QUE LI BONS ROIS LOOYS TRESPASSA ROBERT SINCÉRIAUX EN FIT CE SERMON QUI EST TOUS DIS DE VÉRITÉ ET DE BONE RESONS.

Li haus sires dou ciel nous doint ferme creance
Et bone volenté par sa sainte poissance,
Que nos puissons venir à sainte repentance,
Des pechiés qu'auons fés, et viure en penitance.

Trop feis grant outrage, quant si tost le preis;
Quonques més ne fu Roi qui tant de bien feist,
D'amer Deu et le siecle estoit volenteis,
Haut confort as tolu la gent de son païs.

Mort dou siecle seurastes le meillor cheualier,
Le plus preudome Roi, et le plus droiturier,
Qui onques fust sacrés, moult fu bien entechiés,
Plains de toutes bontés, n'ot gure de pechiés.

De net cuer amoit Dieu, doucement le seruoit.
Tous ses commandemens moult volentiers faisoit.
La crois prist-il por lui, durement l'ennoroit,
Et la poure gent volentiers bien faisoit.

Ce sermon est-il d'un prêtre? a-t-il été prononcé? Du Cange, qui nous l'a conservé, ne s'explique pas sur ce point. On sait seulement qu'à cette époque les sermons en vers étaient assez communs. Quoi qu'il en soit, les vers de Robert de Saincériaux sont un curieux monument de la langue au temps de saint Louis.

Avant d'arriver au XVIe siècle, recueillons encore un souvenir d'autant plus précieux qu'il se rattache à cette lutte mémorable soutenue par la France, pendant plus de cent ans, contre les prétentions de l'Angleterre. Du Guesclin était mort au château de Randan, laissant après lui la réputation d'un bon Français et d'un grand capitaine. Charles V voulut honorer sa mémoire par des funérailles solennelles; il convoqua ses chevaliers et toute sa cour dans la basilique de Saint-Denis, et l'évêque d'Auxerre prononça l'oraison funèbre du Connétable. La chronique des moines de Saint-Denis a conservé ce souvenir, et dans la volumineuse collection de dom Martène nous trouvons la description poétique des obsèques de du Guesclin, qui se termine par ces vers :

Quant l'offrende si fut passée,
L'Euesque d'Auxerre prescha;
Là ot mainte lerme plorée
Des paroles qu'il leur recorda.
Quar il conta comment l'espée
Bertrant de Glaiequin bien garda
Et comme en bataille rangée
Pour France grant poine endur

Les Princes fondroient en lermes
Des mots que l'Euesque monstroit;
Quar il disoit: plorez gens d'armes
Bertrant qui très tant vous amoit :
On doit regreter les fez d'armes
Qu'il fist au temps qu'il viuoit.
Dieux ayt pitié sus toutes ames
De la sienne, quar bonne estoit.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nous touchons enfin à la Renaissance. Deux grands événements se sont accomplis en Europe : le triomphe des Turcs a chassé vers l'Occident les savants et leurs trésors; la découverte de l'imprimerie assure aux travaux de l'intelligence une vie puissante et durable; la pensée humaine s'éveille; une ère nouvelle commence. Nous ne serons plus réduits désormais à recueillir çà et là des souvenirs épars, des indications confuses; l'éloquence, comme la poésie, comme l'histoire, survit dans ses monuments.

La première moitié du XVIe siècle, si agitée, si féconde, ne nous offre encore aucune oraison funèbre : l'ardeur des luttes religieuses absorbe tout le développement de l'intelligence. Le plus ancien monument en ce genre date de la mort de François Ier. Il faut avouer qu'à son début l'Oraison funèbre ne fut pas heureuse. Pierre du Châtel, évêque de Mâcon, avait prononcé deux fois l'éloge du roi, l'une à Notre-Dame, l'autre à Saint-Denis. Entraîné par sa reconnaissance pour un souverain dont il avait été le protégé ou plutôt l'ami, l'orateur s'était permis d'ouvrir à François Ier les portes du ciel; la Sorbonne s'en émut, et nomma des commissaires pour porter ses remontrances à Pierre du Châtel. Nous laisserons parler ici le savant jésuite Longueval : « L'évêque était alors à Saint-Germain en Laye avec la cour du roi Henri II. Les officiers, tout occupés du soin de plaire au nouveau monarque, se trouvèrent embarrassés de la présence des docteurs de Paris, qui ne venaient que pour réprimander et se plaindre. En attendant que l'évêque de Mâcon fût averti, on les adressa à un maître d'hôtel nommé Mendoze : c'était un Espagnol connu de tout le monde par le talent de dire des bons mots. Il régala d'abord les députés, après quoi il leur parla de l'affaire qui les amenait; et sur les plaintes qu'ils faisaient de l'évêque de Mâcon

qui leur semblait avoir voulu nier l'existence du purgatoire, en disant que l'âme du feu roi était allée droit en paradis, Mendoze leur répondit : « Vous voyez, Messieurs, combien on « est occupé ici : le temps n'est pas propice pour agiter ces « matières; mais je ne laisserai pas de vous dire que j'ai fort « bien connu le caractère du feu roi mon maître : c'était un « homme qui ne s'arrêtait guère en un lieu, lors même qu'il « y était à son aise. Suppose donc qu'il soit allé en purga- « toire, je crois qu'il n'y sera pas resté longtemps, et qu'il « n'aura fait que passer, ou tout au plus goûter le vin en pas- « sant. » Cette plaisanterie un peu trop libre eut toutefois le bon effet de redresser les docteurs, et de leur faire connaître qu'ils formaient là une querelle à pure perte, où ils auraient tous les rieurs contre eux[1]. » Cette petite mésaventure ne découragea pas les panégyristes : trois ans après, Charles de Sainte-Marthe prononçait l'éloge de Marguerite de Navarre (1550), et l'Oraison funèbre devenait désormais l'accompagnement obligé des funérailles solennelles.

Aussi, dès cette époque, chercherait-on en vain dans la plupart des monuments de ce genre un intérêt historique sérieux. Tout y est cérémonie; l'orateur succombe le plus souvent sous le poids de ces éloges officiels, et sa conscience se réfugie derrière un amas de généalogies plus ou moins authentiques et de déclamations banales. Quelquefois cependant l'Oraison funèbre emprunte soit de la vie même du héros, soit des passions du temps, une vivacité, un éclat qui nous saisissent encore aujourd'hui. Ainsi les malheurs de Marie Stuart et sa fin tragique inspirèrent heureusement Claude d'Espence et Renaud de Beaune, panégyristes de cette princesse; ainsi encore le grand nom de Ronsard fut loué dignement par Davy du Perron, plus tard cardinal; et si la postérité, justement sévère, n'a pas consacré ces éloges, l'enthousiasme contemporain trouva du moins un éloquent interprète. Mêlée aux violences de la Ligue, l'Oraison funèbre joua un rôle terrible dans ces luttes religieuses : l'assassinat des princes de Lorraine souleva de fougueux panégyriques, à Senlis, pendant le carême de 1589, Muldrac, prononçant leur éloge, prit pour

1. *Histoire de l'Église gallicane* par le P. Longueval, livre LIII.

texte de son discours la parabole du mauvais riche et de Lazare, qu'il appliqua au roi et au duc de Guise; à Paris, François Pigenat, curé de Saint-Nicolas des Champs, se montra plus violent encore; à la fin de son discours, il osa mettre ces deux vers dans la bouche de la duchesse de Guise qui était alors près d'accoucher :

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
> Qui face *Valesios* ferroque sequare *tyrannos!*

Cette citation fait juger du reste. Mais le plus souvent, il faut bien le dire, la pauvreté du sujet décourage le panégyriste, quand ses difficultés et ses périls ne l'effrayent pas. Que dire en effet de Marguerite de France (1575), de Claire de France (1575), d'Isabeau de France (1578), dont Arnaud Sorbin, évêque de Nevers, prononça l'oraison funèbre? Que dire surtout de Paul de Caussade, Sieur de Saint-Maigrain (1578), de Jacques de Lévis, comte de Caylus (1578)? Comment faire entendre leur éloge dans une chaire chrétienne?

A la mort de Henri IV, les panégyristes rivalisèrent d'éloquence; on nous a conservé quinze oraisons funèbres de ce prince. Quelques-uns de ces discours renferment de touchants regrets; mais la postérité, en les oubliant, leur fait justice : les noms mêmes de leurs auteurs sont à peine connus aujour d'hui; nous citerons seulement parmi eux l'académicien Coeffeteau, et Philippe de Cospéan, évêque d'Aire, qui devait s'honorer plus tard en protégeant Bossuet. Quelques noms illustres apparaissent encore dans cette première époque de l'Oraison funèbre en France : Crillon (1616), Villeroi (1618), le connétable de Lesdiguières (1626), le maréchal de Guébriant (1644), Josias, comte de Rantzau (1650). Du reste, depuis le roi jusqu'au plus obscur prince du sang; tous les cardinaux, tous les évêques, presque tous les seigneurs, obtiennent l'honneur de ces éloges publics; et si l'Oraison funèbre n'atteint pas dès lors à la perfection, ce ne sont pas du moins les occasions qui lui manquent.

On a beaucoup parlé du mauvais goût de cet âge, on n'en dira jamais assez: pendant près de deux cents ans, l'éloquence de la chaire présente le plus étrange spectacle qu'on puisse contempler dans l'histoire des lettres. La prédication chré-

tienne échappait à peine aux parodies burlesques et souvent violentes des Menot, des Maillard, des Barlet, quand l'imitation maladroite des modèles grecs et latins vint substituer à ce désordre des excès d'un autre genre et un ridicule nouveau. L'Église essaya en vain d'arrêter ce torrent d'érudition profane : on lit dans les canons du concile de Cologne (1536) : *Ineptas autem et inanes fabulas devitabit, qualia nuper erant quæ ex nullis probatis auctoribus, sed potius suspectissimis obscurorum hominum commentis, afferebantur exempla.* Les Pères du concile de Trèves (1549) ne sont pas moins pressants : *Comicas, aniles, et interdum obscenas fabulas, et quæ risum moveant sæpius quam lacrimas propter peccata populi, auribus non ingerant.* On ne tint aucun compte de ces sages avertissements; le mauvais goût du siècle passa outre. Et encore la prédication proprement dite, par la gravité même de son enseignement, échappait quelquefois à cette influence funeste : l'Oraison funèbre s'y livra tout entière. Ce ne fut pas assez d'introduire dans la chaire un mélange bizarre de vers et de prose; on y parla grec et latin. Dans son oraison funèbre de Charles IX (12 juillet 1574), Arnaud Sorbin cite pêle-mêle Pythagore, Plutarque, saint Augustin, saint Bernard, Virgile, Platon, Sophocle, Flavius Vopiscus, saint Ambroise, Homère, Eusèbe, Tertullien et Alexis le philosophe. Homère, surtout, y joue un grand rôle : l'orateur veut donner une idée des périls qui entourent la jeunesse de son héros ; voici comment il s'exprime :

« Estant nay l'an mil cinq cens cinquante, au mois de Iuin, dix ans après environ il fut érigé à la couronne, qui fut l'an mil cinq cens soixante : auquel tems desia le serpent tortueux commençoit à luy dresser des embusches, taschant à l'opprimer au temps de sa plus tendre ieunesse par l'introduction des nouvelles sectes, par menées, par ligues et partialitez. C'est ainsi que l'innocente ieunesse a esté de tout temps poursuyvie par cest ennemy commun. Ainsi fut poursuyvi Abel en son ieune aage, contre lequel il banda Caïn son propre frère. Ismaël taschoit à desbaucher Isaac ; Joseph, ieune garson, fut vendu par ses frères aux Ismaëlites, Joas poursuyvi à mort par Athalia, Jésus-Christ poursuyvi et les innocens meurtris par Hérode. Quoy ? mesmes les prophanes n'ont-ils pas cognu qu'il

y avoit ie ne scay quoy de malheur qui enuioit la ieunesse des princes heroïques et illustres? Ont-ils en vain depeint vn Iupiter, que les Titans vouloient desarçonner de son throne celeste, fendans à ces fins les montaignes, comme ils feignent, et les amoncellans ensemble? Pourquoy auroient-ils descrit la première des prouesses d'Hercule, suffoquant le serpent enuoyé pour le suffoquer au berceau? La femme de Hector, en Homere, pleure et regrette, entre autres choses, les miseres de son ieune enfant Astyanax, abandonné par la mort de son pere à toutes les calamitez du monde. Aucuns (dit-elle) luy osteront ses champs. *Semper huic quidem labor et dolores in posterum.* Tousiours ce pauvre enfant (dit-elle) sera subiect à labeurs, trauaux et douleurs. Le iour du trespas du pere priue l'enfant de tous egaux, qui dès lors s'en va pleurant et triste, prend par la robe les amis de son feu pere, pensant l'y rencontrer. Encore s'il y a aucun qui ayt compassion de luy, et lui mette la couppe à la bouche pour luy donner à boire, soudain vn autre ieune enfant, aiant le pere et la mere, le harasse, et le frappe et chasse de la maison, disant: Que faites-vous icy? votre pere n'y est pas. C'est ce que la femme de Hector discouroit sur les miseres coustumières de tomber sur les ieunes enfants, et principalement priuez du pere, comme estoit nostre bon roy, helas! en sa plus tendre ieunesse. »

Sans doute Arnaud Sorbin ne mérite pas de compter parmi les sages esprits de son temps : on sait qu'après avoir prononcé l'éloge des favoris de Henri III, il se montra ligueur passionné; mais le grave Renauld de Beaulne, soutien fidèle du pouvoir royal, conseiller et ami de Henri IV, ne tient pas un autre langage dans son oraison funèbre du duc d'Anjou :

« *Mille anni sicut dies hesterna quæ præteriit.* Nous ne reconnoissons aucune immortalité qu'au ciel : ça bas tout est subiect au temps, à la mort, et au changement : riches et pauvres, sçavans et idiots, vaillans et coüards,

Omnium
Versatur urna serius, ocyus,
Sors exitura. — Sceptra ligonibus æquat.
Quos fors distinguit, mors facit esse pares.
Nec parcit imbellis iuuentæ
Poplitibus timidoque tergo.

« La mort est egale à tous, en tout temps, en tous ages, en tous estats, et toutes conditions d'hommes. *Cui contigit nasci restat mori.* Quiconques est né en ce monde luy reste de mourir. *Debemur morti nos nostraque.* Nous sommes subiects à la mort, non-seulement nous, mais aussi tout ce qui est de nous. *Tendimus huc omnes, hæc est domus ultima.* Nous tendons tous à la terre, c'est nostre derniere maison. *Omnia ortu occidunt. Nil stabile sub sole. Vanitas vanitatum et omnia vanitas.* Les nations perissent mesmes et les citez perissent. *Fuit Ilium et ingens gloria Dardanidum.* Cette grande Troie, reine d'Asie, pleine de gloire et de richesses, a eu sa fin, etc. »

Quelquefois cependant, au milieu des imaginations les plus étranges, l'influence des grands modèles de l'antiquité se fait sentir tout à coup : certes l'oraison funèbre de Ronsard ne mérite pas de compter parmi les chefs-d'œuvre; du Perron y paye un large tribut au mauvais goût de son temps : on souffre à lire ce bizarre éloge de la surdité du poëte : « Ainsi, ce grand Ronsard qui, par vn instinct diuin et par vne science infuse, receuoit l'intelligence des mysteres de la poesie, lesquels il deuoit annoncer et exposer aux hommes de sa nation, il n'estoit point besoin qu'il eust d'ouye pour recueillir aucune instruction de la bouche des autres, luy qui portoit l'eschole et la discipline des principaux secrets de son art en luy-mesme, et estoit enseigné de Dieu particulierement et immediatement, non point par des aureilles charnelles et materielles, mais par les aureilles du cœur et par les aureilles de la pensée. Bienheureux eschange de l'ouye corporelle à l'ouye spirituelle; bien-heureux eschange du bruit et du tumulte populaire à l'intelligence de la musique et de l'armonie des Cieux, et à la cognoissance des accords et des compositions de l'ame. Bienheureux sourd qui as donné des aureilles aux François pour entendre les oracles et les mysteres de la poesie. Bien-heureux sourd qui as tiré nostre langue hors d'enfance, qui luy as formé la parole, qui luy as appris à se faire entendre parmy les nations estrangeres. »

Mais comme un souvenir de l'antiquité relève tout à coup le langage du panégyriste ! Cicéron félicitait l'orateur Antoine d'avoir échappé par la mort au spectacle des malheurs qui menaçaient la république; Tacite, déplorant la fin prématurée

d'Agricola son beau-père, se consolait en pensant que les scandales de l'empire et l'humiliation de Rome n'avaient pas affligé ses regards; l'état misérable de la France au moment de la mort de Ronsard inspire les mêmes sentiments à du Perron. Soutenue par ces grands modèles, sa parole est aussi simple qu'éloquente : « Que ie l'estime heureux, s'écrie l'orateur, de s'estre retiré de ce monde au temps que toutes choses le conuioient à l'avoir en horreur; que non-seulement les maladies qui le persecutoient, mais aussi celles dont toute la republique des François estoit trauaillée, ne luy pouuoient faire desirer autre chose que la mort! Certainement, quand on considere en quelle saison il est sorty de cette vie, en quelle disposition estoient les affaires de ce miserable royaume à l'heure qu'il nous a laissez, et comme il est mort en vn temps qu'il estoit beaucoup plus facile de deplorer l'estat de sa patrie que de le secourir, on ne peut attribuer son trespas sinon à vne faueur du Ciel, et semble qu'estant decedé si à propos pour luy, nous deuons plustost dire que Dieu luy a donné la mort, que non pas prononcer qu'il luy a osté la vie. Il n'a point veu de ses yeux mortels et passibles les guerres civiles et domestiques allumées en ce royaume pour la neufieme fois, et tout ce lamentable estat acheué de ruiner par les pretextes et contentions de la religion. Il n'a point veu la cinquieme inondation des Reistres et autres estrangers en sa prouince. Il n'a point veu la dissipation des lettres et des Universitez. Il n'a point veu l'Eglise, pour la defense de laquelle il a autrefois si heureusement combatu, plus cruellement menacée, si Dieu n'enuoye quelque remede inesperé à nos malheurs, que iamais. Et en somme il n'a point esté contraint de polluer son regard du sac et des funerailles de sa patrie, et de craindre non-seulement la domination des vns, mais mesme d'apprehender l'auantage et la victoire des autres, pour la perte d'vne infinité de gens de bien, qui y est inevitablement coniointe[1]. » Certes, un pareil langage mérite le souvenir que nous lui consacrons ici, surtout si on songe que du Perron prononçait ces paroles en 1586, cent soixante et dix ans avant Bossuet.

Du reste il serait injuste d'imputer à l'étude des Grecs et des

1. Oraison funèbre sur la mort de M. de Ronsard, prononcée en la chapelle de Boncourt l'an 1586, le iour de la feste sainct Matthias.

Latins les regrettables excès du XVIe siècle; d'autres influences s'exerçaient alors, qui corrompaient à sa source même cette puissante inspiration. Nous sommes arrivés à l'époque des Médicis; le génie italien régnait à la cour, et ses faux brillants séduisaient les meilleurs esprits. On vit alors l'Oraison funèbre elle-même s'entourer d'un ridicule cortége de plates o vulgaires poésies. L'épigramme, l'anagramme, l'épitaphe, l'ode, le sonnet, escortèrent l'éloquence évangélique; un genre surtout fut alors très-cultivé, nous voulons parler du *Tombeau* (*tumulus*); ce genre, perdu aujourd'hui, méritait l'oubli dans lequel il est tombé; on en jugera par l'exemple que nous citons :

TOMBEAU.

La mort faisant son deuoir,
Deuoit de tout son pouuoir,
Mon sainct Maigrin, faire teste
A ceux ou qui sont cassez
Par le traict des ans passez,
Ou qui troublent notre feste.

Elle deuoit chastier
Ceux qui ne font qu'espier
Le commun repos des hommes :
Ceux desquels l'iniquité
Monstre qu'ils n'ont mérité
D'estre du siecle où nous sommes.

Charon l'hideux nautonnier,
Deuoit plustost denier
Sa peine que de permettre
Que de tes ans le plus beau
Se veis)uclos au tombeau,
Où le malheur t'a fait mettre.

Il deuoit passer tous ceux
Que l'heresie a deceux,
Et le ciseau de la Parque
Ne leur deuoit pardonner,
Plustost que de t'ordonner,
Dans la charonique barque.

Mais puis que Dieu, resolu
En soy, l'a ainsi voulu,
Et a permis que ta vie
Soit estainte auant le temps,
Reçoy l'eternel printemps
Que t'acquiert l'inique enuie.

Vy à iamais au lieu saint,
Où la vieillesse n'attaint,
Ny la douleur ne peult estre,
Te souuenant d'avoir eu
L'heur d'auoir esté bien veu
De l'œil royal de ton maistre.

Et beuuant là hault au ciel
A grands traits de ce doux miel
De la vie bienheureuse,
Souuiens toy que tes amis
Desirent le bien promis
A toute ame glorieuse.

Possible, ayant plus vescu
Ton cœur eust esté vaincu
Du plaisir et du delice :
Mieux vault les ieunes enfants
Mourir bons, qu'avoir cent ans
Tachez du malheureux vice.

Peu d'années durent plus
Sur vn ieune vertueux,
Que les plus longues mauuaises
Aux iniques vicieux,
Preferans au bien des Cieux
Le doux poison de nos aises.

Le fol apast qui nous poingt
En ceste chair, ne veult point
Que nostre ame se transporte
A penser et repenser
Qu'il fault quelquefois passer
De la mort l'obscure porte.

Mais tu as attaint le but,
yant payé le tribut
Et la debte de tout homme.

Puissent donc tout à loisir,
En ce lieu tes oz gesir,
Jusqu'au reueil de ton somme[1].

La prose des orateurs de cet âge ne vaut pas mieux que leur poésie. C'est le temps des jeux de mots puérils et des pointes triviales; les plus graves esprits sacrifient à cette mode ridicule. L'oraison funèbre de Crillon, par le jésuite François Bening, est sans contredit un des monuments les plus curieux en ce genre; le titre seul mériterait d'être cité : « Le bouclier d'honneur où sont représentés les beaux faicts de très-généreux et puissant seigneur feu messire Louys de Berton, seigneur de Crillon, etc., etc., appendu à son tombeau pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité par un Père de la compagnie de Jésus dans l'église cathédrale de Notre-Dame-de-Dons d'Avignon (1616). » Tout le discours est sur ce ton. On y voit l'âme de Crillon *en longueur*, *en largeur*, *en hauteur*, *en profondeur*. « Sa valeur estoit sans virgule, sa souffrance sans période.... Il n'estoit pas seulement fort au pouce du pied droit comme un Pyrrhus, ou en une perruque flottante comme un Samson, ains en toutes les parties de son corps : fort en son cœur..., fort en ses yeux..., fort en sa prestance et majesté de sa face..., fort en son bras..., fort en sa langue.... A défaut du témoignage des hommes, ces vingt et deux playes qu'il avoit sur son corps, comme autant de bouches pourprines prescheront et haut-loueront sa valeur, sa force et sa constance. Car qu'est-ce que sont les blessures sinon les armoiries, les escussons, les panonceaux, les oriflammes du courage? qu'est-ce que sont vingt et deux playes, fors que vingt et deux orateurs exaltans sa magnanimité, vingt et deux hérauts proclamant sa force, vingt et deux présidents en robbe rouge prononçant arrest en faueur de sa générosité? »

Sauf quelques rares exceptions, telle fut l'Oraison funèbre jusqu'au milieu du XVIe siècle : mélange confus d'érudition mal digérée, d'imitation grossière et de plates inventions; exemple triste et mémorable tout à la fois des excès où s'emporte le génie d'un peuple, lorsque égaré loin de ses voies

1. Oraison funèbre de noble Paul de Caussade, seigneur de Saint-Maigrin, etc., etc., prononcée en l'église de Saint-Paul en Paris, le XXV de juillet MDLXXVIII, par A. Sorbin, évêque de Neuers (suivie de deux sonnets).

par des influences étrangères, il abdique sa propre nature, et n'a pas le courage de rester ce qu'il est. Mais le bon sens et le bon goût devaient enfin triompher; l'ordre et la règle allaient ressaisir leur légitime empire sur les esprits comme sur les institutions : déjà Corneille, s'élevant au-dessus de son siècle et de lui-même, avait donné, en quatre ans, *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* (1636-1640); déjà l'apparition du *Discours sur la Méthode* (1637), en redressant les intelligences, leur avait ouvert des voies nouvelles; Voiture et Balzac élevaient la langue à une perfection de forme que n'égalait déjà plus la force de leur pensée ; l'Académie et ses doctes grammairiens décidaient les questions les plus délicates du langage; enfin, Port-Royal ouvrait ses écoles : il était impossible que cette vie puissante ne profitât pas tôt ou tard à l'éloquence chrétienne.

Aussi, dès 1643, les oraisons funèbres consacrées à la mémoire de Louis XIII attestent-elles déjà un progrès réel. Sans doute le mauvais goût n'est pas encore vaincu [1]; on supporte

1. A cette époque si riche en souvenirs curieux, la verve des orateurs s'est donné carrière : il faudrait citer ici l'oraison funèbre du duc de Mercœur, par saint François de Sales; il faudrait citer encore les bizarres productions des Ogier, des Hersent; mais aucun d'eux n'égale Jean Camus, évêque de Belley; sans parler des romans chrétiens qu'il avait composés à la prière de saint François de Sales, son oraison funèbre du maréchal de Rantzau est le chef-d'œuvre du genre. On en jugera par cette citation :

« Tant de vertus qui ont éclatté en luy ont esté comme cette myrrhe, cét aloës, ce benjouin, ce storax, cette canelle, et cét ambre dont le Roy Prophète parle, qui s'exhale des vestemens des personnes vertueuses, et parfument de bon exemple toute la maison du Dieu des vertus.

« Ce que la Reine de Saba fit matériellement apporter tant de parfums en Ierusalem, que les rües par où elle auoit passé, pour venir saluër Salomon en son throne, en estoient toutes remplies, iusques à se répandre aux extremitez de la Cité de Dieu, se peut dire moralement de ce grand homme que nous loüons, et que tandis que nôtre ieune Salomon a esté dans la couche de sa minorité, son nard a respandu tant d'odeurs dans tous les emplois dont il a esté honoré, que comme la Panthere laisse au repaire où elle a demeuré une nuit une suavité qui y dure tout le iour suivant, et comme toutes les odeurs de l'Arabie se trouuent ramassées dans les cendres du Lát ou du nid ou du buscher du Phenix; ainsi cét excellent personnage qui est venu fondre en nôtre France et y laisser les os qu'il n'y auoit pas pris, apres auoir remply les païs estrangers de l'odeur de son nom, nous a laissé par son exemple de quoy courir en l'odeur de ses parfums par l'imitation de ses vertus héroïques.

« En cét esprit d'exûltation et de consolation que l'Apostre escriuant à ceux de Thessalonie veut que nous ayons sur ceux qui dorment au Seigneur, il me prend un desir d'orner de diuers épitaphes le tombeau de nôtre heros, et de dire ce qu'autresfois un grand cardinal, l'honneur de nôtre siecle et la gloire des lettres, dist en la memoire d'un des éloquens hommes de son temps, en changeant seulement le terme d'éloquence en celuy de vaillance.

Sous ce tombeau, couuert en mainte sorte
De lauriers verds, gist la vaillance morte.

encore dans la chaire des apostrophes de ce genre : « Quoy ! corps précieux? souffrir iusqu'à estre rongé tout uiuant des vers qui anticipent la proye de la mort? Vers exécrables, que vous me faites d'horreur! vers fauorables, que vous insinuez d'amour dans mon cœur! Je vous déteste, petits criminels de leze-majesté! On ne peut sans impiété toucher à un de ses cheueux, et vous succez la moüelle de ses os! Je vous chéris, exécuteurs de la douce rigueur d'une amoureuse prouidence, qui tire par vous les restes de mon royal holocauste! Cessez, cessez, las! Il en est aux derniers abois! Achevez, achevez; ah! la belle victime! d'un roy, un ver, qui crie au roy des roys : *ego vermis et non homo*, qui souffre ainsi, et qui veut souffrir ainsi pour se soumettre à luy. » Et de pareilles platitudes sont dédiées à la reine mère, et publiées avec *privilége de Sa Majesté*. Cependant, quelques panégyristes font entendre très lors un langage grave et sérieux; il suffit de nommer le

Car de Ransau, des armes l'ornement,
Et des combats le merite supreme,
N'est pas le nom d'un homme seulement,
Mais c'est le nom de la vaillance mesme.

« Et de dire avec la plus honneste et la plus sçauante Muse des Romains :

Spargite humum foliis, inducite fontibus umbras,
Pastores : mandat fieri sibi talia Daphnis;
Et tumulum facite, et tumulo super addite carmen
Daphnis ego in silvis hinc usque ad sidera notus
Formosi pecoris custos, formosior ipse.

« Et encore auec la mesme :

Dum iuga montis aper, fluuios dum piscis habebit,
Dumque thymo pascentur apes et rore cicadæ,
Dum domus Æneæ Capitoli immobile saxum
Accolet, imperiumque Pater Romanus habebit,
Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt.

« Et auec vn moderne :

Ie prie que touiours sur cette chere tombe
La rosée du ciel auec la manne tombe,
Qu'ombragée tousiours de verdoyans lauriers
Elle soit en honneur aux plus braves guerriers.

« Mais il est temps, messieurs, que nous sonnions la retraite, etc., etc. » (Harangue funebre sommairement discourue aux obseques de haut et puissant seigneur messire Iosias comte de Ransau mareschal de France, célébrées à Paris le XXIII septembre DCL, et puis plus amplement rédigée par escrit. par Iean Pierre Camus Evesque de Belley.)

Il n'est pas inutile d'ajouter que ce saint évêque fut un modèle de vertu et de charité, et qu'il voulut mourir aux Incurables, sur un lit d'hôpital, au milieu des pauvres qu'il avait servis.

P. Senault, supérieur général de l'Oratoire, et Nicolas Grullié, évêque d'Uzès [1]. Mais leur exemple, sans autorité, ne décidait rien. Il fallait qu'un génie puissant frayât la route et l'éclairât par des chefs-d'œuvre ; le réformateur de la chaire chrétienne était encore à venir.

L'homme que la Providence destinait à cette glorieuse mission vivait alors à Metz dans la plus profonde solitude : un instant Paris l'avait entrevu ; au collége de Navarre, à la Sorbonne, et même à l'hôtel de Nevers, l'apparition du jeune Bossuet avait été marquée par des succès éclatants. Mais cette célébrité précoce ne devait pas séduire un si ferme esprit. A vingt-cinq ans, il avait fui Paris pour aller s'ensevelir dans la retraite, et depuis six années il partageait son temps entre la prière et l'étude, quand les affaires du chapitre de Metz, dont il était archidiacre, le ramenèrent au milieu de ses amis. Le succès d'un Carême qu'il prêcha aux Minimes attira sur lui l'attention d'Anne d'Autriche. Cette princesse voulut l'entendre. Le début du jeune prédicateur entraîna tout l'auditoire. On s'étonna d'admirer cette parole sobre et simple, qui s'élevait sans efforts à la plus haute éloquence : ni érudition affectée, ni citations ambitieuses, ni complaisances pour le mauvais goût du temps ou la vanité de l'orateur ; le langage des saintes Écritures, l'enseignement des Pères et des docteurs reparaissaient enfin dans la chaire chrétienne avec l'autorité d'un puissant génie, avec l'éclat et le prestige d'une langue immortelle (1659). Trois ans après, Fléchier débutait à côté de Bossuet (1662), et Mascaron, applaudi à Angers, à Saumur, à Tours (1663), venait bientôt soutenir auprès de ses illustres rivaux sa réputation naissante (1665).

La prédication était désormais relevée en France ; mais l'Oraison funèbre se traînait encore dans cette voie de déclamations banales où l'avait reléguée le goût maniéré du temps. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir quelques-uns des discours consacrés à la mémoire d'Anne d'Autriche (1667). On nous en a conservé vingt et un ; tous portent l'empreinte de cette fausse éloquence, excessive dans ses louanges, vide

1. Malgré l'autorité de Voltaire, nous ne mettrons pas au même rang Jean de Lingendes, qu'il semble avoir confondu avec son cousin Claude de Lingendes, prédicateur déjà éminent.

dans ses enseignements, suppléant partout à l'inspiration qui lui manque par un ton solennel et emphatique. « Mais quoi, s'écrie Mascaron au début de son discours, s'il n'y a qu'un temple où il soit permis d'élever à cette princesse un tombeau, dont le marbre et les pierres précieuses désignent la dignité de ces cendres qu'elles enferment, ne sera-t-il pas permis à la douleur de lui élever un autre tombeau et un mausolée plus riche que le premier, où toutes les vertus chrétiennes et morales, naturelles et surnaturelles, infuses et acquises, tiendront lieu de marbre et de pierres précieuses? Mais s'il est difficile de faire un chef-d'œuvre quand on travaille sur ces matériaux pesants et grossiers, que le soleil cuit dans le centre de la terre, ou que la rosée forme dans le sein de la mer, à quelle difficulté ne dois-je m'attendre, ayant à travailler à ces matériaux invisibles et spirituels, que le soleil de la grâce a formés dans le cœur de notre auguste princesse? » François Faure, évêque d'Amiens, Louis-Jean de Fromentières, évêque d'Aire, le P. Senault lui-même, ne tenaient pas un autre langage. Un prédicateur fort célèbre alors, et dont les sermons sont encore lus avec profit, Jacques Biroat, célébrait en ces termes la piété d'Anne d'Autriche : « Quel lieu, quelle occasion de dévotion où elle ne se soit trouvée, où sa piété n'ait porté la majesté de sa couronne, pour faire servir l'éclat de sa couronne, afin de rendre plus illustres et plus puissants les exemples de sa piété? Semblable en cela à cet Ange qui remue et qui conduit le soleil, et qui, dans les différentes parties de l'univers, fait des applications différentes de sa lumière. Il en répand les rayons sur les astres du ciel; il en trace les images sur les nuées de l'air; il en peint la beauté sur les fleurs de la terre; il en imprime même l'éclat sur les perles et sur les diamants qui sont cachés dans l'obscurité des rochers et dans le fond des abîmes. C'est ainsi que le zèle de la reine a porté l'éclat de sa royauté, pour faire les diverses applications de ces exemples sur les différentes parties de cet État, qui, comme un monde politique, a son ciel, ses astres et ses éléments. Croiriez-vous bien que même les personnes religieuses, qui, comme des perles et des diamants, se forment dans les abîmes de leurs larmes et dans l'obscurité de leurs monastères, et qui l'ont vue quelquefois dans leurs

maisons, ont profité de ses exemples? » Quelle affectation misérable ! Comment les mêmes hommes qui portaient dans la prédication un esprit grave, une parole sérieuse, pouvaient-ils se condamner à débiter en face de la mort de pareilles pauvretés?

Cependant, même dans l'Oraison funèbre, Bossuet s'annonçait déjà. Dès 1662, à la mort du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, il s'était essayé dans ce genre, et ses premières paroles laissaient déjà pressentir quel caractère il donnerait un jour à ces funérailles chrétiennes trop longtemps profanées : « Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remercîments solennels de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle, par sa grâce, que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels, et au milieu de son Église. Je vous avoue, Chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours, et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes; mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'êtres louées par ses ministres.

« Grâce à la miséricorde divine, le R. P. Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, a vécu de telle sorte que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité.

Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemi du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente, nous donneront des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane : au contraire, celui que j'ai à vous faire entendre vous proposera de si saints exemples qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère. »

L'année suivante, Bossuet rendait les mêmes honneurs à Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre, et dans l'éloge de ce savant théologien, qui avait été l'instituteur et l'ami de sa jeunesse, il appréciait les querelles religieuses de son siècle avec autant de courage que de bon sens. Mais le temps était venu où ces princes et ces grands du monde, dont la vie lui inspirait autant d'inquiétude que de pitié, allaient lui demander d'ajouter par son éloquence aux pompes de leurs funérailles. Nous ne parlerons pas de l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche : ce discours n'a pas été imprimé; si nous en jugeons par quelques fragments d'un sermon [1] dans lequel Bossuet prévenait les honneurs publics qu'on devait rendre à la reine mère, ce début du grand orateur dut être digne de lui. Il prit pour texte ces paroles d'Isaïe : *Timor Domini ipse est thesaurus ejus*, « la crainte du Seigneur était son trésor. » « Son discours, dit l'abbé Le Dieu, fut d'autant plus touchant, qu'il était lui-même plus pénétré de douleur de la perte qu'il avait faite. » Mais pourquoi s'épuiser en conjectures sur une œuvre que sa modestie nous a cachée? Ce qui est parvenu jusqu'à nous suffit à sa gloire.

Bossuet avait quarante-deux ans; depuis dix ans sa parole retentissait dans toutes les églises de la capitale; ses panégyriques et ses sermons attiraient autour de lui tout ce que la ville et la cour comptaient d'esprits éminents; élevé depuis trois jours à l'épiscopat, il allait descendre de la chaire, laissant à Bourdaloue le périlleux honneur de lui succéder, quand

1. Le IIe Sermon pour le jour de la Purification de la sainte Vierge, prêché à la cour.

la mort de Henriette de France, reine d'Angleterre, vint rouvrir à son éloquence une carrière où tant de triomphes l'attendaient encore. C'est une époque mémorable dans l'histoire des lettres françaises; même à Athènes, même à Rome, jamais peuple n'avait contemplé à la fois plus de grands hommes et plus de chefs-d'œuvre. Déjà La Fontaine publiait les premiers livres de ses *Fables;* Boileau, reposant sa verve satirique, travaillait à l'*Art poétique* et au *Lutrin;* Molière donnait au théâtre *Tartufe* et le *Misanthrope*, le *Festin de Pierre* et l'*Avare*, Racine enfin, relevant la tragédie épuisée, marquait sa place à côté de Corneille par deux chefs-d'œuvre, *Andromaque* et *Britannicus*. C'est au milieu de ces fêtes de l'intelligence, en face des splendeurs du siècle de Louis XIV, que la voix puissante de Bossuet, éclatant tout à coup, rappela les plus beaux temps de l'éloquence antique. Six mois plus tard, l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans était pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe. Ni l'âge ni les travaux ne devaient affaiblir cette forte nature. A cinquante-six ans, après les rudes labeurs d'une controverse aussi active que délicate, Bossuet retrouvait, dans l'éloge de Marie-Thérèse, toute la vigueur et tout l'éclat de sa parole; en 1685, il prononçait encore l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, en 1686 celle du chancelier Le Tellier; et son dernier pas dans la carrière était marqué par un de ces chefs-d'œuvre qui prouvent combien l'austérité d'une vie laborieuse peut prolonger la jeunesse de l'intelligence et maintenir l'homme en possession de lui-même.

Nous n'essayerons pas d'apprécier ici le mérite littéraire des oraisons funèbres de Bossuet. Depuis longtemps on a épuisé en leur honneur toutes les formules de l'admiration. Que dire après Thomas, d'Alembert et Rollin, après le cardinal Maury, Laharpe et Chateaubriand? Que dire surtout après M. Villemain, dont les savants travaux ont relevé cette étude en rattachant Bossuet à la grande famille des Pères de l'Église, ses véritables modèles et ses maîtres? Nous nous contenterions de rappeler ici tant d'illustres témoignages, si au milieu de tous ces éloges le caractère moral des oraisons funèbres de Bossuet n'avait pas été trop oublié, au XVIIIe siècle surtout. Le génie de l'homme, si grand qu'on le suppose, ne suffit pas à expliquer l'éloquence de Bossuet. Sans doute on n'admirera jamais assez

cette vaste intelligence, cette imagination puissante, cette langue mâle et simple dont personne, après lui, n'a retrouvé le secret : mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'esprit tout seul ne mène pas là ; la raison humaine par ses seules forces ne saurait s'élever vers ces hautes régions où rien ne trouble le calme de la pensée, la sérénité du regard. Bossuet est avant tout l'honnête homme que cherchaient les anciens. Détaché de toutes les vanités de l'intelligence, supérieur aux intérêts, aux passions qui s'agitent autour de lui, il annonce la vérité sans excès comme sans faiblesse, et lorsqu'il juge ses contemporains, en face du siècle dont il raconte l'histoire, au milieu des puissances mêmes qui l'écoutent, son indépendance et sa sincérité ne se démentent jamais. Avant lui comme après lui, l'Oraison funèbre n'a été pour la plupart des panégyristes qu'une œuvre académique, et pour les auditeurs qu'un spectacle; on y a assisté comme à une gageure soutenue par l'orateur contre les souvenirs de son auditoire : seul entre tous, Bossuet, toujours respectueux mais toujours vrai, a su porter dans ce genre la sainte liberté du prédicateur, et maintenir à la chaire chrétienne sa souveraine autorité. On lui reprochera peut-être quelques compliments officiels ; on regrettera encore certaines appréciations, certains jugements que le temps et l'expérience ont réformés; mais nulle part, comme historien, sa probité n'est en défaut, et le plus souvent il ose dire des vérités qui font trembler. Qu'on lise l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, celle de Le Tellier, celle du grand Condé : là où Fléchier, où Mascaron, où Bourdaloue lui-même s'épuisent en précautions oratoires, et tournent à force d'adresse des écueils qu'ils n'osent franchir, Bossuet marche librement; ses souvenirs ne le troublent pas; il raconte les faits, il nomme les acteurs et les juge ; sa seule franchise le soutient. Souvent même, d'une parole, d'un mot, il décharge sa conscience : « C'était, dit-il en parlant de Marie-Thérèse, c'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, comme dit le Sage. Pourquoi donnée proprement par le Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut pour l'entendre que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour

les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse *et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir.* » Quelle satisfaction donnée à de saints devoirs méconnus! Quelle leçon pour Louis XIV! Toutes les sévérités de Massillon sur la tombe du grand roi valent-elles ces simples paroles prononcées en face de son trône?

Et ce n'est pas seulement cette honnêteté profonde qui soutient l'éloquence de Bossuet dans l'Oraison funèbre. Toutes les passions de ce grand esprit, toutes les affections de ce noble cœur s'y déploient tour à tour avec une puissance qui nous saisit et nous entraîne encore aujourd'hui. Tantôt c'est le Protestantisme qu'il rencontre, et son âme se soulève d'indignation et de douleur à la pensée d'une insurrection religieuse qui a déchiré l'Église; tantôt c'est l'incrédulité qu'il prévoit : il la confond dans son impuissance; il l'accable de ses dédains, jusqu'à ce que le ciel s'ouvre à sa parole et laisse éclater la colère de Dieu. Dans l'oraison funèbre de Henriette de France, dans celle d'Anne de Gonzague, c'est le chrétien, c'est le prêtre, c'est l'évêque qui parle et défend sa foi menacée. L'homme sera-t-il moins éloquent? Une princesse de vingt-sept ans descend dans la tombe, emportant avec elle toutes les joies qu'un long avenir semblait lui promettre : Bossuet l'a visitée dans sa gloire; il l'a consolée à sa dernière heure. Comme on sent que tous ces souvenirs remplissent encore son âme! Dès ses premières paroles, quelle tristesse, quel abattement! Pour tromper sa douleur, il cherche en vain à ranimer cette jeunesse si vive, cette intelligence si brillante, ce cœur si tendre et si généreux; l'instant fatal est arrivé; il faut enfin venir à ce lit funèbre où tant d'espérances vont s'évanouir. Alors tout ce qu'il a ressenti lui-même dans ces heures de deuil et d'épouvante s'échappe de son âme avec un long cri de douleur : « O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME se meurt! MADAME est morte! Qui de vous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris, partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine,

Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré, et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du Prophète : « Le roi pleurera, le prince sera « désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'é- « tonnement. » Voilà cette sensibilité véritable, cette émotion intime et profonde que l'art n'égale jamais. Il n'y a plus ici ni héros ni panégyriste ; le prêtre lui-même s'efface : c'est l'homme qui parle ; c'est l'homme qui déplore la misère de sa condition, et souffre à voir disparaître en quelques heures tant de gloire, tant de jeunesse et de beauté.

Mais l'âme de Bossuet ne s'abîme pas tout entière dans ces sublimes tristesses ; le néant des grandeurs humaines n'est pas la seule pensée qui inspire son éloquence. Un attrait irrésistible l'entraîne vers ces hautes fortunes que Dieu donne en spectacle au monde. Qu'il raconte ou les luttes religieuses de l'Angleterre, ou les intrigues et les agitations de la Fronde, ou l'apparition triomphante de Gustave-Adolphe, ce jeu terrible des passions et des intérêts excite et enflamme son génie. Cette gloire même, que sa foi rabaisse si complaisamment au pied de la croix, est pour lui pleine de charmes ; à soixante ans, il la suit encore sur les champs de bataille, à Rocroi, à Lens, à Fribourg, avec toute l'ardeur, avec tout l'enthousiasme d'un jeune homme. Partout, dans ce monument de sa vieillesse, on retrouve cette imagination passionnée que le souvenir des héros d'Homère poursuivait sous les ombrages de Germigny ; c'est toujours l'ami et l'admirateur du prince de Condé, l'homme qui tombait évanoui en apprenant la mort de Turenne.

Encore un mot sur les oraisons funèbres de Bossuet et sur l'accueil qu'elles reçurent des contemporains. Lorsqu'à travers le temps on étudie ces grandes intelligences qui honorent l'humanité, on aime à croire que l'admiration publique accueillait partout leurs chefs-d'œuvre. Il semble que le respect qui entoure aujourd'hui leur mémoire doit avoir protégé leur vie. Un examen plus attentif détruit bientôt cette illusion. Tous, au contraire, ont dû lutter contre les passions ou les préjugés de leur âge, trop heureux quand le suffrage de quelques hommes supérieurs devançait pour eux le jugement de l'avenir. Mais, si communes que soient ces injustices, elles surprennent toujours. Qu'on ait

attaqué Bossuet comme théologien, comme controversiste, on le comprend; il représentait l'esprit d'autorité, de discipline, et le zèle excessif de ses amis le trouvait aussi sévère, aussi inflexible, que les erreurs de ses adversaires. Mais comment expliquer que le XVIIe siècle, si délicat, si éclairé, ait méconnu son éloquence? Et ce n'est pas seulement une critique jalouse et envieuse qui a propagé cette erreur. La Bruyère parle bien « des mauvais censeurs que M. de Meaux a faits; » on lit encore dans une lettre de Fénelon à Bossuet (8 mars 1686) : « Et le grand Chancelier, quand le verrons-nous, Monseigneur? Il serait bien temps qu'il vînt charmer nos ennuis dans notre solitude, après avoir confondu à Paris les critiques téméraires. » Mais l'opinion publique n'est pas plus favorable à Bossuet : tout en l'admirant, on n'hésite pas à lui préférer Mascaron, Fléchier, Bourdaloue. Bussy, écrivant à Mme de Sévigné, juge, sur la foi de ses correspondants, sur les relations qu'il reçoit de la cour, que l'oraison funèbre du prince de Condé « ne fait honneur ni au mort ni à l'orateur. » Mme de Sévigné, si enthousiaste de Bourdaloue, trouve le parallèle de Condé et de Turenne « un peu violent; » et le sage Corbinelli se vante « d'avoir pris la liberté de dire à M. de Meaux lui-même qu'il n'aurait pas dû pousser ce parallèle jusqu'à la comparaison de leur mort. » Ainsi on ne pardonnait pas à Bossuet d'oublier un instant les règles de l'étiquette pour faire justice à deux grands hommes en les opposant l'un à l'autre; et le comte de Grammont disait au roi le jour même, au sortir de Notre-Dame, qu'il venait d'entendre l'oraison funèbre de M. de Turenne. Ce sont là, il est vrai, des tracasseries misérables, des boutades de courtisans. Mais comment expliquer qu'en pleine Académie, le jour même où l'abbé de Polignac vint s'asseoir à la place laissée vide par Bossuet, l'abbé de Clérambault ait pu prononcer cet étrange jugement : « Méditant des victoires contre les ennemis de l'Église, M. de Meaux laissa obtenir à ses rivaux le premier rang qu'il pouvait obtenir dans l'éloquence sacrée? » Et ce n'est pas ici une politesse académique à l'adresse des vivants : Mascaron et Bourdaloue étaient morts; Fléchier avait soixante-douze ans et ne sortait plus de son diocèse. Il faut le reconnaître, c'était l'opinion du temps et le jugement des contemporains; soit que les oraisons funèbres de Bossuet, isolées de

ses sermons qu'on ne connaissait plus alors[1], parussent insuffisantes à lui assurer le premier rang dans l'éloquence sacrée proprement dite; soit que sa parole toujours impérieuse et dogmatique, souvent simple et familière, séduisît moins dans un temps de savantes discussions et d'éloquence fleurie; soit enfin qu'au milieu de tant de titres, la gloire du théologien, de l'historien, de l'évêque, ait fait oublier celle de l'orateur.

Au XVIIe siècle on comparait, on opposait même Fléchier à Bossuet : le XVIIIe siècle s'est montré moins hardi à soutenir le parallèle entre ces deux orateurs; aujourd'hui la distance qui les sépare est immense. Entre le jugement des contemporains et celui de la postérité, où est la vérité, où est la justice? Cette question n'est pas seulement une curiosité littéraire; elle se rattache aux principes mêmes de la véritable éloquence.

Si l'Oraison funèbre, comme on l'a prétendu souvent, n'est qu'une cérémonie et un spectacle, on ne saurait nier que Fléchier ait excellé dans ce genre. Personne, mieux que lui, ne connaît toutes les ressources du panégyrique; personne ne les met en œuvre avec plus d'art et d'adresse. La composition de son discours est irréprochable; ses idées, bien présentées, bien déduites, sont développées avec une aisance et une mesure qui ne se démentent jamais; son style, toujours harmonieux, toujours correct, a des délicatesses et des nuances qu'on chercherait vainement ailleurs; enfin, dans l'ensemble de sa parole, on retrouve une gravité, une élégance, quelquefois même un éclat, dont le charme se fait sentir aux esprits les plus prévenus. Notre âge affecte un mépris superbe pour ces qualités extérieures de l'éloquence; il est plus facile de les dédaigner que de les acquérir; Fléchier leur a dû sa réputation dans un temps de concurrence redoutable; il leur doit encore ce qui lui reste de gloire. Quoi qu'il en soit, cette réputation si bien établie, cette gloire si triomphante, a souffert du temps. Que manque-t-il donc à Fléchier? Il lui manque ce que l'art ne donne pas, ce que la nature seule peut accorder, cette vivacité de sentiments, cette puissance d'émotion, qui seules savent soutenir l'éloquence. Tout chez lui est étudié : symétrie dans les pensées, symétrie dans le langage; une

1. Les sermons de Bossuet, enfouis dans les cartons de l'abbé Bossuet, neveu et héritier de son oncle, parurent seulement à la fin du XVIIIe siècle.

idée, une expression, amènent invariablement l'idée, l'expression opposée ou contraire; son trouble même est calculé: toujours l'orateur, jamais l'homme.

Dans un accès de vanité naïve, Fléchier, traçant son propre portrait, nous a livré le secret des faiblesses qui devaient coûter si cher à sa gloire : « Pour son style et pour ses ouvrages, écrit-il à une dame en parlant de lui-même, il y a de la netteté, de la douceur, de l'élégance : la nature y approche de l'art, et l'art y ressemble à la nature. On croit d'abord qu'on ne peut ni penser, ni dire autrement; mais, après qu'on y a fait réflexion, on voit bien qu'il n'est pas facile de penser ou de dire ainsi. Il y a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours et dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, et une heureuse facilité qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu ; et l'on n'en peut rien ôter sans y retrancher quelque chose de nécessaire. Enfin votre ami vaudrait encore mieux s'il pouvait s'accommoder au travail, et si sa mémoire un peu ingrate, non pas infidèle, le servait aussi bien que son esprit. Mais il n'y a rien de parfait au monde, et chacun a ses endroits faibles. » Dans cette confidence apprêtée, ne reconnaît-on pas un homme pour qui l'éloquence n'est qu'une affaire de bon sens, d'esprit, et surtout de beau langage?

Cicéron appréciait ainsi l'orateur Calidius, son contemporain : « Quod si est optimum suaviter dicere, nihil est quod « melius hoc quærendum putes. Sed, quum a nobis paulo ante « dictum sit tria videri esse, quæ orator efficere deberet, ut doce- « ret, ut delectaret, ut moveret, duo summe tenuit, ut et rem il « lustraret disserendo, et animos eorum qui audirent devinciret « voluptate. Aberat tertia illa laus, qua permoveret atque in- « citaret animos, quam plurimum pollere diximus, nec erat « ulla vis atque contentio; sive consilio, quod eos, quorum « altior oratio actioque esset ardentior, furere et bacchari ar- « bitraretur, sive quod natura non ita esset factus, sive quod « non consuesset, sive quod non posset : hoc unum illi, si nihil « utilitatis habebat, abfuit; si opus erat, defuit. » Sous le nom de Calidius, c'est l'image de Fléchier, trait pour trait.

Les faiseurs de rapprochements ont souvent comparé Bossuet à Corneille, et Fléchier à Racine. Il faut en général se défier

de ces analogies toujours imparfaites: sans doute Bossuet et Corneille sont de la même famille; mais qu'y a-t-il de commun entre Fléchier et Racine, sinon qu'ils entrèrent le même jour à l'Académie? Pour compléter l'ensemble de ces parallèles qui ont tant de charmes aux yeux de certains critiques, il fallait trouver un Rotrou: Mascaron s'est rencontré. Nous regrettons de dire que l'honneur de cette invention revient tout entier à Thomas. « Mascaron, dit-il, fut dans l'oraison funèbre ce que Rotrou fut sur le théâtre. Rotrou annonça Corneille, et Mascaron Bossuet. » Cette analogie repose sur deux erreurs : *Wenceslas* est postérieur au *Cid*, et, quand Corneille appelait Rotrou « son père, » c'était une politesse littéraire qui ne trompait personne; pour Mascaron, il est plus jeune que Bossuet de sept ans; il a paru dans la chaire huit ans après lui, à Paris du moins; et leurs débuts dans l'oraison funèbre sont tout au plus de la même année. Il faut convenir, du reste, que la manière de Mascaron prête à cette erreur : par son goût, par son langage même, il se rapproche des prédécesseurs de Bossuet; ses premiers discours surtout abondent en citations latines, en souvenirs de l'antiquité profane; il ne sait pas résister au plaisir d'invoquer Lucain, Tite Live, Tacite; Chiron et Achille, Caton, Métellus, Julie, Pompée, tous les grands noms de la Grèce et de Rome se présentent trop souvent à son esprit; enfin « les comparaisons tirées du soleil levant et du soleil couchant, des torrents et des tempêtes, des rayons et des éclairs, les expressions ambitieuses d'*astre fortuné*, de *fleuve fécond*, d'*océan qui se déborde*, d'*aigle*, d'*aiglon*[1], » tout ce fatras de rhétorique déclamatoire surcharge son éloquence. A tous ces titres, les oraisons funèbres d'Anne d'Autriche, de Henriette d'Angleterre et du duc de Beaufort méritent d'être oubliées. Celle d'Anne d'Autriche surtout est un chef-d'œuvre de mauvais goût; on souffre à entendre ce bizarre langage : « Je m'arrête ici, Messieurs, et j'ai appris d'un ancien que les plaies qui blessent le corps d'un État sont des plaies sacrées qu'il n'appartient qu'aux mains des puissances souveraines de manier, *tangat vulnera sacra nulla manus*. Pour moi, je n'y porte ni ma langue, ni mes yeux, ni mes mains;

1. L'abbé Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*.

j'ai peine même à y porter mon esprit, de peur qu'il n'arrive en ce rencontre ce que l'historien romain dit de la pompe funèbre de César; qu'il n'y avait point d'image qui parût davantage que celles de Cassius et de Brutus, encore bien qu'elles n'y fussent point exposées, *sed præfulgebant Cassius et Brutus eo quod eorum imagines non videbantur.* » Quel luxe d'érudition et de mauvais goût pour annoncer les troubles de la Fronde! Mais l'oraison funèbre du chancelier Séguier (1672) et surtout celle de Turenne (1675) attestent un progrès immense et présentent des beautés de premier ordre.

Il est rare qu'un homme ait assez de bon sens et de courage pour sortir d'une voie où les applaudissements l'accompagnent. A ce point de vue, l'étude de Mascaron est aussi curieuse qu'utile. L'oraison funèbre du chancelier Séguier vaut presque celle que Fléchier prononça en l'honneur du premier président Lamoignon, et Bossuet s'en est souvenu dans l'éloge de Le Tellier. Mais la mort de Turenne surtout a été pour Mascaron l'occasion d'un véritable triomphe. « M. de Tulle, dit Mme de Sévigné, a surpassé tout ce qu'on attendait de lui dans l'oraison de M. de Turenne : c'est une action pour l'immortalité. » Ailleurs, Mme de Sévigné demande à sa fille si elle a reçu cette oraison funèbre, puis elle s'écrie : « Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie; il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne; et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement, à mon gré; la peinture de son cœur est un chef-d'œuvre.... Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée, *je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain.* » Il est vrai que, dans une autre lettre, Mme de Sévigné demande « mille et mille pardons à M. de Tulle, » et trouve l'oraison funèbre de Fléchier « plus également belle partout; » mais, sans contester la parfaite justesse de cette appréciation, on peut juger quelle impression produisit la parole de Mascaron; aujourd'hui même elle saisit encore par une simplicité et une grandeur dont Fléchier n'a pas le secret. Dans l'oraison funèbre de Turenne, Mascaron a toutes les qualités de ses anciens défauts; il a de plus « ces bouffées d'éloquence que donne l'émotion la de douleur; » par moments il dépasse Fléchier, et

atteint presque à la hauteur de Bossuet. La simplicité de Turenne, sa modestie, son désintéressement, sont retracés avec une gravité de langage et une fermeté d'expressions qui laissent bien loin toutes les délicatesses et toutes les nuances qu'on admire dans son rival. Il ne s'écrie pas comme Fléchier : « Je me trouble, Messieurs; Turenne meurt; » mais on sent qu'une émotion profonde agite encore son âme au souvenir de cette terrible nouvelle :

« La tristesse que la mort de M. de Turenne a causée n'est pas de la nature de celles qui s'évaporent avec les premières larmes et les premiers soupirs; elle a fait une impression trop durable sur tous les cœurs. La cour, les armées, la ville, les provinces, les peuples, s'en sont fait une douleur qui ne passera jamais. Vous ne l'avez point encore oublié, Messieurs, cette funeste nouvelle se répandit par toute la France comme un brouillard épais qui couvrit la lumière du ciel, et remplit tous les esprits des ténèbres de la mort. La terreur et la consternation la suivaient. Personne n'apprit la mort de Turenne qui ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces, nos frontières découvertes, et les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de l'État. Ensuite, oubliant l'intérêt général, on n'était sensible qu'à la perte de ce grand homme. Le récit de ce funeste accident tira des plaintes de toutes les bouches, et des larmes de tous les yeux. Chacun à l'envi faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus. L'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt; l'autre qu'il était parvenu à être admiré sans envie; un troisième, qu'il était redouté de ses ennemis sans en être haï : mais enfin, ce que le roi sentit sur cette perte, et ce qu'il dit à la gloire de cet illustre mort, est le plus grand et le plus glorieux éloge de sa vertu. Les peuples répondirent à la douleur de leur prince. On vit dans les villes par où son corps a passé les mêmes sentiments que l'on avait vus autrefois sous l'empire des Romains, lorsque les cendres de Germanicus furent portées de la Syrie au tombeau des Césars. Les maisons étaient fermées; le triste et morne silence qui régnait dans les places publiques n'était interrompu que par les gémissements des habitants; les magistrats en deuil eussent volontiers prêté leurs épaules pour le porter de ville en ville; les prêtres et les religieux à l'envi l'ac-

compagnaient de leurs larmes et de leurs prières. Les villes pour lesquelles ce triste spectacle était tout nouveau faisaient paraître une douleur encore plus véhémente que ceux qui l'accompagnaient; et comme si en voyant son cercueil on l'eût perdu une seconde fois, les cris et les larmes recommençaient. »

Quelle mâle simplicité! Quelle vive et profonde douleur! Quel effet devaient produire ces paroles dans la bouche d'un homme dont le geste, le débit, la voix étaient éminemment oratoires! Pourquoi faut-il que Mascaron ait connu si tard cette mesure parfaite d'idées, d'expressions, de sentiments? Là même où son éloquence est si puissante, elle n'est pas encore « également belle. » Le temps a donné raison à Mme de Sévigné : Mascaron manquait de goût; sa gloire en a souffert.

Bourdaloue s'essaya fort tard dans l'Oraison funèbre : il avait cinquante et un ans quand il prononça l'éloge de Henri de Bourbon, mort depuis quarante-trois ans : son discours, à peine connu aujourd'hui, est moins une oraison funèbre qu'un panégyrique; dès l'exorde, on sent que l'orateur se défie de lui-même; il réclame l'indulgence de son auditoire : « Ce sera, dit-il, à vous, Chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me supporter, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire et de quoi édifier vos âmes. » Cependant ce début de Bourdaloue fut accueilli avec une grande faveur. On lit dans une lettre de Mme de Sévigné au comte de Bussy (16 décembre 1683) : « Auriez-vous jamais cru aussi que le P. Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours, aux Jésuites, la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux, et, comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé. » Quatre ans plus tard, Bourdaloue prononçait l'oraison funèbre du grand Condé, cinq semaines après Bossuet et devant lui. Quand on relit ce discours, on a peine à s'expliquer l'enthousiasme avec lequel Mme de Sévigné l'analyse dans une lettre à sa fille[1].

1. « Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de Monsieur le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup

Quoique nulle part elle ne le dise formellement, toutes ses préférences sont pour Bourdaloue. La postérité n'a pas confirmé ce jugement. Elle s'en tient au mot de Fénelon : « C'est l'ouvrage d'un grand homme qui n'était pas orateur [1]. »

On a essayé d'expliquer comment Bourdaloue, prédicateur si éminent, si admirable, était resté au-dessous de lui-même

dire. Son texte était : que le roi l'avait pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un prince qui était le soutien d'Israël.

« Il était question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grâce et une éloquence qui entraîne ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur était solide, droit et chrétien : solide, parce que, dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige.... qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

« Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambrai, et l'offre qu'il avait faite de renoncer à tous ses intérêts plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces dérèglements était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avaient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestait intérieurement, et qu'il avait réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies et par les désirs continuels de plaire au roi et de réparer le passé. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte et si vraisemblablement.

« Un cœur chrétien. Parce que Monsieur le Prince a dit dans ces derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avait jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avait toujours conservé les principes; et cela supposé, parce que le prince disait vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avait consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, de telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièrete dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. » (Lettre du 25 avril 1687.)

1. Bossuet, dit M. Villemain, marche comme les dieux d'Homère, qui en trois pas sont au bout du monde; Bourdaloue se traîne avec effort dans une carrière étroite qu'il peut à peine fournir. Si l'on cherche par l'examen attentif des deux ouvrages à se rendre compte de cette prodigieuse inégalité, on la trouve encore plus étonnante, et le génie de Bossuet paraît encore plus inconcevable : car, il ne faut pas s'y tromper, le discours de Bourdaloue renferme des beautés nombreuses et d'un ordre supérieur; la pensée est forte et grave; le style, sans l'orner beaucoup, le soutient par une expression énergique et simple : il y a peu d'images; mais souvent cette brièveté pleine de vigueur est le premier mérite de l'écrivain après le talent de peindre.

comme panégyriste. Par une distinction plus ou moins ingénieuse, on a voulu que le Sermon appartînt au genre délibératif, et l'Oraison funèbre au genre démonstratif. Toutes ces classifications, si rigoureuses en théorie, s'effacent et se confondent dans la pratique : Bossuet discute et prouve dans ses oraisons funèbres, comme dans ses sermons; la vie de son héros n'est pour lui qu'un ornement dont il pare la vérité qu'il démontre. Pourquoi ne pas convenir que deux qualités nécessaires à l'Oraison funèbre manquent trop souvent chez Bourdaloue, la chaleur et l'imagination? Sa réputation n'en saurait souffrir. L'homme qui, pendant trente-quatre ans, se fit écouter du XVIIe siècle, et discuta devant lui tous les dogmes, tous les mystères du catholicisme avec une autorité incomparable, restera toujours une des gloires de la France. *Silence, voilà l'ennemi!* s'écriait le grand Condé en voyant paraître Bourdaloue dans la chapelle de Versailles. Le vainqueur de Rocroi se connaissait en adversaires.

A côté de Bossuet, de Fléchier, de Mascaron, de Bourdaloue, les orateurs de second ordre ont disparu. Quelques-uns cependant méritent au moins un souvenir : Jean-Louis Fromentières, évêque d'Aire; Jacques Maboul, évêque d'Aleth; Rousseau de La Parisière, évêque de Nîmes; l'abbé Anselme, l'abbé du Jarry, le jésuite Gaillard, se soutinrent au XVIIe siècle par l'élévation de leur pensée et la gravité de leur langage. Au premier rang, parmi eux, il faut placer le savant jésuite La Rue; son oraison funèbre du maréchal de Luxembourg est encore estimée aujourd'hui; celle du duc et de la duchesse de Bourgogne renferme des beautés supérieures; enfin celle de Bossuet, aussi solide qu'éloquente, est tout à la fois une œuvre de justice et de courage.

Nous venons de traverser les beaux temps de l'Oraison funèbre; il nous reste à étudier sa décadence. Ce spectacle, moins attrayant peut-être, est aussi instructif et aussi utile.

De 1703 à 1704, Bossuet, Mascaron, Bourdaloue, étaient descendus dans la tombe, et Fléchier, retiré à Nîmes, consacrait au soin de son troupeau les dernières années de sa glorieuse vieillesse. Cependant l'Oraison funèbre conservait encore tout l'éclat, tout le prestige dont leur éloquence l'avait entourée. Une seule mort mettait en émoi tous les prédicateurs; le P. La-

long compte neuf oraisons funèbres du grand Dauphin, onze du duc et de la duchesse de Bourgogne; l'éloge de Louis XIV fut prononcé cinquante-trois fois, ou dans les églises, ou dans les colléges, ou dans les académies. La cour et la ville ne se lassaient pas d'assister à ces pompeuses cérémonies; de vastes affiches, placardées sur les places publiques ou distribuées dans les maisons, portaient en caractères monstrueux, dit La Bruyère, le nom du panégyriste, escorté de tous les titres dont il était revêtu; son discours, commenté dans toutes les relations, dans toutes les correspondances, paraissait à peine chez Cramoisi, que les exemplaires enlevés pour la province circulaient déjà avec de magnifiques gravures représentant tous les détails de la décoration, le mausolée, les statues, les bas-reliefs, les écussons avec les devises[1]. En un mot l'Oraison funèbre

1. Il faut lire dans la correspondance de Mme de Sévigné la description minutieuse qu'elle fait à sa fille des funérailles du chancelier Séguier. Rien ne fait mieux connaître le caractère de ces cérémonies et l'esprit avec lequel on y assistait :

« A Paris, vendredi 6 mai 1672.

« Ma fille, il faut que je vous conte; c'est une radoterie que je ne puis éviter. Je fus hier à un service de M. le chancelier, à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense; en un mot, les quatre arts libéraux. C'était la plus belle décoration qu'on puisse imaginer. Le Brun avait fait le dessin; le mausolée touchait à la voûte, orné de mille lumières et de plusieurs figures convenables à celui qu'on voulait louer. Quatre squelettes en bas étaient chargés des marques de sa dignité, comme lui ayant ôté les honneurs avec la vie. L'un portait son mortier, l'autre sa couronne de duc, l'autre son ordre, l'autre les masses de chancelier. Les quatre Arts étaient éplorés et désolés d'avoir perdu leur protecteur, la Peinture, la Musique, l'Éloquence et la Sculpture. Quatre Vertus soutenaient la première représentation : la Force, la Justice, la Tempérance et la Religion. Quatre anges ou quatre génies recevaient au-dessus cette belle âme. Le mausolée était encore orné de plusieurs anges qui soutenaient une chapelle ardente, laquelle tenait à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé; c'est le chef-d'œuvre de Le Brun. Toute l'église était parée de tableaux, de devises et d'emblèmes qui avaient rapport aux armes, ou à la vie du chancelier. Plusieurs actions principales y étaient peintes. Mme de Verneuil voulait acheter toute cette décoration un prix excessif. Ils ont tous, en corps, résolu d'en parer une galerie et de laisser cette marque de leur reconnaissance et de leur magnificence à l'éternité. L'assemblée était grande et belle, mais sans confusion : j'étais auprès de M. de Tulle, de M. Colbert, de M. de Monmouth, beau comme du temps du Palais-Royal, qui, par parenthèse, s'en va à l'armée trouver le roi. Il est venu un jeune père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à M. de Tulle (Mascaron) de le faire descendre et de monter à sa place, et que rien ne pouvait soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique, que la force de son éloquence. Ma fille, ce jeune homme a commencé en tremblant, tout le monde tremblait aussi; il a débuté par un accent provençal; il est de Marseille; il s'appelle Léné; mais en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin si lumineux, il a si bien établi son

triomphante consacrait toutes les réputations et jugeait toutes les grandeurs. Comment expliquer qu'au milieu de cette incroyable faveur sa décadence ait été aussi rapide?

Dira-t-on que les hommes ont fait défaut? Mais Massillon débute avec le XVIIIe siècle; le P. de Neuville lui succède; bientôt l'abbé de Boismont, le P. Élisée, le P. Lenfant, M. de Beauvais, évêque de Senez, M. de Cucé de Boisgelin, archevêque d'Aix, entrent après eux dans la carrière évangélique; à des titres divers, avec des qualités et des mérites différents, tous attirent l'attention publique, et réunissent autour de leur chaire l'élite de la société. Prétendra-t-on que les occasions ont manqué? Mais, sans compter tant d'hommes considérables à l'armée, dans la magistrature, dans l'Église, jamais l'Oraison funèbre trouva-t-elle dans l'histoire de la famille royale elle-même des sujets plus riches et plus féconds? Le XVIIIe siècle s'ouvre au milieu des désastres de la maison de Louis XIV. La mort frappe à coups redoublés : en 1709, le prince de Conti; en 1711, le Dauphin; en 1712, le duc et la duchesse de Bourgogne; en 1714, le duc de Berri; en 1715, Louis XIV; et la France éperdue voit toutes ses espérances reposer sur la tête d'un enfant frêle et chétif. Cinquante ans après, mêmes épreuves, mêmes souffrances : de 1765 à 1774, la famille royale est ravagée par la mort. En 1765, le Dauphin meurt à trente-neuf ans, emportant avec lui toutes les espérances que sa haute vertu et les solides qualités de son esprit faisaient concevoir; en 1766, Stanislas termine, par une mort tragique,

discours, il a donné au défunt des louanges si mesurées, il a passé par tous les endroits délicats avec tant d'adresse, il a si bien mis dans tout son jour tout ce qui pouvait être admiré, il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce, que tout le monde, je dis tout le monde, sans exception, s'en est écrié, et chacun était charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de M. de Tulle, qui l'emmène avec lui dans son diocèse. Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné. Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste (Luliy) avait fait un dernier effort de toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était encore augmenté; il y eut un *Libera* où tous les yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois pas qu'il y ait une autre musique dans le ciel. Il y avait beaucoup de prélats. J'ai dit à Guitaud : Cherchons un peu notre ami Marseille, nous ne l'avons point vu; je lui ai dit tout bas : Si c'était l'oraison funèbre de quelqu'un qui fût vivant, il n'y manquerait pas. Cette folie a fait rire Guitaud, sans aucun respect pour la pompe funèbre. Ma chère enfant, quelle espèce de lettre est-ce ceci? Je pense que je suis folle. A quoi peut servir une si grande narration? Vraiment, j'ai bien satisfait le désir que j'avais de conter. »

sa vie si agitée et si orageuse; en 1768, Marie Leczinska, épuisée de douleurs, descend dans la tombe au milieu des regrets de tout un peuple; l'année suivante, on conduit à Saint-Denis la Dauphine, sa belle-fille ; six ans après, nous assistons aux funérailles de Louis XV. Où trouver pour l'éloquence chrétienne un champ plus vaste et plus fertile?

Voltaire s'en prend au genre même de l'Oraison funèbre et à la nature de l'esprit humain : « Quiconque, dit-il, approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense.... L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant fait, par des mains habiles, tout cela devient lieu commun : on est réduit ou à imiter ou à s'égarer[1]. » Cette explication, si ingénieuse d'ailleurs, étendue par Voltaire à la poésie épique, à la tragédie, à la comédie, n'irait à rien moins qu'à avilir la prédication et les lettres avec elle. Que le XVIIe siècle soit un fait unique dans l'histoire de l'esprit français, qu'à cette époque les arts aient atteint chez nous à une perfection qu'ils n'ont pas retrouvée depuis, personne n'en saurait douter. Mais cette théorie d'épuisement mettrait trop à l'aise les générations qui ont suivi le grand siècle; on en serait quitte pour accuser le hasard de sa naissance et regretter de n'avoir pas vécu à cet âge privilégié. Pour ne parler que de l'Oraison funèbre, les causes de sa décadence sont plus profondes, et bien autrement utiles à méditer.

Deux caractères surtout avaient marqué le XVIIe siècle, l'esprit d'obéissance et l'esprit de religion. A cette époque mémorable, on ne contestait pas encore aux puissances de la terre leur légitime autorité, et la pensée religieuse, partout acceptée.

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.

dominait les plus fières intelligences comme les esprits les plus légers et les plus frivoles. Dans cette atmosphère de foi et de respect, on comprend que l'Oraison funèbre se soit développée avec une singulière puissance. L'orateur parlait des grandeurs du monde devant un auditoire instruit à les vénérer ; il n'avait besoin ni d'effort ni de courage pour expliquer la vie de son héros par l'intervention de la Providence ; enfin toute autre mort qu'une mort chrétienne eût révolté les plus hardis. C'était l'esprit de la société tout entière. Sauf quelques rares exceptions, parmi ceux qu'on appelait alors les *libertins*, toutes les correspondances, tous les mémoires du temps sont marqués à la même empreinte. Mme de Motteville, auprès d'Anne d'Autriche mourante, parle comme Bossuet ; Mme de Sévigné est aussi chrétienne et peut-être plus éloquente que Mascaron et Fléchier, quand elle raconte la mort de Turenne ; Saint-Simon lui-même, si médisant, si railleur, s'incline sous la main de la Providence qui frappe le duc de Bourgogne : « La France, s'écrie-t-il, tomba enfin sous ce dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne ; il était déjà mûr pour la bienheureuse éternité. »

Est-il nécessaire d'ajouter que le XVIIIe siècle oublia bientôt ces traditions ? Nulle part plus que dans la chaire, plus que dans l'Oraison funèbre surtout, l'influence des mœurs nouvelles, des idées nouvelles, ne se fit sentir. Non que les orateurs sacrés s'associassent aux attaques de leurs adversaires contre une religion qu'ils essayaient de défendre ; mais, en dépit de leurs courageux efforts, l'éloquence chrétienne, énervée, affadie par l'air même qu'elle respirait, devait tomber peu à peu dans une impuissance absolue. De fâcheux symptômes semblaient annoncer depuis longtemps cette décadence. Dès 1682, la tendance des orateurs sacrés dans la prédication proprement dite inquiétait déjà Bossuet ; dans son admirable discours sur l'*Unité de l'Église*, il s'écriait : « On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme. » Il prévoyait que l'enseignement de la morale allait bientôt remplacer celui des mystères et du dogme catholique. L'Oraison funèbre, engagée dans la même voie, commençait dès lors à s'affaiblir. La Bruyère, en 1687,

s'exprimait ainsi dans son beau chapitre *de la Chaire :* « Ce qu'on appelle une oraison funèbre n'est aujourd'hui bien reçue du plus grand nombre des auditeurs qu'à mesure qu'elle s'éloigne davantage du discours chrétien, ou, si vous l'aimez mieux, qu'elle approche de plus près d'un discours profane. »

Le XVIIIe siècle négligea ces sages avertissements. Certes la gloire de Massillon est assez solidement établie par son *grand Carême*, par ses *Avents*, par ses *Discours synodaux*, pour que la postérité marque sa place parmi les plus grands orateurs, à côté de Bossuet et de Bourdaloue; mais sans le vouloir, sans le soupçonner, il ouvrit cette route périlleuse où devaient s'égarer ses successeurs; l'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle relève tout entière du *petit Carême* et de l'*Oraison funèbre de Louis XIV*. Massillon disait en parlant de ses contemporains et de ses devanciers : « Si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » L'expérience l'a condamné. Il eût mieux valu suivre les traditions du grand siècle : en sécularisant la prédication, selon le langage de l'abbé Maury, on n'eût pas affaibli son autorité; en discutant avec aigreur la vie d'un prince livré à la justice de Dieu, on n'eût pas atteint du même coup la puissance qu'il avait exercée au milieu des hommes.

L'exemple une fois donné, on ne s'arrêta plus. Personne mieux que l'abbé Maury n'a expliqué les causes et n'a constaté les progrès de cette décadence douloureuse. On ne remontait plus aux vraies sources de l'éloquence sacrée, on citait à peine l'Écriture, on ne connaissait plus les Pères. Où trouver la pensée religieuse dans un temps où les orateurs prêchaient « sur *les petites vertus*, sur *le demi-chrétien*, sur *le luxe*, sur *l'humeur*, sur *l'égoïsme*, sur *l'antipathie*, sur *l'amitié*, sur *l'amour paternel*, sur *la société conjugale*, sur *la pudeur*, sur *les vertus sociales*, sur *la compassion*, sur *les vertus domestiques*, sur *la dispensation des bienfaits*, etc., etc.; enfin, sur *la sainte agriculture*[1] » « Je ne sais s'il faut avoir beaucoup d'esprit pour composer de pareils discours, s'écriait alors le vénérable P. de La Valette, général de l'Oratoire; mais il me semble que c'est en montrer bien peu, et n'avoir aucun bon sens, que de les prêcher dans une église. » L'Oraison funèbre s'égarait

1. L'abbé Maury, *Essai sur l'Éloquence de la chaire.*

dans la même voie : elle s'adressait *aux citoyens, aux âmes sensibles;* elle louait presque exclusivement dans ses héros leur *probité*, leur *vertu*, leur *bienfaisance*. A des degrés différents, les éloges du Dauphin, de Stanislas, de Marie Leczinska, de Louis XV, sont tous marqués de ce caractère. Et encore, dans la bouche d'hommes éminents, cette morale tout humaine était supportable; chez les orateurs médiocres elle devenait bientôt fade et insipide. On nous a conservé une oraison funèbre du Dauphin, prononcée à Paris par le P. Fidèle de Pau, capucin, qu'on croirait écrite par Dorat.

« A cette corruption du genre oratoire dans les chaires chrétiennes, on vit se joindre presque aussitôt, dit l'abbé Maury, un courage plus que hardi dans les diatribes très-indiscrètes et très-applaudies dont nos temples retentirent, contre les grands et contre toute espèce d'autorité. Ce n'était plus le langage du zèle; c'était l'amertume de la satire qui attaquait ouvertement, sous l'égide de la religion, tout ce qui s'élevait au-dessus du *bon peuple*. » Au témoignage de l'abbé Maury il faudrait joindre encore celui de Marmontel, dans son excellent chapitre sur l'éloquence de la chaire. Sous l'influence de cet esprit nouveau, de ces idées nouvelles, que pouvait devenir l'Oraison funèbre, telle que l'esprit et les idées de la vieille société française l'avaient faite? Consacrée à toutes les puissances, à toutes les grandeurs de la terre, devait-elle se soutenir en les sacrifiant?

Au XVIIe siècle, les infortunes d'une fille de Henri IV, d'une reine d'Angleterre, inspiraient à Bossuet ces magnifiques paroles : « Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils

n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.* »

Cent ans plus tard, à Saint-Denis, sur la tombe de Louis XV, un tout autre langage se faisait entendre : « Rappelez-vous, Messieurs, avec quel enthousiasme unanime le peuple donna à Louis le surnom le plus glorieux pour un prince et pour ses sujets ! Ce n'est point la voix des grands, toujours suspecte de flatterie; ce n'est point le suffrage pompeux des cités qui décerna à Louis ce beau nom; c'est la voix libre et ingénue du peuple, de ce peuple qui ne sait point flatter les rois, et qui ne suit que les mouvements de sa franchise et de sa tendresse: c'est le cri du peuple qui le proclama Louis le Bien-Aimé. Hélas! nous ne pouvons nous dissimuler combien le malheur des temps a paru refroidir parmi les Français les démonstrations de cet amour. Ainsi, Dieu permet que les peuples donnent aux princes cet avertissement, pour leur apprendre que, si le respect et l'obéissance sont un devoir inviolable, l'amour des peuples est un sentiment libre qui n'est dû qu'aux bienfaits et à la vertu. Alors, quand le prince paraît en public, il n'entend plus retentir autour de lui les acclamations de ses sujets : le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer; mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois. » Et ces paroles tombaient d'une bouche vénérée; comme prêtre et comme évêque, le saint abbé de Beauvais, par ses vertus, par sa charité, par sa science, avait honoré partout le ministère évangélique. Mais que pouvaient uelques hommes contre un torrent qui les emportait eux-mêmes? Il y avait longtemps que ce mot de Montesquieu était vrai pour toutes les conditions et pour tous les âges : « On ne saurait croire où en est venue de nos jours la décadence de l'admiration. » Atteinte dans le respect traditionnel des puissances établies, atteinte plus profondément encore dans l'inspiration religieuse, l'Oraison funèbre allait disparaître : ce n'était pas la seule ruine qui dût marquer les dernières années du XVIIIe siècle.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NOTICE

SUR

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Henriette-Marie de France, née au Louvre le 25 novembre 1609, était le dernier enfant de Henri IV et de Marie de Médicis. Le 1er mai 1625, elle fut fiancée à Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, et le duc de Buckingham se rendit à Paris avec une suite nombreuse pour la conduire en Angleterre. Après quelques délais occasionnés par une maladie de Louis XIII, les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche accompagnèrent Henriette jusqu'au port où elle devait s'embarquer. Charles reçut son épouse à Douvres, le 12 juin, à la tête de la noblesse anglaise; le mariage fut publiquement renouvelé dans la grande salle de Canterbury, et le couple royal se rendit à Whitehall (16 juin).

Le bonheur domestique dont Charles et Henriette avaient joui d'abord fut bientôt empoisonné par une suite de querelles irritantes. Le roi se plaignait des caprices et de l'emportement de sa femme, la reine de l'humeur morose et antifrançaise de son mari. La mésintelligence, entretenue par Buckingham, éclata à l'occasion de la maison de Henriette. Charles résolut de renvoyer en France tous ceux qui avaient suivi sa femme. Une année entière se passa en protestations ; enfin, le 12 août, tous les Français qui faisaient partie de la suite de Henriette furent embarqués au nombre de soixante, moitié par persuasion, moitié par contrainte, et la reine se vit entourée de chapelains anglais choisis par Buckingham, et de six femmes, dont quatre étaient protestantes. La cour de France ressentit vivement cet affront; Louis refusa de recevoir le secrétaire Carleton, que Charles avait envoyé pour expliquer sa conduite, et menaça de

faire justice par les armes à sa sœur et à lui. Mais Bassompierre, envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire, décida les deux époux à des concessions mutuelles : il fut convenu qu'on formerait un nouvel établissement composé de Français en partie et principalement d'Anglais ; on accorda un évêque, un confesseur et son assistant, et six prêtres ; enfin il fut convenu qu'outre la chapelle préparée originairement pour l'infante à Saint-James, on en bâtirait une autre pour l'usage de la reine à Somerset-House. Cet arrangement rétablit l'harmonie entre les deux époux, et Henriette obtint bientôt une grande influence sur le cœur et même sur l'esprit de son mari.

Mais, après seize années de prospérité, la reine se vit tout à coup exposée à la haine des partis qui commençaient alors à menacer le trône de Charles (1641). On la contraignit à éloigner sa mère, que la jalousie de Richelieu condamnait à l'exil, et des libelles injurieux furent publiés contre elle. Henriette voulut fuir, on la retint ; et ce fut seulement au mois de février 1642 qu'elle put gagner la Hollande, sous prétexte de conduire sa fille Henriette-Marie à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui l'avait demandée en mariage. Là, par son activité, Henriette réunit bientôt des ressources qui permirent au roi de commencer la lutte contre le parlement. Nous ne suivrons pas la reine dans cette longue série d'épreuves et de souffrances, racontées si éloquemment par Bossuet. Après cinq années d'efforts inouïs, le triomphe des parlementaires avait contraint Henriette à s'embarquer pour la France, abandonnant Charles au milieu de cette lutte désespérée. Cette malheureuse princesse s'était retirée à Chaillot, chez les religieuses de la Visitation, quand la fatale nouvelle du supplice de son mari lui fut apportée. Des lettres reçues en même temps annonçaient que le peuple indigné avait renversé l'échafaud et ramené le roi dans son palais ; mais le lendemain d'autres lettres plus récentes détruisirent cette dernière espérance, et Henriette n'eut plus d'autre pensée que de soustraire ses enfants au péril, et de les réunir autour d'elle. Mais bientôt les troubles de la Fronde vinrent ajouter à sa misère ; abandonnée par la cour qui fuyait devant les Frondeurs, elle connut au Louvre, dans le palais de ses aïeux, toutes les rigueurs de la pauvreté, et le parlement dut venir à son secours. Enfin la paix fut rétablie, la cour revint à Paris, et Henriette retrouva au milieu de ses enfants et de sa famille quelques années de calme et de paix.

Le rétablissement inespéré de Charles II sur le trône d'Angleterre, et le mariage de Henriette-Anne avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, consolèrent la reine dans ses derniers jours. En 1660, elle fit un voyage en Angleterre pour s'opposer à l'union de son fils Jacques avec Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon; ce mariage fut célébré presque malgré elle; et, pour comble de douleur, elle vit expirer sous ses yeux son fils Henri, duc de Glocester, le 13 septembre 1660, et trois mois après, Marie, princesse d'Orange, suivit son frère au tombeau (24 décembre). Tant de souffrances présentes, jointes au souvenir de ses souffrances passées, lui rendirent le séjour de l'Angleterre odieux. D'ailleurs ses anciens sujets se défiaient d'elle et lui témoignaient hautement leur aversion, elle dut revenir en France. Après un séjour de quelques semaines à la cour, Henriette retourna à son couvent de Chaillot. Depuis longtemps elle sollicitait la canonisation de saint François de Sales; en 1669, une bulle du pape lui apprit que ses vœux étaient exaucés : elle fit célébrer avec grande pompe l'office du saint évêque dont les conseils avaient guidé sa jeunesse, et donna les ornements qui servirent pendant cette fête.

Cependant la dernière heure de la reine d'Angleterre était arrivée : cette princesse avait quitté Chaillot et s'était retirée à sa maison de Colombe pour y attendre les fêtes de la Toussaint, quand tout à coup un abattement général et de cruelles insomnies vinrent la tourmenter dans sa retraite. Les médecins du roi prescrivirent l'emploi de l'opium; Henriette, malgré sa répugnance, se soumit à leurs conseils : à neuf heures du soir elle se mit au lit; vers minuit, quand les médecins approchèrent de son chevet, ils la trouvèrent à l'agonie, et les remèdes les plus prompts restèrent impuissants à la tirer du sommeil de mort où elle s'endormit le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans.

La lettre suivante, adressée par Henriette à Mme de Saint-Georges, au moment de son départ pour la Hollande, et publiée par Lingard, peut donner une juste idée des douleurs de cette princesse et de l'excès de ses misères.

« Ma mie Saint-Georges, ce gentilhomme s'en va si bien informé des raisons que j'ai eues de sortir d'Angleterre, que, lorsque vous les saurez, vous vous étonnerez que je ne l'aie pas fait plus tôt; car à moins que de me résoudre à la prison,

je ne pouvais pas demeurer encore. S'il n'y avait eu que moi à souffrir, je suis si accoutumée aux afflictions que cela eût passé comme le reste; mais leur dessein était de me séparer du roi mon seigneur, et ils disaient publiquement qu'une reine n'était qu'une sujette, et était pour passer par les lois du pays comme les autres. Ensuite ils m'ont accusée publiquement, en disant que j'avais voulu renverser les lois et la religion du royaume, et que c'était moi qui avais fait révolter les Irlandais. On a fait venir des témoins pour jurer que cela était. Enfin, on prétendait que tant que je demeurerais auprès du roi, l'État serait en danger; et beaucoup d'autres choses qui seraient trop longues à écrire, telles que venir à ma maison, lorsque j'étais à la chapelle, enfoncer mes portes, menacer de tout tuer : et cela, j'avoue, ne m'a fait grande peur. Mais il est vrai que d'être sous la tyrannie est une chose qui ne se peut exprimer; et durant ce temps, assistée de personne, jugez en quel état j'étais! S'il arrivait que je vous visse, il y aurait choses qui ne se peuvent écrire, et pires que tout ce qu'on peut penser, que je vous dirais. Priez Dieu pour moi, car il n'y a pas une plus misérable créature au monde que moi, éloignée du roi mon seigneur, de mes enfants, hors de mon pays, et sans espérance de retourner sans danger évident, délaissée de tout le monde. Ah! Dieu m'assiste et les bonnes prières de mes amis, parmi lesquels vous êtes, ma mie. Je vous prie de faire mes recommandations à ma mie Vitry, et lui dites que j'ai tant à écrire, que j'espère qu'elle m'excusera pour cette fois. Recommandez-moi aux bonnes Carmélites de Paris. Si je pouvais, je me souhaiterais bien avec elles; mais je ne sais si cela me sera permis. Je vous assure que c'est la seule chose à quoi je songe avec plaisir. Faites aussi mes recommandations à ma nièce, et croyez que rien ne m'empêchera d'être ce que je vous ai toujours promis, votre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE, reine.

La Haye, ce 28 mai.

ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

PRONONCÉE LE 16 NOVEMBRE 1669, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR[1], FRÈRE UNIQUE DU ROI, ET DE MADAME, EN L'ÉGLISE DES RELIGIEUSES DE SAINTE-MARIE DE CHAILLOT, OÙ REPOSE LE CŒUR DE SA MAJESTÉ[2].

Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram[3].

Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre. Ps. II, 10.

MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui

1. Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye, le 21 septembre 1640. Philippe avait épousé en premières noces Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier et de Henriette-Marie de France. Cette malheureuse princesse fut enlevée subitement le 29 juin 1670, et le duc d'Orléans épousa l'année suivante Charlotte-Élisabeth de Bavière, mère du régent.

2. *Où repose le cœur de Sa Majesté.* La reine d'Angleterre avait demandé d'être enterrée à Chaillot, dans l'église du couvent de la Visitation qu'elle avait fondé, et où elle passa les dernières années de sa vie. Mais Louis XIV voulut que son corps fût transporté à Saint-Denis; son cœur seul resta au monastère de Chaillot.

3. Fromentières, évêque d'Aire, avait choisi le même texte pour l'éloge funèbre d'Anne d'Autriche, qu'il prononça en 1675. Peut-être l'empruntait-il à Bossuet, qui, peu de jours après la mort de cette princesse, prêchant le carême à Saint-Germain-en-Laye devant Louis XIV, prévenait les honneurs

plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait[1] lui-même pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie; ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulé sur une tête qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements

publics qu'on devait rendre à sa mémoire, et s'écriait : « *Et nunc, reges intelligite; erudimini, qui judicatis terram.* Celui qui est le maître de votre vie l'est-il moins de votre grandeur? Celui qui dispose de votre personne dispose-t-il moins de votre fortune? »

1. « Nous trouvons l'usage de *faire* si commode pour ne pas répéter un mesme verbe deux fois, que nous nous en servons non-seulement en des phrases semblables à celle-cy : *je n'escris plus tant que ie faisois autrefois*, mais encore en d'autres où nous faisons régir à *faire* le mesme cas que régit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire *qu'il apprestoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa dernière fille qu'il a fait les autres*, pour *qu'il a marié les autres.* » (Vaugelas.)

inouïs; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusques alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil[1]; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers[2], et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire: *Et nunc, reges,*

1. *A qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil.* C'est le mot de Darius fugitif: « Quousque enim in regno exsulabo et per fines imperii « mei fugiam? » Quinte Curce, V, XXIV.

2. « Rien ne fut plus glorieux ny plus magnifique que son passage en Angleterre. Les vaisseaux qui la portèrent estoient les plus beaux et les plus grands de l'Océan. Leur grandeur les pouvoit faire passer pour des montagnes flottantes, ou pour des écueils animez; leurs proües et leurs poupes estoient dorées; leurs mâts estoient peints, et je ne sçay si leurs voiles n'estoient point de pourpre comme ceux de Cléopâtre en la bataille Actiaque. Ils estoient armez d'une infinité de pièces de canon qui tiroient sans cesse, et qui, joignant leur bruit à celuy des tambours et des trompettes, faisoient servir à la beauté de ce triomphe tout ce qui a de coûtume de servir à la gloire de la guerre. Les vents s'accordèrent avec les flots, et la mer demeura tranquille pour favoriser le passage de la Reine. A cette pompe magnifique succéda la plus belle entrée du monde; car le Roy d'Angleterre attendoit la Reine à Douvre avec une cour si superbement parée, que ceux qui la virent furent persuadez que jamais mariage n'eut de plus beaux ni de plus heureux commencements. Mais ne vous souvient-il point, Messieurs, que les peuples d'Arménie, ayant veu des couronnes peintes sur les flots au passage de Mithridate, jugèrent que le bonheur de son règne ne seroit pas de longue durée, parce que le vent qui avoit formé ces couronnes sur la mer les avoit effacées? Ne pouvons-nous pas faire le mesme jugement du règne de Henriette-Marie de France, et dire que la félicité n'en seroit pas longue, puisqu'elle avoit commencé sur les eaux qui ont toujours esté le

intelligite; erudimini, qui judicatis terram : « Entendez, ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes, pour y étudier les conseils de la divine Providence et les fatales[1] révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple[2]. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La Reine, dont nous parlons, a également entendu deux leçons si opposées, c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités

symbole de l'inconstance? » J. F. Senault, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, prononcée le 25 novembre 1669.

1 *Fatales*, c'est-à-dire qui portent avec soi une destinée inévitable. *Cicéron, Catilinaires*, IV, I : « Meus consulatus ad salutem reipublicæ prope fatalis fuit. »

« Notaque *fatali* portenta labore subegit. »
Horace, *Ép.* II, I, 11.

On trouve même dans Vaugelas : *C'était une chose fatale à la race de Brutus, de délivrer la république.*

2. Variante : Par son exemple *fameux* (1re et 2e édit.).

d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il serait superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire[1] a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier[2] à la couronne de France : « qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières[3]. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, juger ce qu'il aurait dit du sang de saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII[4], mais qui tenaient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendaient de ces rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir im-

1. *Le pape saint Grégoire.* Saint Grégoire le Grand, né en 550, pape en 590, mort en 604.

2. *Singulier* est pris ici dans le sens du latin *singularis, particulier, rare, excellent.* C'est ainsi que Cicéron dit, dans un de ses discours contre Verrès (II, III, 88) : « Sunt quædam omnino in te singularia, quæ in nullum alium « hominem dici neque convenire possunt, quædam tibi cum multis communia. »

3. « Quanto ceteros homines regia dignitas antecedit, tanto ceterarum gen- « tium regna regni vestri profecto culmen excedit. » (Grég., l. VI. ép. VI.

4. Marguerite, fille aînée de Henri VII, fiancée le 24 janvier 1502 à Jacques IV, roi d'Écosse, perdit son mari le 8 septembre 1512, dans la fameuse journée de Flodden, où l'élite de la noblesse écossaise se fit tuer autour de son roi. Marguerite épousa l'année suivante le comte d'Angus qui la répudia, et cette malheureuse princesse s'unit en troisièmes noces (mars 1526), à lord Methwen ; elle ne sut faire respecter sa réputation ni sur le trône ni dans la vie privée. Son fils Jacques V eut pour fille Marie Stuart, qui transmit à Jacques VI ses droits à la couronne d'Angleterre. Ce dernier, roi d'Écosse depuis 1567, succéda à Élisabeth le 24 mars 1603.

mense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. Elle eut une magnificence royale ; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires ; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé[1]. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse La fortune ne pouvait rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? Elle a bien su reconnaître que cet attachement faisait la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis[2] que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne serait capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le roi son mari lui a donné, jusques à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent

1. *Si l'État eût pu être sauvé.* Virgile, *Énéide*, II, 292 :

« Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent. »

2. *Douze siècles presque accomplis.* Clovis, vainqueur des Allemands dans la fameuse journée de Tolbiac, accomplit la promesse qu'il avait faite à Dieu pendant la bataille, et reçut le baptême des mains de saint Remi, la veille de Noël, avec trois mille soldats de son armée (496).

désunis ; et confirmant par son témoignage la piété de la reine, ce prince très-éclairé a fait connaître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie[1], il tendit dans la beauté de Judith un piége imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la reine Esther[2] eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre, dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés[3]), et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle[4], sans commettre l'autorité du

1. Bathuel ou Béthulie, ville de la tribu de Siméon. — Judith, veuve de Manassès, descendait de Ruben, père de Siméon. Par sa naissance elle était digne d'être proposée comme modèle aux princesses de sang royal. Son courage sauva Béthulie. Voy. *Judith*, ch. VIII à XIII.

2. Voy. *Esther*, ch. V, VI et XII.

3. Allusion aux dissentiments survenus entre Charles et Henriette à l'occasion des Français qui avaient suivi cette princesse à la cour de Londres. Voy. la notice.

4. *Les sacrés liens de leur amour mutuelle.* On lit encore dans l'*Histoire des Variations*, l. VII : « Elle (Anne de Boulen) ne jouit que trois ans de la gloire où tant de troubles l'avoient établie : de *nouvelles amours* la ruinèrent, comme *la nouvelle amour* qu'on eut pour elle l'avoit élevée. » Cependant le singulier féminin du mot *amour* était déjà rare en prose du temps de Bossuet. Il emploie lui-même le masculin dans le *Traité de la Concupiscence*, et dans presque tous ses autres ouvrages.

En poésie, on employait indifféremment au singulier le masculin ou le féminin. Ainsi on lit dans Corneille :

> Vous voyez qu'elle pâme ; et d'un amour parfait
> Dans cette pamoison, Sire, admirez l'effet.
>
> *Le Cid*, act. IV, sc. V.

roi son seigneur, elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans elle fut capable de ces soins; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable, d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques[1], qui leur apportaient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le Saint-Siége.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice[2], lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : « Sachez, ô grand empereur, que la « souveraine puissance vous est accordée d'en haut, « afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel « soient élargies, et que l'empire de la terre serve « l'empire du ciel[3]. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison? et

Et ailleurs il dit au contraire :

> Hélas ! qu'avez-vous fait de cette amour parfaite
> Que vous me souhaitiez, et que je vous souhaite?
>
> *Polyeucte*, act. II, sc. VI.

Racine a dit de même :

> J'entends, il vous jurait une amour éternelle.
>
> *Phèdre*, act. V, sc. III.

1. Léander, moine bénédictin envoyé en Angleterre par Urbain VIII en 1634, eut presque immédiatement pour successeur Panzani, prêtre italien, de la congrégation de l'Oratoire. Conn, ecclésiastique écossais, remplaça Panzani (23 juillet 1646), et après trois années de résidence il quitta Londres (2 sept. 1639) pour aller siéger parmi les membres du sacré collége. Ces trois nonciatures successives ne purent réussir à renouer les liens qui avaient si longtemps uni l'Angleterre au Saint-Siége.

2. Maurice Tibère, né à Arabisse en Cappadoce, l'an 539. Tibère II l'associa à l'empire et le nomma son gendre (582). Vingt ans après (27 nov. 602), Maurice, attaqué par Phocas, que soutenaient des soldats révoltés, vit massacrer ses cinq fils, et périt lui-même décapité.

3. « Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via latius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. » (S. Grégoire, *Lettres*, l. II, xv.) — Variante : serve à l'empire du ciel (1re et 2e édit.).

pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile : « Combien est étroit le chemin qui mène à la vie[1] ! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe[2] plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine ; doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent, secourez-la, tendez-lui la main ; puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes[3] du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile[4].

1. Matth. VII, 14 : « Quam angusta porta et arcta via est, quæ ducit ad « vitam : et pauci sunt qui inveniunt eam. » Variante : *que le chemin est étroit, qui* (1re et 2e édit.).

2. *Où il grimpe plutôt qu'il ne marche.* « Le mot propre était *gravir* qui est même plus expressif, puisque *gravir* c'est *grimper* avec effort. » La Harpe. Rien ne justifie cette critique, et d'ailleurs la correction serait malheureuse.

3. *Insultes.* « Subst. masc. plusieurs le font féminin » Dict. de l'Acad., éd. de 1694. L'emploi du féminin a prévalu. *Insultes* est ici synonyme *d'attaques.* On dit dans le même sens : *mettre une place hors d'insulte; insulter une place.*

4. « Élevez-vous, puissances du monde; voyez comme l'innocence est contrainte de marcher dans des voies serrées : secourez-la, tendez-lui la main, faites-vous honneur en la protégeant. « C'est pour cela, dit saint Grégoire, que vous êtes grands, afin que ceux qui veulent le bien soient secourus, et que les voies du ciel soient plus étendues. « Ad hoc enim potestas... « cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur; ut cœlorum regnum « largius pateat. » C'est à vous, ô grands de la terre, d'élargir un peu les voies du ciel, de rétablir ce grand chemin et de le rendre plus facile. La vertu n'est toujours que trop à l'étroit, et n'a que trop d'affaires pour se soutenir. C'est assez qu'elle soit aux prises, sans relâche aucun, avec tant d'infirmités et tant de mauvaises inclinations de la nature corrompue : mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors, et ne souffrez pas qu'on surcharge avec tant d'excès la faiblesse humaine. » (Bossuet *Sermon sur l'Ambition*).

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, Messieurs, durant les persécutions. Car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tel était l'état déplorable des catholiques anglais. L'erreur et la nouveauté[1] se faisaient entendre dans toutes les chaires ; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prêchée jusque sur les toits[2], » pouvait à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étaient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent[3]. O douleur! Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes[4] ; et Jésus-Christ même se voyait contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques, dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son pa-

1. *La nouveauté.* Bossuet dit plus loin dans le même sens : « C'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité et une démangeaison *d'innover* sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple. » Et il commente ainsi lui-même ses propres paroles : « On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de soutenir les peuples. »

2. Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine ; et quod in aure auditis, prædicate super tecta (Matth. x, 27).

3. La Harpe admire ces périphrases pour désigner la Messe et la Confession. « Bossuet, dit-il, agrandit tout ce qu'il traite, même ce qu'un usage journalier a rendu vulgaire. » Triste éloge que Bossuet n'eût pas accepté. Il sait employer le mot propre pour les choses les plus vulgaires, sans croire déroger à la dignité de l'éloquence : ainsi, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, il n'hésite pas à parler des *bonnes vieilles* que soignait cette princesse; d'une *bonne femme* qu'il faut ôter *de son étable* pour la mettre dans *un de ces petits lits* qu'elle envoie. Qu'aurait dit La Harpe s'il eût entendu Bossuet développer devant son auditoire ces paroles de saint Pierre : *canis reversus ad suum vomitum*, et traduire hardiment le texte sacré? (Voy. le sermon sur les *Rechutes*.) Et cependant le XVIIe siècle, moins délicat, mais plus sérieux et plus solide, a écouté Bossuet, même quand il osait dire dans son admirable sermon de la *Passion*, en parlant de Jésus-Christ : « On l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même : cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux *crachats de cette canaille.* » Certes Bossuet n'eût pas mérité ici les éloges de La Harpe, puisqu'il n'essaye pas d'*agrandir ce qu'un usage journalier a rendu vulgaire.*

4. *Qu'on eût fait les crimes* c'est-à-dire *qu'on eût caché les crimes,*

lais de Somerset[1], rendait à l'Église sa première forme. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire par ses retraites, par ses prières, et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire[2], que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle, et après eux les pères Capucins, y donnèrent par leur piété aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'était pas digne[3], » venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère[4]. Ainsi la pieuse

Vieille tournure qui ne manquait ni de concision ni de force. Elle est assez commune chez Bossuet.

1. La chapelle de Somerset fut bâtie après la réconciliation de Charles et de Henriette, en exécution d'un des articles du traité conclu par Bassompierre. Voy. la notice.

2. L'Oratoire, fondé à Rome en 1550 par Philippe de Néri, fut introduit en France par Pierre de Bérulle en 1611. Bossuet juge ainsi cette congrégation et son vénérable général dans l'éloge funèbre du P. Bourgoing, prononcé le 4 décembre 1662 : « En ce temps, Pierre de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il était déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençait à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement : on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère un si grand miracle, et sans autre joug qu'elle-même elle sait non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité; ils ont toujours en main les saints livres pour en chercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et qui est l'unique trésor du christianisme, *christiani nominis thesaurus*, comme parle Tertullien. »

3. *Desquels aussi le monde n'était pas digne.* « Quibus dignus non erat « mundus. » (*Hebr.* XI, 38.)

4. *Faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étran-*

reine consolait la captivité des fidèles, et relevait leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse[1], c'est-à-dire, l'erreur et l'hérésie; quand pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église[2]. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la mémoire[3] des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés,

gère. « Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, quum recorda- « remur Sion. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena? » (*Ps.* CXXXVI, 4.)

Mes filles, chantez nous quelqu'un de ces cantiques,
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
De la triste Sion célèbrent les malheurs.
Esther, act. I, sc. II.

1. Et aperuit puteum abyssi: et ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ; et obscuratus est sol et aer de fumo putei (*Apocal.* IX, 2).

2. Les prédicateurs du XVIIIe siècle faisaient parfois à Bossuet l'honneur de le traiter comme un ancien; ils empruntaient, au lieu de citer : « Vous triompherez de tous ces traits, auguste religion, dont l'autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, doit inspirer un même respect aux savants et aux ignorants. La fumée épaisse qui sort de l'abyme, n'obscurcira jamais votre éclat; et si Dieu permet à l'esprit de séduction de tromper des âmes hautaines, d'y répandre un chagrin superbe, une indocile curiosité, un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse les limites qu'il veut donner aux progrès de l'erreur; il ne permet pas que les ombres qui égarent le superbe affaiblissent ces grands traits de lumière qui découvrent à un cœur droit et simple la beauté de la religion, la majesté de son culte et la sûreté de sa morale. » (P. Elisée, *Sur les devoirs de la société.*)

3. *Rappelant la mémoire.* Racine a dit de même :

Toi-même en ton esprit *rappelle* le passé;
C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé.
Phèdre, act. II, sc. V.

Je connais mes fureurs; je les *rappelle* toutes.
Phèdre, act. III, sc. III.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et qu'il est temps désormais que la lumière revienne, Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli[1], s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler[2] l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent[3] qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de

1. Bossuet se montre ailleurs plus sévère pour Henri VIII: « On dit que sur la fin de ses jours ce malheureux prince eut quelques remords des excès où il s'était laissé emporter, et qu'il appela les évêques pour y chercher quelques remèdes. Je ne le sais pas. Ceux qui veulent toujours trouver dans les pécheurs scandaleux, et surtout dans les rois, de ces vifs remords qu'on a vus dans un Antiochus, ne connaissent pas toutes les voies de Dieu, et ne font pas assez de réflexion sur le mortel assoupissement et la fausse paix où il laisse quelquefois ses plus grands ennemis. Quoi qu'il en soit, quand Henri VIII aurait consulté ses évêques, que pouvait-on attendre d'un corps qui avait mis l'Église et la vérité sous le joug? Quelque démonstration que fît Henri de vouloir dans cette occasion des conseils sincères, il ne pouvait rendre aux évêques la liberté que ses cruautés leur avaient ôtée. Ils craignaient les fâcheux retours auxquels ce prince était sujet, et celui qui n'avait pu entendre la vérité de la bouche de Thomas Morus son chancelier, ni de celle du saint évêque de Rochester, qu'il fit mourir l'un et l'autre pour la lui avoir dite franchement, mérita de ne l'entendre jamais. Il mourut en cet état. » (*Histoire des variations de l'Église protestante*, VII.)

2. *Commença d'ébranler*. Au XVIIe siècle on employait *de* pour *à* comme aussi *devant* pour *avant*. L'euphonie seule était consultée.

> L'amour a commencé *d'* en déchirer le voile.
>
> *École des Femmes*, act. III, sc. IV.

> Et déjà mon rival commence *de* paraître.
>
> *P. Garcie*, act. V, sc. III.

> ... Je vous apprendrai *de* me traiter ainsi.
>
> *Amphitryon*, act. III, sc. IV.

Vous ne trouverez pas étrange que nous cherchions *d'en* tirer vengeance (*D. Juan*, act. III, sc. IV). — Une galère turque où on les avait invités d'entrer (*Scapin*, act. III, sc. III. — Cet amas d'actions indignes dont on a peine d'adoucir le mauvais visage (*D. Juan*, act. IV, sc. VI). Génin, *Lexique de Molière*.

3. *Les sages lui dénoncèrent. Dénoncer* est pris dans le sens du latin *denuntiare*: « *Hector moriens propinquam Achilli mortem denuntiat.* » Cicéron. *De Divinatione*, I, XXX. « *Dénoncer* se dit aussi de tout ce qu'on déclare à quelcun, de tout ce qu'on lui fait sçavoir par quelque moyen que ce soit. *Dénoncer quelque malheur. Il envoya un des principaux de sa cour vers les Scythes, leur dénoncer qu'ils ne passassent point le Tanais* (Vaugelas). *Il lui envoya dénoncer qu'il eût à lui payer le tribut.* » Furetière. Ce mot a vieilli dans ce sens.

plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne[1], elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions; et si, ennuyée[2] de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé? Cependant admirons ici la piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et s'étendant par leur abondance, même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur, et les ramenaient à l'Église. Ainsi, non-seulement elle conservait, mais encore elle augmentait le peuple de Dieu. Les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils[3], la seule chapelle royale a vu plus de trois cents

1. *Plus agitée que l'Océan qui l'environne.* Cicéron a dit de même : « Quid « dicam insulas Græciæ? quæ, finctibus cinctæ, natant pene ipsæ simul cum « civitatum institutis et moribus. » *De republ.*, I, 4.

2. *Ennuyée.* Au XVIIe siècle, *ennui* et *ennuyer* avaient une force que le temps et l'usage ont affaiblie.

> Auguste s'est lassé d'être si rigoureux.
> En ces occasions, *ennuyé* de supplices,
> Ayant puni les chefs, il pardonne aux complices.
> *Cinna*, act. III, sc. I.

> Et votre bouche encor, muette à tant d'*ennui*,
> N'a pas daigné s'ouvrir pour se plaindre de lui.
> *Andromaque*, act. IV, sc. II.

> Je frémis des *ennuis* que vous vous apprêtez.
> Mme Deshoulières.

3. En 1660, la reine mère fit un voyage à Londres; depuis longtemps elle annonçait l'intention de passer en Angleterre pour voir ses enfants réunis, et réclamer son douaire. Le mariage de son fils le duc d'York avec Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, lui fit hâter sa visite. La présence

convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde ! Si iamais l'Angleterre revient à soi, si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse, où il a été mêlé par ces royales mains[1], la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très-chérie et très-honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré[2], et durant ce fameux siége de la Rochelle[3], cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés? Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de

de Henriette à Londres ranima les espérances des Catholiques, et les conversions se multiplièrent. Aussi, le 31 mars, les deux chambres présentèrent au roi une adresse pour demander que tous les prêtres catholiques reçussent l'ordre de quitter le royaume, sous peine de mort s'ils résistaient. Charles céda le 2 avril, et les Protestants, encouragés par ce premier succès, présentèrent un second bill à la chambre des Communes (27 avril). Henriette comprit que sa présence irritait les esprits, et créait à son fils de nouvelles difficultés. Elle dit un dernier adieu à ses enfants et repassa en France.

1. Non est bona gloriatio vestra. Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit (*ad Corinth.* ep. I, v).

2. *La mémorable action de l'île de Ré.* Buckingham, parti d'Angleterre pour soutenir les réformés de France et secourir la Rochelle, fit une descente dans l'île de Ré (12 juillet 1627). Il surprit la garnison commandée par Toiras, et força les troupes françaises à se renfermer dans la forteresse de Saint-Martin. Mais là s'arrêtèrent ses succès. Le siége, continué jusqu'au 28 octobre, fut soutenu avec vigueur par les assiégés, et Buckingham, repoussé dans un dernier assaut, regagna l'Angleterre. Cette expédition insensée avait coûté huit mille hommes.

3. *Le fameux siége de la Rochelle.* Le siége de la Rochelle, commencé le 10 août 1627. Charles Ier envoya au secours des protestants français quatre expéditions successives dont aucune ne put pénétrer jusqu'à la ville assiégée. Les Rochelois se rendirent à discrétion le 28 octobre 1628.

ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglais[1], ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? Ne réunit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant Vos Altesses Royales[2]; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois[3], en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire

1. Le 22 février 1665, Charles II avait déclaré la guerre aux Hollandais sur les instances du duc d'York et de tout le commerce anglais, dont les bâtiments sans cesse attaqués sur les côtes d'Afrique restaient souvent au pouvoir de leurs infatigables ennemis. Les Hollandais cherchèrent un appui auprès de Louis XIV, qui intervint d'abord comme médiateur, et, voyant son intervention repoussée, déclara la guerre à Charles II (16 janvier 1666). Mais le roi de France, détaché bientôt de ses alliés par leur mauvais vouloir, et préoccupé surtout des conquêtes qu'il méditait en Flandre, fit sonder Charles II par le comte de Saint-Albans, qu'un mariage secret unissait, dit-on, à la reine mère, Henriette-Marie. Cette princesse servit de médiatrice entre son fils et son neveu, et le 14 avril 1667 un traité, signé secrètement, réconcilia l'Angleterre et la France.

2. *Vos Altesses Royales.* Le duc et la duchesse d'Orléans. Le compliment du P. Senault est moins adroit : « Un mois après elle revint en cette cour, et acheva heureusement le mariage de Madame avec Monsieur, qui avoit esté un de ses plus violents désirs. J'aurois cent choses à vous dire sur ceste alliance, et sur le mérite des deux personnes qui la contractèrent; mais il est temps que je finisse, et je craindrois que parmy tant de sujets lugubres on ne m'accusast d'y mêler indiscrettement les magnificences d'une nopce : *Musica in luctu importuna narratio.* Et puis il me faudroit plus de temps qu'il ne m'en reste pour parler d'un héros et d'une héroine qui font la gloire et la joye du siècle présent, et de leurs illustres descendants qui feront l'ornement des siècles futurs. »

3. *Comme vous avez fait tant de fois.* Dans la campagne de 1672, le duc d'Orléans avait suivi Louis XIV en Hollande, et s'était signalé par la prise de Zutphen, de Bouchain et de Saint-Omer; il battit même le prince d'Orange à Cassel. Mais la jalousie de son frère le condamna bientôt à l'inaction, et sa vie s'acheva dans ce rôle brillant mais stérile qu'une politique défiante imposait alors aux princes du sang.

que la vôtre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous ; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet ? Je m'arrête à considérer les vertus de Philippe, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de Henriette.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles ; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées Mais en même-temps, chrétiens, un autre soin me travaille. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerai, avec David, dans les puissances du Seigneur[1] ; » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils : conseils de juste vengeance sur l'Angleterre ; conseils de miséricorde pour le salut de la reine ; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouvera que jusques ici elles sont causées,

1. Introibo in potentias Domini. Domine, memorabor justitiæ tuæ solius (*Ps.* LXX, 15, 16).

ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse[1], comme disait cet historien, n'ont de gloire[2] que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs ; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient : alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes.

Charles Ier, roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence[3] ? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre à dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : « Cæsari « proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua us- « que ad pœnitentiam omnes superavit.[4] » Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César ; mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable

1. *Ne travaillent qu'à la chasse.* Quinte Curce, VIII, IX : « Venatus maxi- « mus labor est. » Cette citation est empruntée à une description des mœurs de l'Inde.

2. *N'ont de gloire que pour le luxe. Gloire* se prend souvent en mauvaise part, et signifie *orgueil, sotte vanité. Il crève de gloire ; la gloire le perdra* (Dict. de l'Acad., éd. de 1694). On dit de même en latin :

« Gloria quem supra vires et vestit et ungit. »
Hor. *Ep.* I, XVIII, 22.

« Tantus amor florum et generandi gloria mellis. »
Virg. *Georg.*, IV, 205

3. Variante : *sa* clémence (1re et 2e édit.).

4. Pline. *Histoire naturelle*, VII. XXV.

malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; et comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif[1]. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall[2], peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est[3], et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune[4].

1. Les prétentions du parlement étaient intolérables. Le roi devait renoncer pour vingt ans au commandement des armées, et implicitement au droit de paix et de guerre; les pairs, nommés par lui, ne pouvaient désormais siéger sans le consentement des deux chambres; les chambres s'ajournaient à leur discrétion; enfin l'épiscopat était aboli, les terres des évêques réunies au domaine de la couronne, tous les serviteurs du roi remis à la merci du parlement; Charles signait et jurait le Covenant. C'était la destruction du pouvoir royal et la ruine de l'Eglise d'Angleterre. Charles refusa, sinon jusqu'à la fin, du moins assez longtemps pour honorer son courage. Mais du jour où, conduit à Windsor il se trouva face à face avec ses ennemis, rien ne put ébranler sa fermeté.

2. *Dans la salle de Wesminster et dans la place de Whitehall.* Charles avait été jugé à Westminster; la sentence fut exécutée sur la place de Whitehall, en face du palais des rois d'Angleterre. Pendant la nuit qui précéda l'exécution, on pratiqua dans la muraille du château une ouverture par laquelle ce malheureux prince passa de plain-pied sur l'échafaud.

3. Variante : tout *cendre* qu'il est 1re et 2e édit.

4. *La postérité* n'a pas confirmé le jugement de Bossuet; il ne suffit pas de savoir mourir pour être *un grand prince* et, sans *se laisser maîtriser aux événements ni à la fortune*, on peut dire que si le parlement poussa l'indépendance jusqu'à la sédition, Charles avait exagéré le pouvoir royal jusqu'au despotisme. Voltaire me paraît plus juste. « Charles Ier, qui re-

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le roi n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation ; et je confesse que la haine des parricides pourrait jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non-seulement les rois majeurs[1], mais encore les pupilles, et les reines mêmes si absolues et si redoutées; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée, ou rétablie, par Henri[2], par Édouard, par Marie, par Élisabeth, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux; au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis

gnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main. Il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin le trône et la vie sur un échafaud par une révolution presque inouïe. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XI.)

1. *Les rois majeurs :* Henri VIII, en 1509. *Les pupilles :* Édouard VI, en 1547 (à l'âge de dix ans). *Les reines :* Marie, en 1553 ; Élisabeth, en 1558.

2. Henri VIII, en rompant avec Rome, était resté presque orthodoxe : le bill des six articles, voté par le parlement (19 mai 1539), maintenait, sous peine de mort, tous les dogmes que repoussaient les réformés d'Allemagne; seulement le roi s'était fait reconnaître défenseur de la foi et chef suprême sur la terre de l'Église d'Angleterre et d'Irlande. Sous Édouard VI, l'Angleterre, déjà schismatique, dut subir la doctrine zuinglienne « tant détestée par Henri. Sous l'autorité d'un enfant et d'un Protecteur entêté de la nouvelle hérésie, on pousse encore plus loin la satire et l'invective; les peuples, déjà prévenus d'une secrète aversion pour leurs conducteurs spirituels, écoutent avidement la nouvelle doctrine. On ôte les difficultés du mystère de l'Eucharistie; et au lieu de retenir les sens asservis, on les flatte. Les prêtres sont déchargés de la continence, les moines de tous leurs vœux, tout le monde du joug de la confession. » (*Hist. des Variat.*, VII) Édouard meurt, Marie lui succède, et, sur sa proposition, la liturgie réformée, que le parlement, sous Édouard, avait attribuée à l'inspiration du Saint-esprit, est déclarée *une nouveauté imaginée par quelques individus à idées étranges* (8 nov. 1553). Un an après (30 nov. 1554), le cardinal Pole, légat du pape, réconcilie solennellement l'Angleterre, et la rend à la communion de la sainte Église. Mais cinq années de règne ne suffisent pas à affermir l'œuvre de Marie; Élisabeth reprend les traditions de Henri VIII et d'Édouard VI : elle rompt avec le pape, accepte, malgré ses scrupules, la suprématie spirituelle, et la persécution recommence plus violente contre les catholiques. Ainsi, selon l'énergique expression de Bossuet, « la foi [illegible] gré des rois.

sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules[1]; et ne croyons pas que les Merciens[2], les Danois[3] et les Saxons[4], aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avaient donné de bon sang, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y était mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés? Quelle force, quel transport, quelle intempérie[5] a causé ces agitations et ces violences? N'en doutons pas, Chrétiens, les fausses religions, le libertinage[6] d'esprit, la

1. « A l'aurore de l'histoire, nous trouvons les Celtes dispersés sur une grande partie de l'Europe : au temps de César, ils occupaient la principale portion de l'Espagne, de la Gaule et des îles Britanniques. Ce conquérant, dans sa description des habitants de la Bretagne, n'a pu parler par expérience que des tribus qui habitaient près de l'embouchure de la Tamise. Celles-là, nous dit-il, étaient d'origine belge. Leurs ancêtres, à une époque qui n'était pas très-éloignée, avaient envahi l'île, expulsé de la côte les indigènes, et dans leurs nouveaux établissements ils avaient conservé les noms de leur pays natal. » (Lingard.) La communauté d'origine des Gaulois et des Bretons semble confirmée d'ailleurs par leurs croyances communes, et par la religion des druides établie dans les deux pays.

2. Les Merciens, Saxons d'origine. La Mercie, placée au centre de l'octarchie saxonne, comprenait tout l'intérieur de l'île jusqu'aux montagnes de Galles. Elle était divisée par la Trent en septentrionale et méridionale. Ce royaume, fondé en 586 par Créoda, fut conquis en 875 par les Danois sous la conduite de Halfdene.

3. Les Danois commencèrent leurs incursions sur les côtes d'Angleterre dès le VIIIe siècle. Vers la fin du règne d'Egbert (831), leurs visites se renouvelèrent tous les ans. En 866 ils s'emparèrent d'York, et la victoire qu'ils remportèrent sous les murs de cette ville leur assura la possession paisible du sud de la Tyne. En moins de deux siècles ils accomplirent leur œuvre de conquête, et Canute, vainqueur d'Edmond à Assington (1016), réunit un instant la double couronne d'Angleterre et de Danemark. Vingt-six ans plus tard, Édouard le Confesseur rétablissait la dynastie saxonne (1042).

4. Les Saxons étaient déjà redoutés depuis longtemps par leurs agressions soudaines. Invités par Vortigern à venir combattre pour lui, ils descendirent sur les côtes d'Angleterre en 449, sous la conduite d'Hengist et d'Horsa. En 455, ces barbares tournèrent leurs armes contre ceux même qui les avaient appelés. Alors commença cette lutte qui devait amener, cent ans plus tard, l'établissement de l'octarchie saxonne.

5. *Intempérie* se dit rarement au sens moral; c'est un latinisme. « Benigne excepti, modestia certavere : sed brevis lætitia fuit, cohortium *intemperie*. » (Tacite, *Histoires*, I, VI.)

6. *Libertinage* est synonyme d'*esprit fort*. « C'est contre cette autorité que les *libertins* se révoltent avec un air de mépris. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.) On lit aussi dans Molière (*Tartufe*, act. I, sc. VI) :

Mon frère, ce discours sent le *libertinage*.
— C'est être *libertin* que d'avoir de bons yeux,
Et qui n'adore pas de vaines simagrées
N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées

fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages[1]. Voilà les ennemis que la reine a eu à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste, et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses; il est, Messieurs, de la nécessité de mon sujet, de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne, et celui de l'autorité de l'Église, ont été capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme[2], ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés[3] de la renverser. Ainsi

1. *A emporté les courages. Courage* est pris ici dans le sens du latin *cor, animus*, sentiment, passion, mouvement. » *Il a gagné cela sur son courage. Il n'a sceu vaincre son courage. Si j'en croyais mon courage.* » Dictionnaire de l'Académie, 1re édition (1694).

> Un moment a changé ce *courage* inflexible.
> *Esther*, act. II, sc. IX.

> ..... Au moins que les travaux,
> Les dangers, les soins du voyage,
> Changent un peu votre *courage*.
> La Fontaine, *les deux Pigeons*.

L'emploi du pluriel est assez fréquent au commencement du XVIIe siècle. Malherbe en offre de nombreux exemples :

> Et soient dans la coupe noyés
> Les soucis de tous ces orages
> Que pour nos *rebelles courages*,
> Les Dieux nous avaient envoyés.
> Malherbe, 1600.

Bossuet dit encore dans l'oraison funèbre du prince de Condé : *Le grand prince calma les courages émus. Courage* dans ce sens a vieilli, au singulier comme au pluriel.

2. Avant de s'en prendre au dogme catholique, Luther avait attaqué la discipline de l'Église, et avec elle l'autorité du pape et des évêques.

3. *Ceux qui n'ont pas craint..., ils ont été obligés.* Deux pronoms sujets d'un même verbe. On rencontre encore assez souvent au XVIIe siècle ces incorrections, plus fréquentes dans le style périodique

les décrets des conciles, la doctrine des Pères, et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siége et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance ; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète, et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini ; que l'opiniâtreté serait invincible ; et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste, et une entière indépendance, dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchants et les mêmes ouvertures : ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles[1], il n'a pas

1. *Soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles.* Dès le XIIIe siècle, l'Église avait déjà combattu les idées qui devaient éclater au XVIe. De 1206 à 1243, elle avait lutté contre les Albigeois. En 1377, le 22 mai, une bulle de Grégoire XI condamnait Wicklef ; et, trois ans plus tard, deux cent mille paysans, soulevés en Angleterre par les disciples de ce docteur hérétique, forçaient Édouard III à traiter avec eux. Enfin, en 1402, Jean Huss, maître ès arts à l'université de Prague, reprenait les idées de Wicklef, et le concile de Constance s'assemblait pour condamner ses erreurs et celles de Jérôme de Prague, son disciple.

produit universellement les mêmes effets : il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert ; mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes, quand il les ont vu céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres trop remuées, et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyait paraître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les Communes [1]. Ces disputes n'étaient encore que de faibles commencements, par où ces esprits turbulents faisaient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs : c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

1. L'administration violente et capricieuse des prédécesseurs de Charles Ier avait réduit le Parlement à une obéissance servile. Pendant près d'un siècle, la Chambre haute et les Communes souscrivirent sans résistance aux volontés du souverain, et la foi même de l'Angleterre fut livrée au despotisme royal avec sa fortune et ses libertés politiques. Cependant, au sein de ce parlement si docile et si résigné, un parti s'était formé qui compta bientôt de nombreux adhérents. Persécuté par Marie, par Elisabeth, par Jacques, ce parti austère et fanatique grandit, se fortifia dans la lutte, et devint bientôt l'âme des Communes. Il voulait toutes les conséquences du protestantisme : plus d'évêques, plus de liturgie, plus de culte ; bientôt, par un entraînement irrésistible, il porta dans la discussion des affaires publiques l'humeur indomptable qui caractérisait sa foi ; partout, derrière les abus, on le vit attaquer le droit ; le pouvoir royal, discuté, contesté sans cesse, devint un objet d'horreur ; les livres saints n'eurent pas assez d'anathèmes contre Charles ; on traîna l'un après l'autre ses ministres en prison ou à l'échafaud ; et l'Angleterre vit commencer cette lutte sanglante où elle perdit tout à la fois sa considération et son bonheur.

Ainsi les Calvinistes, plus hardis que les Luthériens, ont servi à établir les Sociniens[1], qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des Anabaptistes[2] son sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au Calvinisme, ont fait naître les Indépendants[3], qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les Trembleurs[4], gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont

« En 1545 et dans les années suivantes, vingt ans après la réforme de Luther, Lélio Socin et ses compagnons tinrent secrètement en Italie leurs conventicules contre la divinité du Fils de Dieu. Georges Blandrate et Fauste Socin, neveu de Lélio, en soutinrent la doctrine en 1558 et 1573 et formèrent le parti. » (Bossuet, *Variations*, XV.) John Biddle enseigna le premier aux Anglais cette erreur nouvelle; enfermé trois fois par ordre du long parlement, le disciple de Socin ne fut pas plus heureux sous Cromwell, qui deux fois le priva de sa liberté, et le laissa mourir en prison.

2. Quelques Anabaptistes s'étaient introduits en Angleterre à la faveur d'une chapelle hollandaise tolérée à Londres. Henri VIII, Édouard VI, Élisabeth, essayèrent en vain de les détruire; leur fanatisme triompha de l'Église et des supplices. Sous Édouard, une femme, Joan Bocher, discuta avec l'évêque de Londres jusque sur le bûcher, et mourut en lui criant qu'il mentait comme un coquin. Pendant les deux règnes de Jacques et de Charles, les Anabaptistes recrutèrent de nombreux partisans, et, quand la royauté eut disparu, emportée par le torrent qui entraînait l'autorité politique avec l'autorité religieuse, leur parti fut assez fort pour tenir tête aux Indépendants et inquiéter Cromwell.

3. « Longtemps avant l'origine des troubles (1643), lorsque les Presbytériens commençaient seulement à manifester l'intention d'imposer à l'Église nationale une constitution républicaine, d'y maintenir sous cette forme l'unité du pouvoir comme de la foi, et de disputer ainsi à l'Épiscopat l'héritage de la papauté, déjà les Indépendants demandaient hautement si une Église nationale devait subsister, et à quel titre un pouvoir quelconque, papauté, épiscopat ou presbytère, s'arrogeait le droit de courber des consciences chrétiennes sous le joug d'une mensongère unité. Selon eux toute congrégation de fidèles, habitants ou voisins du même lieu, qui se réunissent librement en vertu de leur foi commune, pour adorer ensemble le Seigneur, est une Église véritable, sur laquelle aucune autre Église ne peut prétendre aucune autorité et qui a le droit de choisir elle-même ses ministres, de régler elle-même son culte et de se gouverner par ses propres lois. » (Guizot, *Révol. d'Angleterre*, V.) Sous le nom général d'*Indépendants*, il faut comprendre vingt autres sectes: Érastiens, Brownistes, Millénaires, Antinomiens, Anabaptistes, Arméniens, Libertins, Familiers, Enthousiastes, Chercheurs, Perfectionistes, Sociniens, Arianistes, Antitrinitaires, Antiscripturistes et Sceptiques (Lingard, *Histoire d'Angleterre*, XI, 4).

4. Le premier apôtre des Trembleurs ou Quakers fut George Fox, fils d'un tisserand de Drayton. Cet enthousiaste croyait obéir à une voix céleste, dont les accents produisaient chez lui une sorte de *tremblement* nerveux (*to quake*, trembler). Il vivait comme un étranger dans son propre pays; on le voyait errer de village en village, habillé de cuir de la tête aux pieds. Il ne disait jamais *vous* en s'adressant à une seule personne; le Seigneur lui avait même défendu de donner à son voisin le bonsoir et le bonjour, et de découvrir sa tête ou de faire la révérence à aucun mortel. Sa doctrine des Impulsions Spirituelles, et l'étrangeté de sa vie, lui attirèrent bientôt de nombreux disciples. L'histoire, qui peut reprocher à cette secte des bizarreries et des extravagances, doit rendre hommage à ses vertus et à son intrépide fidélité.

inspirées; et ceux qu'on nomme Chercheurs[1], à cause que[2], dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, Messieurs, en cette sorte que les esprits, une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru pouvoir les retenir sur cette pente dangereuse en conservant l'Épiscopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusques à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin, son disciple, et le premier apôtre de la nation anglaise[3]? Qu'est-ce que l'Épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du Saint-Siége, qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre serait demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avait point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église.

1. Les Chercheurs, secte religieuse qui naquit en Angleterre sous Charles II; elle était ennemie de toute hiérarchie dans l'Église.

2. *A cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ.* On lit aussi dans Molière :

> Vous ne lui voulez mal et ne le rebutez
> Qu'*à cause qu'*il vous dit à tous vos vérités.
>
> *Tartufe*, act. I, sc. I.

> Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas
> *A cause qu'*elle manque à parler Vaugelas.
>
> *Femmes savantes*, act. II, sc. VII.

3. *Le premier apôtre de la nation anglaise.* Le christianisme avait pénétré chez les Bretons longtemps avant le pontificat de saint Grégoire. Mais au VIe siècle, l'idolâtrie victorieuse par l'invasion des Barbares avait relégué la religion chrétienne au rang des vaincus. En 596, Augustin, envoyé par saint Grégoire pour convertir les Saxons, débarqua avec ses compagnons dans l'île de Thanet; protégés par Berthe, fille de Charibert, roi de Paris, et femme d'Éthelbert, les efforts des missionnaires furent promptement couronnés par le succès Éthelbert, frappé du changement qui s'opérait dans les idées de ses sujets, reçut le baptême l'année suivante à la Pentecôte, et le jour de Noël dix mille Saxons suivirent l'exemple de leur roi.

Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs : et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité ; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenue la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire ; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ[1], inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté, et égaler tous les hommes ; songe séditieux des Indépendants, et leur chimère impie et sacrilége. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie ! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste ? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie : « Leur âme, dit le Seigneur, a varié envers moi, » quand ils ont si souvent changé de religion, « et je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur[2], » c'est-à-dire je vous abandonnerai vous-mêmes, et à votre cruelle destinée : et voyez la

1. Selon les hommes de la cinquième Monarchie, le protectorat était une impiété, la royauté une usurpation sacrilége de l'autorité qui appartenait au seul roi, le Sauveur Jésus. Ils étaient ses témoins prédits dans l'Apocalypse ; ils avaient dormi maintenant leur sommeil de trois ans et demi ; le moment était venu où ils devaient se lever et venger la cause du Seigneur (Lingard, *Histoire d'Angleterre*, XI, 4).

2. Anima eorum variavit in me, et dixi : Non pascam vos : quod moritur, moriatur, et quod succiditur, succidatur ; et reliqui devorent unusquisque carmen proximi sui. (Zachar. XI, 8 et suiv.)

suite : « Que ce qui doit mourir aille à la mort ; que ce qui doit être retranché, soit retranché ; » entendez-vous ces paroles ? « et que ceux qui demeureront se dévorent les uns les autres. » O prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie ! La reine avait bien raison de juger qu'il n'y avait point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servait l'Église, elle croyait servir l'État ; elle croyait assurer au roi des serviteurs [1], tout en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments ; et il est vrai que le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service [2] que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère. En effet, il est visible que puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées et tant de sectes incompatibles, qui se devaient apparemment détruire

1. Charles, sans cesse accusé de papisme par les Presbytériens et le Parlement, avait cru calmer leurs défiances en exagérant ses rigueurs contre les Catholiques. Avant son départ de Londres, il ordonna le supplice de deux prêtres à Tyburn, et l'exécution de deux autres prêtres signala son arrivée à York. Mais la nécessité le contraignit bientôt à accepter l'assistance de ces mêmes Catholiques si longtemps persécutés : le 10 août 1642, il leur délivra des commissions, et les incorpora dans ses troupes.

2. La mort de Charles Ier et le triomphe du parlement anglais n'avaient pas découragé les Catholiques, qui continuèrent la lutte au nom de Charles II. Leur dévouement éclata surtout en Irlande ; mais de funestes dissensions paralysèrent leurs efforts. Ils avaient enfermé Monk et son armée ; le Parlement les mit hors la loi ; Cromwell marcha contre eux, et Drogheda-Wexford, emportées d'assaut, furent livrées à la brutalité des soldats. Les Catholiques épouvantés déposèrent les armes, et Cromwell, ne pouvant ni ébranler leur foi, ni les détruire, les déporta par milliers. Les mémoires du temps évaluent à cent mille le nombre de ceux qui durent abandonner leur patrie. « Catholicos pauperes plenis navibus mittunt in Barbados et Insulas « Americæ ; expulsis ab initio in Hispaniam et Belgiam maritis, uxores et « proles in Americam destinantur. » On lit dans les registres du conseil privé : « Le comité a voté mille filles et mille garçons à prendre en Irlande pour la Jamaïque. »

les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré[1] d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde[2]. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois[3]. Car comme il eut aperçu que, dans ce mélange infini des sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet

1. *Un homme s'est rencontré*, etc. « Un impie s'est rencontré d'une licence incroyable dans ses opinions; esprit vif, étendu, pénétrant, mais sans règle, sans mœurs, sans principes, ennemi de la vérité par le but même de ses recherches, etc., etc. » (P. Élisée, *Fausseté de la probité sans la religion*. Portrait de Bayle.)

2. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, juge ainsi Cromwell et la révolution d'Angleterre : « Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins; elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Evangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur. »

3. Est datum illi bellum facere cum sanctis et vincere eos; et data est illi potestas in omnem tribum et populum et linguam et gentem. (*Apoc.* XIII, 7.)

qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur[1]. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux. » Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent

1. Ego feci terram et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna et in brachio meo extento; et dedi eam ei qui placuit in oculis meis. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei : insuper et bestias agri dedi ut serviant illi. Et servient ei omnes gentes, et filio ejus et filio filii ejus : donec veniat tempus terræ ejus et ipsius; et servient ei gentes multæ, et reges magni. (Jérémie, XVII, 5, 6, 7.)

encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, Chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avaient failli une fois, elle voulait qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Scarborough[1] remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hothams[2] père et fils, qui avaient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au roi même les portes de la forteresse et du port de Hull[3], choisirent la reine pour médiatrice et devaient rendre au roi

1. *Le gouverneur de Scarborough.* Sir Hugh Cholmondley, qui un mois auparavant avait battu un corps de royalistes (fin de mars 1643). — Scarborough, dans le comté d'York, sur une baie de la mer du Nord.

2. Le 23 avril 1642, Charles, à la tête de trois cents chevaux, s'avança vers Hull, et requit le gouverneur John Hotham de remettre cette place entre ses mains. Charles avait des intelligences dans la ville; la veille même, son fils Jacques, duc d'York, et le prince Palatin, son neveu, y étaient entrés sous prétexte d'y passer un jour. Déjà le maire et quelques citoyens marchaient vers les portes pour ouvrir au roi; Hotham leur enjoignit de rentrer chez eux, et, suivi de ses officiers, se rendit sur le rempart. Là, tombant à genoux, il s'excusa avec larmes, au nom du serment qu'il avait prêté, de garder la place selon les ordres du Parlement. Charles insista; Hotham, soutenu et peut-être contraint par les officiers de la garnison, persista dans son refus. Le roi fit proclamer traîtres Hotham et ses adhérents, et, le jour même, il adressa au Parlement un message pour demander justice de cet attentat. Le Parlement approuva la conduite du gouverneur, et fit transporter à Londres les arsenaux de Hull. Un an plus tard, Hotham, séduit par la reine, se préparait à livrer Hull et Beverley, quand le Parlement donna ordre de l'arrêter. Ce malheureux paya de sa vie et de celle de son fils son irrésolution et sa faiblesse (29 juin 1643).

3. Hull, qu'on appelle aussi Kingston-upon-Hull, ville maritime, dans le comté d'York, à soixante kilomètres sud-est d'York, au confluent de l'Humber

cette place avec celle de Beverley[1]; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le roi profitât de leur repentir. Elle avait encore gagné un maire de Londres[2], dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort.

On sait, Messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins; et malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il était encore plus aisé au roi de lever des soldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non-seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée[3], qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les États dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avait pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'ar-

et de l'Hull, et près de l'embouchure de ces deux rivières. Cette ville fut fondée par Édouard Ier, d'où son nom de Kingston, ville du roi.

1. Beverley, dans le comté d'York, à quarante kilomètres sud-est d'York, sur l'Hull.

2. *Elle avait encore gagné un maire de Londres.* Le lord-maire Gourne, ne craignit pas de publier dans Londres (18 août 1642) la commission du roi qui ordonnait de lever la milice pour son service et en son nom. Il fut accusé, mis à la Tour, révoqué, et l'alderman Pennington, puritain ardent le remplaça dans ses fonctions.

3. *Sa fille aînée.* Henriette-Marie Stuart, mariée à Guillaume II de Nassau, prince d'Orange; cette princesse, encore mineure à l'époque de son mariage, perdit son époux de la petite vérole, le 6 novembre 1650, et mit au monde, le 14 du même mois, un enfant qui plus tard devait gouverner la Hollande, arracher l'Angleterre au père de sa femme, et commencer contre Louis XIV une guerre ruineuse pour la France. Henriette mourut en 1660.

rête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi; mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours[1]. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté. Elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire, et, pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral où elle était, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande, et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

1. Le Père Senault a repris cette narration de Bossuet et l'a transportée dans son discours : « Mais, comme s'il ne suffisoit pas que la terre s'opposast à ses desseins, la mer les combattoit encore de son costé, et il s'éleva une tempeste qui menaça toute sa flotte du naufrage. Un plus jeune que moy vous en feroit la description; mais je me contenteray de vous dire que les plus vieux matelots avouèrent qu'ils n'en avoient jamais veu de plus furieuse ny de plus longue : de plus furieuse, parce que les vents estoient contraires, que les vaisseaux estoient proches de la France et de l'Angleterre, et qu'ils craignoient plus les écueils que les flots; de plus longue, parce qu'elle dura onze jours et onze nuits, et que les ténèbres qui les confondoient ensemble augmentoient la crainte et le danger. La reine eut recours au ciel et tascha de l'appaiser par la pénitence : cette vertu luy donna de la force, et estant bien avec Dieu, elle creut qu'elle ne devoit point appréhender la mer ny les vents. Elle s'apprivoisa mesme avec la mort, et la regarda avec quelque sorte de mépris ou d'indifférence Elle soumit sa fortune à la volonté de Dieu, et encourageant ses domestiques, leur dit qu'autant que sa mémoire luy pouvoit fournir d'exemple, elle ne se ressouvenoit point qu'une reine eût jamais fait naufrage. Ces paroles, Messieurs, ne tenoient rien de l'insolence du premier des Césars, quand il dit à son pilote, étonné de la tempeste : *Medias perrumpe procellas, Tutela secure mei* Mais, si elles marquoient plus de modestie, elles ne marquoient pas moins de courage et de fermeté Elle fut contrainte pourtant de relâcher en Hollande, d'où elle partit quelque temps après, et arriva heureusement en Angleterre. »

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux, et, comme disait un ancien auteur[1], ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le roi et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne serait étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril[2]! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte.

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi qui souhaite si ardemment son retour? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paraître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser les provinces que les rebelles tenaient presque toutes. Elle assiége et prend d'assaut

1. *Comme disait un ancien auteur.* Tertullien, *De pœnitentia* : « Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt. »

2. *Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril!* «Henriette avait quitté la Haye le 16 février 1643, et, se fiant à son étoile, elle avait trompé la vigilance de Batten, amiral parlementaire, et était entrée heureusement à Burlington, sur la côte du Yorkshire (22 février). Batten, furieux de ce désappointement, jeta l'ancre deux nuits après dans la rade, avec quatre vaisseaux et une pinasse, et tira plus de cent coups de canon sur les maisons du quai, dans l'une desquelles la reine était logée. Alarmée d'un si grand danger, Henriette quitta son lit, les pieds et les jambes nus, et alla chercher jusqu'au jour un abri derrière la colline la plus proche. Le comte de Newcastle accourut à Burlington et escorta la reine avec son armée jusqu'à York. Henriette resta quatre mois dans le Yorkshire, gagnant le cœur des habitants par son affabilité, et stimulant leur loyauté par ses paroles et par son exemple. » (Lingard.)

en passant une place considérable [1] qui s'opposait à sa marche; elle triomphe, elle pardonne; et enfin le roi la vient recevoir dans une campagne où il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex [2]. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée [3]. Tout semblait prospérer par sa présence: les rebelles étaient consternés; et si la reine en eût été crue, si, au lieu de diviser les armées royales et de les amuser, contre son avis, aux siéges infortunés de Hull [4] et de Glocester, on eût marché droit à Londres, l'affaire était décidée et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchait, et le ciel qui semblait suspendre, en faveur de la piété de la reine, la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre [5], disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais, mais tu ne sais pas user de ta victoire; Rome, que tu tenais, t'échappe, et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre. » Depuis ce malheureux moment, tout alla visiblement en décadence. et les affaires furent sans retour [6]. La reine, qui se

1. La reine avait marché sans opposition (13 juillet) du Yorkshire à Oxford, amenant à son mari un puissant renfort d'hommes, d'artillerie et de munitions; de son côté, le prince Rupert, en trois jours, avait pris la ville et le château de Bristol (27 juillet).

2. Le 22 octobre 1642, dans cette sanglante bataille d'Edge-Hill, chacun des deux partis, vainqueur tour à tour, réclama l'honneur de la victoire; aucun n'en recueillit les avantages. Charles et le prince Rupert commandaient les royalistes; Essex, James Ramsay et Hampden commandaient l'armée du Parlement.

3. Guillaume Waller, général parlementaire, que ses rapides succès avaient fait surnommer *Guillaume le Conquérant*, livra deux batailles dans le cours d'une semaine, l'une près de Bath au prince Maurice (5 juillet), l'autre à lord Wilmot, près de Deviges (13 juillet). La première fut opiniâtre mais indécise, la seconde sanglante et désastreuse. Les Communes, pour soutenir le courage de l'armée, vinrent au-devant du général fugitif, et félicitèrent cet autre Varron des services qu'il avait rendus.

4. Hull, défendu par Fairfax, résista aux troupes du roi, et Glocester après un siége de vingt-six jours, fut délivré par Essex.

5. « Tum Maharbal : « Non omnia nimirum eidem Dii dedere. Vincere scis « Annibal; victoria uti nescis. » (Tite Live, livre XXII, ch. LI.) « Potiundæ urbis Romæ modo mentem non dari, modo fortunam. » (Tite Live, livre XXVI, ch. XI.) — Il y a longtemps qu'une étude plus sérieuse et plus complète des faits a vengé Annibal et justifié sa retraite. Rome, après la bataille de Cannes, en voyant partout du secours, lui faisait assez voir, comme l'a dit Montesquieu, que sa consternation s'était tournée en courage. Les lenteurs de Charles Ier furent également imposées par la nécessité.

6. *Les affaires furent sans retour*. « Funditus occidimus neque habet for-

trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux siéges qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur, et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui était presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. Elle se retire à Exeter[1], ville forte où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse[2], et se vit douze jours après contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France[3].

Princesse[4], dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison? O Éternel, veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles,

« tuna regressum. » (Virgile, *Énéide*, livre XI, vers 413) On dirait aujourd'hui *perdues* ou *ruinées sans retour*.

1. *Elle se retire à Exeter.* « Tout à coup le bruit se répandit qu'Essex et Waller s'étaient mis en mouvement, et marchaient sur Oxford pour l'assiéger. La reine, grosse de sept mois, déclara aussitôt qu'elle voulait partir; en vain quelques membres du Conseil se hasardèrent à déplorer le fâcheux effet d'une telle résolution; en vain Charles lui-même témoigna quelque désir de l'en voir changer; l'idée d'être enfermée dans une place assiégée lui était, disait-elle, insupportable: et elle mourrait si on ne lui permettait pas de se retirer vers l'ouest, dans quelque ville où elle pût accoucher loin de la guerre, et s'embarquer même pour la France en cas de pressant danger. Hors d'elle-même à la moindre objection, elle s'emportait, suppliait, pleurait; personne n'insista plus; le chef-lieu du comté de Devon, Exeter, fut choisi pour son séjour, et vers la fin d'avril elle quitta son mari qui ne la revit jamais. » Guizot, *Révolution d'Angleterre*.

2. *Elle y accoucha d'une princesse.* Henriette-Anne d'Angleterre, née à Exeter le 16 juin 1644. Cette princesse n'eut que deux filles, Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, morte en 1680, et Anne-Marie, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne; la duchesse de Bourgogne naquit de ce dernier mariage.

3. « Essex approchait d'Exeter; la reine lui fit demander un sauf-conduit pour aller à Bath se remettre de ses couches « Si Votre Majesté, lui répondit-il, veut se rendre à Londres, non-seulement je lui donnerai un sauf-conduit, mais je l'y accompagnerai; c'est là qu'elle recevra les meilleurs avis et les soins les plus efficaces pour le rétablissement de sa santé; pour tout autre lieu, je ne puis accéder à ses désirs sans en référer au Parlement. » Saisie d'effroi, la reine s'enfuit à Falmouth, où elle s'embarqua pour la France, le 14 juillet 1644. » Guizot, *Révolution d'Angleterre*.

4. « O merveilleux Alcion dont la naissance est agitée par tant de tempestes, et que les flots de l'armée rebelle et furieuse s'efforcent d'engloutir aussitost qu'il est éclos! Dieu vous fera trouver vostre azile dans le sein mesme de la rebellion : vous ne pouvés ni le chercher dans la mer, ni vous sauver sous les aisles de la reyne vostre mère, qui à peine échappe elle-même de devant les vaisseaux impies qui la poursuivent, mais desquels les desseins cruels sont frustrez, lorsqu'ils voient ses ancres 'ettez dans nostre terre catholique

et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, Messieurs. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles ; et quoique ignorant sa captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même ; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse[1] ; elle est enfin amenée auprès de la reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où, après tant de maux, il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrême et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans, et que

des costes de Bretagne. C'est, Messieurs, dans cette terre fidelle que Dieu reunira bien tost la fille avec la mère. » (François Faure, évêque d'Amiens, *Oraison funèbre de Henriette de France.*)

1. Henriette, déguisée en garçon, sous le nom de Henri, échappa aux Parlementaires ; lady Morton la ramena en France et la remit à sa mère (1646).

d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquît[1] à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon. « Le voyez-vous, ce grand roi, dit le saint et éloquent prêtre de Marseille[2], le voyez-vous seul, abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens qu'il devient un objet de mépris aux uns, et, ce qui est plus insupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres; ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de ces deux choses il avait le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrissait, ou de ce que Séméi avait l'insolence de le maudire[3]? » Voilà, Mes-

1. *Survéquit.* « Ce prétérit se conjugue, par la pluspart, de cette sorte : *ie vesquis, tu vesquis, il vesquit* et *il vescut, nous vesquismes, vous vesquistes, ils vesquirent* et *ils vescurent.* J'ay dit par la pluspart, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre, à la vérité, est beaucoup moindre, qui tiennent qu'il le faut conjuguer ainsi : *ie vesquis* et *ie vescus, tu vesquis,* et non pas *tu vescus, il vesquit* et *il vescut, nous vesquismes* et *vescumes, vous vescutes,* non pas *vesquistes, ils vesquirent* et *vescurent.* Il y en a encore qui le conjuguent autrement, et qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, et du singulier et du pluriel, les deux sont bons.... Seulement, on peut avertir ceux qui escrivent exactement, et ceux qui aspirent à la perfection, de prendre garde à employer *vesquit* ou *vescut,* selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. » (Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise,* 1647.)

Racine a dit, dans une épigramme sur le *Sésostris* de Longepierre :

Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris,
Qui jadis en Egypte, au gré des destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vécu qu'un jour à Paris.

2. *Le saint et éloquent prêtre de Marseille.* On croit que Salvien était ni à Cologne, mais il avait résidé longtemps à Trèves. Chassé de son pays par l'invasion des barbares, il se retira dans la province Viennoise, où saint Eucher l'accueillit et lui confia l'éducation de ses enfants. Ses vertus et son érudition le firent élever à la prêtrise dans l'église de Marseille. On l'appelait le Maître des évêques. Salvien mourut vers la fin du ve siècle. Le traité *de la Providence,* cité ici par Bossuet, fut composé vers l'an 456 sous ce titre *De gubernatione Dei,* et dédié à l'évêque Salonius, fils d'Eucher. On a encore de Salvien un traité *sur l'Avarice.* Ses autres ouvrages sont perdus.

3. *Ou de ce que Séméi avait l'insolence de le maudire.* Salvien, *De guber*

sieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paraître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même et au Louvre où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère[1]. Alors elle put bien dire avec le prophète Isaïe: « Le Seigneur des armées a fait ces choses[2] pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines, et tourner en ignominie ce que l'univers a de plus auguste. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand; Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret[3], la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines. Mais les affaires du roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le

nationes Dei, II, v : « Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, « contumeliam, vel, quod gravius est, misericordiam; ut vel Siba eum pas- « ceret vel ei maledicere Semei publice non timeret. »

1. « Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, j'allai dans la chambre de Mlle sa fille, qui a été depuis Mme d'Orléans; elle me dit d'abord : « Vous voyez; je viens tenir compagnie à Henriette; la pauvre enfant n'a « pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai était qu'il y avait six mois que le cardinal n'avait fait payer la pension de la reine, et que les marchands ne lui voulaient plus rien fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Mme la princesse d'Angleterre ne demeura pas au lit le lendemain faute d'un fagot.... Je m'en ressouvins au bout de quelques jours; j'exagérai la honte de cet abandon; et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, eût manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre, et sous les yeux d'une cour de France. » (*Mémoires* du cardinal de Retz, livre IV.)

2. *Le Seigneur des armées a fait ces choses*, etc. « Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. » (*Isaïe*, XXIII, 9.)

3. *Que nous ne nommerons jamais sans regret*. Saint Vincent de Paul et le maréchal de Schomberg avaient recommandé Bossuet à Anne d'Autriche. Cette princesse voulut l'entendre, et fut si frappée de son éloquence, que pendant plusieurs années elle suivit assidûment ses prédications avec la reine sa belle-fille et toute la cour. Anne avait même annoncé l'intention de nommer Bossuet à l'un des évêchés de Bretagne, quand la mort la surprit, le 20 janvier 1666. Bossuet prononça l'oraison funèbre de cette princesse, dans l'église des Carmélites de la rue du Bouloy, le 20 janvier 1667. Ce discours n'a pas été imprimé.

cours glorieux, Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés[1], qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours, malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre, aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté qu'il sait si bien maintenir[2]? Avec quelle puissance l'Angleterre l'aurait-elle vu invincible défenseur ou vengeur présent[3] de la majesté violée? Mais Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui est contraire. Les Écossais[4], à qui il se donne, le livrent aux Parlemen-

1. Les Vénitiens défendaient l'île de Candie contre les Turcs depuis vingt-trois ans. Louis XIV, mécontent de l'accueil fait par la Porte à La Haie Wantelet, son ambassadeur, envoya six mille hommes, sous les ordres du duc de Beaufort, au secours des assiégés. Cette expédition fut malheureuse: Beaufort, le jeune Fabert, cent quatorze officiers et un grand nombre de soldats périrent dans une sortie, et Candie capitula le 6 septembre 1669, cinq semaines avant les funérailles de Henriette.

2. La cour de France n'avait pas assisté sans quelque joie aux luttes politiques qui affaiblissaient l'Angleterre; on dit même que Richelieu encouragea et paya la résistance des Puritains. Il est hors de doute que le cardinal affecta tout au moins une neutralité malveillante, et lorsque Henriette, après les adieux d'Oxford, se présenta sur les côtes de France, il fit savoir à la fille de Henri IV qu'elle eût à chercher un autre asile. Mazarin, moins hostile en paroles, fit de grandes promesses qu'il ne tint pas. Effrayé d'abord de cette infortune qui affligeait une maison royale, il accueillit Henriette avec ses enfants et négocia la liberté du roi; il parla même d'intervenir par les armes. Mais la victoire du Parlement et le triomphe de Cromwel changèrent bientôt ses dispositions; il disputa aux Espagnols l'alliance du Protecteur; lord Falcombridge reçut à la cour de France l'accueil le plus magnifique; Louis XIV lui remit pour son maître une épée enrichie de diamants, et les enfants de Charles Ier durent se réfugier en Hollande (23 avril 1657). Trois ans plus tard (5 juin 1660), Charles II remontait sur le trône de ses pères, et Mazarin lui offrait, avec la main de sa nièce Hortense Mancini, une dot de cinq millions. Le prince refusa cette alliance qu'il avait inutilement recherchée dans son malheur.

3. *Présent*, c'est-à-dire efficace. « On appelle poison *présent* un poison qui fait son effet sur-le-champ. On le dit aussi des remèdes qui opèrent sur-le-champ. *Il n'y a pas de remède plus présent que cette* (cet) *emplâtre pour le mal de dents.* (Dict. de l'Acad., 1694.—Furetière.) » On dit de même en latin: *Multis sæpe in difficillimis rebus auxilium ejus præsens oblatum est.* (Cicéron, *Verr.* IV, XLIV.) *Melissophyllon præsentissimum est contra ictus apum.* (Pline l'ancien, XXI, XX.)

4. Le désastre de Marston-Moor (2 juillet 1644), celui de Naseby (14 juin 1645), la perte de Bristol (sept. 1645), avaient épuisé toutes les ressources de Charles. Montrose seul tenait encore en Écosse: le roi lui envoya l'ordre de cesser une résistance désormais inutile; et quittant Oxford, il se présenta au camp des Écossais (5 mai 1646). Huit mois après, un marché honteux livrait ce malheureux prince à ses ennemis: les Parlementaires achetaient

taires anglais, et les gardes fidèles de nos rois[1] trahissent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée toute indépendante réforme elle-même à sa mode le Parlement, qui eût gardé quelque mesure, et se rend maîtresse de tout[2]. Ainsi le roi est mené de captivité en captivité[3] : et la reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même et les puissances du nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossais qui arment trente mille hommes ; elle fait avec le duc de Lorraine[4] une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur, dont le succès paraît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants[5], l'unique espérance de sa maison, et confesse à cette fois[6] que, parmi les plus mor-

la personne de Charles au prix de quatre cent mille livres, et le premier payement, fixé au 21 janvier, devait avoir lieu à Northallerton

1. *Les gardes fidèles de nos rois.* Les Écossais, dont l'Angleterre menaçait toujours l'indépendance, s'étaient alliés à la France dès le règne de Louis VII En 1423, Charles VII les prit à sa solde, et les retint après la guerre, pour la garde de sa personne. Quoiqu'ils eussent été plus tard remplacés par les Suisses, leur nom continua à figurer sur les états de la maison du roi. La première compagnie des gardes du corps conserva le titre de *Compagnie écossaise.* En 1789, cette compagnie résidait à Beauvais, commandée par le duc d'Ayen.

2. Charles était vaincu et prisonnier ; les Écossais avaient repassé la frontière ; l'armée, désormais inutile, pouvait devenir dangereuse ; le Parlement entreprit de la licencier Mais sous l'inspiration de Cromwell et de ses amis, l'armée, qui sentait sa force, refusa d'obéir ; elle s'organisa en chambre haute et chambre basse comme le Parlement ; le 5 juin 1647, elle fit enlever le roi à Holmby, et lui assigna son propre camp pour résidence ; enfin Fairfax la conduisit à Londres, enseignes déployées. A son approche, les Presbytériens s'enfuirent, abandonnant la victoire aux Indépendants.

3. *Ainsi le roi est mené de captivité en captivité.* Holmby (février 1647), Newmarket (5 juin), Hampton-Court (24 août), Ile de Wight (10 novembre) Hurst (30 novembre 1648), Windsor (23 décembre)

4. Charles IV, duc de Lorraine, chassé de ses États par le cardinal de Richelieu, vivait à Bruxelles avec son armée, dont il vendait les services aux Espagnols, dans leur guerre contre la France. Ce prince essaya de sauver Charles Ier, et contribua au rétablissement de Charles II.

5. Charles, prince de Galles, était arrivé en France presque en même temps que sa mère. En 1646, la comtesse Morton avait ramené Henriette-Anne, déguisée en garçon, sous le nom de Henri. Enfin, le 22 avril 1648, Jacques, prisonnier à Saint-James, s'enfuit sous des habits de femme, gagna les côtes de Hollande et rejoignit la reine. Cependant deux des enfants de Henriette restaient encore en Angleterre, et reçurent les derniers adieux de Charles Ier, Henri, duc de Glocester, et la princesse Élisabeth. En 1650, le conseil proposa d'envoyer l'un à son frère en Écosse, et l'autre à sa sœur en Hollande, leur allouant à chacun mille livres par an, tant que leur conduite serait inoffensive. Mais Élisabeth mourut le 8 septembre de la même année, et Lovel, gouverneur de Henri, obtint pour ce jeune prince la permission de rejoindre la princesse d'Orange en Hollande.

6. *A cette fois.* Locution familière : Bossuet ; on lit encore dans l'oraison

telles douleurs, on est encore capable de joie. Elle console le roi qui lui écrit, de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère, ô femme, ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose! Enfin il faut céder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine; il ne reste plus désormais sinon[1] que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux[2], lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre : ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsqu'après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs, qui pourrait raconter ses plaintes? Non, Messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : « Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sa-

funèbre d'Anne de Gonzague : « Race infidèle, me connaissez-vous *à cette fois?* » On lit de même dans Racine :

> La frayeur les emporte, et, sourds *à cette fois,*
> Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.
> *Phèdre,* act. V, sc.

Et dans Molière : « Mais *à cette fois,* Dieu merci! les choses vont être éclaircies. » *George Dandin,* act. III, sc. VIII.

1. *Il ne reste plus désormais, sinon que.* Latinisme : *Nil superest nisi* « Restabat aliud nihil, *nisi* oculos pascere. » (Térence, *Phormion,* I, II, 35. — « Neque convivia inire ausus est *nisi ut* spiculatores cum lanceis circumstarent. » (Suétone, *Claud.,* XXXV.)

2. *Un temple ruineux. Ruineux,* qui menace ruine, dans le sens du latin *ruinosus* : « Ædes male materiatæ, *ruinosæ.* » (Cicéron, *de Officiis,* III, XIII.) « Parietes insularum exesos, *ruinosos,* inæquales. » (Sénèque, *de Irâ,* III, XXXV.) Balzac dit de même : « L'espérance de ceux qui se reposeroient sur sa capacité, auroit un fondement fort fragile et fort *ruineux.* » (*Le Prince,* ch. XXIII.)

> Sous un toit *ruineux* qui le couvre à moitié,
> Voyez transir de froid, languir sans nourriture
> Ceux qui dans vos sillons fécondaient la nature.
> Roucher, *les Mois* X.

crilége sur ce qui m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable[1]. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes

1. *Mais je sens en moi-même une mort semblable.* « Facti sunt filii mei « perditi, quoniam invaluit inimicus. » (*Lam.*, I, 16.). « Manum suam misit « hostis ad omnia desiderabilia ejus. » (*Lam.*, I, 10.) « Polluit regnum et prin- « cipes ejus. » (*Lam.*, II, 2.) « Recedite a me, amare flebo; nolite incumbere, « ut consolemini me. » (*Isaïe*, XXII, 4.) « Foris interficit gladius, et domi mors « similis est. » (*Lam.*, I, 20.)

« Lorsqu'enfin Bossuet aura à parler de la terrible catastrophe de Charles Ier, ira-t-il présenter cette image sanglante aux yeux de la princesse sa fille, placée au pied de sa chaire, dont les regards sont fixés sur lui, et qui prête une oreille attentive à sa voix? Non, et c'est ici que Bossuet, averti par le cri de la nature et le sentiment des bienséances, a recours à un prodige de l'art et du génie; il semble éloigner cet événement horrible de la pensée de ceux même qui en ont été témoins, et un passage de Jérémie, « qui seul était capable d'égaler les lamentations aux calamités, » retrace toutes les circonstances de la mort de Charles Ier, en ne paraissant raconter que les malheurs des rois de Juda. » (Bausset, *Histoire de Bossuet*, livre III).

Renauld de Beaulne, archevêque de Bourges, prononçant l'oraison funèbre de Marie Stuart, aïeule de Charles Ier, n'avait pas reculé devant ces tristes détails (1588). « Le iour estant ià fort haut, arriuèrent les ambassadeurs de mort, pensans trouver ceste princesse au lict; mais ils la trouvèrent comme ils l'auoient laissée le soir. Si tost qu'elle les veit, ie suis preste, dit-elle, quand vous voudrez. Le comte de Salsberie luy dict, Madame, il faut descendre là bas; lors s'appuyant sur le bras de son maistre d'hostel, elle descendit dans une salle tendue de noir, pleine d'hommes conuoquez à ce cruel et horrible spectacle. Il y auoit au milieu un eschaffaut paré de noir, avec un oreillé de velours dessus. Passant au trauers de la trouppe elle alla droict sur l'eschaffaut, où estant montée, se tournant à son maistre d'hostel, elle lui dict, Mon Gentilhomme, vous m'auez bien et fidèlement seruy iusques à la mort, i'ay grand regret que ie ne vous puis mieux faire. Vous irez trouuer le Roy mon fils de ma part, et luy porterez ma bénédiction que ie vous donne; i'espère qu'il aura plus de moyen de vous récompenser que ie n'ay, et à l'instant luy donna sa bénédiction. Cela faict, elle se mit à deux genoux, et lors cest infâme beurreau voulut approcher pour la bander: mais se retournant comme toute indignée, et comme si elle eust dict sans parler: Attens de toucher une Royne après que tu l'auras massacrée; elle appela une de ses filles, et s'estant faict bander, appuya sa teste sur un posteau qui estoit devant elle; et lors non comme une Yphigénie tant renommée par les poëtes, voüée pour appaiser les orages et tempestes de la mer, mais comme une sainete Agnès, dont l'Église célèbre la mémoire, elle fut immolée à la rage de ses ennemis, et luy fut la teste tranchée avec une grande hache. Et ceste teste pleine de majesté qui auoit porté les couronnes de deux royaumes, fut mentrée au peuple toute sanglante, à bouche ouverte, les yeux mêlés, et les cheveux si blonds et fors, devenus tous blancs à cause de sa longue prison, hydeusement espars. Ce pendant le sang ruisseloit du corps estendu à gros bouillons, criant à Dieu et aux hommes vengeance d'un si cruel, si barbare, et si tyrannique carnage. Doncques, pouure et misérable princesse, ny le nom de tant de Rois voz prédécesseurs ny l'onction dont Dieu vous auoit sacré à la royauté, ny la mémoire du Roy de France vostre mary, ny l'intercession de tous les Rois de l'Europe, ny l'interest commun de tous les princes souueraine, n'a peu empescher que la

filles, ses chères amies[1] (car elle voulait bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles[2]. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces: l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils? Non: c'est de l'avoir fait reine malheureuse[3]. Ah! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent,

rage de vos cruels ennemys ne violast vostre corps des mains d'un funeste bourreau, ne respandist misérablement vostre sang royal, et déchirast piteusement vos membres.... Sus, sus, Princes chrestiens; Dieu vous appeloit auparauant à la vengeance de ceste nation qui a pollu les temples, contaminé ses autels, et massacré ses prestres. Pour ce que vous auez esté négligens de venger ses iniures, il a conioinct voz iniures avec les siennes, il a permis que vous fussiez tous violez en la personne de ceste Royne, pour vous rallier par une cause commune à venger sa mort. »

1. Les religieuses de la Visitation de Chaillot.

2. « C'est là où elle s'étoit formé une double solitude, l'une au milieu de la cour de France et de la sienne; l'autre dans une sainte maison de vierges; et dans l'une et dans l'autre elle menoit une vie pure et innocente dans la prière continuelle, et dans l'exercice de la véritable piété. C'est là où elle avoit de ses larmes le sang des martyrs que ses peuples ont répandu, et qui crie vengeance contre eux. C'est là où elle demandoit à Dieu qu'il ouvrist au roy son fils la porte de l'unité, que ses pères luy ont fermée avec tant de barres et de verroux. C'est là où elle réiteroit sans cesse, comme on l'a sceu de sa propre bouche, ces deux admirables actions de grâces; l'une *de luy avoir conservé la foy dans un royaume et dans une cour hérétique*, et l'autre *de l'avoir faite une reyne malheureuse*. C'est là, » etc. (François Faure, évêque d'Amiens, *Oraison funèbre de Henriette de France*.)

3. *L'avoir fait reine malheureuse.* Incorrection assez fréquente au XVIIe siècle. Ainsi Corneille écrit dans *le Menteur*, act. IV, sc. IV:

> J'estime qu'en effet c'est r'y consentir point,
> Que laisser désunis ceux que le ciel a *joint*.

et Molière fait dire à Elmire dans *Tartufe*, act. IV, sc. V:

> Aurais-je pris la chose ainsi qu'on m'a *vu* faire.

nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile : « Malheur à vous qui riez[1] ! Malheur à vous qui êtes pleins » et contents du monde. Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ses péchés; là, on épure ses intentions; là, on transporte ses désirs de la terre au ciel; là, on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait

1. Væ qui saturati estis!... Væ vobis qui ridetis! (Luc, VI. 25.)

un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu[1], et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur[2]. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup[3]. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il était de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a pro-

1. *Charles II est reconnu.* De Douvres à Londres la marche du roi eut l'air d'un cortége triomphal. La noblesse, l'armée, le peuple accueillirent avec des transports d'enthousiasme leur nouveau souverain. « Il faut certainement que ce soit ma faute si je ne suis pas venu plus tôt, disait Charles à ses compagnons d'exil, car je n'ai rencontré personne aujourd'hui qui n'ait protesté avoir toujours désiré ma restauration. »

2. *Leurs propres succès leur faisant horreur.* Espèce d'ablatif absolu. Cette construction est assez fréquente chez Molière :

> Mais, *lui fallant un pic,* je sortis hors d'effroi.
> *Les Fâcheux*, act. II, sc. II.

> J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément,
> Afin que d'Isabelle il soit lu hautement;
> Et ce sera tantôt, *n'étant plus occupée,*
> Le divertissement de notre après-soupée.
> *École des Maris,* act. II, sc. IX.

Il faut se souvenir qu'un siècle avant Bossuet presque tous les ouvrages sérieux étaient composés en latin; un certain nombre des traités de Bossuet et de Fénelon ont été écrits dans cette langue.

3. Des conspirations royalistes menaçaient sans cesse la vie de Cromwell; la légèreté des conspirateurs et leur imprudente confiance firent échouer tous ces complots; quelques-uns même coûtèrent la vie à leurs auteurs. Vowell et Gérard périrent sur l'échafaud (10 juillet 1654), livrés par Henshaw et Fox leurs complices. Trois ans plus tard Syndercombe imagina une machine infernale qui devait incendier le palais et favoriser l'assassinat du Protecteur; trahi par Took et Cécil, il fut arrêté, condamné à mort et assassiné dans sa prison. Sexby, qui avait poussé la main de Syndercombe, tenta un dernier effort; il fit imprimer à la Haye une brochure avec ce titre : « Tuer n'est pas assassiner. » Ce libelle, où Cromwell était désigné comme un tyran au poignard de ses ennemis, fit sur l'esprit public une profonde impression. Mais à peine Sexby débarquait-il en Angleterre, que le Protecteur prévenu le faisait arrêter et mettre à la Tour, où il mourut. La correspondance de Clarendon semble prouver que Charles ne resta pas étranger à toutes ces tentatives : les veuves et les enfants de ces misérables recurent des pensions sur sa cassette.

tégées l'ont rétabli presque toutes seules : il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence[1].

Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement; mais elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le roi son fils, pour le conduire à son trône[2]. Elle se soumit plus que jamais à cette main

1. Charles ne fut ni juste, ni sage, ni clément. Né avec de bons instincts, sa paresse, la mobilité de son esprit et ses goûts voluptueux l'entraînèrent dans tous les excès d'un mauvais prince. Déjà même, en 1669, l'exemple de Clarendon abandonné et banni avait prouvé la justice du roi envers ses plus fidèles serviteurs; la fortune scandaleuse de quelques seigneurs débauchés faisait peu d'honneur à sa sagesse, et sa clémence, dans le châtiment des meurtriers de son père, n'avait pas su respecter même des tombeaux. Un an plus tard, Charles laissait discuter la validité de son mariage, vendait à Louis XIV l'honneur de l'Angleterre, et s'engageait sans retour dans cette voie d'hypocrisie, d'intolérance et de faiblesse qui l'a déshonoré aux yeux de l'histoire. Bossuet, prononçant l'oraison funèbre du père Bourgoing, s'écriait au début de sa carrière oratoire : « Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. » On ne peut que s'associer ici aux regrets du grand évêque.

2. Balzac avait développé la même idée avec une élévation de pensée et une majesté de langage que Bossuet n'a pas surpassées : « C'est le moyen de faire iniustice que de iuger toujours du mérite des conseils par la bonne fortune des événements. Croyez-moi, et ne vous laissez pas éblouir à l'éclat des choses qui réussissent. Ce que les Grecs, ce que les Romains, ce que nous auons appelé une prudence admirable, c'estoit une heureuse témérité. Il y a eu des hommes dont la vie a esté pleine de miracles, quoy qu'ils ne fussent pas saints, et qu'ils n'eussent point dessein de l'estre : le ciel bénissoit toutes leurs fautes, le ciel couronnoit toutes leurs folies.

« Il deuoit périr cet homme fatal (nous le considérasmes il y a quelques iours dans l'histoire de l'empire d'Orient), il devoit périr dès le premier iour de sa conduite, par une telle ou telle entreprise; mais Dieu se vouloit servir de luy pour punir le genre humain, et pour tourmenter le monde : la iustice de Dieu se vouloit venger, et auoit choisi cet homme pour estre le ministre de ses vengeances. Il falloit donc qu'il fist, quelque malade, quelque moribond qu'il fust, ce que Dieu auoit résolu qu'il feroit auant sa mort. La raison conciuoit qu'il tombast d'abord par les maximes qu'il a tenues; mais il est demeuré long-temps debout par une raison plus haute qui l'a soutenu : il a esté affermi dans son pouvoir par une force étrangère, et qui n'estoit pas de luy; une force qui appuie la foiblesse, qui anime la lascheté, qui arreste les cheutes de ceux qui se précipitent, qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès. Cet homme a duré pour

souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires; et dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux [1], et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avaient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savait de quel poids est, non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes; et

trauailler au dessein de la Providence; il pensoit exercer ses passions, et il exécutoit les arrests du ciel. Auant que de se perdre, il a eu loisir de perdre les peuples et les Estats; de mettre le feu aux quatre coins de la terre; de gaster le present et l'auenir par les maux qu'il a faits et par les exemples qu'il a laisses.

«.... Un peu d'esprit et beaucoup d'autorité, c'est ce qui a presque touiours gouuerné le monde, quelquefois avec succès, quelquefois non, selon l'humeur du siècle plus ou moins porté à endurer, selon la disposition des esprits plus farouches ou plus apprivoisez. Mais il faut touiours en venir là : il est très-vray qu'il y a quelque chose de divin; disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui trauailleut les Estats. Ces dispositions et ces humeurs, dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion, cette létargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poëte et les hommes ne sont que les acteurs : ces grandes pièces qui se joüent sur la terre ont esté composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne luy importe guères de quels instrumens et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempeste, tout est déluge, tout est Alexandre ou César : elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géans et par les héros, par les hommes extraordinaires.

« Dieu dit luy-mesme de ces gens-là qu'il les envoie en sa colère et qu'ils sont les verges de sa fureur. Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mesmes, ne frappent ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoy, c'est la colère, c'est la fureur, qui rendent les verges terribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras qui ne paroist pas, donnent des coups que le monde sent. Il y a bien je ne scay quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme; mais la force qui accable est toute de Dieu. » (Balzac, *Socrate chrestien*, disc. VIII.)

1. Plus amant illud regnum in quo non timent habere consortes. (Saint Augustin, *De civitate Dei*, V, XXIV.)

combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paraître en leur auguste présence. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles, jugeaient bien qu'elle était sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice[1] de l'institut de Sainte-Marie, jamais elle ne perdait la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison, et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenait à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veillait sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger : elle en faisait un rigoureux examen; et soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle était si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil[2]. Elle est morte, cette grande reine; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non-seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de

1. *Imitatrice* est l'expression propre; *observatrice*, au contraire, donnerait une idée fausse. Henriette n'était liée par aucun vœu à l'institut de Sainte-Marie.

2. *Sous l'apparence du sommeil.* « La reine d'Angleterre est morte à Coulombe, d'un médicament narcotique. Dieu nous veuille par sa sainte grâce préserver de l'opium et de l'antimoine. Le roi est en colère contre Valot de ce qu'il a donné une pilule de laudanum à la feu reine d'Angleterre. Les charlatans tâchent avec leurs remèdes chymiques de passer pour habiles gens et plus sçavans que les autres : mais ils s'y trompent bien souvent, et au lieu d'être médecins, ils deviennent empoisonneurs. Ils se vantent de préparation, et ce n'est que de l'imposture. Il court ici des vers sanglans contre Valot, et entre autres cette épigramme :

Le croiriez-vous, race future,
Que la fille du grand Henry
Eût en mourant même avanture
Que feu son père et son mary?
Tous trois sont morts par assassin,
Ravaillac, Cromvel, médecin.
Henry d'un coup de hayonnette,
Charles finit sur un billot,
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Valot. »

Guy Patin. 20 septembre 1669.

la connaître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines; et avec des titres superbes, elle aurait peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent[1]. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham[2], et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons[3]!

1. Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. (Matth. v, 5.)
2. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. (Luc, xvi, 22.)
3. L'abbé de Roquette, prononçant l'oraison funèbre de Jacques II, roi d'Angleterre (19 septembre 1702), dans cette même église de Chaillot où Bossuet avait rendu les derniers honneurs à sa mère Henriette, semble être comme poursuivi du souvenir de son illustre devancier qu'il imite, ou plutôt qu'il copie à chaque page. Il lui emprunte l'exorde de son discours, le portrait de Cromwell, le tableau du désordre religieux de l'Angleterre. On retrouve dans l'oraison funèbre de Jacques II les phrases mêmes de Bossuet : « Quand je réfléchis sur ses premières années, je *suis comme ébloui de tout l'éclat de sa gloire*, et lorsque j'envisage ses derniers temps *mon cœur se soulève, mon esprit se trouble*, et craint d'entamer le récit de ses malheurs, qui ont enveloppé toute l'Europe. » Et plus loin, parlant de Cromwell : « L'univers a retenti de ses funestes succès. *Il fut donné à ce rebelle de prévaloir contre son roi*; et Dieu, qui voulait punir les rois d'Angleterre d'avoir osé soulever leurs sujets contre l'autorité de l'Eglise, se servit d'un sujet pour ébranler l'autorité des rois. » On souffre à voir le grand style de Bossuet défiguré par ces lourdes imitations : « *N'accusons point ici, Messieurs, ni le génie de la nation naturellement fière et indépendante*, qui a perdu le repos et la consistance depuis qu'elle s'est écartée *du point fixe de la* vraie *foi*, ni la fatale dextérité d'un prince qui a su faire servir à ses desseins la religion, la politique, *le nom spécieux de la liberté! Remontons plus haut : c'est Dieu qui fait mouvoir ces secrets ressorts* pour la sanctification du roi d'Angleterre. » « Ce sera donc, si vous le voulez, *le glorieux défaut du saint roi d'avoir été patient* et modéré jusqu'à l'excès ; d'avoir porté la charité chrétienne jusqu'à aimer du fond du cœur les ennemis implacables de sa couronne et de son rang. » L'abbé de Roquette était connu du reste pour cette manie d'imitation; on lui reprochait même de prêcher quelquefois les sermons d'autrui.

NOTICE

SUR

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

Henriette-Anne d'Angleterre naquit à Exeter, le 16 juin 1644, deux mois après la douloureuse séparation de Charles Ier et de Henriette-Marie de France, son épouse. Henriette-Anne avait à peine un mois quand sa mère, effrayée des dangers qu'elle courait au milieu de ses ennemis, gagna Falmouth et s'embarqua pour Brest, confiant à la comtesse Morton cette enfant, dont la vie commençait sous de si tristes auspices. Deux années se passèrent avant qu'on pût ramener la jeune princesse en France; encore fallut-il la déguiser en garçon, sous le nom de Henri, pour détourner les soupçons des Parlementaires.

Trop jeune pour comprendre toute l'étendue des malheurs qui accablaient sa famille, Henriette en ressentit du moins ce qui atteignait son enfance; elle grandit au milieu du deuil et des larmes de tous les siens. La reine d'Angleterre avait fondé à Chaillot une maison de filles de Sainte-Marie, et s'y était retirée, loin de la cour. Henriette suivit sa mère dans cette maison, et se prépara sous ses yeux par la vie sévère du couvent à l'existence obscure qui semblait l'attendre. Trois fois chaque semaine elle assistait à des conférences que la veuve de Charles Ier avait établies pour la conversion du prince de Galles, des ducs d'York et de Glocester et de la princesse d'Orange, et les jours de grande fête elle servait les religieuses au réfectoire pour s'exercer à l'humilité.

Mais le contre-coup de la révolution qui avait renversé le trône de Charles Ier se fit bientôt sentir en France : Paris se souleva, et la reine d'Angleterre, inquiétée dans sa retraite de

Chaillot, dut se réfugier au Louvre avec sa fille. Dans cette nouvelle épreuve, la Providence sévère n'épargna pas même à Henriette les rigueurs de la pauvreté. Le cardinal de Retz nous a laissé dans ses Mémoires (livre II) le récit d'une visite qu'il fit à la reine d'Angleterre pendant les premiers troubles de la Fronde : « Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, j'allai dans la chambre de Mlle sa fille, qui a été depuis Mme d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous « voyez, je viens tenir compagnie à Henriette ; la pauvre en- « fant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Le vrai était qu'il y avait six mois que le cardinal n'avait fait payer la reine de sa pension ; que les marchands ne lui voulaient plus rien fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre, et sous les yeux d'une cour de France. » La défaite des frondeurs et le retour du roi à Paris apportèrent enfin quelque adoucissement à ces royales infortunes. Les libéralités de Louis XIV mirent la reine d'Angleterre en état de soutenir son rang. Cette princesse se retira une seconde fois à Chaillot avec sa fille, et Henriette reprit la vie obscure et paisible du couvent.

Cependant la Providence, qui avait éprouvé ses premières années, lui réservait des jours meilleurs. Une révolution inattendue releva le trône des Stuarts, et la sœur de Charles II eut désormais le droit de prétendre aux plus illustres alliances. Un instant même, on put espérer pour elle que Louis XIV la ferait asseoir à ses côtés sur le trône de France. Anne d'Autriche aurait désiré cette union ; mais des considérations plus puissantes décidèrent Mazarin à demander pour le jeune roi la main de Marie-Thérèse, et Henriette dut se contenter du second rang : le 31 mars 1661, elle épousa Philippe, duc d'Orléans, frère du roi[1].

1. « La duchesse d'Orléans était assez grande : elle avait bonne grâce, en sa taille, qui n'était pas sans défaut, ne paraissait pas alors aussi gâtée qu'elle l'était en effet. Sa beauté n'était pas des plus parfaites ; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, était néanmoins, par ses manières et par ses agréments, tout à fait aimable. Elle avait le teint fort délicat et fort blanc ; il était mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étaient petits, mais doux et brillants ; son nez n'était pas laid ; sa bouche était vermeille et ses dents avaient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvait souhaiter ; mais son visage trop long et sa maigreur semblaient menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habillait

La duchesse d'Orléans devint bientôt l'idole de la cour. L'humble modestie de Marie-Thérèse lui laissait le plus souvent les honneurs de la première place. Henriette s'abandonna sans réserve à l'enivrement de cette grandeur inespérée. A Paris, à Fontainebleau, partout où le roi promena sa cour triomphante, elle présida aux tournois, aux ballets, aux divertissements de toute espèce ; les courtisans se pressaient autour d'elle; les gens de lettres s'honoraient de son suffrage et recevaient ses décisions comme des oracles; Corneille et Racine écrivaient pour elle *Bérénice*. Enfin le sentiment qu'elle inspirait à tous semblait une sorte de culte public. La calomnie empoisonna bientôt son triomphe.

« Il était difficile, dit le cardinal de Bausset dans sa vie de Bossuet, qu'une jeune princesse que son penchant à la confiance et à la bonté ne prémunissait peut-être pas assez contre l'excès de ses vertus mêmes, eût assez d'empire sur elle pour échapper à tous les traits de la censure. Des nuages vinrent plus d'une fois obscurcir ses jours de fêtes et de plaisirs, et les orages intérieurs de son palais lui firent souvent regretter les temps malheureux où l'abaissement même de sa maison avait du moins préservé son enfance de ces chagrins domestiques, les plus difficiles peut-être à supporter.

« Telle était la disposition de cette princesse, lorsqu'elle entendit la voix de Bossuet invoquer avec un accent si religieux les mânes de sa mère. Les peines et les chagrins qui venaient si souvent corrompre la prospérité dont elle paraissait jouir, l'avaient préparée à chercher dans la religion les consolations que le monde ne pouvait pas lui donner. Une heureuse inspiration la porta à mettre toute sa confiance dans Bossuet. A la voix de l'éloquent évêque, la religion descendit dans le cœur d'Henriette, et le premier bienfait qu'elle lui accorda fut ce calme, cette satisfaction intérieure qu'elle avait perdus depuis longtemps.

« Elle lui fit demander des règles de conduite, et elles étaient

et se coiffait d'un air qui convenait à toute sa personne; et comme il y avait en elle de quoi se faire aimer, on pouvait croire qu'elle y devait aisément réussir, et qu'elle ne serait pas fâchée de plaire. Elle n'avait pu être reine, et pour réparer ce chagrin, elle voulait régner dans le cœur des honnêtes gens, et trouver de la gloire dans le monde par ses charmes et par la beauté de son esprit. » (Mme de Motteville.)

« si appropriées aux dispositions où elle se trouvait, qu'elles « lui firent désirer de le voir souvent en particulier. Il devint « son maître et son guide. Sous un tel instituteur, elle fut « bientôt instruite des devoirs du christianisme; elle voulut « même étudier plus à fond la religion catholique, dont elle « n'avait eu qu'une connaissance superficielle en Angleterre, « et Bossuet l'entretint régulièrement trois fois par semaine [1]. »

« Tandis qu'il rappelait dans un cœur né pour la vertu ces heureuses inclinations que le monde et ses vanités avaient pu égarer, mais n'avaient pu corrompre, la politique vint un moment disputer cette princesse à l'ascendant de Bossuet. Henriette d'Angleterre devint tout à coup le lien secret d'une négociation à laquelle était attaché le sort de tout un peuple : deux rois puissants confièrent à la discrétion d'une princesse de vingt-six ans les vastes combinaisons d'un plan que le mystère le plus profond devait couvrir. Le succès avait couronné ses efforts; elle revenait triomphante, et s'abandonnant peut-être avec trop de complaisance à cette prospérité nouvelle, quand la mort vint frapper soudain cette grande victime. Les plus violents orages dans l'intérieur de son palais marquèrent son dernier jour, et tout à coup, du sein de la nuit, retentit, *comme un éclat de tonnerre*, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Nous ne raconterons pas la mort de la duchesse d'Orléans, nous laisserons parler l'abbé Feuillet, qui assista cette princesse à ses derniers moments. Son récit est peut-être un des plus curieux monuments du siècle de Louis XIV.

Le P. Lelong, dans son *Histoire bibliographique*, cite trois oraisons funèbres de Henriette, outre celle que prononça Bossuet. Mascaron, élevé à l'épiscopat, prononça la sienne au Val-de-Grâce, une année après Bossuet. Le P. Lelong nomme, en outre, Pierre de Bertier, évêque de Montauban, et M. Lemaire.

1. Mémoire manuscrit de l'abbé Ledieu.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ A LA MORT CHRÉTIENNE DE SON ALTESSE ROYALE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS, PAR M. FEUILLET, CHANOINE DE SAINT-CLOUD.

« Le 29 du mois de juin 1670, à cinq heures du soir, Madame se trouva fort mal. Elle manda M. notre curé pour la confesser, ce qu'il fit. Quelque temps après, Monsieur m'envoya dire de faire prier Dieu pour elle, ce qui fut fait. J'allai ensuite au château, je montai à la chambre de Madame, j'approchai de son lit, et je la saluai ; mais comme elle ne me parla point, je me retirai sans lui rien dire.

« A onze heures du soir, elle m'envoya appeler en grande diligence. Étant arrivé proche de son lit, elle fit retirer tout le monde, et me dit : «Vous voyez, monsieur Feuillet, en quel « état je suis réduite.—En un très-bon état, madame, lui ré« pondis-je : vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu que « vous avez très-peu connu pendant votre vie. — Il est vrai, « mon Dieu, que je ne vous ai point connu, » dit-elle avec un grand sentiment de douleur. Cela me donna bonne espérance. Je lui dis : « Eh bien ! madame, vous vous êtes confes« sée. — Oui, me répondit-elle. — Je ne doute point, lui dis« je alors, que vous ne vous soyez confessée d'avoir violé tant « de fois les vœux de votre baptême par l'amour que vous « avez eu pour la grandeur, ayant vécu parmi les délices et « les plaisirs, les jeux et les divertissements, dans le luxe, les « pompes et les vanités du siècle, et ayant eu le cœur toujours « plein de l'amour du monde. — Non, dit-elle, je ne m'en suis « jamais confessée, et on ne m'a jamais dit que ce fût offenser « Dieu. — Quoi ! madame, si vous aviez fait un contrat avec « un particulier, et que vous n'en eussiez gardé nulle clause, « ne croiriez-vous pas avoir mal fait ? — Hélas ! oui. — Celui« ci, madame, est un contrat que vous avez fait avec Dieu ; il « a été scellé du sang de Jésus-Christ ; les anges, à votre « mort, vont vous représenter cette promesse : ce sera sur « cela que vous serez jugée, madame : vous n'avez jamais su « la religion chrétienne.—O mon Dieu ! que ferai-je donc ? Je

« le vois bien, mes confessions et mes communions n'ont rien « valu. — Il est vrai, madame, votre vie n'a été que péché ; « il faut employer le peu de temps qui vous reste à faire pé- « nitence. — Montrez-moi donc comment il faut que je fasse : « confessez-moi, je vous en prie. — Volontiers, madame. » Pour lors elle se confessa, et je l'aidai, autant que le temps le put permettre, à faire une confession entière. Dieu lui donna pendant ce temps des sentiments qui me surprirent : il lui fit parler un langage qu'on n'entend point dans le monde. Elle fit des actes de foi et de charité, et demanda si je la jugeais digne de communier. Elle désira, avec de grandes instances, de recevoir Notre-Seigneur. Je dis que l'on allât appeler M. le curé. Pendant ce temps-là, je lui parlai tout haut, et je lui dis : « Humiliez-vous, madame, voilà toute cette trom- « peuse grandeur anéantie sous la pesante main de Dieu. « Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau « de terre qui va tomber et qui se cassera en pièces, et de « toute cette grandeur il n'en restera aucune trace. — Il est « vrai, ô mon Dieu ! s'écria-t-elle. — Madame, repris-je, c'est « ici qu'il faut avoir de la confiance. De tous vos péchés passés je « n'en fais point de compte, pourvu que vous ayez une grande « douleur de les avoir commis, et une ferme résolution de ne « plus jamais les commettre. Vous avez péché mille fois, repen- « tez-vous mille fois. La miséricorde de Dieu ne s'arrête ni à « l'heure ni au temps : le larron est monté de la croix au ciel. » Ces paroles remplirent son cœur de consolation et de joie qui parut sur son visage. Elle demanda le crucifix dont la feue reine mere s'était servie à la mort, et le baisa fort humblement ; et je lui dis : « Regardez, madame, sur cette croix l'auteur et le « consommateur de votre foi, afin, dit l'apôtre, que vous ne « perdiez point courage. Une seule goutte du sang qui est « sorti de ses veines, mêlée avec une seule de vos larmes, est « capable d'effacer tous vos péchés et tous les péchés du « monde. » En ce temps Notre-Seigneur arriva ; elle l'adora profondément, et dit tout haut : « O mon Dieu, je suis indigne « que vous veniez visiter une misérable pécheresse comme « moi. — Oui, madame, vous en êtes indigne ; mais il vous a « fait la grâce de préparer lui-même votre cœur avant que « d'y entrer, par la contrition qu'il vous a donnée. Renouvelez « votre ferveur en la présence de ce Dieu terrible et miséricor- « dieux. » On dit les prières accoutumées. Elle dit avec moi

un *confiteor*, et reçut Notre-Seigneur avec un grand respect et une grande joie, et ajouta : « Je vous prie, pendant que mon « Dieu me laisse le jugement libre, qu'on me donne l'extrême-« onction. — Volontiers, madame. — Eh ! mon Dieu, me dit-« elle, qu'on me fasse la charité de me saigner au pied ; j'é-« touffe. — Laissez, madame, faire les médecins ; ne pensez « plus à votre corps ; sauvons seulement votre âme. » Cependant les médecins trouvèrent à propos de la faire saigner, ce qui fut fait. « Voilà, lui dis-je, madame, les prémices de ce « sacrifice qu'il faut offrir à Dieu. Offrez-lui ce sang que vous « allez répandre comme Jésus-Christ lui a offert celui qu'il a « répandu sur la croix pour vos péchés. — De tout mon « cœur, » ajouta-t-elle. Après la saignée, je demandai que l'on apportât l'extrême-onction. Je la disposai à recevoir ce dernier sacrement suivant l'intention de l'Église. Elle fit toutes les prières avec nous. Quand on lui appliquait les saintes huiles, je lui disais en français : « L'Église demande à Dieu, madame, « qu'il vous pardonne les péchés que vous avez commis par « tant de mauvaises paroles, par les plaisirs que vous avez « pris aux senteurs et aux parfums ; pour avoir entendu tant « de rapports et de médisances ; par les ardeurs de la concu-« piscence ; par tant de mauvaises œuvres. On huilait, ma-« dame, les athlètes quand ils entraient dans le lieu du combat. « Vous voilà sur le champ de bataille ; vous avez en tête de « puissants ennemis ; il faut combattre aidée de la grâce de « Jésus-Christ, et il faut vaincre. » Elle prit pour lors la croix et fit de nouveaux actes de foi, d'espérance et d'amour, et dit : « Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles pas « bientôt ? — Quoi ! madame, vous vous oubliez ! Il y a tant « d'années que vous offensez Dieu, et il n'y a encore que six « heures que vous faites pénitence. Dites plutôt avec saint « Augustin : Coupez, tranchez, taillez ; que le cœur me fasse « mal, que je ressente dans tous mes membres de très-sensibles « douleurs ; que le pus et l'ordure coulent dans la moelle de « mes os ; que les vers grouillent dans mon sein : pourvu, mon « Dieu, que je vous aime, c'est assez. J'espère, madame, que « vous vous ressouviendrez des promesses et des protestations « que vous faites présentement à votre Dieu. — Oui, monsieur, « je l'espère, et je vous conjure, si Dieu me redonnait la santé, « ce que je ne crois pas, de me sommer de les exécuter, si « j'étais assez malheureuse de ne le pas faire. — Madame,

« quoique vous deviez être dans la disposition de souffrir « davantage, je puis vous assurer que vos peines finiront « bientôt.—A quelle heure, demanda-t-elle, Jésus-Christ est-il « mort?—A trois heures. Ne vous mettez pas en peine de cela, « madame; il faut supporter la vie et attendre la mort en « patience. »

« En ce temps elle prit le dernier breuvage que lui présentèrent les médecins, et en ce même temps M. de Condom arriva. Elle fut aussi aise de le voir comme il fut affligé de la trouver aux abois. Il se prosterna contre terre et fit une prière qui me charma; il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour. Elle se tourna de l'autre côté. Et comme il eut cessé, elle lui dit : « Croyez-vous, monsieur, que je ne vous « entende pas, parce que je me suis tournée? » Il continua donc. Elle dit qu'elle eût bien voulu se reposer. Pour lors, M. de Condom se leva et alla voir Monsieur. Elle se retourna un moment après vers moi et me dit : « Je vous prie, qu'on ap- « pelle M. de Condom. » Puis s'adressant à moi, elle me dit : « Monsieur Feuillet, c'est fait à ce coup-ci. — Eh bien ! ma- « dame, n'êtes-vous pas bien heureuse d'avoir accompli en si « peu de temps votre course? Après un si petit combat, vous « allez recevoir de grandes récompenses. »

« M. de Condom arriva, mais elle ne parlait plus. Il commença les prières pour les agonisants. Je lui parlais sans cesse, et en deux ou trois instants, sur les trois heures après minuit, elle rendit son âme à Dieu. Je prie Dieu qu'il lui fasse miséricorde; priez aussi Dieu pour elle.

« Madame est morte âgée de vingt-six ans et deux mois. »

ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

PRONONCÉE A SAINT-DENIS, LE 21e JOUR D'AOUT 1670.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes; vanitas vanitatum, et omnia vanitas [1].

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste : vanité des vanités, et tout est vanité. Eccl. I, 2.

MONSEIGNEUR [2],

J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru il y a dix mois? Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands

1. Ce texte est aussi celui de l'homélie que saint Jean Chrysostome prononça en faveur d'Eutrope, quand ce ministre, poursuivi par la populace de Constantinople, vint se réfugier dans l'église de Sainte-Sophie.

2. Le grand Condé.

royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste, c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes

Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre[1], ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang,

1. *Du ciel en la terre.* Locution consacrée dans la langue de l'Église.

n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposait; et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous poussait trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite[1] au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours, en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements; car c'est là tout l'homme : et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal[2]. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste; l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de

1. *Sans règle et sans conduite. Conduite*, direction, dans le sens du latin *ductus*. « Quand je considère la petite durée de ma vie, absorbée dans l'éternité précédente et suivante, je m'effraye et je m'étonne de me voir ici plutôt que là. Pourquoi à présent plutôt qu'alors? Qui m'y a mis? Par l'ordre et la *conduite* de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi? » (Pascal, *Pensées.*) — « Ignorant ce que je dois faire, je ne connais ni ma *conduite* ni mon devoir. » (Pascal, *Pensées.*)

..... Et nous verrons ensuite
Si je dois de vos feux reprendre la *conduite*.
Molière, *l'Etourdi*, act. III, sc. v.

2 Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo. Et cuncta quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. (Eccles., XII, 13, 14.)

notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchait, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai cru dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour[1]. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots : ils ne cessent de s'écouler ; tant qu'enfin[2], après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues[3].

1. « Omnes morimur et quasi aquæ dilabimur in terram quæ non re- « vertuntur. » (*Reg.*, II, XIV, 14.) — David ne pouvait pardonner à Absalon le meurtre d'Amnon son fils aîné. Joab, un des officiers du roi, entreprend de fléchir sa colère et fait venir de Thécua, ville de la tribu de Juda, une femme prudente et sage qu'il envoie auprès de David pour l'apaiser par ses paroles. « Misit Thecuam et tulit inde mulierem sapientem.... posuit autem Joab verba « in ore ejus. » (*Reg.*, II, XIV, 2 et 3.)

2. *Tant qu'enfin.* Locution vieillie. La délicatesse des dernières années du XVIIe siècle a privé notre langue d'un certain nombre de tournures dont la concision est à regretter.

3. Bossuet avait déjà développé la même idée dans l'oraison funèbre de

Et certainement, Messieurs, si quelque chose pouvait élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle, si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France[1], la plus grande, sans comparaison, de tout

Henri de Gornay : « Il y a beaucoup de raisons de nous comparer à des eaux courantes, comme fait l'Écriture sainte; car de même que, quelque inégalité qui paraisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine; que dans le progrès de leur course elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivières les plus inconnues; ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités. Dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots; leur vie roule et descend sans cesse à la mort, par sa pesanteur naturelle, et enfin après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où ne se trouvent plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces augustes noms qui nous séparent les uns des autres, mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent. » Quel progrès pour le goût comme pour le style !

On retrouve la même idée dans l'oraison funèbre de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, prononcée à Notre-Dame le 27 avril 1602, par saint François de Sales : « *Omnes morimur,* disoit une sage dame; mais elle pouvoit bien dire : *semper morimur*, comme dit depuis l'Apostre : *quotidie morior*, nous mourons tous les iours, et nostre vie s'en va par pièces et par morceaux, comme cet annimal des Indes, lequel estant de sa nature terrestre, petit à petit et pièce à pièce perd du tout son estre naturel, et devient entièrement poisson; car ainsi pièce à pièce nous changeons cette vie mortelle, iusques à tant que par une entière et finale mutation, que nous appelons la mort, nous ayons du tout acquis la vie immortelle. Et certes, comme les rats du Nil se forment petit à petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement, aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout à coup, ny ne mourons pas en un moment, puisqu'ils disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous, et le dernier qui meurt. Mais ie vous supplie, nostre Dieu ne dit-il pas au premier homme qu'au iour qu'il mangeroit du fruict défendu, il mourroit de mort? et néanmoins, si nous parlons selon le vulgaire, il ne mourut qu'après plusieurs centaines d'années depuis qu'il eut prévariqué : toutesfois la vérité est qu'il commença à mourir dès le iour qu'il l'eut offencé, et continua iusques à son dernier iour. »

1. *Je vois la maison de France.* Jacques V, roi d'Écosse, avait épousé en

l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Écosse, les rois d'Angleterre[1], qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le trône, avait l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse ; et dès lors on voyait en elle une grandeur qui ne devait rien à la fortune. Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable ! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre ? Hélas, nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, Messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnait à toute la cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne. Anne, vous le savez, Messieurs, ne trouvait rien au-dessus de cette princesse[2]. Après

secondes noces Marie de Lorraine, fille de Claude de Guise. Marie Stuar née de cette union, épousa François II, roi de France, qui la laissa veuve dix-huit ans. Enfin Henriette-Marie, fille de Henri IV, fut mariée à Charles I, père de Henriette-Anne, duchesse d'Orléans.

1. Le mariage de Jacques IV, roi d'Écosse, avec Marguerite Tudor, fille de Henri VII, avait uni les deux familles régnantes d'Écosse et d'Angleterre.

2. « La reine au défaut de l'infante aurait mieux aimé la princesse d'An-

nous avoir donné une reine, seule capable par sa piété, et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avait de plus grand, que Philippe de France son second fils épousât la princesse Henriette; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde

Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite[1]. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection, quand on avait su plaire à Madame[2]. Je pourrais encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiraient cet esprit vif et perçant, qui embrassait sans peine les plus grandes affaires, et pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé

gleterre que nulle autre, parce qu'elle l'aimait déjà, et que cette jeune princesse paraissait alors avoir un tel respect pour la reine, qu'il semblait qu'elle ne la considérait pas moins que la reine sa mère ; mais le roi, seul en France, ne la trouvait pas à son gré. La reine avait accoutumé de dire que, si elle ne pouvait pas avoir sa nièce pour reine, elle souhaitait celle-là, et que son déplaisir était de ce qu'elle n'avait pas trois ans davantage, afin qu'elle pût plaire au roi qui paraissait la négliger parce qu'elle était plus jeune que lui.» (Mme de Motteville.)

1. Variante : *Si son rang l'élevait si haut, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus élevée par son mérite* (1re éd.).

2. L'année même de sa mort, Henriette avait donné à Corneille et à Racine le sujet de *Bérénice*. « Un jour, à l'époque où Boileau venait de publier le *Lutrin*, elle l'aperçoit dans la galerie au milieu de la foule des courtisans et des spectateurs, le regarde fixement avec un léger sourire, lui fait du doigt signe de s'approcher, se penche à la hâte vers son oreille, lui dit tout bas :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort

et continue sa marche avec la famille royale et le roi qui se rendaient à la chapelle. » (Dussault.)

la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Toute éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison[1], et s'affermissent contre elle : Madame s'éloignait toujours autant de la présomption que de la faiblesse; également estimable, et de ce qu'elle savait trouver les sages conseils, et de ce qu'elle était capable de les recevoir[2]. On les sait bien connaître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisait tant à cette princesse; nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang, ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudiait ses défauts; elle aimait qu'on lui en fît des leçons[3] sincères : marque assurée d'une âme

1. *Se rendent inflexibles à la raison.* Ce tour est familier à Bossuet. Molière a dit de même :

> Vous me direz : Pourquoi cette narration?
> C'est pour vous *rendre instruit* de ma précaution.
> *École des femmes*, act. I, sc. I.

2. Mascaron a développé la même idée dans l'*Oraison funèbre* de Henriette d'Angleterre avec un rare bonheur d'expression : « Elle avait purgé son esprit de cette présomption si familière aux grands de la terre, qui leur persuade qu'ils ont une souveraineté d'esprit et un ascendant de raison aussi bien que de puissance; ils mettent leurs opinions au même rang que leurs personnes. Du respect et de la déférence qu'on leur rend, ils en font des raisons pour faire valoir leur sens, et ils sont bien aises, quand on a l'honneur de disputer avec eux, qu'on se souvienne qu'ils commandent à des légions. Que s'ils n'ont pas cette injustice, difficilement se parent-ils d'une autre : ils ont une certaine inquiétude, une précipitation dans la recherche de la vérité, qui, comme dit saint Augustin, leur fait d'ordinaire demander une courte réponse à une grande question, *ad quæstionem magnam responsio brevis*. Comme ils n'ont pas toujours la pénétration qu'il faut pour aller vite, et que les grandes occupations ne leur laissent pas le loisir qu'il faut pour aller lentement, ils se défient de la force de la vérité, parce qu'on ne peut pas la renfermer toute entière dans une petite repartie. L'illustre Henriette n'eut jamais cette négligence pour la vérité, ni ce dédain pour les savants. »

3. *Qu'on lui en fît des leçons.* Locution vieillie.

forte que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes[1]. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés[2] à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir sans cour et sans suite le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdait insensiblement le goût des romans, et de leurs fades héros[3]; et soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. Ainsi sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un

1. « Il n'y avait point de jour dans la semaine, depuis longtemps, qu'un grand prélat, dans la bouche duquel la vérité est aussi belle que puissante, ne l'entretînt des devoirs de la piété chrétienne, du mépris des choses du monde, et de l'amour de l'éternité. Les audiences de cérémonie et d'affaires sont établies depuis longtemps à la cour; l'illustre Henriette est la première qui y a établi des audiences réglées de piété. » (Mascaron, *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre.*)

2. *Dégradés* est pris dans le sens étymologique du mot (*de gradu*).

3. *Le goût des romans et de leurs fades héros.* Le goût des romans était une des maladies du temps. Mme de Sévigné, malgré la justesse de son goût, cédait comme tout le monde à cet entraînement. Elle écrivait à sa fille : « Je reviens donc à mes lectures : c'est sans préjudice de *Cléopâtre,* que j'ai gagé d'achever; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles; j'ai quelque lumière pour les bons, et personne n'est plus touchée que moi des charmes de l'éloquence. Le style de La Calprenède est maudit en mille endroits; de grandes périodes de romans, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de La Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille; j'entre dans leurs desseins; et, si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. » (12 juillet 1671.)

sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris.

Aussi pouvait-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires, et de la société des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi[1], qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! « Ils ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts[2], » et qui devient la proie du premier venu. Que Madame était au-dessus de cette faiblesse! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation qui souvent épanchant le cœur en fait échapper le secret, n'était capable de lui faire découvrir le sien; et la sûreté qu'on trouvait en cette princesse, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs[3] qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent sans instruction les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux que pour dire que Madame y fut admirée plus que jamais. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les

1. *Foi* est pris ici dans le sens latin. Cicéron, *Partitions oratoires*, XXII : *Justitia in rebus creditis fides nominatur.*

2. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest loquendo cohibere spiritum suum. (*Prov.* XXV, 28.)

3. « *Spéculatif* employé dans ce sens est substantif ou adjectif; il ne se dit guère que de ceux qui raisonnent bien ou mal sur les matières politiques, sans en être chargés. *Les spéculatifs croient que cette négociation n'aboutira à rien.* » (Dict. de l'Acad., édition de 1694.) On lit dans Mme de Motteville : « Les gens de la cour remarquèrent que cela convenait fort bien avec le chagrin du ministre, qui voulait persuader les *spéculatifs* que l'alliance d'Espagne lui faisait toujours peur. » Balzac, dans son *Aristippe*, a consacré un discours entier aux *spéculatifs*.

tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. Mais qui pourrait penser sans verser des larmes aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de Madame. O plaie irrémédiable! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été sitôt ravie? Ces deux grands rois se connaisssent, c'est l'effet des soins de Madame; ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice[1]. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux[2], et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire[3].

1. Aujourd'hui que le secret de cette négociation est connu, les éloges donnés ici à Louis XIV, à Charles II, à Henriette, nous étonnent et nous affligent. Quelques lignes de Lingard justifient Bossuet. Il dit dans son *Histoire d'Angleterre* : « Quoiqu'on parlât beaucoup de ce traité, on en connaissait assurément peu de chose. Toutes les parties intéressées, souverains et négociateurs, gardèrent un silence impénétrable. On ignore ce que devint la copie envoyée en France ; sa contre-partie fut confiée à la garde de sir Thomas Clifford, et se trouve encore en la possession de son descendant, le lord Clifford de Chudleigh. »

2. Le jour de la mort de Henriette, duchesse d'Orléans, Louis XIV écrivit à Charles II la lettre de condoléance suivante : « Versailles, le 30 juin 1670 Monsieur mon frère, la tendre amitié que j'avais pour ma sœur vous était assez connue pour n'avoir pas de peine à comprendre l'état où m'a réduit sa mort. Dans cet accablement de douleur, je puis dire que la part que je prends à la vôtre, pour la perte d'une personne qui vous était si chère aussi bien qu'à moi, est encore un surcroît à l'excès de mon affliction : le seul soulagement dont je suis capable est la confiance qui me reste, que cet accident ne changera rien à nos affections, et que vous me conserverez les vôtres aussi entières que je vous conserverai les miennes. Je me remets du surplus au sieur Colbert, mon ambassadeur. »

3. *Au comble de la grandeur et de la gloire*, etc. « Madame était revenue d'Angleterre avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié, et suivi d'un bon succès dans les affaires. Le roi, son frère, qu'elle aimait chèrement, lui avait témoigné une tendresse et une considération extraordinaires. On savait, quoique très confusément, que

La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, Messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est par son fond incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître; je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connaissent le mieux, et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône. « O Dieu! dit le Roi Prophète, vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous[1]. » Il est ainsi[2]! Chrétiens; tout ce qui se mesure finit, et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant où il est sitôt replongé[3]. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez

la négociation dont elle se mêlait était sur le point de se conclure; elle se voyait, à vingt-six ans, le lien des deux plus grands rois de ce siècle; elle avait entre les mains un traité d'où dépendait le sort d'une partie de l'Europe. Le plaisir et la considération que donnent les affaires, se joignant en elle aux agréments que donne la jeunesse et la beauté, il y avait une grâce et une douceur répandue dans toute sa personne, qui lui attiraient une sorte d'hommage, qui lui devait être d'autant plus agréable qu'on le rendait plus à la personne qu'au rang. Enfin, elle était dans la plus agréable situation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort moins attendue qu'un coup de tonnerre termina une si belle vie, et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais. » (Mme de La Fayette.)

1. Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. (*Psalm.*, XXXIII, 6.)

2. *Il est ainsi*. Locution usitée du temps de Bossuet. Ainsi dans Saint-Évremond : IL EST *de l'origine des peuples comme des généalogies des particuliers*. Et dans La Rochefoucauld : IL EST *de certaines qualités comme des sens; ceux qui en sont entièrement privés ne les peuvent apercevoir ni les comprendre*.

3. *Où il est sitôt replongé*. Nous dirions aujourd'hui. Qu'*il y est* aussitôt replongé.

imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective, que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur enflé de ses titres tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur; et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous; vous êtes devenu semblable à nous[1]. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort. « Ils mourront, dit le Roi Prophète, et en ce jour périront toutes leurs pensées[2]. » C'est-à-dire, les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compris[3]. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin ils auront tout prévu, excepté leur

1. Ecce tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. (Isaïe, XIV, 10.)

2. In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. (*Psalm.*, CXLV, 4.)

3. *Des desseins* où *le monde entier sera compris.* Tout le XVIIe siècle a préféré cette construction à l'emploi des relatifs *auquel, par lequel, dans lequel, au sujet desquels, à l'aide duquel*, etc., etc. Les exemples abondent chez les meilleurs écrivains. « Les Égyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement.—Le premier de tous les peuples où l'on voit des bibliothèques est celui d'Égypte. » (Bossuet, *Hist. univ.*) « Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par instinct.... Il parlerait aussi bien pour dire des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : Rongez cette corde où je ne puis atteindre. » (Pascal, *Pensées.*) « Une action si grande où ils tiennent la place de Dieu. » (Pascal, *Provinc.*) « Voilà une connaissance où je ne m'attendais point. » (Molière, *Pourceaugnac*, act. I, sc. VII.) « Tous les déréglements criminels où m'a porté le feu d'une aveugle jeunesse. » (*Don Juan*, act. V, sc. III.)

Nous retrouvons la même construction chez les poètes :

C'est sur le mariage où ma mère s'apprête
Que j'ai voulu, Monsieur vous parler tête à tête.
Molière, *Femmes savantes*, act. V, sc. I.

mort qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste[1], le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité[2], » parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elle dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple, le plus grand qu'on se puisse proposer[3], et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que d'une

Et voilà donc l'hymen *où* j'étais destinée.
Racine, *Iphigénie*, act. III, sc. v.

Pardonne à cet hymen *où* j'ai pu consentir.
Voltaire, *Alzire*, act. III, sc. III.

Molière a même employé *où* pour *chez qui :*

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon *où* l'on dîne.

On dit de même en latin : « Quum multa colligeres ex legibus et ex senatus-« consultis *ubi* si verba sequeremur confici nihil posset. » (Cic., *Orator*, I, LVII.) « Neque nobis adhuc præter te quisquam fuit *ubi* nostrum jus contra « illos obtineremus. » (Cic., *Pro Quint.*, XXXIV.)

1. Bossuet, *Præfatio in Ecclesiasten* : « De tempore quo hic liber scriptus est, non displicet traditio Hebræorum quam Hieronymus sic refert : « Aiunt « Hebræi hunc librum Salomonis esse pœnitentiam agentis quod, in « sapientia divitiisque confisus, per mulieres offenderit Deum. »

2. Transivi ad contemplandam sapientiam; locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas. (*Eccl.*, II, 12, 15.)

3. *Comme* UN *exemple* LE PLUS *grand qu'on se puisse proposer.* Molière a dit de même : « Voilà une belle merveille que de faire bonne chère avec de l'argent! C'est *une* chose *la plus* aisée du monde!» (*L'Avare*, act. III, sc. V) — « Je suis dans *une* confusion *la plus* grande du monde, de voir une personne de votre qualité.... etc.» (*Bourgeois gentilhomme*, act. III, sc. VI.)

main si prompte et si souveraine elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez par la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant; mais s'il faut des coups de surprise[1] à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame se meurt! Madame est morte[2]! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait

1. « La fortune, trompeuse en toute autre chose, est du moins sincere en ceci, qu'elle ne nous cache point ses tromperies; au contraire, elle les étale dans le plus grand jour, et, outre ses légèretés ordinaires, elle se plaît de temps en temps d'étonner le monde *par des coups d'une surprise terrible*, comme pour rappeler toute sa force en la mémoire des hommes, et de peur qu'ils n'oublient jamais ses inconstances, sa malignité, ses bizarreries. » (Bossuet, *Sermon sur l'ambition.*)

2. *Madame se meurt! Madame est morte!* Les imitateurs se sont exercés sur cet admirable mouvement « Dès qu'on ouït cette étrange nouvelle, *la reine se meurt*, la douleur fut aussi générale que la surprise: au moment qu'on entendit cette triste parole, *la reine est morte*, pas un cœur ne se trouva hors de l'atteinte du coup fatal: les uns exagéraient leur perte, les autres leur affliction: ceux-ci se renfermaient dans leurs maisons pour y verser des larmes, ceux-là s'assemblaient dans les places publiques pour y faire entendre leurs plaintes; tous se répandaient en louanges et en regrets. » (Des Alleurs, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, prononcée en 1684.)

Le P. Élisée, prononçant, le 10 mai 1766, l'oraison funèbre du roi Stanislas s'est souvenu du même passage et l'a imité avec une maladresse qui touche au ridicule: «O jour, ô moment affreux où nous entendîmes retentir autour de nous de longs sanglots entrecoupés de cette triste parole: *le roi est brûlé, le roi est dangereusement malade.* Au premier bruit d'un mal si étrange, qui de nous ne se sentit pas frappé comme si la mort eût menacé le plus tendre des pères? Tout était en alarmes; on ne voyait que l'image de la douleur; on courait vers le palais pour s'informer de l'état du prince, on recevait avec avidité ces premières nouvelles qui éloignaient l'idée du danger. Hélas! ce bon roi cherchait lui-même à tromper notre douleur; il nous cachait ses maux pour adoucir nos inquiétudes. Presque entre les bras de la mort, et déjà glacé sous ses froides mains, il entretenait sa cour attendrie avec une tranquillité qui rassurait nos craintes. »

désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur et le désespoir et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète: « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement[1]. »

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain. En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*[2] : « Je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais. » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains[3]. Quoi donc, elle devait

1. Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur. (Ezech., VII, 27.)

2. *Oratio de obitu Satyri fratris*, I, 19 : Nihil mihi profuit ultimos hausisse anhelitus, nihil flatus in eos inspirasse morienti; putabam enim quod aut tuam mortem ipse susciperem, aut meam vitam in te ipse transfunderem. O infelicia illa, sed tamen dulcia, suprema osculorum pignora! O amplexus miseri, inter quos exanimum corpus obriguit, halitus supremo evanuit! Stringebam quidem brachia, sed jam perdideram quem tenebam; et extremum spiritum ore relegebam, ut consortium mortis haurirem.

3. Mascaron, développant la même idée, n'a pas toujours échappé au mauvais goût; mais l'ensemble ne manque pas de grandeur. « Cette illustre mourante se voit attaquée par la douleur de ceux qui pleuraient sa mort, plus vivement que par la douleur même qui la fait mourir; tous les cœurs des témoins de ses maux attaquent son cœur : *peribit cor regis, peribit cor principum, et obstupescent sacerdotes.* Voilà ce qui se passe autour d'elle : les saints ministres des autels, étonnés d'entendre sortir de la bouche de cette princesse un langage de religion, de piété, de pénitence, si différent de celui qu'on parle à la cour, mais attendris parce qu'il les console, fondent en pleurs, *obstupescent sacerdotes.* Tout ce qu'il y a de princes et de princesses répondent par leurs larmes et par leurs soupirs à ceux que ce triste spectacle tire du cœur et de la bouche de Monsieur, et font un chœur de deuil et de tristesse autour d'elle, qui lui est un fidèle miroir de ses maux et du danger où elle est, *cor principum peribit.* Le grand, l'invincible, le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné mille cœurs, elle ou les multipliait dans les héros, selon le nombre de leurs grandes qualités, se trouve sans cœur à ce spectacle, *peribit cor regis.* Cependant, au milieu de tant de pleurs, cette princesse s'avance vers la mort avec autant de majesté que le soleil vers son couchant; et dans un temps où les autres sont à peine

périr sitôt! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez: le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales[1]. Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux! Le passé et le présent nous garantissaient l'avenir, et on pouvait tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle allait s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens agréables; toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y aurait jamais été odieux; on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée: elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le roi jusques à la mort lui en donnait les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant

capables de recevoir des consolations, elle en donne à tout le monde: *Magno spiritu vidit ultima, et consolata est lugentes.*»

1. Homo sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit. (*Psalm.* CII, 15.) Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego tanquam fœnum arui. (*Psalm.* CI, 12.)

Cette pensée de la mort se retrouve presque partout chez les écrivains du XVIIe siècle, avec ce caractère de tristesse religieuse qui saisit l'âme du lecteur. On lit, dans les mémoires de Mme de Motteville: « Huit jours après mourut aussi la duchesse de Savoie, fille du feu duc d'Orléans, dont la destinée fut pareille à la fleur qui fleurit le matin, et qui le soir se sèche; et la princesse Marguerite qui avait été proposée pour être notre reine, que sa cruelle destinée, au lieu de ce bonheur, avait fait la duchesse de Parme, la suivit de près. Considérons par là quelle est la fragilité de la grandeur des grands de la terre, et tâchons de profiter par cette réflexion de la mort de ces deux princesses qui étaient fort jeunes. » Bossuet semble, du reste, avoir emprunté cette pensée à l'oraison funèbre que saint Grégoire de Nysse prononça en l'honneur de la princesse Pulchérie, morte aussi dans la fleur de l'âge: Ἔγνωτε πάντως τὴν νέαν ταύτην περιστερὰν τὴν ἐντρεφομένην τῇ βασιλικῇ καλιᾷ, τὴν ὅστι μὲν πτερουμένην ἐν λαμπρῷ τῷ πτερῷ, ὑπερβᾶσαν δὲ τὴν ἡλικίαν ταῖς χάρισιν, ὅπως ἀφεῖσα τὴν καλιὸν οἰχέται. Ὅπως ἔξω τῶν ὀφθαλμῶν ἡμῶν ἀπέκτη, ὅπως αὐτὴν ἀθρόως ὁ φθόνος τῶν χειρῶν ἡμῶν ἀφήρπασεν εἴτε περιστερὰν χρὴ λέγειν ταύτην, εἴτε νεοθαλὲς ἄνθος, ὁ οὔπω μὲν ὅλον τῶν καλύκων ἐξέλαμψεν, ἀλλὰ τὸ μὲν ἔλαμπεν ἤδη, τὸ δὲ λάμψειν ἠλπίζετο.

s'attache au mérite et à la personne du prince qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de Madame ne l'attachaient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentait pour la gloire de Monsieur n'avait point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondait avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre[1], la joie de cette princesse était incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquait encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle était l'agréable histoire que nous faisions pour Madame; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable mais triste mort. A la vérité, Messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, Madame fut douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde[2]. Son grand cœur ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines

1. 1667. Le maréchal de Turenne dirigeait les opérations militaires de cette campagne.

2. *Comme elle l'était envers tout le monde.* « Un moment après je mourai chez elle; elle me dit qu'elle était chagrine, et la mauvaise humeur dont elle parlait aurait fait les belles heures des autres femmes, tant elle avait de douceur naturelle, et tant elle était peu capable d'aigreur et de colère. » (Mme de La Fayette.)

Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie; la voilà telle que la mort nous l'a faite[1]: encore ce reste tel quel va-t-il disparaître, cette ombre de gloire va s'évanouir; et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature[2]: notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps: il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes[3].

1. « Lorsque Bossuet s'écrie, en montrant le cercueil de Madame: « La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite! » pourquoi frissonne-t-on à ce mot si simple, *telle que la mort nous l'a faite?* C'est par l'opposition qui se trouve entre *ce grand cœur, cette grande princesse si admirée,* et cet accident inévitable de la mort qui lui est arrivé comme à la plus misérable des femmes; c'est parce que ce verbe *faire* appliqué à la mort qui *défait* tout produit une contradiction dans les mots et un choc dans les pensées, qui ébranlent l'âme; comme si, pour peindre cet événement malheureux, les termes avaient changé d'acception, et que le langage fût bouleversé comme le cœur. » (Chateaubriand, *Génie du Christianisme.*) On souffre à voir dépenser autant d'esprit pour commenter un mot dont la simplicité fait toute la force.

2. Cadit (caro) in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. (*De resurrectione carnis,* IV.)

3. « Qu'est-ce que cent ans? qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ce grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant, et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? Peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais quoi, Messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi; les ombres de la mort se dissipent : « les voies me sont ouvertes à la véritable vie [2]. » Madame n'est plus dans le tombeau; la mort, qui semblait tout détruire, a tout établi : voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avais marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Il faut donc penser, Chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rap-

encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la facilité d'un château de cartes, vain amusement des enfants! Et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisque enfin une seule rature doit tout effacer? encore une rature laisserait-elle quelques traces du moins d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce gouffre du néant; il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes. La chair changera de nature; le corps prendra un autre nom, « même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps, il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, » tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. *Post totum ignobilitatis elogium, caducæ in originem terram, et cadaveris nomen, et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem.* » (Bossuet, *Sermon sur la Mort*, prononcé devant le roi.)

1. *Ce débris inévitable des choses humaines.* Bossuet dit de même ailleurs : « Il n'est pas besoin que je vous raconte en détail ce qui fit périr les royaumes formés du *débris* de l'empire d'Alexandre. »

2. Notas mihi fecisti vias vitæ. (*Psalm.* XV, 11.)

port intime, et une secrète affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque chose en nous, qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude ; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, Messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclésiaste, « que le corps retourne à la terre, dont il a été tiré [1] : » il faut, par la suite du même raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, je regardais le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques ; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes. Car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faisons, n'est donc pas de nous être servis de ces noms; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité, quand il a dit : « Gloire, richesses, noblesse, puissance, pour les hommes du monde ne sont que des noms; pour nous, si nous servons Dieu, ce seront des choses. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, sont des choses trop effectives et trop réelles pour eux; pour nous, ce sont seulement des noms [2]; »

1. Revertatur pulvis in terram suam; unde erat; et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. (*Eccl.*, XII, 7.)

2. *Pour nous, ce sont seulement des noms.* Δόξα γὰρ καὶ δυναστεία καὶ πλοῦτος καὶ εὐδοκίμησις, καὶ πάντα καὶ τοιαῦτα, ὀνόματα παρ' ἐκείνοις, παρὰ δὲ ἡμῖν

parce que celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : « Tout est vanité [1]. » Il s'explique, « tout est vanité sous le soleil [2]; » c'est-à-dire, tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement; aspirez à l'éternité : la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse[3], et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail [4]. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée [5], ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir, qui par beaucoup de raisonnements et de grands efforts ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte. « Hé! s'écrie ce sage roi, y a-t-il rien de si vain [6]? » Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière[7], qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux? « Mais cela même, dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, est encore une

πράγματα· ὥσπερ οὖν τὰ λυπηρὰ, θάνατος, καὶ ἀτιμία καὶ πενία, καὶ ὅσα τοιαῦτα, ὀνόματα μὲν παρ' ἡμῖν, πράγματα δὲ παρ' ἐκείνοις. (Saint Chrysostome, homélie LVIII.)

1. Vanitas vanitatum et omnia vanitas. (*Eccles.*, I, 2.)

2. Vidi cuncta quæ fiunt sub sole, et ecce universa vanitas et afflictio spiritus (I, 14.)

3. Dedique cor meum ut scirem prudentiam atque doctrinam, erroresque et stultitiam, et agnovi quod in his quoque esset labor et afflictio spiritus (I, v. 17.)

4. Nec prohibui cor meum quin omni voluptate frueretur, et oblectaret se in his quæ præparaveram; et hanc ratus sum partem meam, si uteret labore meo (II, 10.)

5. Tanquam domus exterminata sic fatuo sapientia : et scientia insensati inenarrabilia verba (XXI, 24.)

6. Quem ignoro utrum sapiens an stultus futurus sit, et dominabitur in laboribus meis, quibus desudavi et sollicitus fui. Et est quidquam tam vanum? (II, 19.)

7. *La simplicité d'une vie particulière.* « On dit qu'un homme est *particulier* pour dire qu'il n'aime pas à voir le monde, qu'il se communique à peu de gens. Et l'on dit qu'il a un *esprit particulier*, qu'il a des *opinions particulières*, pour dire qu'il a une sorte d'esprit qui ne s'accommode pas avec le reste du monde, qu'il a des opinions bizarres. » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.) On dit que vous êtes trop *particulier*, trop enfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui vous obsèdent. (Fénelon au duc de Bourgogne, 24 septembre 1708.

vanité[1]; parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisqu'enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laissons-lui égaler le fou et le sage; et même, je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête : *Unus interitus est hominis et jumentorum*[2]. En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse, tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, étant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner, que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes? et que verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'evhale[3], que des esprits qui

1. Dixi ego in corde meo: vadam et affluam deliciis, et fruar bonis. Et vidi quod hoc quoque esset vanitas. (*Eccles.*, II, 1.)

2. Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis. Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum. (III, 18 et 19.)

« L'homme, chief-d'œuvre de nostre Dieu, est composé de deux parties, l'une naturelle et corruptible, l'autre surcéleste et divine. Quant est de la première, elle luy est commune auec les aultres animaux, assortie de mesmes qualitez et suivie de semblable défault; ainsi l'a dit Salomon : *Unus est interitus hominis et iumentorum, et æqua utriusque conditio.* La fin des hommes et des bestes est une mesme fin à eux : comme meurt l'un aussi meurt l'aultre, et ont tous un mesme esprit; et n'a rien l'homme plus que la beste.... C'est aussi la remontrance prononcée par la femme Técuitide au roy David, iustement courroucé contre son filz Absalon, meurtrier de son propre frère : *Omnes morimur et quasi aquæ delabimur in terram, quæ non revertuntur.* Sire, vous sçavez que nous mourons tous, et nous escoulons sans reuenir (s'entend iusques au temps du grand et général reueil de la résurrection), tout ainsi que les eaux qui coulent en terre, qu'on ne peut rassembler.... Cela est tout assuré, dit Horace le poëte.

Nam.
Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres, o beate Sesti;

car la Mort palle d'un pied égal, et sans nulle discrétion, frappe et es petites logettes des pauvres, et les grandes tours des roys : n'ayant, comme disoient les Grecs, ny autels, ny temple, tant elle est implacable. » (Pierre Pain et Vin, Augustin, docteur en théologie, *Oraison funèbre de Guy du Faur, sieur de Pibrac*, 30 may 1584.)

3. *Qu'une vapeur qui s'exhale.* Il est curieux de voir comment on développait la même idée cinquante ans avant Bossuet. « D'où vient que sainct Grégoire le Grand appelle nostre demeure sur terre *proximam mortem*, et sainct Augustin ne sçait quelle difference il doit mettre entre la vie et la mort. Ce que Thalès le Milésien avait aussi estimé longues an nées auparavant : et quand on lui répliqua pourquoy il ne mouroit donc,

s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste; et bientôt Madame nous le fera paraître dans les dernières actions de sa vie. « Crains Dieu [1], et observe ses commandements; car c'est là tout l'homme : » comme s'il disait, ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir en un mot ce que c'est que l'homme? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever : car, ajoute l'Ecclésiaste, « Dieu examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal [2]. » Il est donc maintenant aisé de concilier

puisqu'il y a si peu de différence entre viure et mourir : aussi fais-je dit-il, et alors ie lairray de mourir quand ie lairray de viure. Pour ceste mesme raison, quelques poëtes grecs ont comparé la vie de l'homme à celle de l'éphimère petit animal qui naist, selon Aristote, au Bosphore Cymmerien, lequel a son adolescence au matin, sa maturité d'aage au midy, sa vieillesse sur le vespre, et sa dernière fin au coucher du soleil

Βροτεῖον σκήμα ἐφήμερα φρονεῖ,
καὶ κενεὸν οὐδὲν μᾶλλον ἢ κακεοῦ σκία.

« Quelques autres ont parangonné la vie humaine aux bouteilles qui naissent sur les ruisseaux quand il dégoute : Πομφόλιξ ἄνθρωπος, dit le proverbe : *Homo bulla*. Autres encore ont dit que le corps de l'homme est urayment un σῆμα, σῆμα, c'est-à-dire aussi tost un sépulchre qu'une naturelle demeure.

Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme :
C'est la prison où il est enserré,
C'est le tombeau où il est enterré,
Le lict branlant où il dort un court somme.

« Pindare le dit mieux que tous, τί δὲ τί; τί δὲ οὔτι; σκιᾶς ὄνας ἄνθρωπος. comme s'il disoit : Qu'est-ce qu'il importe d'estre ou de n'estre pas? L'homme n'est que le songe d'une ombre. » (Le Père Coton, *Oraison funèbre de M. de Villeroy*, 2 janvier 1618.)

1. Deum time et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo. (*Eccl.*, XII, 13.)

2. Et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. (*Eccl.*, XII 14.)

toutes choses. Le Psalmiste dit, « qu'à la mort périront toutes nos pensées[1]; » oui : celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont la figure passe et s'évanouit. Car encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles; de sorte que nos pensées, qui devraient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? Donnez à Dieu vos affections; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ces mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle[2], et adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grâce.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut est une suite continuelle de miséricordes : mais le fidèle interprète du mystère de la grâce, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grâce, et dans la dernière, que la grâce se montre grâce; c'est-à-dire que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire; comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que[3] c'est la persévérance

1. In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. (*Psalm.*, CXLV, 4.)

2. *Une profonde considération des conduites de Dieu sur elle.* On lit de même dans les *Pensées* de Pascal : « Il me semble seulement que cette lettre contenait en substance quelques particularités de la *conduite* de Dieu *sur* la vie et la maladie. » — « Voilà les admirables *conduites* de la sagesse de Dieu *sur* le salut des saints. »

3. *Comme c'est la vocation qui...* ce *que* Cette construction, familière à

qui nous transmet à la gloire : il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même au commencement de ces deux états par une impression illustre[1] et particulière, afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grâce. Que ces deux principaux moments de la grâce ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de Henriette d'Angleterre ! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'était pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres : disons, des derniers de ses ancêtres ; puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix ; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus ; et comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection[2] éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde, arra-

Bossuet, se retrouve chez les meilleurs écrivains du XVIIe siècle : « *Comme* vous êtes un fort galant homme, *et que* vous savez comme il faut vivre. » (Molière, *Mariage forcé*, sc. IV.) « *Si* Babylone eût pu croire qu'elle était périssable comme toutes les choses humaines, et *qu'*une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement. (Bossuet, *Hist. univ.*, III, 4.)

1. *Illustre*, éclatante. Sens latin, Ainsi dans Cicéron, *De natura Deorum*, I, V : « Ex quo exsistit multa esse probabilia : quæ quanquam non « perciperentur, tamen quia visum haberent quemdam insignem et *illustrem*, « his sapientis vita regeretur. » — *Impression* dans le sens d'*empreinte*. Molière a employé *imprimer* dans le même sens :

.... Et pourtant Trufaldin
Est si bien *imprimé* de ce conte badin.
L'Étourdi, act. III, sc. II.

La Bruyère dit aussi, dans son discours à l'Académie : « Quelle facilité est la nôtre pour perdre tout d'un coup le sentiment et la mémoire des choses dont nous nous sommes vus le plus fortement *imprimés !* »

2. « *Dilection*, amour, charité. Terme de dévotion. *La dilection du prochain*. C'est aussi un terme dont le pape et l'empereur se servent en écrivant à certains princes. *Salut et dilection. J'ai écrit à Votre Dilection.* » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694.) Ce mot a vieilli ; mais son composé *prédilection* est resté.

chée, en naissant, à la piété d'une mère catholique, captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison; et ce qui était plus déplorable, captive des ennemis de l'Église; par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu était sur elle. Elle pouvait dire avec le Prophète : « Mon père et ma mère m'ont abandonnée; mais le Seigneur m'a reçue en sa protection [1]. » Délaissée de toute la terre dès ma naissance, « je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle; et dès le ventre de ma mère il se déclara mon Dieu [2]. » Ce fut à cette garde fidèle que la reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu et qui tenait du miracle, délivra la princesse des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant sur ses ailes, comme l'aigle prend ses petits [3], la porta lui-même dans ce royaume; lui-même la posa dans le sein de la reine sa mère, ou plutôt dans le sein de l'Église catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevait, que par les exemples vivants de cette grande et religieuse reine. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes toujours abondantes se sont répandues principalement sur les Catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de saint Édouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre où l'on en conserve encore tant de précieux monuments? Nous savons qu'elle

1. Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me. (*Psalm.*, XXVI, 10.)
2. In te projectus sum ex utero; de ventre matris meæ Deus meus es tu. (*Psalm.*, XXI, 11.)
3. Vidistis quomodo portaverim vos super alas aquilarum. (*Exod.*, XIX, 4.)

n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein : et le ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare ici votre éternelle providence? Me permettez-vous, ô Seigneur, d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis? Est-ce que le crime qui fit céder vos vérités saintes à des passions malheureuses est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siècle[1]? Nous ravissez-vous Henriette, par un effet du même jugement qui abrége les jours de la reine Marie[2], et son règne si favorable à l'Église? ou bien voulez-vous triompher seul? et en nous ôtant les moyens dont nos désirs se flattaient, réservez-vous dans les temps marqués par votre prédestination éternelle de secrets retours à l'État et à la maison d'Angleterre[3]? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu! recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puisse toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi! Ce grand roi, qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, et fait louer tous les jours le

1. *Un aveuglement de plus d'un siècle.* De 1534 à 1670.

2. *Les jours de la reine Marie.* Marie, fille de Henri VIII, succéda à son père en 1553 et mourut en 1558.

3. *De secrets retours à l'Etat et à la maison d'Angleterre.* Au moment où Bossuet prononçait ces paroles, la maison royale d'Angleterre était déjà divisée par le retour de quelques-uns de ses membres à la foi catholique. Une année avant la mort de Henriette, le duc d'York avait déclaré au roi, son frère, sa résolution arrêtée d'abjurer le protestantisme : Charles répondit sans hésiter qu'il était disposé à entrer dans la même voie, pourvu que le roi de France s'engageât à le soutenir contre toute résistance de ses sujets. Une négociation fut donc entamée, et le 22 mai 1670 les commissaires des deux rois signèrent un traité dont les articles secrets furent portés au roi d'Angleterre par la duchesse d'Orléans. Louis promettait un secours de six mille hommes et payait d'avance deux millions de livres tournois. Charles reçut les deux millions et resta protestant : le duc d'York plus courageux persévéra dans sa résolution. On apprit bientôt que la duchesse mourante avait refusé les secours de son confesseur protestant. Deux ans après, le bruit se répandit que Jacques venait d'épouser en secondes noces une princesse catholique, sœur du duc régnant de Modène (30 septembre 1673). Aussitôt les services du duc d'York furent oubliés : l'opposition se souleva contre lui avec une violence inouïe : il dut renoncer à ses emplois et se retirer à Bruxelles ; deux fois les Communes proposèrent son exclusion du trône. Jacques succéda cependant à Charles ; mais le prince d'Orange, son gendre, n'eut qu'à se présenter en Angleterre pour lui enlever la couronne.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous. *Opto apud Deum..., non tantùm te, sed etiam omnes.... fieri tales, qualis et ego sum*[1]. Ce souhait est fait pour les rois, et saint Paul étant dans les fers le fit la première fois en faveur du roi Agrippa; mais saint Paul en exceptait ses liens, *exceptis vinculis his* : et nous, nous souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre princesse, il me reste, Messieurs, de vous faire considérer le dernier qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir[2], et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse

1. « Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me christianum fieri. « Et Paulus : Opto apud Deum, et in modico et in magno, non tantum te sed « etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales, qualis et ego sum, exceptis vin- « culis his. » (*Act. Apost.*, XXVI, 28 et 29.) — Saint Paul avait été livré par les Juifs au gouverneur romain qui le retenait captif depuis deux ans à Césarée. Agrippa, roi de Judée, et sa femme Bérénice voulurent entendre l'apôtre, et saint Paul, amené devant eux, plaida sa cause au tribunal de Festus, gouverneur de la province.

2. Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem : et mortale hoc induere immortalitatem. Quum autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo, qui scriptus est : Absorpta est mors in victoria. (*Ad Corinth.*, I, XV, 53 et 54.)

pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années, sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre âme n'est plus en péril, nos résolutions ne vacillent plus : la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer; et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'Apôtre[1], par la mort de ce divin testateur; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, Messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle; quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat[2]; mais encore un coup affermissons-nous. Ne mê-

1. Contestatur autem nos et spiritus sanctus. Postquam enim dixit : Hoc autem testamentum quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus : Dando leges meas in cordibus eorum, et in mentibus eorum superscribam eos. (*Ad Hebræos*, x, 15 et 16.)

2. *Voyons donc ce dernier combat.* Saint-Simon, déplorant la mort prématurée du duc de Bourgogne, s'est presque élevé à la hauteur de Bossuet. « Le Dauphin aimait ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction, rien de bas, rien de petit rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait. Les jours de cette affliction furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, et en raisonnant avec ses médecins, dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée; on l'a dit, il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! Mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix! Quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! On ne dit pas seulement à l'égard de la mor et des souffrances; elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres mais tranquilles vues! Quel surcroît de détachement! Quels vifs élans d'actions de grâce d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! Quelle soumission et combien parfaite! Quel ardent amour de Dieu! Quel perçant regard sur son néant et ses péchés! Quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! Quelle religieuse et humble crainte! Quelle tempérée confiance!

lons point de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce qui a fait triompher Madame a été puissante? voyez combien la mort a été terrible[1]. Premièrement elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir toute entière dès le premier coup, elle trouve la princesse prête. La grâce plus active encore l'a déjà mise en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir[2]. Un regret

Quelle sage paix! Quelles lectures! Quelles prières continuelles! Quel ardent désir des derniers sacrements! Quel profond recueillement! Quelle invincible patience! Quelle douceur! Quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait. Quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne: il était déjà m r pour la bienheureuse éternité. »

1 *Voyez combien la mort a été terrible.* La mort subite de Henriette fit croire à un empoisonnement, et les dépêches de l'ambassadeur d'Angleterre à Charles II sont écrites sous l'influence de ces bruits qui couraient alors à la cour. On osa accuser de ce crime le duc d'Orléans lui-même. L'opinion des médecins dément ces accusations. « On parle encore de la mort de Mme la duchesse d'Orléans. Il y en a qui prétendent, par une fausse opinion, qu'elle a été empoisonnée; mais la cause de sa mort ne vient que d'un mauvais régime de vivre et de la mauvaise constitution de ses entrailles. Il est certain que le peuple, qui aime à se plaindre et à juger de ce qu'il ne connaît pas, ne doit pas être cru en telle rencontre. Elle est morte, comme je vous ai dit, faute de s'être bien purgée, selon le conseil de son médecin, auquel elle ne croyait guères, ne faisant rien qu'à sa tête. C'est ainsi que vivent les grands à la cour. Ils donnent tout à leur fortune et à leurs plaisirs, et presque rien à leur santé. Aussi meurent-ils comme les autres et bien souvent avant que d'être vieux. Le feu roi n'avait que quarante et un ans, le cardinal de Richelieu que cinquante-sept, et son successeur que cinquante-huit. Mais il faut que Martial ait dit vrai: *Immodici brevis est ætas et rara senectus.* » (Guy Patin, 16 juillet 1670.)

2. *Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir.* « Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée qui l'enlevait dans le plus beau de son âge: point de questions aux médecins pour s'informer s'il était possible de la sauver; point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisait désirer; une contenance paisible au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison, et de ses souffrances qui étaient cruelles; enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple, et qu'on ne saurait bien représenter. » (Mme de La Fayette.)

immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs. A la vu d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance ? » Elle s'afflige, elle se rassure, elle confesse humblement et avec tous les sentiments d'une profonde douleur que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu, n'appelant pas le connaître que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, qui ne reçoivent les saints sacrements que par force, dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. Madame appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église, la Pénitence avec componction, l'Eucharistie avec crainte et puis avec confiance, la sainte Onction des mourants avec un pieux empressement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connaissance ; elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi ; elle les suit, elle s'y conforme ; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves ni les conquérants. Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du

Sage : « Le patient vaut mieux que le fort, et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes[1]. » Combien a-t-elle été maîtresse du sien ! Avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez en votre pensée ce qu'elle dit à Monsieur[2] Quelle force ! quelle tendresse ! O paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout, paroles que la mort présente et que Dieu plus présent encore ont consacrées, sincère production d'une âme qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité, vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. Madame ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie Monsieur de se retirer[3], parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformait aux ordres de Dieu ; elle lui offrait ses souffrances en expiation de ses fautes ; elle professait hautement la foi catholique et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants. Elle excitait le zèle de ceux qu'elle avait appelés pour l'exciter elle-même, et ne voulait point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau[4] : c'était un nouveau

1. « Mellor est patiens viro forti ; et qui dominabitur animo suo, expugna-« tore urbium. » (*Proverb.*, XVI, 32.) — *Que le fort.* Variante : *Que le brave.* 1re édit.)

2. *Ce qu'elle dit à Monsieur.* « Monsieur était devant son lit ; elle l'embrassa, et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas, Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a long-« temps ; mais cela est injuste, je ne vous ai jamais manqué. » Monsieur parut fort touché, et tout ce qui était dans la chambre l'était tellement qu'on n'entendait plus que le bruit que font des personnes qui pleurent. » (Mme de La Fayette.)

3. *Elle prie Monsieur de se retirer.* « Elle reçut Notre-Seigneur : ensuite Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verrait plus ; on l'alla quérir ; il vint l'embrasser en pleurant, elle le pria de se retirer, et lui dit qu'il l'attendrissait. (Mme de La Fayette.)

4. *Plongée au sang de l'Agneau. Au* pour *dans*, était au XVIIe siècle,

langage que la grâce lui apprenait. Nous ne voyions en elle ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même. Tout était simple, tout était solide, tout était tranquille; tout partait d'une âme soumise et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, Messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce. Ce grand Dieu nous exauçait; mais souvent, dit saint Augustin, en nous exauçant il trompe heureusement notre prévoyance. La princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage : « Il s'est hâté[1]. » En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand saint Ambroise, la merveille de la mort dans les chrétiens. Elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés et les périls où ils sont exposés[2]. Nous nous sommes plaints que la mort ennemie

d'un usage commun, comme le prouvent les quelques exemples que nous allons citer.

> Laissez-moi m'assouvir dans mon courroux extrême,
> Et laver mon affront *au* sang d'un scélérat.
> *Amphitryon*, act. III, sc. v.

« Je trouve dans votre personne de quoi avoir raison *aux* choses que je fais. » (*L'Avare*, act. I, sc. I.) « L'endurcissement *au péché* traîne une mort funeste. » (*Don Juan*, act. V, sc. VI.)

> On souffre *aux* entretiens ces sortes de combats,
> Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas.
> *Femmes savantes*, act. IV, sc. III.

> Hélas! je me consume en impuissants efforts,
> Et rentre *au* trouble affreux dont à peine je sors.
> *Iphigénie*, act. V, sc. IV.

1. Consummatus in brevi explevit tempora multa : placita enim erat Deo anima illius : propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. (*Sapient.*, IV, 13 et 14.)

2. Finis factus est erroris, quia culpe, non natura defecit. (Saint Ambroise. *De bono mortis*, IX, 38.)

des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur, qu'elle a effacé, pour ainsi dire sous le pinceau même, un tableau qui s'avançait à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessin montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde et de l'histoire qui se commençait le plus noblement; disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la faiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire? La gloire, qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appas plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Considérez la princesse; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives: tout était esprit, tout était bonté. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison. On ne s'apercevait presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentait seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouillait si obligeamment. Fidèle en ses paroles[1], incapable de déguisement, sûre à ses amis[2], par la lumière et la droiture de son esprit elle les mettait à couvert de vains ombrages et ne leur lais-

1. *Fidèle en ses paroles.*

Et Dieu trouvé fidèle *en* toutes ses menaces.
Racine, *Athalie*, act. I, sc. I.

2. *Sûre à ses amis.* Au XVIIe siècle, les meilleurs écrivains emploient à après les adjectifs dans le sens du datif latin. On trouve dans Molière *fier à*, *modeste à*, *complaisant à*. On lit dans Pascal : « Voilà l'origine de l'amour propre : il était naturel à Adam et juste à son innocence. » — « Dis-

sait à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté, vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une grandeur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents; et cet art de donner agréablement qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais[1], jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais, avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'allait-elle pas gagner tous les cœurs, c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner[2] ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner? Et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, « qu'elle allait être précipitée dans la gloire[3]? » Car quelle créature fut jamais plus

cours bien consolatif *à* ceux qui ont assez de liberté d'esprit. La Fontaine dit de même :

Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête *au* ciel était voisine.
Le Chêne et le Roseau.

Du temps de Balzac on allait plus loin. Nous lisons dans le *Socrate Chrestien* : « Cet animal fier et superbe, né *au* commandement et à la supériorité » — « Un criminel illustre né *à* la ruine de la patrie. »

1 « Comme M. de Condom lui parlait, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin : elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui » (Mme de La Fayette.) « Le roi voulut remettre lui-même cette bague à Bossuet; il l'invita à la porter durant toute sa vie en souvenir de Madame, et il ajouta qu'il ne croyait pas pouvoir mieux témoigner son intérêt à la mémoire de cette princesse qu'en le chargeant de prêcher son oraison funèbre à Saint-Denis. « C'est dommage, dit un des assistants, qu'on ne puisse parler de cette bague dans une oraison funèbre. » « Pourquoi pas? » dit Bossuet. Et il tint parole. » (Maury, *De l'éloquence de la chaire.*)

2. *Qu'ont à gagner.* Variante, 1re éd. : *Qui reste à gagner.*

3. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum, in ipsam gloriam praeceps agebatur. (Tacite, *Agricola.* XII.

propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? La gloire, il est vrai, les défend de quelques faiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre, et que peut se refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? n'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération que le monde affecte n'étouffe pas les mouvements de la vanité, elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même, et on dit au fond de son cœur: « Je suis, et il n'y a que moi sur la terre[1]. » En cet état, Messieurs, la vie n'est-elle pas un péril, la mort n'est-elle pas une grâce? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame, de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire par son excès eût mis en hasard sa modération[2]? Qu'importe que sa vie ait été si courte? jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie, ce

1. Ego sum et præter me non est altera. (Isaïe, XLVII, 10.)

2. *Eût mis en hasard sa modération. Mis en hasard*, comme *mis en péril*; latinisme. « Souvent le vaincu a *mis en hasard* le victorieux, et d'un bout d'épée on a tué celui à qui on avait demandé la vie.» (Balzac, *le Prince*.) « Je n'aurais pas voulu vous *mettre en hasard* non plus que madame votre mère, en vous faisant lire cette lettre; mais je croy que les personnes qui ont pris de la teinture d'or ne peuvent prendre de mauvais air. » (Voiture à Mlle de Chalais.) *Hasard* était alors synonyme de péril : « Ces fruits ne se peuvent cueillir sans *hasard*, parce qu'ils sont mêlés parmi les poisons, parce qu'ils croissent dans les précipices. » (Balzac, *Socrate Chrestien*, disc. v.)

peu d'heures, saintement passées parmi les plus rudes épreuves et dans les sentiments les plus purs du Christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte, mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage, et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci et sa main n'est pas affaiblie. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusques au dernier soupir qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption; n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur[1]? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont

1. « M. de Condom arriva comme elle recevait l'extrême onction : il lui parla de Dieu, conformément à l'état où elle était, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraît dans tous ses discours; il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires; elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables. Comme il continuait à lui parler de Dieu, il lui prit une espèce d'envie de dormir, qui n'était en effet qu'une défaillance de la nature. Elle lui demanda si elle ne pouvait pas prendre quelques moments de repos; il lui dit qu'elle le pouvait, et qu'il allait prier Dieu pour elle. Monsieur Feuillet demeura au chevet de son lit, et quasi dans le même moment, Madame lui dit de rappeler M. de Condom, et qu'elle sentait bien qu'elle allait expirer. M. de Condom se rapprocha, et lui donna le crucifix; elle le prit et l'embrassa avec ardeur; M. de Condom lui parlait toujours, et elle lui répondait avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche; la mort seule le lui fit abandonner. Les forces lui manquèrent, elle le laissa tomber, et perdit la parole et la vie quasi en même temps; son agonie n'eut qu'un moment, et après deux ou trois petits mouvements convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin, et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal. » (Mme de La Fayette).

elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses sacrements et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son âme, Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments[1] ? Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts

1. « C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés et en mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement de ce que ce mort l est mort. Chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu; et tout d'un coup il est mort : voilà, dit-on, ce que c'est que l'homme! et celui qui le dit, c'est un homme, et cet homme ne s'applique à rien, oublieux de sa destinée; ou s'il passe dans son esprit quelque désir volage de s'y préparer, il dissipe bientôt ces noires idées; et je puis dire, Messieurs, que les mortels n'ont pas moins de soin d'envevelir les pensées de la mort, que d'enterrer les morts mêmes. » (Bossuet, *Sermon sur la mort.*) Voyez aussi la première partie du Sermon de Massillon, *sur l'Impénitence finale,* où cette idée est traitée avec de plus grands développements.

On peut encore rapprocher de ce passage, et en général de toute la dernière partie de ce discours, quelques endroits de l'oraison funèbre de Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, femme du frère de Louis XIII, qui mourut en couches, le 4 juin 1627, à l'âge de vingt et un ans. Cette oraison funèbre est un des plus curieux monuments du mauvais goût qui régnait alors. « Pensez-y, princes et princesses, et dames, qui ne desirez rien tant que la longueur et paisible jouissance de cette vie, qui idolatrez vos corps, qui recherchez avec soing les plaisirs; qui ne pensez à la felicité permanente que lorsqu'vne grande perte, ou la maladie, ou la foiblesse de l'âge, vous ont dérobé la passante et vous ont osté les moyens d'offenser Dieu. Vous estes semblables à ces Athéniens, ausquels Demades disoit qu'ils ne traittoient iamais de la paix qu'en robes noires, après qu'ils auoient perdu dans les combats leurs proches parents et leurs meilleurs amis. Ainsi vostre cœur ne pense iamais à la paix que nous acquérons par une bonne mort que lorsque vous estes priués du secours de tout ce qui vous assistoit pour faire la guerre à Dieu, qui vous envoye une affliction, qui vous fait souvenir de luy et de vous. Voyez avec un œil chrestien les accidents qui arriuent de temps en temps à la cour; et là où le vulgaire ignorant, sur lequel vous croyez avoir quelque aduantage, attribuë tout aux causes naturelles, et à la malice des hommes, releuez vos esprits et recognoissez cette vérité de l'Evangile, que si un passereau ne tombe point en terre sans la volonté de Dieu, à plus forte raison une aigle royale ne sera point abattuë qu'avec son bon plaisir; si la fueille d'un arbre n'est point emportée, que le ciel ne l'ordonne, croyez-vous qu'un grand orme qui couure tant de vassaux et tant de pauures seruiteurs, soit renversé que Dieu ne l'aye ou permis ou commandé? Considérez aussi que tout ce qui éclatte douant nos yeux se cache dans les ténèbres de la mort, et que les plus magnifiques vaisseaux chargez de marchandises précieuses, et que l'Ecriture sainct, appelle *nauires de Tharses*, sont brisez par un coup de vent, et lors quils

pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau; ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car si nous savons nous connaître, nous confesserons, Chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de faible à leur opposer; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent, c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens et du présent et du monde? La Providence divine pouvait-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement[1], la vanité des choses humaines? Et si nos cœurs s'endurcissent après un aver-

vont à voguerancade, à voiles et à rames, rencontrent l'écueil de la mort qui les ouure et faict couler à fonds. Que si un nauire nous semble trop petit pour representer la grandeur des princes de la terre, disons que l'estendue de leur puissance est, comme celle de l'Océan, bornée par un peu de sable, et que Dieu luy a dict : *Tu viendras iusques-là, et y rompras tous les flots escumeux.* Il faut aller, dit Senecque, là où plusieurs nous ont précédé, et tout le reste suiura : c'est le lieu où courent tous ceux que l'ambition iette dans la presse de la cour; tous ceux que la religion assemble dans les temples, tous ceux que les procez appellent au palais, tous ceux que divers affaires et l'oyaiveté font passer par les ruës et sur les ponts, en carrosse, à cheual et à pied; tous ceux que l'auarice faict trouuer au change, tous ceux que, les charlatans amusent dans les places publiques, tous ceux que les maladies la paresse ou les occupations tiennent dans leurs logis. C'est le chemin qu'à suiuy Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans et de Montpensier, espouse de Monseigneur, frère unique du meilleur et du plus grand roy de la terre.

« ... Arrestons donc nos larmes, ou, s'il nous est impossible de les retenir, employons-les pour arrouser les fleurs que nous deuons semer sur le tombeau de cette grande et vertueuse princesse, de peur qu'un payen nous reproche : *Vous refusez des chappeaux de fleurs aux sépulchres : hommes misérables et dignes de compassion.* Mais prenons plustôt le conseil que le prophète Ezéchiel nous donne : *Vous ne pleurerez point et vous ne vous plaindrez point ; vostre couronne vous enuironnera.* C'est l'estat auquel est à présent le corps de Marie de Bourbon, qui mérteroit d'auoir pour cercueil un diamant, et d'estre porté par six grandes princesses : son cœur deuroit estre enfermé dans une grosse et blanche perle, et logé par des roynes sur une colomne de crystal, cependant que sa belle ame est avec sainct Louys, avec le père Ange de loyeuse, et avec plusieurs autres saincts du costé paternel et maternel, etc., etc. »

1. *Ni de plus près, ni plus fortement.* Incorrection commune au XVIIe siècle « Aussi, comme la probité dépend plutôt de nous-mêmes que *ni* le savoir *ni* la politesse, j'ose vous promettre, Messieurs, que si je ne puis imiter la grandeur de votre éloquence et de votre poésie, j'imiterai du moins la sagesse de votre conduite. » (M. de Cassagnes, *Discours de réception à l'Académie française*. 1661.)

tissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste, et n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance que de la vouloir forcer par des exemples et de lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc[1], Chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux[2]? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera à confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? Et quel est notre aveuglement si, toujours avançants[3] vers notre fin, et plutôt mourants

1. *Qu'y a-t-il donc, Chrétiens*, etc. Variante : *Recevez donc sans différer ses inspirations, et ne tardez pas à vous convertir.* (1re édit.)

2. « O homme, que penses-tu faire, et pourquoi te travailles-tu vainement? Mais je saurai bien m'affermir et profiter de l'exemple des autres; j'étudierai le défaut de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. Folle précaution; car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précèdent? O homme, ne te trompe pas; l'avenir a des événements trop bizarres; et les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes, pour pouvoir être arrêtées de toutes parts. Tu arrêtes cette eau d'un côté, elle pénètre de l'autre; elle bouillonne même par-dessous la terre. Vous croyez être bien muni aux environs, le fondement manque par en bas, un coup de foudre frappe par en haut. Mais je jouirai de mon travail. Eh quoi, pour dix ans de vie! Mais je regarde ma postérité et mon nom. Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. Et tant de sueurs, et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustices, sans pouvoir jamais arracher de la fortune à aquelle tu te dévoues qu'un misérable peut-être! Regarde qu'il n'y a rien d'assuré pour toi; non pas même un tombeau pour graver dessus tes titres superbes, seuls restes de ta grandeur abattue. L'avarice ou la négligence de tes héritiers le refuseront peut-être à ta mémoire, tant on pensera peu à toi quelques années après ta mort. Ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition infinie. O les dignes restes de ta grandeur! ô les belles suites de ta fortune! ô folie, ô illusion, ô étrange aveuglement des enfants des hommes! » (Bossuet, *Sermon sur l'Ambition*.)

3. *Toujours avançants.* Les éditions du XVIIIe siècle et celles du XIXe donnent *avançant*. Nous avons rétabli l'orthographe de Bossuet, telle qu'on la trouve dans l'édition de 1670, et dans celle de 1689.

que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde ; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui Madame donnait un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu et les saintes humiliations de la pénitence.

NOTICE

SUR

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE.

Marie-Thérèse d'Autriche naquit, le 20 septembre 1638, de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de Bourbon, fille de Henri IV. Cette princesse avait six ans quand sa mère mourut (1644) par la mort de son jeune frère don Carlos, elle devint bientôt après héritière de la couronne d'Espagne. Mais, en 1648, Philippe IV ayant épousé Marie-Anne d'Autriche, sa nièce, un fils naquit de cette union, et Marie-Thérèse, écartée de la succession au trône, épousa Louis XIV, son cousin germain. La cérémonie des fiançailles eut lieu à Fontarabie, le 3 juin 1660, et le mariage fut célébré à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin.

« Au commencement de septembre 1660 se fit, à Paris, l'entrée du roi et de la reine, qui, en attendant cette célèbre journée, étaient toujours demeurés à Vincennes. La reine était dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au Soleil, et ses chevaux auraient emporté le prix de la beauté sur ceux de ce dieu de la Fable : cette princesse était habillée d'une robe noire en broderie d'or et d'argent, avec quantité de pierreries d'une valeur inestimable. La couleur de ses cheveux argentés, et le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenait au bleu de ses yeux, lui donnait un éclat infini, et sa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, et, transportés de leur joie et de leur amour, lui donnèrent mille et mille bénédictions. Le roi était tel que les poëtes nous représentent ces hommes qu'ils ont divinisés : son habit était en broderie d'or et d'argent, aussi beau qu'il le devait être, vu la dignité

de celui qui le portait. Il était monté sur un cheval propre à le montrer à ses sujets, et suivi d'un grand nombre de princes et des plus grands seigneurs de son royaume. La grandeur qu'il faisait voir en sa personne le fit admirer de tous, et la paix qu'il venait de donner à la France, avec cette belle princesse qu'il leur donnait pour reine, renouvela dans les cœurs de ses peuples leur zèle et leur fidélité [1]. »

Le 1er novembre 1661, Marie-Thérèse mit au monde un fils. « Dans son accouchement elle fut fort malade et en péril de la vie. Tant qu'elle fut dans ses grands maux, le roi parut si affligé et si sensiblement pénétré de douleur, qu'il ne laissa nul lieu de douter que l'amour qu'il avait pour elle ne fût plus avant dans son cœur que tous les autres. Il alla à cinq heures du matin se confesser et communier, et, après avoir imploré la protection divine, il se donna entièrement au soin d'assister celle qui, en souffrant son mal, lui donnait à tous moments des marques de sa tendresse : si bien que ce précieux enfant, venant au monde, fut par lui-même non-seulement un double lien qui devait réunir davantage ces deux royales personnes dont il tenait la vie ; mais, en naissant, il devait être encore alors, par la douleur et la joie qu'il leur causa, une marque infaillible de leur amitié [2]. »

Cependant la légèreté du roi et son inconstance donnèrent bientôt de sérieux chagrins à la reine. « La première année de son mariage il avait été fort tendre pour elle, et fort sensible à la légitime passion qu'elle avait pour lui. Aussitôt que l'amitié du roi vint à diminuer, celle qui en était l'objet s'en aperçut bien vite ; elle n'eut point besoin de confident pour l'avertir de ce secret : avant que d'en connaître la cause elle en sentit les effets, et disait souvent à la reine, sa mère, en pleurant excessivement, que le roi ne l'aimait plus. Quand ensuite elle fut quasi certaine de ce changement, elle fut longtemps dans un état pitoyable ; il semblait quelquefois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il était agité, montrant par cette émotion qu'il ne pouvait être content sans être réuni à celui même dont elle se plaignait. Le roi voyait à peu près toutes ses peines ; il en était quelquefois fâché ; mais ne pouvant se changer lui-même, et ne le voulant pas non plus, il s'en consolait par son indépendance qu'il mettait

1. Mme de Motteville.
2. Ibid.

à tout usage, et dont il savait se faire un remède facile à tous ses petits maux[1]. »

Alors commença pour la reine cette vie d'isolement et de tristesse dont la religion seule put adoucir l'amertume. Pour échapper à l'humiliation elle se fit une solitude au milieu de la cour, et consacra toutes ses pensées à l'accomplissement de ses devoirs de mère. Mais là encore de rudes épreuves l'attendaient; elle vit périr cinq de ses enfants, et une maladie terrible, qui mit en danger les jours de son fils aîné, faillit lui enlever sa dernière consolation. « Cependant les soins délicats de Mme de Maintenon avaient ramené auprès d'elle Louis XIV, qui se montrait touché de ses vertus. La Providence venait même d'adoucir ses peines en lui donnant la joie de voir sa postérité affermie sur le trône. Le Dauphin avait un fils (6 août 1682) qui promettait une longue suite d'héritiers. Mais au moment où son cœur s'ouvrait pour la première fois à l'espérance, une maladie de quelques jours abrégea sa vie. Au retour d'un voyage où elle avait accompagné le roi, elle tomba malade le 26 juillet 1683, et mourut le 30. Louis XIV lui rendit à sa mort le plus touchant hommage que sa modestie pût ambitionner. Au moment où on vint lui annoncer qu'elle n'était plus : *Voilà*, dit-il, *le premier chagrin qu'elle me donne*. C'était l'histoire entière de sa vie; c'était la plus belle oraison funèbre qui pût honorer sa mémoire[2]. »

Le cœur de la reine avait été porté au Val-de-Grâce par le cardinal de Bouillon. Son corps fut déposé à Saint-Denis. Monseigneur et Madame, le duc et la duchesse d'Orléans, Mademoiselle, le prince de Condé, assistèrent aux funérailles avec toute la cour et les compagnies souveraines. L'Évêque de Langres officia. « Les offrandes étant achevées, le sieur Daubini, troisième héraut, alla prendre à l'abbaye M. l'Évêque de Meaux, qui vint prononcer l'oraison funèbre. Je ne vous dis point avec quel succès ; sa haute réputation dans la chaire et les savants livres qu'il a donnés au public vous persuadent assez de son savoir. Il mêla beaucoup d'érudition dans son discours, et apostropha Mgr le Dauphin, à qui il fit voir que, pour être parfait, il n'avait qu'à imiter les grandes actions du roi et la piété de la reine. » (*Mercure galant*, septembre 1683.)

Nous donnons ici la liste des orateurs qui ont prononcé

1. Mme de Motteville.
2. M. de Bausset.

l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, ceux du moins dont le discours a été imprimé. On verra par cette liste, qui ne contient pas moins de trente-cinq noms, combien ces éloges étaient devenus une cérémonie d'étiquette et l'accompagnement obligé des funérailles.

1683. Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux; Georges d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz; Jean-Baptiste Adhémar de Grignan, coadjuteur d'Arles; le coadjuteur de Glandève; Antoine-Paul le Gallois, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; Jules de Bollogne, grand archidiacre et théologal de Langres; le P. Chaloppin, chanoine régulier de la congrégation de France; Armand de Béthune, évêque du Puy; l'abbé Bauyn; Bobé, chanoine de Meaux; Philippe Esguisier, docteur en théologie; Nicolas Iléron, aumônier de la reine; Philippe Cureau de la Chambre, curé de Saint-Barthélemy; Nicolas Denise, abbé de Saint-Paul de Sens; Étienne Grosez, jésuite; Paul d'Ubaye, minime; Hugues l'Épée, cordelier; Étienne de Sahurs, chanoine régulier de la congrégation de France; Jean Soanen, prêtre de l'Oratoire, depuis évêque de Senez; le R. P. David, cordelier; Hiérome Lopez, chanoine théologal de l'église de Bordeaux; Constantin Arnaud, récollet; Bonzoni, jésuite; Jean de Peyronnenc, docteur en théologie, curé et archiprêtre de l'église de Beaumont, Pierre Prèche, de l'Oratoire; Antoine Gallois, bénédictin; Hubert, de l'Oratoire; Bouvier de la Mothe, à Tours; Jean Vasse, à Rouen; Félix Cueillens, à Toulouse.

1684. Esprit Fléchier, depuis évêque de Nîmes; Antoine Anselme, abbé de Saint-Sever-Cap; des Alleurs, abbé de la Réau, Archange Enguerrand, récollet; Pierre de Ponssemotte de l'Étoille, chanoine et abbé régulier de Saint-Acheul d'Amiens.

Parmi ces prédicateurs, quelques-uns furent célèbres de leur temps, et jouirent d'une grande réputation, au jugement même des hommes les plus considérables. Que reste-t-il de tous leurs discours? Une liste bibliographique.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

PRONONCÉE A SAINT-DENIS, LE 1er DE SEPTEMBRE 1683,
EN PRÉSENCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Sine macula enim sunt ante thronum Dei.

Ils sont sans tache devant le trône de Dieu. (Paroles de l'apôtre saint Jean dans sa Révélation, chap. XIV, 5.)

MONSEIGNEUR[1],

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paraître! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne de Sion, » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui[2]. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : « Il y a dans l'église de Sardis un petit nombre de fidèles, *pauca nomina,*

1. Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse. Ce prince mourut en 1711. C'est de lui qu'on a dit qu'il fut fils de roi, père de roi, jamais roi.

2 Et vidi cœlum novum, et terram novam.... Et venit unus de septem angelis.... et locutus est mecum, dicens: Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni. Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cœlo a Deo, habentem claritatem Dei.... Et ambulabunt gentes in lumine ejus; et reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam... Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni. (*Apoc.* XXI, 1, 9, 10, 11, 24, 27.)

La mort de Marie de Médicis avait déjà inspiré les mêmes idées à Jean

qui n'ont pas souillé leurs vêtements[1] : » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus; vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre : « Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ[2]. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement, et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Écoutez parler le Juste et le Saint : « Ils marchent, dit-il, avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes[3]; » dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée[4] de

Franç. Senault, et l'exorde de son discours n'est pas indigne d'être mis en parallèle avec celui de Bossuet :

« Tu gloria Hierusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri « quia fecisti viriliter et confortatum est cor tuum, eo quod castitatem amave- « ris, et post virum tuum alterum nescieris : ideo et manus Domini confortavit « te, et ideo eris benedicta in æternum. » (Judith, cap. xv.)

« S'il est vray, Messieurs, que la mort des chrestiens soit un triomphe, et que leur sortie de la terre soit leur entrée dans le ciel, vous ne deuiez pas vous estonner que dans les obsèques de la plus grande et de la plus religieuse princesse du monde, l'employe les paroles d'un triomphe et que ie répète à la mort de Marie de Médicis, ce qui fut dict autrefois après la victoire de Judith. Car encore que la mort qui nous l'a ravie puisse tirer des soupirs de nostre cœur, la gloire qu'elle luy a procuré doit tirer des louanges de nostre bouche; et si nous auons pleuré nostre perte, nous deuons nous resjouir de son bonheur Donnez donc quelque trefve à vos plaintes, et si vous n'estes plus amoureux de vostre interest que de sa fidélité, donnez quelque relasche a vostre douleur pour entendre son panégirique. Grande princesse, vous estiez nostre ioye pendant vostre vie, et vous estes nostre regret après vostre mort : vous nous auez gouverné par vostre prudence, et défendu par vostre courage; le ciel fauorisoit vos desseins, la terre admiroit vos vertus, et tout le monde bénira éternellement vostre mémoire. Mais le souuenir de tant de faueurs que nous auons receues de cette Royne incomparable me fait oublier mon premier dessein; ie ne puis me servir du conseil que ie vous ay donné, ie ne saurois appaiser ma douleur pour soulager la vostre, et ie preuoy bien que les soupirs interrompront souuent mes paroles : mais ce défaut me sera sans doute aduantageux, puisque étant plus affligé qu'éloquent, je feray mieux paroître la grandeur de nostre perte par l'excez d'une véritable douleur que par la maiesté d'une éloquence pompeuse :

« Juvat illaudabile carmen
« Fundere, et incompte miserum laudare dolorem. »
Jean François Senault, *Oraison funèbre de Marie de Médicis.*

1. Habes pauca nomina in Sardis qui non inquinaverunt vestimenta sua. (*Apoc.* III, 4.)
2. Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis. (Paul. *Gal* III, 27.)
3. Et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt. (*Apoc.* III, 4.)
4. *La livrée de l'agneau sans tache.* « *Livrée* se dit en ce sens des pré-

l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes; « âmes vierges[1], » comme les appelle saint Jean, au même sens que saint Paul disait à tous les fidèles de Corinthe : « Je vous ai promis, comme une vierge pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ[2]. » La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi qui pénètre jusqu'aux cieux nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne. » La sincérité de son cœur sans dissimulation et sans artifice la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le mensonge

sens que la mariée fait à ses parents et amis pour assister à ses noces, qui sont d'ordinaire des rubans de la couleur qu'elle aime. *Livrée* se dit figurement en morale, et signifie *parti*, *vexillum*, *signum*. — Les chrétiens combattent sous les *livrées*, sous l'étendard de la croix. — Cet homme dit qu'il n'est pas de l'opinion de Calvin et cependant il combat sous *ses livrées*. » (*Dict. de l'Acad.*, éd. de 1694.) « C'est en son nom (de l'Église) et avecque ses *livrées* qu'ils lui ont commencé et qu'ils lui continuent la guerre. » (Balzac, *Socrate chrétien*.)

1. Virgines enim sunt. Hi sequentur agnum quocumque ierit. (*Apoc.* XIV, 4.)

2. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. (Paul., *Corinth.* II, XI, 2.)

ne s est point trouvé en leur bouche[1], » ni aucun déguisement dans leur conduite; « ce qui fait qu'on les voit sans tache devant le trône de Dieu : » *Sine macula enim sunt ante thronum Dei*. En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvais-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouverait plus traitables dans cette pensée[2]. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, Monseigneur, être votre exemple; et ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée, et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, Chrétiens, qu'il est rare encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais surtout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche,

1. Et in ore eorum non est inventum mendacium; sine macula enim sunt ante thronum Dei. (*Apoc.* XIV, 5.)

2. « La mort de la reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paraît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Celle de Mme de Maintenon, que je voyais de près, me parut sincère et fondée sur l'estime et la reconnaissance. Le roi alla à Saint-Cloud où il demeura depuis le vendredi que la reine mourut, jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau; et, le temps où madame la Dauphine était obligée de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le roi, et fit le voyage avec lui. Mme de Maintenon la suivait, et parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries, à quoi je ne jurerais pas qu'elle ne répondît en elle-même comme le maréchal de Gramont à Mme Hérault. Mme Hérault avait soin de la ménagerie, et, dans son espèce, était bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Gramont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenait à sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment : « Hélas! le pauvre

ceux-là, dit saint Jean[1], viennent d'une grande affliction » *de tribulatione magna*; afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat trop plein de tentation des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, Messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir parmi les rois de ces âmes pures. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance, et Marie-Thérèse sa fille[2] a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, tou-

homme a bien fait de mourir; » le maréchal répliqua : « Le prenez-vous par là, madame Hérault? ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous. » (Mme de Caylus.)

1. Et dixit mihi : hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni. (*Apoc.* VII, 14.)

2. Marie-Thérèse descendait de saint Louis par Isabelle de Bourbon, fille de Henri IV et femme de Philippe IV.

jours attentive à Dieu et à son salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché, et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, Messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante, et très-chrétienne princesse MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham : « Les rois sortiront de vous [1], » et qui fait dire par son prophète à David : « Le Seigneur vous fera une maison [2]. » « Dieu qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain, comme dit saint Paul, et de cette source commune le répandre sur toute la face de la terre [3], » en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps, poursuit-il, et donnant des bornes à la demeure des peuples, » et enfin un cours réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la reine par une auguste naissance à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes!

Que je méprise ces philosophes, qui, mesurant les

1. Faciam te crescere vehementissime, et ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur. (*Genes.* XVII, 6.)

2. Prædicitque tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. (*Reg.* III, VII, 11.)

3. Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum. (*Act. Apost.*, XVII, 26.)

conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! Comme s'il avait à notre manière des vues générales et confuses; et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, Chrétiens : Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui en devaient faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations, et en particulier dans ces familles tous les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devait sortir, celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps; il le sait, et nous l'ignorons[1].

On remarque dans l'Écriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuaient par ces paroles : « Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont cléments[2]. »

1. *Jusqu'à quel temps; il le sait, et nous l'ignorons.* « Une nouvelle révolution préparait un trône à Philippe. La seconde branche de la maison d'Autriche périt en Allemagne, comme la première avait péri en Espagne. Déplorable exemple de la fragilité des choses humaines! Cette maison puissante, qui avait régné si longtemps sur les plus riches régions de l'ancien et du nouveau monde, et dont la Providence se servait pour balancer l'univers avec la maison de France, *jusqu'à quel temps, jusqu'à quel degré*, disait au siècle dernier, dans une semblable cérémonie, le pontife éloquent qui déplorait d'un ton si sublime et si religieux le néant des grandeurs sur le tombeau des héros de son siècle; *jusqu'à quel temps, et jusqu'à quel degré?... Dieu le sait*, ajoutait-il, *et nous l'ignorons*. Messieurs, Dieu l'a révélé à notre siècle; la maison d'Autriche n'est plus. » (L'abbé de Beauvais, *Oraison funèbre de Philippe de Bourbon, Infant d'Espagne*, prononcée le 13 mars 1766.)

2. Ecce audivimus quod Israël clementes sint. (*Reg.* III, xx, 31.)

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche; et sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisait la joie de la reine, c'est que Dieu avait donné à ces deux maisons d'où elle est sortie la piété en partage; de sorte que sanctifiée[1], qu'on m'entende bien, c'est-à-dire consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul, elle disait avec cet apôtre : « Dieu, que ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par mes ancêtres : » *Deus cui servio a progenitoribus*[2].

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où durant l'espace de quatre cents ans on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royaumes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France, qui par sa noble constitution est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans son chef; qui seule dans tout l'univers et dans tous les siècles se voit après sept cents ans d'une royauté établie[3] (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités), seule, dis-je,

1. Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem, et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem; alioquin filii vestri immundi essent, nunc autem sanctificati sunt. (Paul. *Corinth.* I, VII, 14.) — *Sanctifiée* est dans le sens du latin *sancitus*. « Filium morte multavit ut dolore « sua *sanciret* militaris imperii disciplinam. » (Cicéron, *De finibus*, I, X.)

2. Paul. *ad Timotheum ep. sec.* I, 3.

3. *Après sept cents ans d'une royauté établie.* Hugues Capet, appelé au trône en 987, à l'exclusion de Charles de Lorraine, fonda la dynastie capétienne, à laquelle la famille des Bourbons se rattache par Robert de Clermont, cinquième fils de saint Louis.

se voit après tant de siècles encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'empire[1] sans perdre sa gloire ni son rang?

La reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne[2], mais encore par Isabelle de France[3] sa mère, digne fille de Henri le Grand, et de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône. Triste rapport de cette princesse avec la reine sa fille: elle avait à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et pour notre malheur la vie de Marie-Thérèse n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devait une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne[4], dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ra-

1. *Qu'il a pu perdre l'empire.* La couronne impériale, portée successivement par Charlemagne (800), Lothaire (817), Louis II (850), Charles le Chauve (875), Louis le Bègue (877), Carloman (880), Charles le Gros (887), tombe aux mains d'Arnoul, fils naturel de Carloman (888), et passe sur la tête de Conrad, duc de Franconie (911).

2. La seconde maison de Bourgogne commence à Philippe le Hardi, quatrième fils du roi Jean (1364). On sait que cette maison fut bientôt en état de tenir tête aux rois ses suzerains, et que son ambition jalouse livra la France aux Anglais. Marie, fille de Charles le Téméraire, et dernier rejeton de cette puissante famille, épousa, en 1477, Maximilien d'Autriche, et Philippe, fils de ce prince, fonda la dynastie autrichienne d'Espagne par son union avec Jeanne, fille de Ferdinand V.

3 « Isabelle de France, reine d'Espagne, mourut vers le commencement de l'hiver (6 oct. 1644), digne fille de Henri le Grand, et très-digne de l'estime que l'Europe avait pour elle Elle fut regrettée dans toute son étendue, et ses peuples qui avaient une grande vénération pour elle en furent affligés. Le roi, son mari, ne l'avait pas toujours aimée autant qu'elle méritait; mais, quand elle mourut, il commençait à connaître ses belles qualités et sa capacité. Il la laissait alors gouverner son royaume, ce qu'elle faisait avec beaucoup de gloire, si bien qu'il la regretta infiniment. » (Mme de Motteville)

4. La révolution de Portugal avait enlevé cette riche province à l'Espagne (3 décembre 1640). Un an après, la Catalogne se révoltait et proclamait le roi de France comte de Barcelonne. Au milieu de ces calamités, Isabelle ne se laissa point abattre. Elle implora le secours des grands et du peuple; ses vertus, ses prières, ranimèrent le zèle des Castillans. En moins d'un mois la reine eut rassemblé une armée, et Philippe IV put tenir tête à ses ennemis. La mort du cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII sauvèrent l'Espagne.

nimèrent les grands et les peuples, et, si on peut le dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, Chrétiens, de ce que la reine sa fille dans un état plus tranquille donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources[1].

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV[2] son père ne l'avait-il pas élevée? On la regardait en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance toute environnée de vertu, et on voyait paraître en cette princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses États: Dieu qui nous aime la destine à Louis.

Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions[3] le projet de ce mariage. Que l'amour, qui

1. *Nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.* Bossuet dit un peu plus loin : « Et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. » Molière dit de même : « Quoi! écouter imprudemment l'amour d'un damoiseau, et y promettre de la correspondance! » (*George Dandin*, act. I, sc. III.)

Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
Misanthrope, act. II, sc. V.

Ils ne manquent jamais de saisir promptement
L'apparente lueur du moindre attachement,
D'en semer la nouvelle avec beaucoup de joie,
Et d'y donner le tour qu'ils veulent qu'on y croie.
Tartufe, act. I, sc. I.

Cette tournure négligée serait aujourd'hui un solécisme.

2. Philippe IV, fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, né le 8 août 1605. Ce prince monta sur le trône en 1621, et mourut le 17 septembre 1665. « Il avait été toujours malheureux, mais il avait su profiter dans ses dernières années de ses afflictions, de ses pertes et de ses maladies; ayant fait de toutes ces choses un continuel sacrifice à la justice divine, afin d'éviter par cette pénitence les justes châtiments de ses péchés et de ses débauches particulières et publiques. Elles avaient, par son exemple, beaucoup autorisé le vice de ses peuples, qui présentement sont déshonorés par l'excès de leur débordement. » (Mme de Motteville.)

3. Des deux côtés on avait songé à une autre alliance. l'Autriche deman-

semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même[1]. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés : mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre; et l'Infante, non-seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu et par sa réputation est seule digne de Louis.

C'était « la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur[2], » comme dit le Sage. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur, » puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut pour l'entendre que considérer ce que peut dans les maisons la prudence

dait la main de Marie-Thérèse pour l'archiduc Léopold, dans l'espoir d'hériter un jour de la couronne d'Espagne, et Mazarin proposait le mariage de Louis XIV avec Marguerite de Savoie, soit « pour faire parler Philippe IV, en lui montrant que le roi se voulait marier ailleurs, soit pour placer sur le trône de France une princesse qui était déjà son alliée par le mariage de la comtesse de Soissons sa nièce, avec le fils aîné du prince Thomas. » (Mme de Motteville.) De son côté, la reine de Portugal faisait offrir par Comminges la main de sa fille avec de grands trésors pour le ministre, s'il menait à bien cette négociation. Enfin, la reine d'Angleterre proposait Henriette, qui devait plus tard épouser Monsieur, frère du roi.

1. « Il fallut enfin que le roi consentît à une séparation si rude, et qu'il vît partir Mlle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choisi pour son exil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes aussi bien qu'elle; mais il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire à ce qu'on prétend : « Vous pleurez, et vous êtes le maître! » Le 22 juin Mlle de Mancini partit accompagnée de Mlle Hortense et de la petite Marie-Anne, ses sœurs; les larmes furent grandes de part et d'autre, et particulièrement du côté de la fille. Le roi l'accompagna jusqu'à son carrosse, montrant publiquement sa douleur; puis il vint prendre congé de la reine, et partit à l'instant même pour Chantilly, où il passa quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans sa raison, dans son bon naturel, et dans une âme telle que la sienne, à qui Dieu avait donné toute l'élévation nécessaire à un grand roi. » (Mme de Motteville.) Racine songeait peut-être à Mlle de Mancini, quand il écrivit ces vers célèbres :

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez!
Bérénice, act. IV, sc. V.

.... Vous m'aimez, vous me le soutenez :
Et cependant je pars; et vous me l'ordonnez!
Bérénice, act. V, sc. V.

2 Domus et divitiæ dantur a parentibus; a Domino autem proprie uxor (*Prov.* XIX, 14.)

tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir[1].

Ile pacifique[2] où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites : île éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses[3] et tous les secrets d'une politique si différente;

1. *Qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir.* Allusion délicate aux chagrins domestiques de la reine. Bossuet sait tout dire avec mesure et convenance. Mais si du haut de la chaire évangélique il croit devoir ménager la faiblesse du roi, dans le secret d'une correspondance intime il parle à Louis XIV un langage digne des apôtres. Le roi était parti pour la campagne de Flandre sans revoir Mme de Montespan qu'un ordre obtenu par Bossuet avait exilée de la cour. Pour affermir Louis XIV dans ses bonnes résolutions, Bossuet lui écrivit la lettre suivante, que nous voudrions citer tout entière :

« Sire, le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu; comme elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps où je me sens le plus obligé de le faire. Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti, si vous ne travaillez à ôter de votre cœur non-seulement le péché mais la cause qui vous y porte. La conversion véritable ne se contente pas seulement d'abattre le fruit de mort, comme parle l'Écriture, c'est-à-dire les péchés; mais elle va jusqu'à la racine qui les ferait repousser infailliblement si elle n'était arrachée. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais plus cet ouvrage est long et difficile, plus il y faut travailler. Votre Majesté ne croirait pas s'être assurée d'une place rebelle, tant que l'auteur des mouvements y demeurerait en crédit. Ainsi jamais votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent, qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera. Cependant, Sire, c'est ce cœur que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier; elle m'a promis de les lire et les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à Mme de Montespan et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes; et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer, Jésus-Christ, que vous recevrez, vous en donnera la force, comme il vous en a déjà donné le désir, etc., etc. »

2. L'île des Faisans sur la Bidassoa.

3. « On dit de même de certaines tournures fines de style : *ce sont des adresses de style*, et de certains coups de pinceau qui aident à l'effet : *des adresses de pinceau* (Dict. de l'Acad., 1694). » Balzac a dit de même : « Ce sont des *adresses* qui mènent à la mort ceux qui les suivent; qui ne servent qu'à piper la postérité. » (*Aristippe*, Discours II.) On lit encore dans Racine :

> Et puisse ton exemple à jamais effrayer
> Tous ceux que, comme toi par de lâches *adresses*
> Des princes malheureux nourrissent les faiblesses!
>
> *Phèdre*, act. IV, sc. VI.

Cependant l'emploi de ce mot au pluriel est rare.

où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration : auguste journée où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par Marie-Thérèse, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser ; où ces deux rois avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différentes, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle : fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines[1] ? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tout les uns et les autres, et Marie-Thérèse périt pour toute la terre. L'Espagne pleurait seule : maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter ? Mais si l'Espagne pleurait son Infante qu'elle voyait monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taisons-nous : ce n'est pas des larmes[2] que

1. Fléchier s'est inspiré ici du souvenir de Bossuet ; mais l'imitateur est resté loin du modèle : « Représentez-vous cette île fameuse où deux hommes, chargés des intérêts et du destin des deux nations, faisaient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes, et tantôt se soutenant avec grandeur, tantôt se relâchant avec prudence, joignant l'adresse et la persuasion à la justice ou à la conjoncture des affaires, après avoir déployé tous les secrets de leur politique, conclurent enfin cette bienheureuse alliance ; alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la providence de Dieu, et non pas le fruit des travaux et de la sagesse de ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux qu'on la vit sortir, comme la colombe de l'arche, de ce petit espace de terre que les flots respecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur félicité, et porter partout où elle passait la paix et la joie dans le cœur des peuples ! Quel fut ce triomphe, lorsqu'environnée de la gloire de son époux et de la sienne propre, elle nous parut par sa modestie comme un ange de Dieu, parmi les acclamations et les fêtes de cette ville royale ! Trompons si nous pouvons notre douleur, Messieurs, par le souvenir de nos joies passées, et nous élevant aux grandeurs invisibles de Dieu par les grandeurs visibles des créatures, formons-nous une légère idée de la gloire dont elle jouit par la gloire où nous l'avons vue. Mais elle avait bientôt passé, cette gloire ! (Fléchier, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*)

2. *Ce n'est pas des larmes.* Construction familière à Bossuet : « On trouve douze rois choisis par le peuple qui partagèrent entre eux le gouvernement

je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même, sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisait le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres le devenait tous les jours par les grandes actions du roi et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui la France a appris à se connaître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les Français peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine ; et après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraye. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége, et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également me-

du royaume. *C'est eux* qui ont bâti les douze palais qui composaient le labyrinthe. » (*Discours sur l'Histoire universelle*, 3e part.) « *Ce n'est* pas seulement des hommes à combattre, *c'est* des montagnes inaccessibles, *c'est* des ravines et des précipices. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*) Molière dit de même : « Quatre ou cinq mille écus *est* un denier considérable ! » (*M. de Pourceaugnac*, act. III, sc. IX.) — « Tous les hommes sont semblables, et *ce n'est* que les actions qui les découvrent différents. » (*L'Avare*, act. I, sc. I.) On lit encore dans Racine :

> Ce *n'est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
> *Andromaque*, act. I, sc. II.

> Son droit ? tout *ce qu'il* dit *sont* autant de chansons.
> *Les Plaideurs*, act. II, sc. IX.

Dès le commencement du XVIIIe siècle ces incorrections disparurent.

nacé : un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand[1] tombe avant qu'on pense à le munir. Louis y vient par de longs détours, et la reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable[2]. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre par tout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire, et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis était secourable.

Avant lui, la France presque sans vaisseaux tenait en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes depuis le levant jusqu'au couchant de nos flottes victorieuses[3], et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare[4] : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance ; mais

1. « Le roi, pour donner le change aux ennemis, s'était transporté en Lorraine dès le mois de février, avec la reine et toute sa cour, et avait fait investir Charlemont, Namur et Luxembourg ; puis tout à coup, passant des bords de la Moselle à ceux de l'Escaut, la ville de Gand fut investie par le maréchal d'Humières, et prise le 9 mars, n'ayant soutenu que quatre jours de siége ; le château capitula le 12. » (Hénault.)

2. Vauban avait fortifié toutes les places du nord, et les travaux qui furent exécutés sous ses ordres sont admirés encore aujourd'hui.

3. « Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine. On bâtit la ville et le port de Rochefort, à l'embouchure de la Charente. Des conseils de construction sont établis dans les ports. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de Grâce. Dans l'année 1672 on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges, et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux ; les galères en ont trois mille. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

4. *Avare*, dans le sens du latin *avarus*, qui signifie *avare* et *avide* tout à la fois.

tu te verras attaquée dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer[1] ; » et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances[2]. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels[3]? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrais ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse

1. Et assument super te carmen celebre, et plangent te; quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris? (Ezech., XXVII, 32.)

2. « Louis XIV voulut en même temps réformer les lois; il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'État Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux et forêts; puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine : tout cela suivit presque d'année en année » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

3. « Quoique les duels fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsista plus que jamais. Le fameux combat de la Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

qui règne dans ses pensées[1]. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne je ne sais comment un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine. Louis est le rempart de la religion ; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances jalouses de sa grandeur et l'Europe entière pourraient armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes[2], et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie[3] : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable, et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres

1. *Ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées.* Bossuet donne ici, en quelques mots, une leçon d'éloquence : personne mieux que lui n'a mérité l'éloge qu'il adresse à Louis XIV. On retrouve du reste la même appréciation dans les mémoires de Mme de Caylus, qui avait vécu à côté de Mme de Maintenon dans l'intimité du roi. « Il pensait juste, s'exprimait noblement; et ses réponses les moins préparées renfermaient en peu de mots tout ce qu'il y avait de mieux à dire selon les temps, les choses et les personnes. Il avait l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinait, il pénétrait les caractères et les pensées; mais comme il était sage, et qu'il savait combien les paroles des rois sont pesées, il renfermait souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avait fait découvrir; s'il était question de parler de choses importantes, on voyait les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses connaissances, persuadés qu'il en savait plus qu'eux, et charmés de la manière dont il s'exprimait. S'il fallait badiner, s'il faisait des plaisanteries, s'il daignait faire un conte, c'était avec des grâces infinies, un tour noble et fin que je n'ai vu qu'à lui. »

2. S'agit-il des ennemis intérieurs du royaume, s'agit-il des ennemis que le roi combat dans son propre cœur? Ces deux idées confondues laissent l'esprit indécis. Les imperfections de ce genre sont rares chez Bossuet.

3. Les parlements et les intendants des provinces, devançant partout la décision du roi, ordonnaient la démolition des temples protestants. La mort de Colbert, qui expira cinq jours après les funérailles de Marie-Thérèse (6 septembre 1683), devait hâter la ruine des réformés que ce ministre protégeait encore contre le fanatisme de Louvois.

hommes admirent; il veut être, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu[1]. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand roi! celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnaître le vengeur que Dieu lui envoie. Pendant, ô malheur, ô honte, ô juste punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles, que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie[2], et de la fameuse journée du Raab[3], où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises fatales à leur tyrannie, et par des exploits inouïs devint le rempart de l'Autriche dont il avait été la terreur?

Ouvrez donc les yeux, Chrétiens, et regardez ce héros dont nous pouvons dire, comme saint Paulin[4] disait du grand Théodose, que nous voyons en Louis « non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par sa couronne[5]. »

1. Proba me, Deus, et scito cor meum; interroga me et cognosce semitas meas. (*Psalm.* CXXXVIII, 23.)

2. L'expédition de Candie, commandée par le duc de Beaufort (1669).

3. « Combat de Saint-Gothart, où les Turcs furent défaits par les Allemands que commandait Montécuculli, secondé par six mille Français et par le prince Charles-Léopold, neveu du duc de Lorraine. Coligny, qui commandait les Français, ne se trouva pas à la bataille, où La Feuillade se distingua (1er août 1664). » Hénault. — Le Raab traverse une partie de la Styrie et va se perdre dans le Danube à Raab, en Hongrie. Cette rivière passe à Saint-Gothard.

4. Pontius Méropius Paulinus, connu sous le nom de saint Paulin, naquit à Ébromage, près Bordeaux, en 353. Vers 392, saint Delphin, évêque de Bordeaux, le convertit au christianisme et lui donna le baptême. La mort de son fils, qui ne vécut que six jours, rompit tous les liens qui l'attachaient au monde. Il vendit ses biens, voyagea quelque temps en Espagne, et se retira à Nôle, où sa piété le fit élever à l'épiscopat (409). Saint Paulin mourut en 431. Il avait été l'élève d'Ausone et l'ami de Sulpice Sévère. On a de lui des poésies, des lettres et des discours.

5. In Theodosio non tam imperatorem quam Christi servum... nec regno sed fide principem prædicarem. (Paul. ep. IX *ad Sev.*)

C'était, Messieurs, d'un tel héros que Marie-Thérèse devait partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessait d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la rendait la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, Monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants[1]. Vous les lui avez rendus; elle s'est vue renaître dans ce prince[2] qui fait vos délices et les nôtres; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse[3] qui, par son rare mérite autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le roi a confirmé notre jugement; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine, heureuse par sa naissance qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage,

1. La reine avait eu six enfants. Mgr le Dauphin né le 1er novembre 1661; Mme Anne-Élizabeth, née le 28 nov. 1663 et morte le 10 janv. 1664; Mme Marie-Anne, née le 17 novembre 1664 et morte le 26 décembre de la même année; Mme Marie-Thérèse, née le 26 janvier 1667 et morte le 1er mars 1672; Philippe, duc d'Anjou, né le 5 août 1668 et mort le 10 juillet 1671; et Louis-François, aussi duc d'Anjou, né le 14 juin 1672 et mort le 4 novembre de la même année.

2. Le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, né en 1682. Ce jeune prince succéda au titre de Dauphin en 1711; la France, qui le perdit en 1712, pleura amèrement sa mort.

3. Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, Dauphine de France, naquit à Munich en 1660. Elle était fille de Ferdinand, électeur de Bavière; passionnée dès l'enfance pour la vie religieuse, elle avait voulu entrer dans l'ordre de saint Benoît; sa mère, Adélaïde de Savoie, s'y opposa. Cette princesse épousa Louis, Dauphin, fils de Louis XIV, le 7 mars 1680, à Châlons-sur-Marne, où toute la cour était allée la recevoir. Dès son apparition à Versailles elle plut généralement; le roi surtout goûtait fort sa conversation, et elle aurait pu obtenir un grand crédit, si son goût pour la retraite ne l'eût emporté sur toutes ses affections. La Dauphine ne fit que languir depuis qu'elle eut mis péniblement au monde son troisième fils, le duc de Berri. Elle mourut persuadée que sa dernière couche lui avait donné la mort, et dit, en donnant sa bénédiction à M. le duc de Berri, ce vers de l'*Andromaque* de Racine :

Ah! mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère

par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants et par la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix! Que je puisse représenter à cette auguste audience[1] l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit Saint[2] » qui jamais n'a perdu « le goût du don céleste[3], » afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes, et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, Chrétiens, quand on voit dans l'Évangile[4] la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri qui met en joie toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné[5] reçoit plus de grâces que

1. *Audience* pour *auditoire* ne s'emploierait plus aujourd'hui; dans ce sens il est réservé au style judiciaire. On trouve encore dans l'Oraison funèbre d'Anne de Gonzague: *Un prince aussi grand que celui qui honore cette audience.*

2. Nolite contristare spiritum sanctum Dei. (*Ephes.* IV, 30.)

3. Gustaverunt donum cœleste. (*Hebr.* VI, 4.)

4. « Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hædum ut cum amicis meis epularer. Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum. At ipse dixit illi: Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit; perierat et inventus est » (S. Luc, XV, 29, 30, 31, 32.) Bossuet avait déjà développé la même idée, et absolument dans les mêmes termes, lorsqu'il prononça le panégyrique de saint François de Paule, en 1658

5. *Le prodigue retourné. Retourné* est un latinisme. On lit de même dans Racine:

> Rome depuis trois ans, par ses soins gouvernée
> Au temps de ses consuls croit être *retournée*.
>
> *Britannicus*, act. I, sc. II.

> Voyez de vos vaisseaux les poupes couronnées,
> Dans cette même Aulide avec vous *retournées*.

son aîné qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois, et deux mots que lui dit son père lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages: « Mon fils, lui dit-il, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous. » Cette parole, Messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre et concilie toutes choses Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle; il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié, mais en deux manières différentes. L'un paraîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantagé si l'on pèse son mérite, et le pécheur plus chéri si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même: « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous[1]; » c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don: « Il fallait se réjouir parce que votre frère était mort, et il est ressuscité; » c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand

reversus? Retourner, au XVIIe siècle, signifiait souvent *changer de religion, se convertir*. Voy Richelet, *Nouv. Dictionn. franç.*

1. « Venit ille servus ad patrem et dixit, filius vester senior ibi est foris et juravit quod non intrabit in despectum fratris sui propter quem hodie facitis festum. Pater fuit ad portam domus pro pacando animo filii senioris. Et dicit ei filius: « Quomodo, pater, estis vos tam deceptus et captus amore hujus infelicis luxuriosi? *Tant assolé et abusé de ce coquin?* Semper fui vobis obediens. Nunquam aliquid feci quod vobis displiceret. Semper conatus sum angere bona domus; vixi sine reprehensione; et tamen in domo vestra nunquam dedisti mihi unam diem gaudii. *Et pour ung coquin, pour ung marault, pour ung bélistre*, qui vili societate, in ebrietatibus et lubricitatibus dissipavit bona vestra; qui sua voluntate se bannivit a domo vestra; qui suis pulchris factis procuravit toti nostro sanguini, *à toute notre race*, dedecus irreparabile; et adhuc ut plus innotesceret omnibus opprobrium vestrum, vocastis omnes vicinos ut essent testes de hoc capite operis, *de ce chief-d'œuvre: hés*, pater mi, pro tali filio, *faut-il faire tant de caguet, tant de haha?* » Pater videns cor filii sic commotum, prudenter suis est dulcibus verbis eum sedare, et dixit ei: « Fili tu semper mecum es, omnia mea tua sunt *Hes*, fili, bene volo quod sciatis quod nihil separavi-

abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui après un temps pluvieux vient réjouir tout d'un coup la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne; et s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis, puisque s'il dit, parlant du prodigue : « Qu'on lui rende sa première robe, » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse: « Ils sont toujours avec l'Agneau, et paraissent sans tache devant son trône. » *Sine macula sunt ante thronum Dei.*

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations et parmi les illusions des grandeurs du monde, vous l'apprendrez de la reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse: « Celui qui sera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu [1]. » *Faciam illum*

mus, *nous ne avons rien party ensembls*. Quidquid habeo, est verum, non parcatis. Super hoc pater dedit ei stolam.

(Sabbato post 2 dominicam. *Sermones quadragesimales reverendi patris F. Michaelis Menoti, sacræ theologiæ quondam professoris Parisiensis*, 1526.)

1. « Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non « egredietur amplius, et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civi- « tatis Dei mei novæ Jerusalem, quæ descendit de cœlo a Deo meo, et nomen « meum novum. » (*Apocal.* III.) « *Une colonne* par sa fermeté; c'est pourquoi il ne sortira plus du temple; il y sera affermi éternellement par la grâce de la prédestination et de la persévérance. *Et j'écrirai sur lui* : On met des inscriptions sur les colonnes, *le nom de mon Dieu*; il y paraîtra écrit comme sur une colonne, par une haute et persévérante profession de l'Évangile. Ainsi il sera marqué à la bonne marque qui paraît dans tous les élus qui portent le nom de Dieu et de Jésus-Christ sur leur front. *Et le nom de la ville de mon Dieu*, la ville où Dieu est, dont il est écrit : *en ce jour le nom de la ville sera : Le Seigneur est ici* (Ezéch. XLVIII). Cette ville, c'est l'Église catholique dont les martyrs confessent la foi. *De la nouvelle Jérusalem* qui descend du ciel; l'origine de l'Église est céleste, comme il sera expliqué, XXI, 2. *Et mon nouveau nom*, le nom de Jésus, le nom de Christ, que j'ai pris en me faisant homme, ou encore : il sera appelé chrétien de mon nom de Christ, et fils de Dieu à sa manière et par adoption, comme je le suis par nature. Tout cela signifie une haute et courageuse confession de l'Évangile. » (Bossuet, l'*Apocalypse*.)

columnam in templo Dei mei. Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple; il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la reine. « Il ne sortira jamais du temple. » *Foras non egredietur amplius*. Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ, et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le mystère : « Et j'écrirai dessus, » poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne, mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé, qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem, et mon nouveau nom. » Ces noms, comme la suite le fera paraître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église et la fréquentation des saints sacrements, trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté : et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive. C'est, Messieurs, par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu, La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne : *Fides sperandarum substantia rerum*[1]. « La foi, dit-il, est une substance, » un solide fondement, un ferme soutien.

1. Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. (*Hebr.* XI. 1.)

Mais de quoi? de ce qui se voit dans le monde? Comment donner une consistance, ou, pour parler avec saint Paul, une substance et un corps à cette ombre fugitive? La foi est donc un soutien, mais « des choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore? *Argumentum non apparentium:* « c'est une pleine conviction de ce qui ne paraît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous; j'en sais la cause: c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs[1] emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, si ce n'est, comme il dit ailleurs, « une soumission de l'intelligence entièrement captivée sous l'autorité d'un Dieu qui parle[2]? » Considérez la pieuse reine devant les autels; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu: ce n'est pas par sa suite qu'on la connaît; c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche: ah, la foi du Centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement: « Je ne suis pas digne[3]. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître toute

1. *Vos sens trop décisifs. Décisif* signifie ici *tranchant.* « Si c'est un défaut que d'être trop *décisif*, c'en est un que de ne l'être pas assez, du moins en matière de religion. » (Bossuet.) — « On fuit ces esprits *décisifs* qui condamnent tout à la rigueur. » (Bellegarde, *Réflexions.*) — « Si certains esprits vifs et *décisifs* étaient crus, ce serait encore trop que les termes pour exprimer les sentiments: il faudrait leur parler par signes ou sans parler se faire entendre. » (La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit.*)

2. In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. (Paul *Corinth.* II, x, 5.)

3. Et respondens centurio ait: Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur puer meus. Audiens autem Jesus miratus est et sequentibus se dixit: Amen, dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. (Matth. VIII, 8, 10).

entière devant la majesté du roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disait Isaïe : « Cherchez des antres profonds, cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur et devant la gloire d'une si haute majesté[1]. »

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre! Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur et tout l'orgueil qu'elle inspire; vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la reine, et vous en reconnaîtrez tous les sentiments[2]. *Domine, non est exaltatum cor meum*[3]! « O Seigneur, mon cœur ne s'est point haussé! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei*; « mes regards ne se sont pas élevés: » voilà l'ostentation et le faste réprimés. Ah! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante: « Il n'y a que moi sur la terre[4]. » Combien était ennemie[5] la pieuse reine de ces regards dédaigneux! et, dans une si haute élévation, qui vit jamais paraître en cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil ou le moindre air de mépris? David poursuit: *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me:* « Je ne marche point dans de

1. Ingredere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini, et a gloria majestatis ejus. (Isaïe, II, 10.)

2. *Vous en reconnaîtrez tous les sentiments.* Tournure négligée : « Ce n'est là qu'une ébauche du personnage; et pour *en* achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau. » (Molière, *Don Juan*, act. I, sc. I.) — « Mes justes soupçons chaque jour avaient beau me parler, j'*en* rejetais la voix qui vous rendait criminel. » (*Don Juan*, act. I, sc. III.)

Et tandis qu'au milieu des Béotiques plaines
Amphitryon son époux
Commande aux troupes Thébaines
Il *en* a pris la forme.

Amphitryon, prologue.

3. Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei. Neque ambulavi in magnis neque in mirabilibus super me. Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam. Sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea. (*Psalm* CXXX, 1, 2.)

4. Dicis in corde tuo : Ego sum et non est præter me amplius. (Is. XLVII, 8.)

5. *Combien était ennemie.* Variante : Combien était *éloignée* (1re édition).

vastes pensées, ni dans des merveilles qui me passent. Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte toujours [1], après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux [2] pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés; comme faisait ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle), « lorsqu'il disait en son cœur : Je m'élèverai au-dessus des nues; je poserai mon trône sur les astres, et je serai semblable au Très-Haut [3]. » Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès, et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais, après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il semblait vouloir s'élever, David l'atterre tout à fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu d'humbles sentiments et que j'aie exalté mon âme : » *Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam;* ou, comme traduit saint Jérôme : *Si non silere feci animam meam*, « si je n'ai pas fait taire mon âme, » si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima meo :* « Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré. » Je ne suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes frères, les Philistins défaits [4], et les ours mêmes [5] déchirés de

1. Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. (*Psalm.* LXXIII, 23.)
2. *De moins ruineux.* Voy. *Or. fun. de Henriette de France*, note 2 de la page 46.
3. Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam; super astra Dei exaltabo solium meum.... Ascendam super altitudinem nubium; similis ero Altissimo. » (Is. XIV, 13, 14.)
4. *Reg.* III, V, 17 à 25; VIII, 1.
5. *Reg.* III, XVII, 34, 35.

ses mains, ne sont rien à comparaison[1] de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que nous célébrons l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur. Les rois non plus que le soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne[2] : il est nécessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il était aisé à la reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle[3]. Elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son appareil[4], et d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais. Mais elle aimait mieux tempérer la majesté,

1. *A comparaison*. Locution vieillie.

2. *Les rois non plus que le soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui...*, etc. Variante : Les rois doivent cet éclat à l'univers, comme le soleil lui doit sa lumière; et pour le repos du genre humain, ils doivent soutenir une majesté qui.., etc. (1re édition.) — On garde à la Bibliothèque nationale un exemplaire in-4 de l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse* sur lequel cette correction est écrite tout entière de la main de Bossuet, avec des surcharges et des ratures qui permettent de suivre le travail de la pensée

3. *Une grandeur qui lui était naturelle.* « On ne saurait donner une idée plus juste de la hauteur des sentiments de cette princesse, qu'en rapportant une réponse qu'elle fit un jour : c'était à une carmélite qu'elle avait priée de lui aider à faire son examen de conscience pour une confession générale à laquelle elle se disposait : cette religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, elle n'avait point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi son père. « Oh ! non ma mère, dit-elle, il n'y avait point de roi. » (Hénault.)

4. « Il faut avouer que la manière dont le roi donne audience en France est la chose du monde la plus pitoyable au prix de celle dont on reçut M. le Maréchal. A chaque pièce que nous passions, il y avait des gens en haie, et dans la salle, il y avait au milieu deux rangs de bancs couverts de tapisseries, pour empêcher la foule, et pour laisser le passage libre; et au bout il y en avait encore un autre rang en croix; le long de cela étaient tous les gens de qualité d'un côté et d'autre; mais comme ils sont tous habillés de même et fort simplement, les grands ne paraissaient plus que les autres qu'à ce ne qu'ils étaient couverts, et il y en avait environ vingt. Le roi était de bout avec un habit fort simple et fort semblable à ses portraits, sous un dais d'une riche broderie d'or et d'argent. En entrant, nous nous séparâmes la plupart des deux côtés. Lorsque M. le Maréchal entra, le roi mit la main au chapeau; lorsqu'il approcha de plus près, il ne branla plus; et quand M. le Maréchal ôta son chapeau de temps en temps, et qu'il présenta sa lettre, il demeura toujours immobile, et ne remit la main au chapeau que quand M. le Maréchal s'en alla. » (L'abbé du Mont-aux-Malades, à sa sœur Mme de Motteville. Madrid, 21 octobre 1659.)

et l'anéantir devant Dieu, que la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus[1].

J'ai appris de saint Augustin que « l'âme attentive se fait à elle-même une solitude. » *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*[2]. Mais, mes frères, ne nous flattons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la reine gardait à Dieu. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faisait perdre ces heures particulières qu'elle destinait à la méditation et à la prière. Aurait-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté « la manne cachée que nul ne connaît que celui qui en ressent les saintes douceurs[3]? » C'est là qu'elle disait avec David : « O Seigneur, votre servante a trouvé son cœur pour vous faire cette prière ! » *Invenit servus tuus cor suum*[4]. Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi, même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu; elles font même le sujet de votre prière ! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi, votre ambition, que la prière devait éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David « sentait allumer dans sa méditation[5]. » Ah, plutôt puissiez-

1. *Reg.* III, XVIII, 42, 43, 44, 45, 46. — Matth. III, 3. — Marc. I, 3. — Luc. III, 4. — Joann. I, 23. — Matth. XI, 1, XIII, 3; XXVI, 30.
2. *De divers. quæst. ad Simplic.* (Lib III, quæst. IV.)
3. Vincenti dabo manna absconditum.... Quod nemo scit, nisi qui accipit. (*Apoc.* II, 17.)
4. Invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hac. (*Reg.* III, VII, 27)
5. Concaluit cor meum intra te; et in meditatione mea exardescet ignis. (*Psalm.* XXXVIII, 4.) — *Allumer* au lieu de *s'allumer*. Emploi rare et irrégulier.

vous dire avec ce grand roi, et avec la pieuse reine que nous honorons : « O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur ! » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face

Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu dans le ciel[1], racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin[2] : faites-nous paraître ces torrents de larmes que la reine versait devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc, les âmes innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence? Oui sans doute, puisqu'il est écrit que « rien n'est pur sur la terre[3], » et que « celui qui dit qu'il ne pèche pas se trompe lui-même[4]. » Mais c'est des péchés légers; légers par comparaison, je le confesse : légers en eux-mêmes, la reine n'en connaît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute âme innocente. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi, le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire détester les uns et les autres? Sais-tu que ces péchés, qui semblent légers, deviennent accablants par leur multitude, à cause des funestes dispositions[5] qu'ils mettent dans les conscien-

1 Et alius angelus venit, et stetit ante altare habens turibulum aureum : et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei. (*Apoc* VIII, 3.)

2. *Ce cœur blessé de l'amour divin.* Racine a dit de même en parlant d'un amour profane :

> Ariane, ma sœur, *de quel amour blessée*,
> Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!
>
> *Phèdre*, act. I, sc. III.

3. Cœli non sunt mundi in conspectu ejus. (Job, XV, 15.) — Ecce etiam luna non splendet, et stellæ non sunt mundæ in conspectu ejus. (Job, XXV, 5.)

4. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est. (Joann. *Ep.* I, I, 8.)

5. *A cause des funestes dispositions.* Variante : *Et par les* funestes dispositions. (1re éd.)

ces? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés qui seraient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement? Les plaisirs innocents le deviennent bien, selon la doctrine des saints; et seuls ils ont pu damner le mauvais riche[1] pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel[2]? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : « *Delicta quis intelligit*[3]? « Qui peut connaître ses péchés? » Que je hais donc ta vaine science, et ta mauvaise subtilité, âme téméraire, qui prononces si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte est véniel. L'âme vraiment pure n'est pas si savante. La reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, Chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels : elle a dit souvent dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec tous les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne disait donc pas, il est véniel; elle disait, il est péché, et son cœur innocent se soulevait. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne disait pas, il est léger; encore une fois, il est péché, disait-elle. Alors péné-

1. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur; tu vero cruciaris. (Luc. XVI, 25.)

2. *Leur inspirer ce poison mortel. Inspirer*, dans le sens du latin *inspirare*. Virgile a dit de même :

Vipeream inspirans animam....

Énéide, VII, 351.

Et ailleurs :

Illis ira modum supra est, læsæque venenum
Morsibus inspirant.

Géorgiques, IV, 236.

3. *Psalm.* XVIII 13.

trée des siens, s'il arrivait quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'État, elle s'en accusait seule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre? ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante[1]? Au lieu que par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur, que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance, et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croit insensibles, parce que non-seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportaient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, Messieurs : elle était toujours tremblante, parce qu'elle voyait toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendait, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs : vous parlerai-je de ses pertes, et de la mort de ses chers enfants? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains. Pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur[2].

1. *Un charme qui les enchante.* « Il y a des solitudes qui donnent un repos délicieux et qui *enchantent* les maux des misérables. » (Saint-Évremont.)
2. *Je vois encore tomber cette fleur.* Cette expression si gracieuse semble

Alors, triste messager d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le roi et la reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur[1].

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité, lorsqu'il sembla si longtemps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, Messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence, puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait

être un de ces souvenirs de l'antiquité païenne, qui abondent au XVIIe siècle, même chez les orateurs sacrés :

> Purpureus veluti quum flos succisus aratro
> Languescit moriens, lassove papavera collo
> Demisere caput, pluvia quum forte gravantur.
> Virgile, *Énéide*, IX, 435.

1. « L'on manda au roi que M. le duc d'Anjou était très-mal.... Au retour de la promenade, la reine passait auprès de l'appartement de Mme de Montespan; le roi lui cria par la fenêtre qu'on partirait le lendemain, afin de s'approcher de son fils, dont la maladie l'inquiétait. L'on alla coucher au Quesnoy, à Saint-Quentin, à Compiègne, et à Luzarches, où l'on apprit que M. d'Anjou était dangereusement malade. Le roi en parut fort chagrin, et comme l'on attendait de moment à l'autre la nouvelle de sa mort, le roi ne voulut pas se trouver à Saint-Germain lorsqu'elle arriverait. Il prit la résolution d'aller coucher à Maisons. Le lendemain on vint me dire à mon réveil que M. de Condom venait d'arriver; je ne doutai pas qu'il n'eût apporté la nouvelle de la mort. Cela me fut bientôt confirmé par un fou que la reine avait, nommé Tricomini, qui entra dans ma chambre, et me dit : « Vous autres grands seigneurs, vous mourrez tous comme les moindres personnes; voilà qu'on vient de dire que votre neveu est mort. » Je m'habillai en diligence pour aller auprès de la reine que je trouvai très-affligée. J'allai faire mon compliment au roi, et je pleurai fort avec lui : il était extrêmement affligé, et avec raison, parce que cet enfant était très-joli (1671). » (Mlle de Montpensier.)

homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états. La reine pleine de foi ne se propose pas un moindre modèle que Marie. Dieu lui rend aussi son fils unique qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, Chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu qui l'inspire ne lui peut rien refuser. « Un roi, dit David, ne se sauve pas par ses armées, et le puissant ne se sauve pas par sa valeur[1]. » Ce n'est pas aussi aux sages conseils[2] qu'il faut attribuer les heureux succès. « Il s'élève, dit le Sage, plusieurs pensées dans le cœur de l'homme[3] : » reconnaissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains : « mais, poursuit-il, la volonté du Seigneur demeure ferme ; » et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. « Le Terrible, le Tout-puissant, qui ôte quand il lui plaît l'esprit des princes[4], » le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, « et les prendre dans leurs propres finesses[5]. Car il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de conseil contre le Seigneur[6]. » Les Machabées étaient vaillants ; et néanmoins il est écrit « qu'ils combattaient par leurs prières » plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt*[7] : assurés par l'exemple de Moïse[8] que les mains élevées à

1. Non salvatur rex per multam virtutem ; et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. (*Psalm.* XXXII, 16.)

2. *Ce n'est pas aussi aux sages conseils.* Il faudrait : *Ce n'est pas non plus aux sages conseils.* « Il n'y a rien de commun entre la musique et le tonnerre. Ce n'est pas dans ce bruit épouvantable qu'on remarque des accords et des mesures : *ce n'est pas aussi* dans les mouvements d'une âme agitée de Dieu qu'il faut chercher de l'art et de la méthode. » (Balzac, *Socrate Chrestien*, Disc. VII.)

3. Multæ cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit. (*Prov.* XIX, 21.)

4. Vovete et reddite Domino Deo vestro.... terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ. (*Psalm.* LXXV, 12, 13.)

5. Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. (Job, V, 13.)

6 Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. (*Prov.* XXI, 30.)

7. *Machab.* XV, 26.

8. *Exod.* XVII, 10, 11, 12.

Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout cédait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes[1], tous les peuples jetaient les yeux sur la reine, et croyaient voir partir de son oratoire la foudre qui accablait tant de villes[2].

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire les vertus? Elles sont le fruit naturel d'une âme unie à Dieu par l'oraison. L'oraison qui nous les obtient nous apprend à les pratiquer, non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues du Père des lumières, d'où descend sur nous tout don parfait[3]; » et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que Marie-Thérèse attira par la prière toutes les vertus dans son âme[4]. Dès sa première jeunesse elle fut, dans les mou-

1. Igitur omni populo vociferante et clangentibus tubis, postquam in aures multitudinis vox sonitusque increpuit, muri illico corruerunt. (Josue, VI, 20.)

2. La même idée se retrouve dans presque toutes les oraisons funèbres prononcées en l'honneur de Marie-Thérèse. On lit dans Fléchier : « Si le roi méditait en secret ses grands et impénétrables desseins, la reine invoquait cette sagesse éternelle qui préside aux conseils des rois. Si la victoire volait devant lui, les vœux de la reine avaient volé devant la victoire; s'il marchait au milieu des hivers, l'oraison de cette princesse pénétrait les nues pour lui préparer les saisons; s'il combattait les ennemis, elle levait ses mains innocentes vers le ciel, *et nos armées s'échauffaient plus de l'ardeur de la prière que de la chaleur du combat.* »

3. Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a patre luminum. (Jac. I, 17.)

4. *Marie-Thérèse attira par la prière toutes les vertus dans son âme.* Il n'y avait pas longtemps qu'on se résignait à développer simplement des idées simples. Vingt ans avant Bossuet, on osait encore dire en chaire : « Il se fait entre le ciel et la terre un commerce de libéralités toutes royales; la terre envoie vers le ciel ses exhalaisons et ses vapeurs, comme pour couronner les astres; le ciel résoud ses vapeurs en pluye, pour arroser la terre et pour la rendre féconde; et en les résoluant, il forme luy-mesme, par les rayons et par les impressions du soleil, de chaque goutelette qui tombe, comme une couronne de reconnaissance à la terre qui en est la source : de sorte que la terre donne, autant qu'il est en elle, des couronnes au ciel, le ciel rend des couronnes à la terre, et dans cet agréable commerce, nous auons bien de la peine à dire lequel est le plus liberal ou le plus reconnaissant, du ciel ou de la terre.

« J'apperçois aujourd'huy, Messieurs, un semblable commerce entre les vertus et Anne d'Autriche. Celle-cy donne des couronnes à celles-là; celles-là donnent des couronnes à celle-cy. Anne d'Autriche fait les vertus victorieuses de sa propre personne, de la personne du roy son fils, et de tous ses sujets : les vertus font d'Anne d'Autriche une reine de France, une régente de France et une sainte de France.... O la généreuse et l'admirable reconnoissance des

vements d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du roi son père[1]. La reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-seulement un respect, mais encore une tendresse, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eue pour le roi! toujours vive pour ce grand prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État, infatigable dans les voyages[2], et heureuse pourvu qu'elle fût en sa compagnie; femme enfin où saint Paul aurait vu l'Église occupée de Jésus-Christ[3], et unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue, il nous répondrait par ses sanglots, et je vous dirai en son nom, ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendresses inexplicables de Marie-Thérèse tendaient toutes à lui inspirer la

vertus! » (*Or. fun. d'Anne d'Autriche*, prononcée aux Billettes par Fr. Sérapion, religieux carme du couvent du Saint-Sacrement des Billettes, le samedi 27 février 1666.)

Et cependant, en 1666, Molière écrivait déjà le *Misanthrope*, et faisait dire à Alceste :

> Ce style figuré dont on fait vanité
> Sort du bon caractère et de la vérité;
> Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.
> Le méchant goût du siècle en cela me fait peur.

1. L'Espagne, sous Philippe IV, fut aussi agitée à l'intérieur que tourmentée et attaquée au dehors. La faveur dont jouissait Olivarès avait soulevé toute la noblesse, et le crédit seul de la reine Élisabeth avait pu décider le renvoi de ce ministre orgueilleux. En 1648, quand Philippe IV, devenu veuf, songea à épouser Marie-Anne d'Autriche, sa nièce, les grands s'y opposèrent; ils voulaient en outre marier l'infante Marie-Thérèse à l'infant de Portugal. Le roi dut faire arrêter les plus violents.

2. « On me mande que la reine est fort bien à la cour, et qu'elle a eu tant de complaisance et de diligence dans ce voyage, allant voir toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue, que cette conduite lui a attiré mille petites douceurs. Je ne sais si les autres ont aussi bien fait. » (Mme de Sévigné, 28 août 1680.)

3. Quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ, ipse salvator corporis ejus. Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus. (Paul. *Ep.* v, 23, 24.)

foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince. Parlerai-je des bontés de la reine tant de fois éprouvées par ses domestiques, et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvait endurer qu'on lui dît que ses trésors étaient épuisés; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, âmes pures dont le monde n'était pas digne[1]; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades impotents, estropiés, « restes d'hommes[2], » pour parler avec saint Grégoire de Nazianze, car la reine respectait en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ : vous donc qu'elle assistait avec tant de joie, qu'elle visitait avec de si saints empressements, qu'elle servait avec tant de foi, heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée, et d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ : quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements à la gloire de cette princesse, s'il m'était permis de vous introduire dans cette auguste assemblée? Recevez, père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi; comme vous, servante des pauvres, et digne de trou-

1. Quibus dignus non erat mundus. (*Ep. ad Hebr.* XI, 38.)

2. *Restes d'hommes*. Cette citation est un exemple frappant du goût avec lequel Bossuet imite les pères de l'Église : sa vive intelligence saisit une expression saillante et néglige le reste. Nous citons ici dans son entier le passage de saint Grégoire de Nazianze : Πράκειται τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν σίαμα δεινὸν καὶ ἐλεεινόν, καὶ πᾶσι, πλὴν τῶν εἰδότων, ἄπιστον, ἄνθρωποι νεκροὶ καὶ ζῶντες, ἠρωτηριασμένοι τοῖς κλαίουσιν τοῦ σώματος μέρεσι, μηθ' οἵ τινές ποτε ἦσαν, μηδὲ ὅθεν εἰσὶ μικροῦ γινωσκόμενοι· μᾶλλον δὲ ΤΩΝ ΠΟΤΕ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΑΘΛΙΑ ΛΕΙΨΑΝΑ· πατέρας, καὶ μητέρας, καὶ ἀδελφούς, καὶ τόκους, ἑαυτῶν γνωρίσματα λέγοντες· ἐγὼ τοῦ δείνος, καὶ ἡ δεῖνά μοι μήτηρ, καὶ τόδε μοι ὄνομα, καὶ σύ μοι φίλος ποτὲ καὶ γνώριμος· καὶ τοῦτο πράττουσιν, οὐ τὰρ ἔχουσι τῷ παλαιῷ χαρακτῆρι γινώσκεσθαι· ἄνθρωποι περικεκομμένοι, καὶ περιῃρημένοι, χρήματα, συγγένειαν, φίλους, αὐτὰ τὰ σώματα, ἄνθρωποι μόνοι τῶν πάντων ἐλεοῦντές τε ἑαυτοὺς καὶ μισοῦντες ὁμοίως· οὐκ ἔχοντες πότερα μᾶλλον θρηνήσωσι, τὰ μηκέτ' ὄντα τοῦ σώματος, ἢ τὰ μένοντα· ὅσα προσκέλευσιν ἡ νόσος, ἢ ὅσα τῇ νόσῳ λείπεται. (Orat. XIV, page 263, éd. des Bénédictins.)

ver en eux, non plus des Anges, mais Jésus-Christ même[1]. Que dirai-je davantage? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse et dans le cœur de la reine. Par le « nom de la sainte cité de Dieu, la nouvelle Jérusalem[2], » vous voyez bien, Messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église catholique, cité sainte, dont toutes « les pierres sont vivantes[3], » dont Jésus-Christ est le fondement : qui « descend du ciel » avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie ; cité qui se répand par toute la terre et s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, toute la foi de la reine se réveillait. Mais une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances[4], où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Eglise inspirée de Dieu, et instruite par les saints

1. Quumque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum : quos quum vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi, et adoravit in terram. Et dixit : Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum ; Sed afferam pauxillum aquæ, et lavate pedes vestros, et requiescite sub arbore ; Ponamque buccellam panis, et confortate cor vestrum, postea transibitis : idcirco enim declinastis ad servum vestrum. Qui dixerunt : Fac ut locutus es ; Festinavit Abraham in tabernaculum ad Saram, dixitque ei : Accelera, tria sata similæ commisce, et fac subcinericios panes ; Ipse vero ad armentum cucurrit, et tulit inde vitulum tenerrimum et optimum, deditque puero, qui festinavit et coxit illum ; Tulit quoque butyrum et lac, et vitulum quem coxerat, et posuit coram eis. Ipse vero stabat juxta eos sub arbore. (*Genes.* XVIII, 2-8.)

Ces trois hommes étaient des anges envoyés par Dieu pour annoncer à Abraham la naissance prochaine d'Isaac.

2. Qui vicerit.... scribam super eum nomen.... civitatis Dei mei, novæ Jerusalem, quæ descendit de cœlo a Deo meo. (*Apoc.* III, 12.)

3. Ad quem accedentes lapidem vivum.... et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis. (Petr. *Ep.* III, I, 5.)

4. *Les observances.* Ce mot s'applique plus ordinairement à la pratique de la règle d'un ordre religieux.

Apôtres, a tellement disposé l'année qu'on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints, et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours « admirable[1], » selon le Prophète, et non-seulement en lui-même, mais encore « dans ses saints[2]. » Dans cette variété qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ[3], l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avaient dans la reine l'effet que l'Église même demande : elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance : l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette princesse marquait la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole : « Qui vous écoute m'écoute[4]? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs qui exercent son autorité dans son Église. Les confesseurs de la reine pouvaient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avait aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avait-elle pas pour le sou-

1. Vocabitur nomen ejus admirabilis. (Is. IX, 6.)
2. Mirabilis in sanctis suis. (*Psalm.* LXVII, 36.)
3. Porro unum est necessarium. (Luc. X, 42.)
4. Qui vos audit me audit. (Luc. X, 16.)

verain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique! Qui pourrait dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues[1], et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements? Le nom même et l'ombre de division faisait horreur à la reine, comme à toute âme pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le Saint-Siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au Saint-Siége. Et ceux qui pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le Saint-Siége contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée selon la règle, avec une soumission profonde; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeler à la fin tous les hérétiques; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, Messieurs, dans le cœur de notre pieuse reine le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : « Je suis le pain de vie[2]; » et : « Ma chair est vraiment viande; » et : « Prenez, mangez, ceci est mon corps[3]? » Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de bien et de grâce; qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial[4] et un abrégé

1. Allusion au dissentiment qui existait alors entre la cour de France et le Saint-Siége, au sujet de la régale, et de la déclaration des quatre articles, connus sous le nom de libertés de l'Église gallicane. Bossuet avait déjà développé les mêmes idées dans son admirable sermon sur l'Unité de l'Église. (9 novembre 1681.)

2. Ego sum panis vitæ.... Caro mea vere est cibus. (Joann. VI, 48, 56.)

3. Accipite, et comedite : hoc est corpus meum. (Matth. XXVI, 28.)

4. *Mémorial*, c'est-à-dire monument; rare dans ce sens; mot vieilli, qu'on n'emploie guère aujourd'hui.

de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère : c'est le « nouveau Testament[1] » de notre Sauveur, et on commence à y boire ce « vin nouveau[2] » dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La reine fréquentait ces deux sacrements avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble princesse se sentait dans son état naturel quand elle était comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'Eucharistie était son amour : toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessait de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnait. Mais qui eût pu refuser l'Eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici on voyait toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie; et les hommes toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements, les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut.

1. Hic est sanguis meus novi testamenti. (Matth. XXVI, 28.)
2. Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum quum illud bibam vobiscum novum in regno patris mei. (Matth. XXVI, 29.)

Apprenez donc, Chrétiens, et vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, et nous introduit à la vraie vie, apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique, où sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'Anne d'Autriche et de sa chère nièce, ou plutôt de sa chère fille Marie-Thérèse. Anne dans un âge déjà avancé, et Marie-Thérèse dans sa vigueur, mais toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elle semblait nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie[1], et l'autre par un coup imprévu[2]. Anne avertie de loin par un mal aussi

1. Anne d'Autriche mourut d'un cancer au sein. Mme de Motteville rend à cette princesse le même témoignage que Bossuet : « Comme je ne voudrais pas que le respect particulier que je conserve pour sa mémoire, me pût faire juger de ses sentiments peut-être trop avantageusement, et que ce que j'écris est un simple récit de la vérité, sans laquelle l'histoire deviendrait une fable ridicule, j'avoue que, parlant selon les préceptes de saint Paul, il aurait été à souhaiter, pour l'édification du public, que cette grande reine, par un détachement plus précis de ces bagatelles, eût plus fait voir en son extérieur que Dieu seul régnait en elle. D'un autre côté, selon ce même Apôtre, toutes choses se tournent en bien à ceux qui aiment Dieu; et nous avons vu clairement que le souvenir de cette faiblesse, qui alors était entièrement innocente, a produit en elle la force de vouloir souffrir; la connaissance sincère qu'elle a eue de son néant a fait son élévation, et le repentir qu'elle a eu de l'estime qu'elle avait faite dans sa jeunesse des beautés de son corps, a été cause de la sainteté de sa mort. »

2 Mme de Caylus, dans ses Mémoires, dit en parlant de la mort de Marie-Thérèse : « La reine mourut en peu de jours d'une maladie qu'on ne crut pas considérable, et d'une saignée faite mal à propos. » Les journaux du temps sont plus explicites; on lit dans *le Mercure galant* (août 1683) : « L'après-dînée du samedi 31 on ouvrit le corps de cette princesse pour l'embaumer. On trouva qu'elle était morte d'un abcès qui, en se crevant, avait saisi le cœur et teint le poumon. Toutes les parties du corps étaient très-saines, et marquaient qu'elle aurait pu vivre longtemps. La fièvre n'avait été causée que

cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avait toujours paru la plus affreuse : Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement Anne pleine de foi ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avait acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie ; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues ; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint Viatique[1] ! Dans de semblables actions, il ne fallut à Marie-Thérèse que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitait toujours assez elle-même, et prenait dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, Chrétiens, de ces deux reines? Par l'une Dieu nous apprit com-

par l'ardeur de son mal ; et c'est ici qu'on peut s'écrier que les sciences sont vaines et leurs lumières douteuses. »

1. « L'archevêque d'Auch, à qui la reine mère s'était confiée du soin de la plus importante affaire de sa vie, qui était de lui aider à la bien finir, lui dit alors qu'elle n'avait plus de temps à perdre, et qu'il était nécessaire de penser à recevoir ses derniers sacrements. Dans ce moment je n'étais pas auprès de cette grande princesse ; ma douleur m'obligeait souvent de m'en séparer, et ce discours, qui marquait les funestes approches de la mort, m'avait fait retirer dans un coin de son cabinet. Ceux qui en étaient plus proche ont dit qu'alors sa voix changea, et que, malgré sa fermeté ordinaire, l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction eut en elle son effet. Quand cela serait, je ne m'en étonne pas ; car il n'y a guère de héros, de philosophes, ni même de saints, qui n'en aient senti l'amertume ; mais, pour moi, je puis dire avec vérité que, m'étant rapprochée d'elle aussitôt après, je ne m'aperçus point de ce changement ; et que, si la nature la força de sentir pour quelques moments la perte de sa vie, sa raison et la force de son esprit surmontèrent bien vite ces sentiments dans son âme : car, depuis cet instant, il ne parut en elle aucune marque de crainte ni de tristesse. Elle n'eut aucun attendrissement sur elle-même, et ne témoigna nulle faiblesse, ni dans ses paroles ni dans ses actions. Dieu lui avait donné une fermeté qui, dans toutes les grandes occasions où elle avait eu à résister à ses malheurs ou à ses ennemis, ne l'avait jamais abandonnée ; il ne l'en voulut pas priver dans ses dernières heures, où nous devons croire que la main du Très-Haut, qui a toujours été à son aide, la soutint et la fortifia. » (Mme de Motteville.)

ment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet, Chrétiens, qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'Apôtre : *Quotidie morior*[1]. Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, et que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, Chrétiens, vivons-nous? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? et pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement, et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant? Quelle santé nous couvrait la mort que la reine portait dans le sein! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! et où en était cette grande reine avec toute la majesté qui l'environnait, si elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit? Le roi même que pouvait-il, lui, Messieurs, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. Monsieur, Madame venaient partager ses déplaisirs, et les augmentaient par les leurs. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer le cœur par vos sanglots? Il l'avait assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvait toujours

1 *Corinth.* I, XV, 31.

également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure; voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie; voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce sacrifice serait inutile à la reine, si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts; une faible consolation pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. «Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur[1]. » Il a fait selon sa parole; il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse[2]. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus. Mais il vient, dit-il, « comme un voleur, » toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison! N'importe, qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, Chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment; car qui pourrait ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache? « Ils mangeaient, dit-il, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Lot[3], » et une subite ruine les vint accabler. Ils

1. Veniam ad te tanquam fur. (*Apocal.* III, 3.)
2. Il faudrait *le plus sains.... le plus heureuse*; c'est un superlatif absol et non un superlatif relatif.
3. Sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus filii hominis....

mangeaient, ils buvaient, ils se mariaient. C'étaient des occupations innocentes : que sera-ce quand, en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquités, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudrait peut-être compter des directeurs infidèles que nous ayons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout à coup au dernier jour. La sentence partira d'en haut : « la fin est venue, la fin est venue : » *Finis venit, venit finis.* « La fin est venue sur vous. » *Nunc finis super te*[1] : tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez » : *Fac conclusionem.* Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu : « coupez l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits[2]; » périsse

Uxores ducebant, et dabantur ad nuptias.... Similiter sicut factum est in diebus Lot: edebant et bibebant; emebant et vendebant; plantabant et ædificabant. (Luc. XVII, 26, 27, 28.)

1. *Ezéchiel*, VII, 2, 3, 23. « Vous êtes donc avertis que vous êtes malade dangereusement, puisque vous songez à votre salut. Mais hélas! que le temps est court pour démêler une affaire si enveloppée que celle de vos comptes et de votre vie! Je ne parle point en ce lieu ni de votre famille qui vous distrait, ni de la maladie qui vous accable, ni de la crainte qui vous étonne, ni des vapeurs qui vous offusquent, ni des douleurs qui vous pressent; je ne regarde que l'empressement. Écoutez de quelle force on frappe à la porte; on la rompra bientôt, si l'on n'ouvre. Sentence sur sentence, ajournement sur ajournement, pour vous appeler devant Dieu et devant sa chambre de justice. Écoutez avec quelle presse il vous parle par son prophète : « La fin est venue, la fin est venue; maintenant la fin est sur toi. » *Finis venit, venit finis; nunc finis super te;* « et j'enverrai ma fureur contre toi, et je te jugerai selon tes voies, et tu sauras que je suis le Seigneur. » *Et immittam furorem meum in te, et scietis quia ego Dominus.* O Seigneur, que vous me pressez! Encore une nouvelle recharge. « La fin est venue, la fin est venue; la justice que tu croyais endormie s'est éveillée contre toi; voilà qu'elle est à ta porte : » *Finis venit; venit finis, vigilavit adversum te: ecce venit.* Le jour de vengeance est proche. Toutes les terreurs te semblaient vaines, et toutes les menaces trop éloignées; « et, maintenant, dit le Seigneur, je te frapperai de près, et je mettrai tous tes crimes sur ta tête, et tu sauras que je suis le Seigneur qui frappe. » (Bossuet, *Sermon sur l'impénitence finale.*)

2. Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus; excutite folia ejus; et dispergite fructus ejus. (Daniel, IV, 11.)

par un seul coup tout ce qu'il avait avec lui-même. Alors s'élèveront des frayeurs mortelles et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah, mes frères, n'attendons pas ce coup terrible! Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. « Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli : il est aiguisé, afin qu'il perce; il est poli et limé, afin qu'il brille[1]. » Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire! toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche? Prévenons-le, Chrétiens, par la pénitence. Qui pourrait n'être pas ému à ce spectacle? Mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles? Un dernier endurcissement; parce qu'à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie[2] et de l'Autriche ravagées? Leurs habitants passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux; la captivité entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'âme : ces habitants désolés, ne sont-ce pas des chrétiens et des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfants de la même Église, et nourris à la même table du pain de vie? Dieu accomplit sa parole : « le jugement commence par sa maison[3], » et le reste de la maison ne tremble pas! Chrétiens, laissez-vous fléchir, faites pénitence, apaisez Dieu par vos larmes. Écoutez la pieuse reine qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, princes; écoutez-la, peuples; écoutez-la, Monseigneur, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, et par une voix qui

1. Hæc dicit Dominus Deus, loquere; gladius, gladius exacutus est, limatus. Ut cædat victimas, exacutus est; ut splendeat, limatus est. (Ezech. XXI, 9, 10.)

2. Les Hongrois révoltés avaient appelé les Turcs à leur secours. Vienne, assiégée par ces barbares, en 1683, faillit tomber en leur pouvoir; la valeur de Sobieski sauva seule cette capitale de l'empire autrichien.

3. Tempus est ut incipiat iudicium a domo Dei. (Petr. IV, 17.)

vous est connue[1], que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressait aux princes et à la maison régnante. « Respectez, leur disait-il, votre pourpre, » respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connaissez ce qui vous a été confié, et le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses d'en haut; il partage avec vous celles d'en bas : montrez-vous dieux aux peuples soumis[2], » en imitant la bonté

1. A la mort du Président de Périgny, Bossuet avait été choisi par le roi pour diriger avec M. de Montausier l'éducation du Dauphin. On sait avec quel dévouement il se consacra à cette importante mission. Pour s'y préparer, il se livra à une étude approfondie de l'antiquité grecque et latine. Poëtes, orateurs, philosophes, historiens, tous les monuments d'Athènes et de Rome repassèrent sous les yeux de Bossuet, qui ne dédaigna point de descendre avec son élève aux détails les plus humbles de la prosodie et de la grammaire. « On a retrouvé dans ses papiers, dit l'abbé Ledieu, son secrétaire, des notes écrites de sa main sur la force et le jeu des conjonctions et des particules indéclinables, sur l'usage d'un grand nombre de mots latins pris en sens propre en des significations tout opposées par les meilleurs auteurs, dont il rapportait les exemples en preuve. » Bossuet ne voulut se reposer sur personne du soin de surveiller les études du jeune prince. Quoiqu'il se fût associé le savant Huet, l'abbé de Fleury, La Bruyère, Cordemoi, Malézieux, Valincour, Saurin, Sauveur, Varignon, Winslou, Dodart, Tournefort, il faisait lui-même toutes les leçons, et se chargeait des détails les plus minutieux de l'éducation du Dauphin. Le succès ne répondit pas aux espérances de Bossuet ; la nature épaisse et paresseuse de l'élève résista aux efforts de son immortel précepteur · mais la postérité en a recueilli les fruits. On lira toujours avec admiration le traité de *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, celui du *Libre arbitre*, le *Discours sur l'histoire universelle*, et *la Politique sacrée tirée de l'Ecriture sainte*; ces ouvrages composés pour l'éducation du Dauphin sont encore au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit français. Massillon prononçant l'oraison funèbre du fils de Louis XIV, s'est honoré par l'éloge qu'il fit alors de son illustre confrère mort depuis huit ans : « Mais quels hommes la sagesse du roi ne choisit-elle pas pour le conduire? L'un d'une vertu haute et austère, d'une probité au-dessus de nos mœurs;... l'autre d'un génie vaste et heureux; d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre; l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles; un évêque au milieu de la cour; l'homme de tous les talents et de toutes les sciences; le docteur de toutes les Eglises; la terreur de toutes les sectes; le père du XVIIe siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps, pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons, et présidé à Nicée et à Ephèse. »

2. Οἱ βασιλεῖς αἰδεῖσθε τὴν ἀλουργίδα· νομοθετήσει γὰρ καὶ νομοθέτας ὁ λόγος. Γινώσκετε δοῦν τὸ πιστευθὲν ὑμῖν, καὶ τί τὸ μέγα περὶ ὑμᾶς μυστήριον. Κόσμος ὅλος ὑπὸ χεῖρα τὴν ὑμετέραν, διαδήματι μικρῷ καὶ βραχεῖ βασίλειν κρατούμενος. Τὰ μὲν ἄνω, μόνου θεοῦ· τὰ κάτω δὲ καὶ ὑμῶν. Θεοὶ γένεσθε τοῖς ὑφ' ὑμᾶς, ἵν' οὗτοι τί καὶ τολμηρότερον· Καυδία

et la munificence divine. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent les empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon[1], la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de Louis le Grand et l'incomparable piété de Marie-Thérèse[2].

βασιλέως ἐν χειρὶ θεοῦ, καὶ εἴρηται, καὶ πιστεύεται. Ἐνταῦθα ἔστω τὸ κρέσσες ὑμῖν, ἀλλὰ μὴ τῷ χρυσῷ καὶ ταῖς φάλαγξιν. (*Orat.* XXXVI, page 642, éd. des Bénédictins.)

1. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis. (*Sap.* IX, 4.)

2. Il est curieux de voir quelle impression le discours de Bossuet avait produite sur quelques-uns des assistants. On lit dans les Mémoires de Mlle de Montpensier : « Quand le temps du service fut venu, je m'en retournai à Choisy, et je me rendis à Paris le jour que Monseigneur et Madame s'y devaient rendre. Nous allâmes à Saint-Denis ensemble, et nous résolûmes de ne pas nous quitter le temps que nous serions à Paris. Lorsque nous entrâmes dans l'église de Saint-Denis, Madame et moi, nous nous mîmes fort à pleurer de voir les officiers de la reine qui pleuraient beaucoup, et cela continua tout le service, à la vue d'une chapelle ardente au milieu du chœur; qui est un terrible spectacle à nous, qui étions tous les jours du monde avec elle. Les réflexions que l'on fait à Saint-Denis sont toujours fort tristes : c'est un lieu où sont nos pères, et où nous serons enterrés avec eux. La reine était une bonne femme, je l'aimais, et je n'ai à me reprocher que de ne l'avoir pas assez ménagée; si j'avais voulu, j'aurais été sa favorite et j'ai toujours fort négligé de gouverner personne; je ne pouvais me contraindre pour rien que pour mes grands devoirs, à quoi je ne manque pas. Quand on sort de ces lieux-là, on est las; chacun s'en va chez soi.... Après que le roi fut guéri, j'allai à Eu, fort fatiguée des cérémonies des morts; elles m'avaient donné des vapeurs. » Ainsi des réflexions tristes, de la lassitude et des vapeurs, voilà tout ce que l'éloquence de Bossuet produisit sur l'âme de Mademoiselle. Il est aisé de voir qu'elle n'était pas encore convertie.

NOTICE

SUR

ANNE DE GONZAGUE

PRINCESSE-PALATINE

Anne de Gonzague, princesse Palatine, qu'il ne faut par confondre avec une autre princesse Palatine que Monsieur, frère de Louis XIV, épousa en secondes noces, naquit en 1616. Charles de Gonzague, premier du nom, duc de Nevers et de Réthel, puis de Mantoue et de Montferrat, eut de son mariage avec Catherine de Lorraine cinq enfants, dont trois filles. Anne était la seconde : elle n'avait que deux ans, et sa sœur aînée, Marie, n'en avait que six, lorsqu'elles perdirent leur mère en 1618. Bénédicte, la troisième fille de Charles de Gonzague, née au commencement de l'année 1617, était à peine sortie de l'enfance quand on lui confia la direction de l'abbaye d'Avenai, appelée le Val-d'Or, dans le diocèse de Reims. Anne, que l'on destinait comme sa jeune sœur à la vie religieuse, fut remise aux soins de la vénérable Françoise de La Châtre, abbesse de Faremoustiers. Mais l'empressement de sa famille à l'engager par des vœux révolta son esprit indépendant. Elle s'échappa de Faremoustiers, comme d'une prison, et vint demander asile à l'abbesse d'Avenai. Déjà les douces vertus de sa sœur avaient réconcilié son âme avec la solitude du cloître, et elle pensait à prononcer ses vœux, lorsque la mort du duc de Mantoue, son père, changea une fois encore ses dispositions. Elle suivit à la cour sa sœur Bénédicte, qu'on avait appelée pour servir d'arbitre dans le partage de la succession paternelle, et le monde qu'elle voyait alors pour la première fois lui fit oublier Avenai. Bénédicte mourut sur ces entrefaites, et Anne, livrée à elle-même, sans guide, sans conseil, s'abandonna aux séductions de la cour. « Elle fut aimée par le jeune duc Henri de Guise, prince du caractère

le plus romanesque, et reçut de lui une promesse de mariage. Le duc ayant abandonné la cour pour embrasser le parti du comte de Soissons, elle courut après lui jusqu'à Cologne, et le quitta bientôt parce que, occupé d'une nouvelle passion, il l'avait froidement accueillie. Cet éclat, qui aurait dû perdre toute autre femme, ne l'empêcha pas d'épouser le prince Édouard, comte Palatin du Rhin. Ce mariage, fait en cachette et sans le consentement de personne, mécontenta la reine mère. Mais la princesse Palatine fit bientôt la paix avec Anne d'Autriche; elle revint à la cour, et, quoique son mari fût fort gueux et fort jaloux, elle l'obligea de consentir qu'elle vît le grand monde, et lui persuada que c'était le moyen de subsister et d'avoir des bienfaits de la cour; alors elle suivit son inclination, et força celle de son mari par la raison et la nécessité (1650). » (Mlle de Montpensier.)

Cependant les troubles de la Fronde éclatèrent, Anne de Gonzague saisit cette occasion de faire briller sa dextérité dans les affaires et son talent dans l'art de concilier les esprits. Attachée d'abord au parti des Frondeurs, elle se donna ensuite à la régente, et signala son dévouement à la cause royale par d'importants services. Tous les partis rendirent hommage à la sincérité de son cœur et à la sûreté de son esprit. « Je ne crois pas, dit le cardinal de Retz en parlant de cette princesse, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout de la sincérité dans la conduite. » « Cette princesse adroite et habile, dit encore Mme de Motteville, qui avait alors la confidence entière des desseins des Princes et des Frondeurs, se gouverna si judicieusement qu'elle les rompit presque tous. Elle ralentit d'abord l'ardeur impétueuse des Frondeurs, et fit naître ensuite des dégoûts pour eux dans l'esprit du prince de Condé qui firent changer les intérêts et les sentiments de tous les acteurs. »

En récompense de tant de services, le cardinal Mazarin avait promis à Anne de Gonzague la place de Surintendante dans la maison de la future reine. Un instant Anne put croire à la sincérité du cardinal, et le jour du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, elle prêta serment entre les mains de cette princesse; mais Mazarin, mourant, lui envoya demander sa démission, et la comtesse de Soissons s'enrichit de ses dépouilles (1660). C'est sans doute à cette époque qu'il faut rap-

porter le premier retour de la princesse Palatine aux idées religieuses. Déjà, en 1653, quand Mme de Longueville, revenue de ses égarements, s'était réfugiée dans la solitude, elle avait partagé quelque temps la retraite de son amie, mais sans que l'exemple de cette courageuse pénitente l'arrachât aux illusions qui la retenaient. Frappée à son tour par une disgrâce personnelle, Anne de Gonzague rentra en elle-même; elle se retira à la campagne, pour mettre ordre à sa conscience et à ses affaires, paya ses dettes, et employa en bonnes œuvres des sommes considérables. Mais cette première conversion devait être passagère. Trois années après, la princesse Palatine perdait son mari (18 mars 1663), et le mariage d'Anne de Clèves, sa seconde fille, avec Jules de Bourbon, fils du grand Condé (11 décembre 1663), la ramenait à la cour. Elle y reparut aussi inconsidérée, aussi légère, et joignit au déréglement de sa vie le scandale de l'incrédulité. La correspondance de Mme de Sévigné nous en offre un curieux exemple.

L'abbé Bourdelot, médecin du prince de Condé, avait écrit contre *l'espérance*. Anne répondit par une sorte de boutade déclamatoire dont le ton fait déjà pressentir l'esprit sceptique et railleur du XVIIIe siècle. La seule lecture de cette pièce que nous citons tout entière, explique l'apostrophe si éloquente de Bossuet aux libertins de son temps :

« A quoi pensez-vous, ennemis déclarés du plus grand bien de la vie, et des plus doux plaisirs du cœur? Quel démon vous inspire d'employer des esprits aussi délicats que les vôtres pour soutenir un si méchant parti? Haïssez-vous assez l'espérance pour renoncer même à celle de la louange et de l'estime publique? De quelle secte pouvez-vous être, ou de quelle religion êtes-vous, de parler si hardiment contre l'opinion des sages et contre la loi de Dieu? Que vous a-t-elle fait, cette espérance aimable, pour la bannir ainsi de la société humaine et du commerce des honnêtes gens? Qu'a-t-elle de commun avec les passions déréglées et les désirs ridicules des visionnaires? Pourquoi ne séparez-vous pas les prétentions légitimes d'avec les chimériques souhaits? Ne saurait-on espérer avec un esprit tranquille ce qu'on désire avec raison? Quelle humeur maligne vous fait prendre un parti si proche de celui du désespoir? Ce monstre abominable, ce partage des lâches et des damnés, pourrait-il séduire assez vos esprits pour vous rendre protecteurs d'une si terrible opinion? Ne

voyez-vous pas qu'en voulant combattre les vices, vous querellez les vertus, dont l'espérance sans doute est la plus noble et la plus utile? Y a-t-il quelque action dans la vie qui s'en puisse passer? Et vous-même, en la condamnant, n'avez-vous pas eu quelque espérance de nous persuader de n'en avoir plus, et d'attirer nos louanges par la beauté de vos lettres et la nouveauté de vos raisonnements? Que si vous n'avez pas réussi, la faute en est à la cause que vous soutenez, et non pas à votre espoir. L'espérance en elle-même n'a rien que d'aimable et de bon : elle élève le cœur des honnêtes gens, elle fortifie les faibles, et ne peut nuire qu'aux impertinents et aux ridicules, qui ne s'en servent jamais qu'en se trompant eux-mêmes dans la vanité de leurs desseins. L'espérance est enfin le dernier bien des misérables. Que vous a-t-elle donc fait pour la traiter si mal? ou plutôt que vous a fait le genre humain pour le priver d'un bien que les tyrans et la mauvaise fortune n'ont jamais pu ôter aux malheureux? L'espérance a toujours préparé les chemins à la gloire; et tous les héros, dont on en trouve encore quelques-uns aujourd'hui, n'ont peut-être jamais vu leurs victoires aller plus loin que leur espoir. Il est permis de mesurer son espérance à son courage, il est beau de la soutenir malgré les difficultés; mais il n'est pas moins glorieux d'en souffrir la ruine entière avec le même cœur qui avait osé la concevoir. Laissez-nous donc espérer, puisque aussi bien ne sauriez-vous nous en empêcher. Instruisez-nous, si vous voulez, à régler nos souhaits; apprenez-nous à choisir nos désirs; mais permettez-nous de nous consoler de nos mauvais succès, par la satisfaction d'avoir eu des espérances bien fondées; et songez que souvent la perte d'un bien longtemps attendu n'est la douleur que d'un jour, au lieu que la joie de l'avoir espéré a fait le bonheur de plusieurs années, et la douceur de mille agréables moments. Ne parlez donc plus contre cette espérance si aimable et si chère. Qu'elle soit sèche ou non, le mérite en est égal; et, quoi que vous en puissiez dire, une espérance maigre vaudra toujours mieux qu'un gras désespoir. Cette injure qu'on lui donna hier au milieu des plus illustres maigreurs de France n'a rien fait contre sa réputation; et le désespoir, tout gros et tout gras qu'on nous le représente, n'a fait nulle impression sur mon cœur. Je ne sais si Judas était maigre ou replet. L'Écriture qui parle de son désespoir n'a rien dit de son embonpoint. Quoi qu'il en

soit, il est sûr qu'il se pendit faute d'un peu d'espérance. Cet exemple n'est pas beau. Ainsi, malgré tous vos raisonnements, j'espérerai toute ma vie, et ne me pendrai jamais. »

Anne de Gonzague était dans ces dispositions quand un songe vint frapper son imagination et l'arracher à ses erreurs (1672), l'abbé de Rancé, qu'elle consulta sur sa vision, lui ordonna de l'écrire[1]. Dès lors la vie d'Anne de Gonzague devint exemplaire; elle rompit avec le monde et répara, par une retraite de douze années et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, le scandale qu'elle avait donné. Le témoignage des contemporains ne laisse aucun doute sur ce point. On lit dans un journal du temps :

« Les dernières années de la vie de la princesse Palatine se sont passées dans la retraite à laquelle elle s'était résolue, pour se détacher tout à fait du monde, et songer uniquement à son salut. Elle ne voyait plus personne, non pas même ses propres enfants, qu'en certains jours de la semaine, et quelquefois Monsieur et Madame, qui avaient une haute estime pour sa vertu, et une tendre amitié pour une princesse qui leur était si proche, étant tante de Madame. Une retraite si sainte lui faisait porter toutes ses pensées à faire du bien aux malheureux; et ce fut ce qui l'obligea l'hiver dernier à faire vendre quantité de meubles, de tableaux et de bijoux, pour en faire des charités aux pauvres pendant la rigueur du froid, outre celles qu'elle faisait à toute heure à tous ceux qui venaient lui demander du secours. L'on peut croire que cette vertu était profondément gravée en son âme, par les legs pieux qui sont marqués dans le testament qu'elle écrivit de sa propre main, sans que personne l'en sollicitât, quatre mois avant qu'elle tombât malade. Par ce testament elle donne la plus grande partie de son bien aux pauvres, aux hôpitaux et aux églises, et à ses domestiques, quoiqu'elle les eût tous mis en état de se passer de servir après sa mort. Pendant onze mois qu'a duré sa maladie, elle a souffert sans murmure des douleurs inconcevables, plaignant beaucoup plus qu'elle les femmes qui l'assistaient, à cause de la fatigue qu'elle croyait leur causer. Elle est morte dans la soixante-

1. Ce récit, inséré dans la vie du saint Abbé par dom Le Nain, prieur de la Trappe, tome I, livre III, chap. VII, avec quelques lacunes, a été réimprimé en 1738 en tête de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague. Nous le donnons plus loin tel qu'il se trouve dans cette édition plus récente et plus complète.

huitième année de son âge (6 juillet 1684), après avoir donné mille marques d'une piété tout édifiante, et fait paraître la plus parfaite résignation dont un véritable chrétien puisse être capable dans ses derniers jours. La modestie de cette princesse l'avait obligée à défendre les pompes qu'on fait ordinairement aux funérailles des personnes de cette naissance; mais ses humbles sentiments n'ont pas été suivis. Ceux qui ont droit de régler les affaires de sa succession, voulant lui rendre les honneurs que méritait sa vertu, lui firent dresser une chapelle ardente des plus magnifiques dans le plus grand des appartements de son hôtel. Son convoi à la paroisse, et de là au Val-de-Grâce, où elle a voulu être inhumée à côté de la princesse Bénédicte, abbesse d'Avenai l'une de ses sœurs, dans le cloître de la maison, ne fut pas moins digne de son rang. On y fit un service solennel le huitième jour de son décès, et deux jours après on en fit un en l'église de Saint-Sulpice sa paroisse, avec toute la magnificence que l'on pourrait employer pour une reine. Son cœur sera porté au monastère de Faremoustiers, comme elle l'a souhaité, parce qu'elle et la feue reine de Pologne sa sœur y avaient été élevées. » (*Mercure galant*, juillet 1684.)

Quelques difficultés d'étiquette avaient troublé les funérailles d'Anne de Gonzague. Le grand Condé voulut que le service anniversaire célébré en l'honneur de cette princesse fût digne de sa haute naissance; il pria Bossuet de prononcer son oraison funèbre. L'illustre évêque accepta cette tâche difficile.

« L'oraison funèbre de la princesse Palatine est peut-être celle qui atteste le plus la force et la fécondité du génie de Bossuet. Si elle n'a pas l'éclat, la pompe que l'on admire dans celles de la reine d'Angleterre, de Madame Henriette et du grand Condé, elle offre du moins plus qu'aucune autre un vaste sujet de méditation aux âmes religieuses; et on peut dire avec M. de La Harpe que cette oraison funèbre est le plus sublime de tous les sermons. » (Bausset, *Vie de Bossuet*.)

ÉCRIT

DE Mme ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE PALATINE, OÙ ELLE REND COMPTE DE CE QUI A ÉTÉ L'OCCASION DE SA CONVERSION.

« J'avais tellement perdu toutes les lumières de la foi qu'à peine me restait-il le doute, que les personnes élevées dans une religion ont tant de peine à quitter; et j'étais tombée dans un tel aveuglement, que lorsqu'on parlait sérieusement devant moi des choses de la religion, je me sentais la même envie de rire qu'on sent ordinairement quand des personnes fort simples croient des choses ridicules et impossibles; et je disais souvent à quelques personnes de mes amis, que le plus grand de tous les miracles à mon égard serait celui de croire fermement le christianisme. J'étais néanmoins toujours persuadée qu'il y avait un premier Être. Dieu m'avait fait la grâce de n'en point douter et de lui demander souvent la connaissance de la vérité, et même un certain désir de la connaître pour lui plaire. J'aurais donné toutes choses pour trouver la religion véritable, et pour en être persuadée, si elle l'était; car j'avais une horreur étrange de passer ma vie dans des erreurs, des chimères, telles que me paraissaient alors les plus saints mystères de notre religion. J'étais dans ce malheureux état quand une nuit je songeai que, marchant seule dans une espèce de forêt, j'avais rencontré un aveugle dans une petite grotte. Je lui demandai s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu? Il me répondit qu'il était né aveugle. « Vous ne savez « donc pas, lui dis-je, ce que c'est que la lumière, qui est si « belle et si agréable, et le soleil, qui est si éclatant et si beau? « — Non, me répondit-il, je n'en puis rien imaginer; car « n'ayant jamais vu, je ne puis m'en former aucune idée. Je « ne laisse pas de croire que c'est quelque chose de très-beau « et de très-agréable à voir. »

« Alors il me sembla que cet aveugle changea tout d'un coup de ton de voix, et me parlant avec une manière d'autorité, me dit : « Cela vous doit bien apprendre qu'il y a des choses très « excellentes et très-admirables qui ne laissent pas d'être « vraies et très-désirables, quoiqu'on ne les puisse comprendre

« ni imaginer en aucune façon. » Il me dit encore plusieurs choses sur cela, que j'ai oubliées. Et il me sembla que, faisant l'application de cette comparaison sur les choses de la religion et de l'autre vie, je me sentis en un moment si éclairée de la vérité, que me trouvant transportée de joie d'avoir trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps, j'embrassai cet aveugle et lui dis que je lui avais plus d'obligation que je n'en avais jamais eu à personne du monde; et il se répandit dans mon cœur une certaine joie si douce, et une foi si sensible, qu'il est impossible de l'exprimer. Je m'éveillai là-dessus, et me trouvai dans le même état où je m'étais vue dans mon songe, c'est-à-dire un changement si grand en moi, que cela ne se peut imaginer.

« Je me levai avec précipitation. Mes actions étaient, ce me semble, mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaires. Je ne pus m'empêcher de dire mon songe à quelques-unes de mes amies; et ayant trouvé les Confessions de saint Augustin, et lisant l'endroit où il parle de ces deux courtisans qui se convertirent chez un solitaire, où ils avaient vu la vie de saint Antoine, je trouvai que cela me touchait jusqu'à répandre des larmes; et cette tendresse-là me prenait souvent, dans toutes les lectures que je pouvais faire. Je me trouvais à la messe dans un état bien différent de celui où j'avais accoutumé d'être. Il me semblait sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visibles et dont l'on ne peut douter. Et cette foi tendre et sensible me dura plus de quatre ou cinq mois.

« Cependant, comme je ne doutai plus depuis ce temps-là, par la grâce de Dieu, de la vérité de notre foi, je commençai, dès ce jour-là, à résoudre un changement entier de ma vie. Et l'appréhension des jugements de Dieu commença à m'étonner et à m'ôter la mauvaise paresse où j'étais. Je commençai à songer à ma conscience, et à faire une grande confession de ma vie passée; et comme je la voulais faire bien exactement, j'y employai trois mois de temps avec un si grand travail, que je pense en avoir été malade. Et cependant quelques affaires m'étant survenues, je différais de jour en jour d'achever, par le sacrement de pénitence, de me réconcilier entièrement avec Dieu, lequel pour lors il me semble que je n'aurais pas voulu offenser pour toutes les choses du monde.

« Comme j'étais en cet état, remettant ma confession au re-

tour d'un voyage que j'étais obligée de faire, je tombai dans une syncope si grande, que l'on douta longtemps si j'étais morte. Je n'eus pas sitôt repris mes esprits que je songeai à l'état où j'étais, et au hasard que je courais de mourir sans m'être confessée. Cette appréhension, jointe au mal qui avait été fort grand, me réduisit à une telle extrémité de faiblesse, que je ne pouvais parler qu'avec peine, et ne me sentais plus capable d'aucune application.

« J'envoyai quérir le confesseur que j'avais choisi quelque temps auparavant, pour la confession que j'avais préparée, mais, après lui avoir parlé un peu de temps, je vis bien que je n'étais pas en état d'entreprendre une confession entière. Il fallut donc attendre au lendemain, et se résoudre à passer une terrible nuit. Il est impossible d'imaginer les étranges peines de mon esprit, à moins de les avoir éprouvées. Je ne me sentais plus aucune force pour me confesser. J'appréhendais à tout moment le retour de ma syncope, et par conséquent la mort. Et je regardais cet état comme l'effet de la justice de Dieu, et j'attendais l'arrêt de ma condamnation. J'avais bien dans mon cœur que je l'avais mérité, et que j'étais indigne d'une miséricorde que j'avais si longtemps négligée.

« Cependant Dieu me faisait sentir la grâce d'une vraie douleur, ce me semble, d'être privée éternellement de le voir et de l'aimer, et de passer l'éternité avec ses ennemis. Je sentais tendrement ce déplaisir, et je le sentais même, à ce que je crois, entièrement détaché de la crainte et de la frayeur des autres peines de l'enfer, et que je n'avais nul droit de me plaindre; mais qu'enfin je ne le verrais jamais, et que je serais éternellement haïe de lui. Et ce sentiment tendre, mêlé de larmes et de frayeur de l'état où j'étais, augmenta fort mon mal. Ceux qui me veillaient, et le médecin qui ne me quittait guères, voyaient bien mon inquiétude; mais ils l'attribuaient à la fièvre qui m'était venue, et à la crainte de retomber dans la syncope que j'avois eue.

« J'étais donc dans ce déplorable état, me considérant comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut lorsque, sur les cinq heures du matin, je m'endormis, et songeai que je voyais une poule suivie de plusieurs petits poussins, dont l'un, s'étant éloigné, venait sauter sur une grosse bête endormie, qui était couchée toute plate à terre, comme une manière de chien. Je considérais ce petit animal à lui

sautait sur le dos et qui se jouait sur lui; et je pensais en moi-même qu'il était bien hardi, et que si ce chien se réveillait il était perdu. Au même temps il me sembla que je voyais venir un autre chien, fort grand et fort horrible, qui, s'étant approché du petit poussin, l'avait en un moment englouti. Je courus incontinent à lui pour lui ôter le petit poulet; et comme je voulais lui ouvrir la gueule, j'entendis quelqu'un qui disait: « C'en est fait, il l'a avalé. — Non, dis-je, il ne l'est pas encore. » Et, en effet, il me sembla que je lui ouvris la gueule, et que je retirai ce petit animal, que je pris entre mes deux mains pour le réchauffer; car il me paraissait tout hérissé et presque mort. J'entendis encore quelqu'un qui disait : « Il « faut le rendre au chien. Cela le gâtera de lui ôter. — Non, « répondis-je, je ne lui rendrai jamais; on lui donnera d'au- « tres viandes. »

« En ce moment je m'éveillai, et l'application de ce songe se fit en un instant dans mon âme, comme si l'on m'eût dit : « Si vous, qui êtes mauvaise, ne pouvez vous résoudre à rendre « ce petit animal, que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous « que Dieu, qui est infiniment bon, vous redonne au démon, « après vous avoir tirée de sa puissance? Espérez et prenez cou- « rage. » Cette pensée, qui me vint fortement et nettement dans l'esprit, fit une telle impression sur moi, que je demeurai dans une joie et un calme qui ne se peut exprimer; et je me trouvai dans une espérance aussi ferme et aussi tranquille, que si j'eusse appris d'un ange même que Dieu ne m'abandonnerait pas, et je demeurai aussi en repos dans le plus fort de ma fièvre, me confiant entièrement à la miséricorde de Dieu. Je contai ce songe à une de mes amies, quoique j'eusse grande peine à parler; et elle sait que je n'en pouvais parler qu'en versant bien des larmes, et je ne puis encore y penser sans pleurer.

« Voilà ce qui s'est passé dans ces deux songes, que j'écris pour obéir à la personne qui l'a désiré, espérant qu'elle remerciera Dieu de sa très-grande miséricorde envers moi, et qu'elle demandera instamment pour moi la grâce de connaître sa sainte volonté, et de la suivre le reste de mes jours. »

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE PRINCESSE

ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE,

PRONONCÉE EN PRÉSENCE DE MONSEIGNEUR LE DUC ET DE MADAME LA DUCHESSE, ET DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON, DANS L'ÉGLISE DES CARMÉLITES DU FAUBOURG SAINT-JACQUES, LE NEUVIÈME JOUR D'AOÛT 1685[1].

Apprehendi te ab extremis terræ, et longinquis ejus vocavi te; elegi te, et non abjeci te; ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre; je t'ai appelé des lieux les plus éloignés; je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté; ne crains point, parce que je suis avec toi. C'est Dieu même qui parle ainsi. (Isaïe XLI, 9, 10.)

MONSEIGNEUR[2],

Je voudrais que toutes les âmes éloignées de Dieu, que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent

1. « Le jeudi 9 de ce mois on fit un service solennel du bout de l'an pour Mme la princesse Palatine. Il fut fait dans l'église des Carmélites du grand couvent du faubourg Saint-Jacques, en présence de M. le Duc, de Mme la Duchesse, et de M. le duc de Bourbon. Je ne parle point de quantité d'autres personnes de très-grande qualité qui s'y trouvèrent. Mgr l'Évêque de Meaux prononça l'oraison funèbre avec un succès qui ne surprit point, puisque l'éloquence lui est naturelle, et qu'il est presque impossible d'aller au delà de ce qu'il fait. Tout ce qui concernait la pompe funèbre était très-bien entendu; et l'on peut dire qu'il y avait de la beauté dans le triste éclat de cette lugubre magnificence. » (*Mercure galant*, août 1685.)

2. Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils aîné du grand Condé, et mari d'Anne de Clèves, seconde fille d'Anne de Gonzague.

présents à cette assemblée; ce discours leur ferait connaître qu'une âme fidèle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume l'office divin, lisait les paroles d'Isaïe que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Écriture sainte, et que Dieu y sait bien parler, non-seulement à toute l'Église, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins! Pendant qu'elle méditait ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable[1]), Dieu lui imprima dans le cœur que c'était à elle qu'il les adressait. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disait : « Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés[2]; » des voies détournées où tu te perdais, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disais en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver, j'ai mis sur toi ma main puissante, « et j'ai dit : Tu seras ma servante : je t'ai choisie » dès l'éternité, « et je n'ai pas rejeté » ton âme superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée, « parce que je suis ton Dieu » qui te fortifie; « ne te détourne pas de la voie où je t'engage, puisque je suis avec toi : » jamais je ne cesserai de te secourir, « et le juste que j'envoie au monde, » ce sauveur miséricordieux, ce pontife compatissant, te tient par la main : » *Tenebit te dextera justi mei*[3]. Voilà, Messieurs, le passage entier du saint pro-

1. Voir à la suite de la notice cette lettre que nous citons tout entière.

2. Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te, et dixi tibi : Servus meus es tu, elegi te et non abjeci te. Ne timeas, quia ego tecum sum; ne declines, quia ego Deus tuus; confortavi te, et auxiliatus sum tibi, et suscepit te dextera justi mei. (Isaïe, XLI, 9, 10).

3. *Tenebit te dextera justi mei*. (Isaïe, IX, 2.) Le texte sacré porte : *Suscepit te dextera justi mei*.

phète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse, que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés; fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture, et dans l'ombre de la mort[1]; s'il vous reste quelque pitié de votre âme malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang; dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine, épouse d'un fils de roi, mère de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick; enfin dans une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle avec le sang de Gonzague et de Clèves celui des Paléologues[2], celui de Lorraine, et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. ous donc qu'il assemble en ce saint lieu; et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous

1. Populus qui ambulabat in tenebris.... habitantibus in regione umbræ mortis. (Isaïe, IX, 2.)

2. *Celui des Paléologues.* Les Paléologues occupaient déjà un rang élevé parmi les grandes familles de Constantinople, quand Michel Paléologue, chef de cette illustre maison, dépouilla Jean Lascaris son pupille et s'assit à sa place sur le trône impérial (1260). Neuf princes de cette famille portèrent successivement la couronne. Paléologue Dragasès régnait encore à Constantinople, lorsque le triomphe des Turcs décida la ruine de l'Empire (1453).

soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges[1], vous jugera au dernier jour; ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parlaient les prophètes : *Onus verbi Domini super Israel*[2]; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme; ni des belles qualités, qui ne le rendent pas meilleur; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'âme pécheresse aurait d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine providence, et ne craignons pas de faire paraître notre princesse dans les états différents où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu, pour faire servir

1. Bossuet pouvait craindre que ses auditeurs n'apportassent à cette cérémonie funèbre un sentiment de curiosité profane. Il relève tout d'abord l'éloge d'Anne de Gonzague à la hauteur d'un enseignement. Personne du reste n'a soutenu mieux que lui la dignité de la chaire; on lit dans son sermon *sur la parole de Dieu* : « Jésus-Christ ne parle pas pour nous plaire, mais pour nous édifier dans nos consciences; il n'établit pas des prédicateurs pour être les ministres de la volupté, de la délicatesse, et les victimes de la curiosité publique; c'est pour affermir le règne de sa vérité; de sorte qu'il ne veut pas voir dans son école des contemplateurs oisifs, mais de fidèles ouvriers; enfin il y veut voir des disciples qui honorent par leur bonne vie l'autorité d'un tel maître. « Je suis le Seigneur, dit-il, qui vous enseigne des choses utiles et qui vous « conduis dans la voie.... » Et que le pécheur qui ne profite pas de ses saints préceptes ne s'imagine pas qu'il doive demeurer sans être jugé. « Celui qui « me méprise, et ne reçoit pas mes paroles, il a un juge établi. » Quel sera ce juge? « La parole que j'ai prêchée le jugera au dernier jour. » C'est-à-dire que, ni on ne recevra d'excuse, ni on ne cherchera de tempérament. La parole, dit-il, vous jugera; la loi elle-même sera la sentence selon sa propre teneur, dans l'extrême rigueur du droit; et de là vous devez entendre que ce sera un jugement sans miséricorde.... Ceux que la parole ne touche pas, elle les juge; ceux qu'elle ne convertit pas, elle les condamne; ceux qu'elle ne nourrit pas, elle les tue. »

2. Zachar., XII, 1.

ces défunts non-seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, mes frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés; ne craignons pas de mettre la princesse Palatine dans ce rang, ni de la suivre jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde qui nous en arrache. C'est ce que demande de vous très-haute et très-puissante princesse, ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse Anne. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine[1]. Charles duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue, son père, lui en trouva une digne d'elle; et ce fut la vénérable mère Françoise de La Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremoustier[2], que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de saint Benoît[3], et la lu-

1. Catherine de Lorraine, morte en 1618.

2. Faremoustier, abbaye de Bénédictines, dans le diocèse de Meaux. Elle avait été fondée par sainte Fare, en 617. La correspondance de Bossuet renferme cinquante-trois lettres à l'abbesse ou aux religieuses de ce couvent. On lit dans une de ces lettres, adressée à Mme de Béringhen, abbesse de Faremoustier : « Je m'en vais pour l'oraison funèbre de Mme la princesse Palatine, où Faremoustier aura beaucoup de part. Je vous prie de me mander si vous comptez, parmi les abbesses qui vous ont précédée, quelques princesses ou de France ou de quelque autre maison souveraine. » (Meaux, 2 août 1685.)

3. Saint Benoît, fondateur du Mont-Cassin (529), mort en 543. Bossuet célèbre cette sainte règle dans le panégyrique qu'il a consacré à la mémoire de son auteur. « Cette règle, c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection. Là paraissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute

mière de la vie monastique. Dans la solitude de sainte Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne, que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours; où les joies de la terre étaient inconnues; où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds, ne paraissaient pas : sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. Les mystères lui furent révélés; l'Écriture lui devint familière : on lui avait appris la langue latine[1], parce que c'était celle de l'Église; et l'office divin faisait ses délices. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations; et durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère, on lui voyait tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savait à quoi elle était le plus propre, ou à commander ou à obéir. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement; et déjà on la comptait parmi les prin-

sa fermeté; la condescendance, tout son attrait; le commandement, toute sa vigueur, et la sujétion, son repos; le silence, sa gravité, et la parole, sa grâce; la force, son exercice, et la faiblesse, son soutien; et toutefois, mes Pères, il l'appelle un commencement, pour vous nourrir toujours dans la crainte. » (Bossuet, *Panégyrique de saint Benoît*, troisième partie.)

1. Au XVIIe siècle l'étude du latin n'était pas réservée aux hommes seulement. Mme de Sévigné, dans sa correspondance, cite Horace et Virgile aussi naturellement qu'elle citerait Corneille et Racine. La grande Dauphine, Mme de Motteville, Mme de La Fayette, et beaucoup d'autres dames savaient le latin, et le style de celles dont on a conservé des lettres ou des mémoires doit à ces fortes études l'estime dont il jouit encore aujourd'hui. On trouve même dans une lettre de Bossuet à Mme d'Albert de Luynes, religieuse de Jouarre, un plan de travail pour les novices, où l'étude du latin est recommandée : « Vous pouvez apprendre à ces demoiselles ce que vous savez d'arithmétique, de la carte, et de l'histoire : le blason est moins que rien; mais aussi on le peut apprendre en peu de temps; et je ne haïrais rien tant qu'un attachement pour cela, où il n'y a que vanité. Il n'y a nul inconvénient à leur faire lire l'histoire romaine dans les originaux ou dans Coëffeteau. Pour le latin, vous pouvez ajouter aux lettres de saint Jérôme les histoires de Sulpice Sévère. Bannissez en toutes manières les chansons d'amour : ne souffrez pas qu'on prononce ce nom en votre présence; je vous donne toute liberté de vous servir de mon nom pour cela. » (Germigny, 30 septembre 1695.)

cesses qui avaient conduit cette célèbre abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire? la princesse Marie, pleine alors de l'esprit du monde, croyait, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devaient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances[1]? Et d'ailleurs dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mêmes, tant le néant y est attaché! La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille[2]. On la fit abbesse, sans que dans un âge si tendre elle sût ce qu'elle faisait; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable était destiné à la

1. « La princesse Marie, fille du duc de Mantoue, avait été belle et agréable. Monsieur, frère du feu roi, lorsqu'il était présomptif héritier de la couronne, avait voulu l'épouser. La reine, sa mère, Marie de Médicis, qui avait d'autres desseins sur lui, craignant les effets de la passion du duc d'Orléans, fit mettre la princesse Marie au bois de Vincennes, où elle fut quelque temps victime d'une louable affection. Cette passion, qui fit beaucoup de bruit, et qui sans doute avait fait impression dans le cœur de la princesse Marie, fut de peu de durée dans l'âme de Monsieur; mais le souvenir en fut amer à celle qui se vit oubliée. » (Mme de Motteville.) Après quelques aventures romanesques, la princesse Marie épousa, en 1645, Wladislas Sigismond, roi de Pologne; et en 1648, Jean-Casimir V, frère de Wladislas.

2. Bossuet revient souvent sur cette ambition des familles puissantes qui sacrifient les dignités de l'Église à des intérêts humains. « Ah, Messieurs, je vous en conjure par la foi que vous devez à Dieu, par l'attachement inviolable que vous devez à l'Église, à qui vous voulez donner des pasteurs selon votre cœur, plutôt que selon le cœur de Dieu; et si tout cela ne vous touche pas, par le soin que vous devez à votre salut : ah! ne jetez pas vos amis, vos proches, vos propres enfants, vous-mêmes, qui présumez tout de votre capacité, sans qu'elle ait jamais été éprouvée, ah! pour Dieu, ne vous jetez pas volontairement dans un péril manifeste. Ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église, comme un moyen de piquer son ambition, ou comme la juste couronne des études de cinq ou six ans, qui ne sont qu'un faible commencement de leurs exercices. Qu'ils apprennent plutôt à fuir, à trembler, et du moins à travailler pour l'Église, avant que de gouverner l'Église; car voici la règle de saint Paul, règle infaillible, règle invariable, puisque c'est la règle du Saint-Esprit : « Qu'ils « soient éprouvés, et puis qu'ils servent; et encore c'est en servant bien dans « les places inférieures qu'on peu s'élever à un plus haut rang; » et cette règle est fondée sur la conduite de Jésus-Christ. (Bossuet, *Quatrième sermon pour le jour de Pâques.*)

UNIVERSITY

princesse Anne. Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir; et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout à coup les desseins de Faremoustier. Avenai[1] parut avoir un air plus libre, et la princesse Bénédicte y présentait à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce! Malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse Anne ce que d'importuns empressements en avaient banni. Elle prêtait de nouveau l'oreille à Dieu qui l'appelait avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avait choisi pour défendre sa liberté devint un piége innocent pour la captiver. On remarquait dans les deux princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément, et si vous me permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations[2] dans les entretiens : au dedans les mêmes désirs, au dehors les mêmes grâces; et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union, et la princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admirait la vertu. En ce temps le duc de Mantoue[3] leur père mourut : les affaires les appelèrent à la cour; la princesse Bénédicte, qui avait son partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse Anne! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail, et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin

1. Avenai, ou le Val d'Or, dans le diocèse de Reims. Ce monastère fut fondé en 650, par sainte Berthe.

2. *Les mêmes insinuations. Insinuation* est rare au pluriel, dans ce sens.

3. Charles Ier Gonzague, duc de Mantoue, de Montferrat, de Nevers, etc., etc., petit-fils de Frédéric II, régna de 1627 à 1637. Dès 1628, Ferdinand II, soutenant les prétentions de don Ferdinand, duc de Guastalla, avait fait envahir le Montferrat et le duché de Mantoue. Charles fut chassé, malgré le secours de la France. Mais l'invasion de Gustave-Adolphe rendit l'empereur plus traitable, et, le 6 février 1631, il reconnut les droits de Charles. Ce prince mourut en 1637.

de vous dire combien le cœur tendre de la princesse Anne fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde; elle en fut vue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées[1]. Ces beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnaient, lui attiraient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Bavière[2], fils de l'électeur Frédéric V[3], comte Palatin du Rhin, et roi de Bohême, jeune prince qui s'était réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince, et cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvait que des rois. La princesse Anne l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avaient engagé[4]. Heureux présages pour la maison Palatine! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise[5] sa sœur, dont les vertus

1. « Doux attraits de la cour, combien avez-vous corrompu d'innocents! Ceux qui vous ont goûtés ne peuvent presque goûter autre chose. Combien avons-nous vu de personnes pieuses qui se laissaient comme entraîner à la cour sans dessein de s'y engager! Oh non, ils se donneront bien de garde de s'y laisser captiver. Enfin, l'occasion s'est présentée belle, le moment fatal est venu, la vapeur les a poussés, et les a emportés ainsi que les autres. Ils n'étaient venus, disaient-ils, que pour être spectateurs de la comédie; à la fin, à force de la regarder, ils en ont trouvé l'intrigue si belle, qu'ils ont voulu jouer leur personnage; la piété même s'y glisse, souvent elle ouvre des entrées favorables, et après que l'on a bu de cette eau, tout le monde le dit, les histoires le publient, l'âme est toute changée par une espèce d'enchantement : c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres. » (Bossuet, *Panégyrique de saint François de Paule.*)

2. Voy. la notice.

3. « Frédéric V, électeur Palatin, élu roi de Bohême en 1619, défait, dépouillé, et proscrit en 1621, et ses États, avec sa dignité électorale donnés au duc de Bavière; mort en Hollande en cette triste situation, à trente-huit ans, en 1632, laissant de la fille de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants sans patrimoine. » (Saint-Simon.)

4. *Où les derniers de ses pères l'avaient engagé.* Les victoires du landgrave de Hesse (1545) avaient favorisé l'introduction du luthéranisme dans le Palatinat, malgré le duc de Brunswick; et bientôt après les ducs de Brunswick eux-mêmes avaient embrassé la foi nouvelle.

5. « Le prince Édouard et la princesse Palatine sa femme avaient avec eux Louise Hollandine, sœur d'Édouard, née en 1622, qui se fit catholique à Port-Royal, où elle fut élevée, et dont elle prit parfaitement l'esprit. Elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, et qui alla ré-

font éclater par toute l'Église la gloire du saint monastère de Maubuisson; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison Palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef[1]. Le mariage de la princesse Anne fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais hélas! tout ce qu'elle aimait devait être de peu de durée. Le prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois princesses[2], dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse Palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, « qui, vraiment veuves et désolées[3], » s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries; et délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et passent les nuits et les jours dans la prière! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité[4]

former celui de Maubuisson; elle s'y fit religieuse et en fut nommée abbesse en 1644. « Mme de Maubuisson était sœur du père de Madame et du père de madame la Princesse et de ses sœurs, de la mère de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, fille de la sœur du roi d'Angleterre Charles Ier, tante des deux rois d'Angleterre, ses fils, et grand'tante de l'impératrice Amélie, femme de l'empereur Joseph. Tant d'éclat fut absorbé sous son voile. Elle ne fut principalement que religieuse, et seulement abbesse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit jamais d'être distinguée en rien. Elle ne connut que sa cellule, le réfectoire, la portion commune. Son humilité avait banni toutes les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs maisons, et tout air de savoir les moindres choses, encore qu'elle égalât beaucoup de vrais savants. Elle avait infiniment d'esprit, aisé, naturel, sans songer jamais qu'elle en eût non plus que de science. » (Saint-Simon.)

1. Charles, petit-fils de Frédéric V, né en 1651, électeur en 1680, mort en 1685, l'année même où cette oraison funèbre fut prononcée.

2. *Trois princesses.* La princesse de Salm, femme du prince de Salm, gouverneur de l'empereur Joseph, et ministre d'État de l'empereur Léopold; la duchesse de Hanovre, mère de l'impératrice Amélie, épouse de l'empereur Joseph, et la princesse de Condé, belle-fille du grand Condé. La princesse de Salm mourut avant sa mère.

3. Viduas honora quæ vere viduæ sunt.... Quæ autem vere vidua est, et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die. (1 *Timoth.* v, 5.)

4. *Où la viduité est regardée. Viduité*, mot vieilli, d'un usage assez fré-

est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : « La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs[1]; » remarquez qu'il ne dit pas, la veuve qui passe sa vie dans les crimes; il dit : « La veuve qui la passe dans les plaisirs, elle est morte toute vive; » parce qu'oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devrait-on pleurer comme mortes de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses! Mais surtout, quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on a eu part à ses grâces; quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle; qu'arrive-t-il à une âme qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois? Vous reconnaissez le langage de saint Paul[2]. Achevez donc, grand Apôtre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. « Il est impossible, dit-il, qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence[3]. » Impossible : quelle parole! soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces âmes, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine; soit que l'impossibilité

quent au temps de Bossuet. « Elle garda sa *viduité* pendant toute sa vie, moins par bienséance que par le tendre souvenir d'un époux qu'elle aimait passionnément. » (Mézeray.) — « Faire vœu de *viduité*. » (Maucroix.) — « Elle est considérable par sa *viduité*. » (D'Andilly, *Vie des hermites*.)

1. Nam quæ in deliciis est, vivens, mortua est. (I *Timoth*. v, 6.)

2. Quum enim luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt. Habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt. (I *Timoth*. v, 11, 12.)

3. Impossibile est enim eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus Sancti, gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam, rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes. (*Ad Hebræos*, VI, 4, 5 6.)

dont parle saint Paul, veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente, quand elle y a renoncé avec connaissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles et avec des peines extrêmes. Quoi qu'il en soit, Chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il fallait ce dernier malheur : quoi? la faveur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir[1]. Le génie de la princesse Palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédait au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps[2]? Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements[3],

1. *Vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir.* « Il y a un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière et d'Arlequin, les repas, la chasse, les ballets, les carrousels, couvrissent tant d'inquiétudes, de soins, et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives, et des affaires si sérieuses? » (La Bruyère, *De la cour.*)

2. Le souvenir des troubles de la Fronde faisait alors le désespoir des panégyristes. Dans l'éloge de Pierre Séguier, Mascaron semble ne les rappeler qu'avec effroi. « Je n'ose, Messieurs, vous convier de tourner les yeux d'un autre côté, pour voir un théâtre bien plus fameux d'une action encore plus éclatante et plus fameuse. Épargnez-moi la peine de dire les noms, le temps, le lieu, et les acteurs; n'ayons pour ce temps funeste que des larmes et un silence profond : *Lacrimas civilibus armis secretumque damus.* Ne regardons point la chose comme arrivée; ne descendez que de loin et en passant sur les applications odieuses; permettez-moi de n'en parler qu'en énigmes, et ne vous efforcez point de grâce d'en trouver le mot. » Combien le génie de Bossuet a plus de hardiesse et de sincérité!

3. Personne n'a dépeint avec plus de vérité que le cardinal de Retz ces commencements de la Fronde : « Qui eût dit, trois mois avant la petite pointe

la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand[1] : ce prince, que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle : un ministre persécuté, et devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien était-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu, qui voulait montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il

des troubles, qu'il en eût pu naître dans un État où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies paraissaient de tout point impuissantes; qui l'eût dit, eût passé pour un insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Étrées et les Senneterres. Il paraît un peu de sentiment, une lueur ou plutôt une étincelle de vie: ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur; il ne se donne point par M. le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces, il se donne par le Parlement, qui, jusqu'à notre siècle n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'édit du tarif, et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : on ne les trouva plus. L'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda, et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient, et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères. » (Cardinal de Retz, *Mémoires*, l. II.)

1. *Les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand.* Le cardinal Mazarin, en ouvrant lui-même aux princes les portes de leur prison, se couvrit de ridicule, et porta un coup funeste à l'autorité royale.

en retire[1]; qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures[2]. Ce fut là que la princesse Palatine signala sa fidélité, et fit paraître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'État et à la grande reine Anne d'Autriche[3], on sait qu'avec le secret de cette princesse, elle eut encore celui de tous les partis; tant elle était pénétrante, tant elle s'attirait de confiance, tant il lui était naturel de gagner les cœurs! Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'engager[4]; et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée. Mais son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? d'en soutenir le ministre, deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses

1. Dominus mortificat et vivificat; deducit ad inferos. (*Reg.* I, II, 6.)

Tu frappes et guéris; tu perds et ressuscites.
Athalie, act. III, sc. VII.

2. Commovisti terram, et conturbasti eam : sana contritiones ejus, quia commota est. (*Psalm.*, LIX, 4.)

3. « Le cardinal connut alors que la princesse Palatine lui avait dit vrai, et qu'il avait eu tort de ne pas la croire. Il lui écrivit de Saint-Germain qu'il l'avertissait qu'il allait faire sortir les princes, et que, selon cette promesse qu'il lui faisait, il lui demandait qu'elle lui tînt la parole qu'elle lui avait donnée de l'obliger en ce qu'elle pourrait, et de s'attacher à la reine lorsque le prince de Condé serait en liberté. Le ministre n'oublia rien pour l'engager dans son parti : il lui fit offrir de dignes récompenses des soins qu'il souhaitait qu'elle voulût prendre de ses affaires, et particulièrement la charge de surintendante de la maison de la reine future. La princesse Palatine accepta ces avantages. Elle voulut s'établir par la reine, de qui seule elle pouvait recevoir des grâces proportionnées à sa naissance et à sa grandeur. En se procurant du bonheur, elle sauva la reine, et lui donna le moyen de soutenir le cardinal. Cette princesse adroite et habile, qui avait alors la confidence entière des desseins des princes et des Frondeurs, se gouverna si judicieusement qu'elle les rompit presque tous. Elle ralentit d'abord l'ardeur impétueuse des frondeurs, et fit naître ensuite des dégoûts pour eux dans l'esprit du prince de Condé, qui firent changer les intérêts et les sentiments de tous les acteurs. » (Mme de Motteville.)

4. « Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité. » (*Mémoires du cardinal de Retz.*)

unis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques; leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses[1]; la diverse face des temps; les amusements des promesses; l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère; voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes! Dans ces déplorables erreurs, la princesse Palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même : inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède[2]. On y voit un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Gustave parut à la Pologne surprise et trahie comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés[3], et ces arcs

1. *Leurs paroles trompeuses.* Le cardinal Mazarin mourant obtint du roi que la princesse Palatine se démettrait de sa charge, et la comtesse de Soissons, nièce du ministre, s'enrichit de ses dépouilles.

2. *Un nouveau conquérant s'élève en Suède.* Jean Casimir, roi de Pologne, avait protesté contre la nomination de Charles-Gustave comme successeur de Christine (1654). En 1655, Charles envahit la Pologne, prend Varsovie, Cracovie, et chasse Jean Casimir des ses Etats. L'année suivante, la Pologne se soulève et rappelle son roi. Charles recommence la lutte au milieu des rigueurs de l'hiver. La guerre se prolonge; enfin au mois de juillet 1656 les deux armées se rencontrent auprès de Varsovie; après trois jours de combat les Suédois sont vainqueurs, et la Pologne se soumet.

3. *Ces marteaux d'armes tant vantés.* « *Marteaux d'armes* est une arme dont se servent les Polonais, qui d'un d'un côté est plate et ronde, et de l'autre est tranchante et faite comme une hache. » (Furetière).

qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites[1], ni les hommes ne sont adroits, que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque[2], par le Moscovite[3] infidèle, et plus encore par le Tartare[4], qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. La reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de courageux, mais de vains efforts, le roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains, et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enlèverait les rameaux épars[5]. Dieu en avait disposé autrement. La Pologne était nécessaire à son Église, et lui devait un vengeur[6]. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois[7], dont la sou-

1. *Ni les chevaux ne sont vites. Vite*, léger, rapide, abréviation du vieux mot latin *vivatus. Vivatus et vividus a poetis dicuntur, a vi magnâ.* (Festus.) « M. le Grand et le maréchal de Bellefond courent lundi dans le bois de Boulogne sur des chevaux *vites* comme des éclairs : il y a trois mille pistoles de paris pour cette course. » (Mme de Sévigné, 26 novembre 1670.)

La perdrix le raille et lui dit :
Tu te vantais d'être si *vite*.
La Fontaine, *Le lièvre et la perdrix.*

2. Les Cosaques de l'Ukraine, qui s'étaient soumis aux Polonais vers 1570, avaient profité des embarras et des désastres de la Pologne pour se soulever.

3. Alexis Michaelowitz avait fait des incursions dans les provinces suédoises. On lui céda quelques places, et il consentit à une trêve en 1658.

4. Les Tartares inquiétèrent Jean Casimir pendant toute la durée de son règne.

5. Bossuet s'inspire ici du langage des prophètes pour dépeindre les périls de la Pologne : « Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem et præcidite ramos ejus : excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. (Dan. IV, 11.) — Succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes, et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ. » (Ezech. XXXI, 12.)

6. *Lui devait un vengeur.* Jean Sobieski. Bossuet fait allusion à la lutte mémorable que Sobieski soutint contre les Turcs, les Tartares et les Cosaques qui menaçaient d'envahir l'Europe (1672, 1673, 1674).

7. En 1657, Frédéric III avait déclaré la guerre à Charles Gustave, qu'il croyait épuisé par la guerre de Pologne. Charles passe en Holstein, pénètre jusque dans le Jutland, traverse le grand et le petit Belt, et paraît en Zé-

daine invasion l'avait rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie et la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine; honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvaient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimait pas[1]? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur : la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; et la princesse Palatine joignit au respect qu'elle avait pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnaissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourrait comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenait aucun rang parmi les devoirs! Contez-nous donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse Palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuait dans les cœurs par des tours si nou-

lande, non loin de Copenhague. Frédéric, épouvanté, signe la paix et abandonne une partie de son royaume (Roschild, 1658). Charles rentre une seconde fois en Danemark, assiége Copenhague, et, changeant en blocus le siége de cette ville, se rend en Suède pour rassembler de nouvelles forces. Mais la mort le surprend à Gothembourg (13 février 1660).

1. *Une sœur qui ne l'aimait pas.* « Quoique la reine de Pologne fût sa sœur et l'aînée, elle ne la voyait guère, ce qui se remarquait, parce qu'elles logeaient dans la même maison. » (Mlle de Montpensier.)

veaux et si naturels ; dites qu'elle était généreuse, libérale, reconnaissante, fidèle dans ses promesses, juste : vous ne faites que raconter ce qui l'attachait à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit que le prodigue de l'Évangile[1], qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés ; qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un pays écarté, » où il dissipe tant de rares trésors, et en un mot où il donne au monde tout ce que Dieu voulait avoir. Pendant qu'elle contentait le monde, et se contentait elle-même, la princesse Palatine n'était pas heureuse, et le vide des choses humaines se faisait sentir à son cœur. Elle n'était heureuse, ni pour avoir avec l'estime du monde, qu'elle avait tant désirée, celle du roi même ; ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe[2], et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour : de Philippe, dis-je, ce grand prince, que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler ; et de ces deux grandes princesses, dont on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connaître l'autre sans l'admirer[3]. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur. Non, elle n'était heureuse, ni pour avoir placé auprès d'elle la princesse Anne, sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage ? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Avec un peu

1. Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit... Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. (Luc, XV, 12 et 13.)

2. Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi.

3. Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier et de Henriette de France, morte le 30 juin 1670 ; Charlotte-Élisabeth de Bavière, nièce de la princesse Palatine.

plus de vie, elle aurait vu les grands dons[1], et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnaître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devait attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse Bénédicte ne fut guère moins heureux, puisqu'elle épousa Jean Frédéric[2], duc de Brunswick et d'Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, et pour comble de joie à notre princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout était grand dans sa famille; et la princesse Marie[3], sa fille, n'aurait eu à désirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il fallait, avec tant d'éclat, la tranquillité et la douceur, elle trouvait dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvaient contenter sa délicatesse; et dans la Duchesse sa chère fille, un naturel tel qu'il le fallait à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devait bientôt forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumière, percer tout à coup, avec un grand éclat, un beau mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnait une perpétuelle et étroite liaison avec le prince[4] qui de tout temps avait le plus ravi son estime; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que fallait-il davantage, et que manquait-il au bonheur de notre princesse? Dieu qu'elle avait connu; et tout avec lui. Une fois elle lui avait rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle

1. Phrase vague, dont le sens est inintelligible aujourd'hui.
2. Jean-Frédéric, duc de Brunswick-Lunébourg et électeur de Hanovre. Ce prince, né en 1625, régna de 1665 à 1679.
3. Marie, princesse de Salm, morte avant sa mère.
4. « Anne de Gonzague devint jusqu'à sa mort la plus intime et confidente amie du célèbre prince de Condé, qu'elle servit plus utilement que personne, de sorte qu'ils marièrent ensemble leurs enfants. » (Saint-Simon.)

avait goûtées sous les ailes de sainte Fare, étaient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du duché de Réthelois[1], servit à multiplier ses bonnes œuvres; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devait, avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si longtemps? Non, Messieurs, vous ne verrez encore à cette fois[2] qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse ne permettaient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une âme comme la sienne ne souffre point de tels partages; et il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent; sa piété s'y dissipa encore une fois, elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*[3] : « L'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier. » Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence; tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abîmes; tremblez enfin au terrible exemple de la princesse Palatine. A ce coup le Saint-Esprit irrité se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint. Un saint Abbé[4], dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite

1. Le duché de Rhételois, érigé par Henri III en 1581, échut à Anne d Gonzague dans le partage de la succession paternelle.
2. *A cette fois.* Voy. la note 6 de la page 45.
3. Nunc vadit immundus spiritus et assumit septem alios spiritus secum nequiores se; et ingressi habitant ibi et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. (Luc, XI, 26.)
4. *Un saint abbé.* Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, né à Paris, le 9 janvier 1626, mort le 27 octobre 1700. Bossuet s'honora toujours de l'amitié de ce savant abbé, et, autant de fois qu'il pouvait s'échapper de son diocèse ou de la cour, il allait se recueillir auprès de lui, et lui demander ses conseils et le secours de ses prières.

que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grâce de les reconnaître, recevez l'humble confession de votre servante; et en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, Chrétiens, qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : « et, poursuit-elle, c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles, que de me faire croire fermement le christianisme. » Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore venue. C'était le temps où elle devait être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grâce. Ainsi elle gémissait dans son incrédulité, qu'elle n'avait pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil; et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont le jugement est si proche, » selon la parole du Sage : *Parata sunt derisoribus judicia*[1].

Déplorable aveuglement! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre avec l'impression de sa main le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église[2]. Il a mis dans cette Église une au-

1. *Proverb.* XIX, 29.

2. On retrouve au XVIIIe siècle la paraphrase de ce passage si célèbre : « Mais ne confondez pas, Messieurs, le désir de connaître avec la bardiesse de penser, ni le sage examen des principes reçus avec le goût des nouveautés ambitieuses. Dieu a porté son trône au milieu de nous; il a fait

torité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité; et qui, également propre aux savants et aux ignorants, imprime aux uns et aux autres un même respect. C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur, et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien : ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent après cette vie[1]; et ce misérable partage ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu[2], quelle idole! Que s'il

un ouvrage qui unit le ciel à la terre, qui embrasse tous les temps, qui remplit tous les lieux, qui, contrariant tout, et indépendant de tout, subsiste par la seule impression de sa main souveraine. A ces grands caractères, Messieurs, vous reconnaissez la religion chrétienne ... A la lueur de ce flambeau, monseigneur le Dauphin ose parcourir cette mer d'opinions et de paradoxes, qui, grossie de nos jours par de nouveaux torrents, semble rompre ses digues, et insulter les antiques barrières de la religion et de la foi. Il examine ces productions trop célèbres dans lesquelles sont proclamés avec tant de confiance les principes qui doivent former tout à la fois des heureux et des sages; et il voit que cette effervescence de raison établit moins de nouveautés précieuses par ses recherches, qu'elle n'offense de vérités utiles par ses entreprises; qu'elle prétend moins instruire qu'étonner; qu'elle n'élève l'homme que pour l'avilir; qu'elle ne lui ôte des entraves qu'il ne sent pas, que pour lui arracher des espérances qui le consolent et qui l'honorent; et qu'après l'avoir traîné d'incertitude en incertitude, elle le laisse à lui-même, entre un Dieu propice qu'il n'ose espérer, un Dieu vengeur qu'il ne veut pas croire, et le misérable espoir du néant dont il ne peut pas même se saisir. » (Abbé de Boismont, *Oraison funèbre du Dauphin*, prononcée le 6 mars 1766.)

1. *Le néant auquel ils espèrent après cette vie.* Construction d'un usage fréquent au XVIIe siècle. « Il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. » (Mme de Coulanges.)

N'espérons plus mon âme *aux* promesses du monde.
Malherbe.

Mais j'espère *aux* bontés qu'un autre aura pour moi.
Molière, *Tartufe*, act. II, sc. IV.

On trouve même dans La Fontaine :

Il lui fut inutile
De pleurer *aux* veneurs à sa mort arrivée.
Le Cerf et la Vigne.

2. *S'ils le font égal au vice et à la vertu.* « *Égal* signifie aussi *indifférent* :

ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix, qui leur dira ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier être soit indifférent; et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable; ou qu'on ne puisse plus connaitre l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi; l'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains; et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine et par conséquent inévitable, divine et par conséquent infinie; qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui

« qu'on lui donne chaud ou froid, tout lui est égal. » (*Dict. de l'Académie* éd. 1694.)

> Et je n'ose penser que d'un œil bien *égal*
> Polyeucte en ces lieux puisse voir son rival.
> *Polyeucte*, act. III, sc. I.

Égal à, pour dire *indifférent à*, est un latinisme; c'est dans ce sens qu'Horace a dit : *Tentantem majora, fere præsentibus æquum*. Epist. I, XVII 24 Corneille a dit de même :

> *Égale à* tous les deux jusqu'après la victoire,
> Je prendrai part aux maux sans en prendre à la gloire;
> Et je garde, au milieu de tant d'âpres rigueurs,
> Mes larmes aux vaincus, et ma haine aux vainqueurs.
> *Horace*, act. I, sc. I.

leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc après tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède[1], c'est-à-dire, qui ne peut souffrir une autorité légitime? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse; comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révérée; il se met au rang des gens désabusés; il insulte en son cœur aux faibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu[2].

1. *Un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime.* Variante : *Un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire une autorité légitime* (1re éd.).

2. Il est curieux de comparer ici Massillon à Bossuet. Dans le développement des mêmes idées, avec un mérite supérieur de part et d'autre, quelle différence d'inspiration et de langage! « Car, mes frères, pour prendre le parti étonnant de ne rien croire, et d'être tranquille sur tout ce qu'on nous dit d'un avenir éternel, il faudrait sans doute des raisons bien décisives et bien convaincantes. Il n'est pas naturel que l'homme hasarde un intérêt aussi sérieux que celui de son éternité, sur des preuves légères et frivoles; encore moins naturel qu'il abandonne là-dessus les sentiments communs, la foi de ses pères, la religion de tous les siècles, le consentement de tous les peuples, les préjugés de son éducation, s'il n'y a été comme forcé par l'évidence de la vérité; à moins que l'impie ne soit bien sûr que tout meurt avec le corps, rien n'approche de sa fureur et de son extravagance. Or, en est-il bien assuré? Quelles sont les grandes raisons qui l'ont déterminé à prendre ce parti affreux? On ne sait, dit-il, ce qui se passe dans cet autre monde dont on nous parle; le juste meurt comme l'impie, l'homme comme la bête, et nul ne revient pour nous dire lequel des deux avait eu tort. Pressez encore, et vous serez effrayé de voir la faiblesse de l'incrédulité; de-

C'est dans cet abîme profond que la princesse Palatine allait se perdre. Il est vrai qu'elle désirait avec ardeur de connaître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paraissait impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servait d'avoir conservé la connaissance de la Divinité? Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs; et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, Chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire, où le fondement est renversé, que restait-il à notre princesse? que restait-il à une âme, qui par un juste jugement de Dieu était déchue de toutes les grâces, et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restait-il, Chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde : *Restabat magna miseria, et magna misericordia*[1]. Il restait ce secret regard d'une providence miséricordieuse, qui la voulait rappeler des extrémités de la terre[2]; et voici quelle fut la première

discours vagues, des doutes usés, des incertitudes éternelles, des suppositions chimériques sur lesquelles on ne voudrait pas risquer le malheur ou le bonheur d'un seul de ses jours, et sur lesquelles on hasarde une éternité tout entière. Voilà les raisons insurmontables que l'impie oppose à la foi de tout l'univers; voilà cette évidence qui l'emporte dans son esprit sur tout ce qu'il y a de plus évident et de mieux établi sur la terre. On ne sait ce qui se passe dans cet autre monde dont on nous parle! O homme! ouvrez ici les yeux. Un doute seul suffit pour vous rendre impie, et toutes les preuves de la religion ne peuvent suffire pour vous rendre fidèle! Vous doutez s'il y a un avenir, et vous vivez, par avance, comme s'il n'y en avait point. Vous n'avez pour fondement de votre opinion que votre incertitude, et vous nous reprochez notre foi comme une crédulité populaire. » (Sermon *sur la vérité d'un avenir*, première partie.)

1. Le texte de saint Augustin porte : « *Remansit magna miseria et magna misericordia.* » (*Enarrat. in Psal.* L, 8.)

2. *Qui voulait la rappeler des extrémités de la terre.* Allusion au texte

touche[1]. Prêtez l'oreille, Messieurs; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des Anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut, c'est elle-même qui le raconte au saint Abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins, et la conduite de la grâce. Elle crut, dis-je, « que marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-né. Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil qui a tant d'éclat et de beauté? Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et prenant un ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des choses très-excellentes et très-admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer. » C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean : « Il nous a donné un sens pour connaître le vrai Dieu, et pour être en son vrai fils : » *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero filio ejus*[2].

que Bossuet développe dans cette oraison funèbre : *Apprehendi te ab extremis terræ.*

1. *Voici quelle fut la première touche.* « *Touche* se dit figurément des disgrâces, maladies, pertes de bien, et autres accidents fâcheux. *On lui a signifié une taxe, c'est une rude touche. On a donné une rude touche à ce partisan. Il est bien changé de sa maladie, il a eu une rude touche. Sa goutte lui a donné une terrible touche.* » (Dict. de l'Acad., 1694.)

Voilà pour votre adresse une assez rude *touche.*
Corneille, *le Menteur*, act. V, s.

2. Joann. *Epist.* I, v, 20.

Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, « elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion et de l'autre vie : » ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnements pour se faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, « elle se sentit si éclairée, » c'est elle-même qui continue à vous parler; « et tellement transportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis si longtemps, qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvrait une plus belle lumière que celle dont il était privé : Et, dit-elle, il se répandit dans mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer. » Vous attendez, Chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Écoutez, et reconnaissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'éveilla là-dessus, dit-elle, et se trouva dans le même état où elle s'était vue dans cet admirable songe, c'est-à-dire tellement changée qu'elle avait peine à le croire. » Le miracle qu'elle attendait est arrivé; elle croit, elle qui jugeait la foi impossible; Dieu la change par une lumière soudaine, et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force. « Je me levai, poursuit-elle, avec précipitation; mes actions étaient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire. » Vous le voyez, cette nouvelle vivacité, qui animait ses actions, se ressent encore dans ses paroles. « Tout ce que je lisais sur la religion me touchait jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvais à la messe dans un état bien différent de celui où j'avais accoutumé d'être. » Car c'était de tous les mystères celui qui lui paraissait le plus incroyable. « Mais alors, dit-elle, il me semblait sentir la présence réelle de notre Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visibles, et dont l'on ne peut douter. » Ainsi elle passa tout à

coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux de Saul converti cette espèce d'écaille dont ils étaient couverts[1]. Qui donc ne s'écrierait à un si soudain changement : « Le doigt de Dieu est ici[2]. » La suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre princesse fut inébranlable ; et même cette joie sensible qu'elle avait à croire, lui fut continuée quelque temps. Mais au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour. L'humble princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré où elle espérait de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal ; et après les affres de la mort[3], elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Église, qui, donnés ou différés, font sentir à l'âme la miséricorde de Dieu, ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur qu'elle appelle la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupés : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais

1. Et abiit Ananias, et introivit in domum, et imponens ei manus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu Sancto. Et confestim ceciderunt ab oculis tanquam squamæ, et visum recepit, et surgens baptizatus est. (*Act. Apost.* IX, 17 et 18.)

2. « Digitus Dei est hic. » (*Exod.* VIII, 19.)

3. *Après les affres de la mort.* — « *Affre*, s. f., l'*a* est long, grande peur, extrême frayeur. Il n'est guère en usage qu'au pluriel. Elle n'eut jamais de telles *affres*. Il est dans des *affres* continuelles. Les *affres* de la mort. Il vieillit. » (*Dict. de l'Académie*, éd. de 1694.) — « La triste conjoncture pressa Mme de Maintenon pour elle-même. Les premiers moments du vide extrême que laissait la mort de la Dauphine, la douleur, les *affres* dont elle était aiguisée, rendaient le roi pesant à la sienne. » (Saint-Simon.)

il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque âme égarée, qui doive être touchée de ce récit? « Il est, dit-elle, impossible de s'imaginer les étranges peines de mon esprit sans les avoir éprouvées. J'appréhendais à chaque moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire, ma mort et ma damnation. J'avouais bien que je n'étais pas digne d'une miséricorde que j'avais si longtemps négligée; et je disais à Dieu dans mon cœur que je n'avais aucun droit de me plaindre de sa justice; mais qu'enfin, chose insupportable! je ne le verrais jamais; que je serais éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je sentais tendrement ce déplaisir, et je le sentais même, comme je crois, » ce sont ses propres paroles, « entièrement détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chères Sœurs[1], vous le connaissez, le voilà ce pur amour, que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà cette crainte qui change

1. « Les Carmélites de la rue Saint-Jacques. Presque toutes les personnes de la cour avaient des parentes dans cette communauté si célèbre par son austérité. C'était aux Carmélites que Bossuet avait prêché le 8 septembre 1660, devant Anne d'Autriche et la jeune reine sa belle-fille, le sermon de la prise d'habit de Mlle de Bouillon. En 1664 il prêcha encore aux Carmélites le sermon de la prise d'habit de la comtesse douairière de Rochefort. C'est au pied de ces mêmes autels qu'il conduisit la plus touchante victime de la religion et du repentir. L'affection que Bossuet portait à l'institut des Carmélites était encore excitée par les grands exemples de religion et de piété que ce monastère donnait à la France. Les personnes les plus distinguées par le rang et la naissance avaient élevé autour de ses murs des maisons de retraite pour se recueillir avec plus de calme dans les pensées de religion, en présence de tant de vertus. C'est là que Turenne allait souvent déposer sa gloire et ses lauriers; c'est là que la duchesse de Longueville allait expier les erreurs de ses premières années, et la princesse de Conti, sa belle-sœur, s'entretenir dans la pratique des vertus chrétiennes qu'elle illustra par de si nobles et de si généreux sacrifices. Bossuet, à la sollicitation de ces deux princesses, établit aux Carmélites des conférences particulières, dont l'objet était de leur expliquer, ainsi qu'aux religieuses, les épîtres qui font partie de l'office de l'Église. Il donnait ces conférences dans un grand parloir qui communiquait au monastère, et où n'était admis qu'un petit nombre de personnes privilégiées. Il les continua même pendant son épiscopat, et longtemps après la mort de la princesse de Conti et de la duchesse de Longueville. L'abbé Ledieu rapporte qu'en 1686 et 1687 il assista à plusieurs de ces conférences, et qu'il croyait entendre saint Jérôme interprétant les livres sacrés aux vierges et aux veuves chrétiennes. » (Bausset, *Vie de Bossuet*.)

les cœurs; non point la crainte de l'esclave qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres, mêlés de larmes et de frayeur, aigrissaient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétrait la cause, et on attribuait ces agitations à la fièvre dont elle était tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardait comme une personne réprouvée, et presque sans espérance de salut, Dieu, qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui plaît, continua de l'instruire, comme il a fait Joseph et Salomon; et durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Evangile[1]. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse[2], une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie. « Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. » En ce moment elle s'éveilla; et l'application de la figure, qui lui avait été montrée, se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : « Si vous, qui êtes mauvaise[3], ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous que

1. « Voyez avec quel art admirable l'orateur rapproche toutes ces allégories d'une imagination riche et brillante; l'intervention de la Divinité, la préparation oratoire d'un sommeil mystérieux, *le songe de Joseph*, *celui de Salomon*, *la parabole de l'Evangile*. Il vous familiarise d'avance avec le merveilleux, en vous environnant d'un horizon qui vous présente de tous les côtés de pareils prodiges; et par ces ornements accessoires, il vous prépare, il vous amène à entendre sans surprise les détails d'un rêve où il n'est question que d'une poule, dont il semblait impossible, ou, pour mieux dire, presque ridicule de parler. » (Maury, *Essai sur l'Éloquence*.)

2. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub ala, et noluisti. (Matth. XXIII, 37.)

3. Si ergo vos, quum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris : quanto magis pater vester, qui in cœlis est, dabit bona petentibu se. (Matth. VII, 11.)

Dieu, infiniment bon, vous redonnera au démon après vous avoir tirée de sa puissance? Espérez, et prenez courage. « A ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer, « comme si un Ange lui eût appris, » ce sont encore ses paroles, « que Dieu ne l'abandonnerait pas. » Ainsi tomba tout à coup la fureur des vents et des flots à la voix de Jésus-Christ qui les menaçait[1]; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'âme de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et « les douleurs de l'enfer[2], » il lui fit sentir tout à coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette « paix qui surpasse toute intelligence[3]. » Alors une joie céleste saisit tous ses sens, et les os humiliés tressaillirent[4]. Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grâce. Et vous, saints prêtres, venez; et vous, saintes filles, et vous, Chrétiens; venez aussi, ô pécheurs : tous ensemble, commençons d'une même voix le cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter avec David : « Que Dieu est bon, que sa miséricorde est éternelle[5]! »

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mollesse. La princesse Palatine change en un moment toute entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris; de peindre et de parer l'idole du monde; de retenir

1. Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes: Præceptor, perimus At ille surgens increpavit ventum et tempestatem aquæ, et cessavit, e facta est tranquillitas (Luc. VIII, 24.)
2. Dolores inferni circumdederunt me. (*Psal.* XVII, 6.)
3. Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Ad Philipp.* IV, 7.)
4. Auditui meo dabis gaudium et lætitiam; et exsultabunt ossa humiliata. (*Psal.* L, 10.)
5. Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus. (*Psal.* CXXXV, 1.)

comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps[1]? Sans s'effrayer de ce qu'on dirait, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des âmes infirmes, dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse Palatine parut à la cour si différente d'elle-même[2]; et dès lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux, jusqu'aux plus innocents; se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance, au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable; toute sa maison y entra : chez elle on ne faisait que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savait que dans ce commerce sacré tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir. Ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ[3], son oraison fut perpétuelle pour être égale au besoin. La lecture de l'Évangile et des livres saints en fournissait la matière : si le travail semblait l'interrompre, ce n'était que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse, et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté.

1. « Elle commence par son corps et par ses sens, parce qu'elle ne trouve rien qui lui soit plus proche. Ce corps qui lui est uni si étroitement, mais qui toutefois est d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de ses complaisances. Elle tourne tous ses soins de ce côté-là; le moindre rayon de beauté qu'elle y aperçoit suffit pour l'arrêter; elle se mire, pour ainsi parler, et se considère elle-même dans ce corps; elle croit voir, dans la douceur de ces regards et de ce visage, la douceur d'une humeur paisible; dans la délicatesse des traits, la délicatesse de l'esprit; dans ce port et cette mine relevée, la grandeur et la noblesse du courage. Faible et trompeuse image sans doute; mais enfin la vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, âme raisonnable? » (Bossuet, *Profession de foi de Madame de La Vallière.*)

2. *Si différente d'elle-même.* Incorrection. *Si* ne s'emploie que dans une phrase affirmative, ou pour amener la conjonction *que,* qui complète le sens.

3 Oportet semper orare et non deficere. (Luc. XVIII, 1.)

L'esprit se relâchait, pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessein : c'était ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels. Les psaumes avaient succédé aux cantiques des joies du siècle [1]. Tant qu'il n'était pas nécessaire de parler, la sage princesse gardait le silence : la vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paraissait ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parlait de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquait dans ses discours ou dans ses écrits venaient de la haute idée qu'elle avait conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours [2], elle déclarait hautement qu'elle n'avait autre part à y prendre, que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, elle en aurait surpassé la pieuse magnifi-

1. *Aux cantiques des joies du siècle. Cantique* est rare au sens profane. Richelet en cite un exemple de Voiture, dans son épître au prince de Condé :

Nous eussions appris votre gloire
A toute la postérité,
Et consacré votre mémoire
Au temple de l'éternité.
Mais de nos œuvres magnifiques,
De nos airs et de nos *cantiques*,
Seigneur, vous n'eussiez rien ouï.

L'Académie n'avait pas admis ce sens même dans la première édition de son dictionnaire. C'est, du reste, un souvenir du sens latin : *Omne convivium obscenis canticis strepit.* (Quintilien, I, II.) — *Cantica qui Nili, qui Gaditana susurrat.* (Martial, III, LXIII.)

2. *Les fameuses questions qui ont troublé.... le repos de nos jours.* « Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre

cence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et que les églises des saints publient leurs aumônes[1]. » Le duc son père avait fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation, présent agréable. La princesse sa fille en mariait aussi tous les ans ce qu'elle pouvait, ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitait. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Écoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités; et dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achevons vite, au nom de notre Seigneur; ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits[2]. » Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-être de la santé, pour aller servir cette paralytique; au moins je le ferai par mes soins, si les forces me manquent; et joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes; peu à peu nous les mettrons à leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates; elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrais ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisait de nouveaux efforts. Le rude hiver des années

la vertu odieuse. Quels excès terribles, et quelles armes opposées! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône? » (Bossuet, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.*)

1. Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum. (*Ecclesiastic.* XXXI, 11.)

2. Voy. la note 3 de la page 14.

dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu : tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne; elle voyait disparaître avec une joie sensible les restes des pompes du monde; et l'aumône lui apprenait à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraie grâce de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins; c'est-à-dire, ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'était pas assez accablée de nécessités[1]. Qu'attendez-vous, Chrétiens, à vous convertir; et pourquoi désespérez-vous de votre salut? Vous voyez la perfection où s'élève l'âme pénitente, quand elle est fidèle à la grâce. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des lan-

1. Bossuet se contente d'indiquer ici en passant cette pensée qu'il emprunte à saint Grégoire de Nazianze. Il l'avait déjà développée dans son sermon *Sur l'Impénitence finale* avec une énergie et une autorité singulières: « Je ne m'en étonne pas, Chrétiens; d'autres pauvres plus pressants et plus affamés ont gagné les avenues les plus proches, et épuisé les libéralités à un passage plus secret. Expliquons-nous nettement : je parle de ces pauvres intérieurs qui ne cessent de murmurer, quelque soin qu'on prenne de les satisfaire, toujours avides, toujours affamés dans la profusion et dans l'excès même; je veux dire vos passions et vos convoitises. C'est en vain, ô pauvre Lazare! que tu gémis à la porte; ceux-ci sont déjà au cœur; ils ne demandent pas, mais ils arrachent. O Dieu! quelle violence! représentez-vous, Chrétiens, dans une sédition, une populace furieuse, qui demande arrogamment, toute prête à arracher si on la refuse : ainsi, dans l'âme de ce mauvais riche et de ses cruels imitateurs, où la raison a perdu l'empire, où les lois n'ont plus de vigueur, l'ambition, l'avarice, la délicatesse, toutes les autres passions, troupe mutine et emportée, font retentir de toutes parts un cri séditieux, où l'on n'entend que ces mots : « apporte, apporte ; » *dicentes, affer, affer ;* apporte toujours de l'aliment à l'avarice, du bois à cette flamme dévorante; apporte une somptuosité plus raffinée à ce luxe curieux et délicat; apporte des plaisirs plus exquis à cet appétit dégoûté par son abondance. Parmi les cris furieux de ces pauvres impudents et insatiables, se peut-il faire que vous entendiez la voix languissante des pauvres qui tremblent devant vous, qui, accoutumés à surmonter leur pauvreté par leur travail et par leurs sueurs, se laissent mourir de faim plutôt que de découvrir leur misère ? C'est pourquoi ils meurent de faim : oui, Messieurs, ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels ; nul ne court à leur aide : hélas! ils ne vous demandent que le superflu, quelques miettes à votre table, quelques restes de votre grande chère. » (Bossuet, *Sermon sur l'Impénitence finale*, troisième point.)

gueurs qui épuisaient le corps et l'esprit; et cependant durant tout ce temps, et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusques aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce faible désir, en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère du Jardin [1]; c'est ainsi qu'elle appelait la prière de l'agonie de notre Sauveur : « O mon père, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne [2]. » Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avait tant désirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de sainte Fare. Son cœur, donné ou plutôt rendu à ce monastère, où elle avait goûté les premières grâces, a témoigné son désir; et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu; mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété, qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence; mais non : tout lui est ôté; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. « O Seigneur, disait le saint homme Job, vous me tourmentez d'une manière merveilleuse [3]! » C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portait au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyait d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les Anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyait avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, compter tous les

1. Allusion à l'agonie du Sauveur, dans le jardin des Oliviers.
2. Dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. (Luc. XXII, 42.)
3. Mirabiliter me crucias. (Job. X, 16).

pas d'un pécheur, et « garder ses péchés comme sous le sceau, » pour les lui représenter au dernier jour, *Signasti quasi in sacculo delicta mea*[1]. D'un autre côté, il ressentait ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignais, dit-il, toutes mes œuvres[2]. » Que vois-je? le péché! le péché partout! Et il s'écriait jour et nuit : « O Seigneur, pourquoi n'ôtez-vous pas mes péchés[3]? » et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit « que je sois contraire à la parole du Saint[4]? » Tel était le fond de ses peines; et ce qui paraît de si violent dans ses discours, n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle était clairvoyante, plus elle était tourmentée. Ainsi Dieu l'humiliait par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisait un remède de la cause de son mal. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrivait aux délices de la sainte table? Mais elle ne perdait pas la confiance. « Enfin, » dit-elle, c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre que Dieu lui avait donné pour la soutenir dans ses peines : « Enfin je suis parvenue au divin banquet. Je m'étais levée dès le matin pour être devant le jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passait dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes faiblesses je me suis comme traînée moi-même aux pieds de Notre-Seigneur;

1. Tu quidem gressus meos dinumerasti, sed parce peccatis meis, signasti quasi in sacculo delicta mea, sed curasti iniquitatem meam. (Job. XIV, 16, 17.)
2. Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti. (Job. IX, 28.)
3. Cur non tollis peccatum meum, et quare non aufers iniquitatem meam? (Job. VII, 21.)
4. Et hæc sit mihi consolatio, ut, affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. (Job. VI, 10.)

et j'ai connu qu'il fallait, puisque tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que je reçusse encore avec une espèce de force ce dernier et souverain bien. » Dieu lui découvrait dans ses peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. « Il n'appartient pas, disait-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force, et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfants et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. » Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goût des écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourraient vous plaire, les expériences de cette princesse, qui peuvent vous convertir [1]! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse et je ne puis vous taire ce qu'elle a

1. Personne n'a mieux exprimé que Bossuet le véritable caractère de la prédication; personne n'a mieux indiqué les vraies sources de l'éloquence chrétienne. Il revient souvent sur cette idée avec une élévation de langage qu'on ne saurait trop admirer : « C'est pourquoi l'apôtre saint Paul enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier, non à se faire renommer par leur éloquence, « mais à se rendre recommandables à la conscience des hommes « par la manifestation de la vérité; » où il leur enseigne deux choses; en quel lieu, et par quel moyen ils doivent se rendre recommandables. Où? dans les consciences. Comment? par la manifestation de la vérité. Car les oreilles sont flattées par l'académie et l'arrangement des paroles, l'imagination réjouie par la délicatesse des pensées, l'esprit gagné quelquefois par la vraisemblance du raisonnement : la conscience veut la vérité; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher non un brillant et un feu d'esprit qui égaye, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils toutes ces grandes choses, s'ils ne font luire la vérité et parler Jésus-Christ lui-même? Dieu a les orages en sa main; il n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les nues le bruit du tonnerre; il lui appartient beaucoup plus d'éclairer et de tonner dans les consciences, et de fendre les cœurs endurcis par des coups de foudre : et s'il y avait un prédicateur assez téméraire pour attendre ces grands effets de son éloquence, il me semble que Dieu lui dit comme à Job : *Et si habes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas* : « Si tu crois avoir un bras comme Dieu, et tonner d'une voix « semblable, » achève et fais le Dieu tout à fait : « élève-toi dans les nues,

écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disait-elle, qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour et à l'infinité de sa puissance; et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu, passe de bien loin la capacité de notre faible raison. C'est, ajoute-t-elle, ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi; et depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur, » remarquez ces belles paroles, « que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres. » C'est en effet l'abrégé de tous les saints livres et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, parole éternelle, fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre père[1], et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez Il l'a fait, et durant trois ans il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son fils unique[2]. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : « Dieu a tant aimé le monde. » Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses l'amour de la gloire; aux âmes les plus vulgaires l'amour des richesses; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines; et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que faiblesse, tente l'im-

Wore.

« parais en ta gloire, renverse les superbes en ta fureur, » et dispose à ton gré des choses humaines : *circumda tibi decorem, et in sublime erigere, et esto gloriosus* : .... *disperge superbos in furore tuo*. Quoi! avec cette faible voix imiter le tonnerre du Dieu vivant? N'affectons pas d'imiter la force toute-puissante de la voix de Dieu par notre faible éloquence. » (Bossuet, *Sermon sur la parole de Dieu*.)

1. Unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarravit. (Joann., I, 18.)

2. Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret, (Joann., III, 16.)

possible, Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Disons donc, pour toute raison, dans tous les mystères : « Dieu a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du maître, et le disciple bien-aimé l'avait bien comprise. De son temps un Cérinthe[1], un hérésiarque, ne voulait pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence; ce saint vieillard qui n'avait de force que pour prêcher la charité, et pour dire : « Aimez-vous les uns les autres en notre Seigneur[2]; » que répondit-il à cet hérésiarque? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante? Écoutez et admirez. « Nous croyons, dit-il, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous : » *Et nos credidimus caritati quam habet Deus in nobis*[3]. C'est là toute la foi des chrétiens; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la princesse Palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé; c'est tout dire. S'il a fait, disait-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation; que n'aura-t-il pas fait, pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidèle en particulier? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu : la foi nous

1. Cérinthe, contemporain de Titus. Cet hérésiarque enseignait que Jésus était un homme, né de Marie et de Joseph comme les autres hommes, mais doué d'un mérite singulier, d'une sainteté et d'une sagesse extraordinaires. Sur cet homme saint, appelé Jésus au temps de sa naissance, était descendu, quand il fut baptisé dans le Jourdain, sous la forme de colombe, le Christ, c'est-à-dire une vertu ou un esprit que lui envoyait le Dieu souverain et invisible. Après avoir employé son ministère pour éclairer notre ignorance, le Christ avait abandonné Jésus au pouvoir des ténèbres et de la mort, et s'en était retourné d'où il était venu. Cérinthe prêcha aussi le règne futur du Christ, et imagina ce rêve des millénaires, d'après lequel Jésus-Christ doit régner mille ans sur la terre. Il appartient, comme Simon, Ménandre et Nicolas, à l'école des Gnostiques. Saint Pierre, saint Jean, saint Paul et saint Jude combattirent ses erreurs.

2. Carissimi diligamus invicem. (Joann., ep. I, IV, 7.)

3. Et nos credidimus caritati quam habet Deus in nobis. (Joann., ep. I, IV 16.)

paraîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose, et l'autre une autre; l'un le mystère de l'Incarnation, et l'autre celui de l'Eucharistie; chacun ce qui lui déplaît : faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées[1], que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte princesse dont nous parlons, par le moyen qu'il lui a plu; il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue! Cependant, si quelquefois elle désirait d'en être un peu soulagée, elle se le reprochait à elle-même : « Je commence, disait-elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : « Qu'elle aimait mieux vivre et mourir sans consolation que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sen-

1. Cor nostrum dilatatum est. .. Angustiamini autem in visceribus vestris. (*Corinth.*, VI, 11, 12.)

timents jusqu'à l'agonie; et prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disait d'une voix mourante : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses miséricordes. » Cette parole de confiance emporta son âme sainte au séjour des justes. Arrêtons ici, Chrétiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affaiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes frères, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière : elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec Anne de Gonzague : Il n'y a plus ni princesse, ni Palatine; ces grands noms, dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché; pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyait tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; » dans un moment, je serai entre ses mains, dont saint Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu[1] : » et encore, « c'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant[2] : » entre ces mains, où tout est action, où tout est vie, rien ne s'affaiblit, ni ne se relâche, ni ne se ralentit jamais. Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables ou rigoureuses; si je serai éternellement, ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse. Mais pour-

1. Nolite errare : Deus non irridetur. (*Galat.*, VI, 7.)
2. Horrendum est incidere in manus Dei viventis. (*Hebr.*, X, 31.)

rons-nous ajouter avec une conscience aussi tranquille : « J'espère en sa miséricorde? » Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté « la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur[1] ? » Comment? par la pénitence. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit; d'une pénitence imparfaite, d'une pénitence nulle; douteuse, si vous le voulez; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os? Pour celle dont nous parlons, ah! mes frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas, si le saint pasteur[2] qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience : la princesse Palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : » *in signum et in portentum*[3]. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes

1. Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini.... Facite ergo fructus pœnitentiæ. (Luc., III, 4, 8.)

2. Claude Bottu de La Barmondière, curé de Saint-Sulpice, qui assista cette princesse à ses derniers moments, et fut longtemps le dépositaire et le ministre de ses bonnes œuvres.

3. Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signum et in portentum Israël a Domino exercituum, qui habitat in monte Sion. (Isai., VIII, 18.)

vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles, et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs? Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paraîtra lui-même à ces malheureux; quand ils verront celui qu'ils auront percé, comme dit le Prophète[1]; dont ils auront rouvert toutes les plaies; et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, » nation impie? *Me configitis, gens tota*[2]. Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité était douteuse? Race infidèle, me connaissez-vous à cette fois? Suis-je votre roi, suis-je votre juge, suis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre supplice. Là commencera ce pleur éternel[3], là ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin[4]. Pendant que les orgueilleux

1. Adspicient ad me quem confixerunt. (Zach., XII, 10.)
2. Et in penuria vos maledicti estis, et me vos configitis gens tota. (Malach., III, 9.)
3. *Là commencera ce pleur éternel.* « Ibi erit fletus et stridor dentium. » (Matth., VIII, 12.) *Pleur* est inusité au singulier. Du reste, il est employé ici non dans le sens de *lacrima*, mais dans celui de *ploratus*. Furetière indique ce sens : « Autrefois on disait qu'il y avait un *pleur* dans une maison pour dire un grand *deuil*. »

Hélas il me fut trop meilleur
Que je pusse finir mon *pleur* !
Alain Chartier.

Ces hardiesses de langage, qui tentent souvent les imitateurs, ne paraissent dans leurs écrits qu'une singularité ridicule.

4. Dans son admirable sermon *sur le petit nombre des Elus*, Massillon nous fait assister au même spectacle : « Et c'est pour cela que je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés : je ne parle plus du reste des hommes, je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre, et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'Univers, que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes. Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants à qui l'on va prononcer ou une sentence de grâce ou un arrêt de mort éternelle. Car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui ; tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort; c'est l'expérience de tous les siècles ; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre ; et sur ce que vous seriez si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

« Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne sépa-

seront confondus, vous, fidèles, « qui tremblez à sa parole[1], » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes et connus de Dieu, vous commencerez à lever la tête[2]. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ; et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, Prince[3], qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher; et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle : vous, Princesse[4], qui gémissez en lui

rant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'Univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes entières? Je vous le demande : vous l'ignorez, je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent. Mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ. Qui sont-ils? Beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin, un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte, car ils en seront retranchés au grand jour; paraissez maintenant, justes : où êtes-vous? Restes d'Israël, passez à la droite; fromen de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu. O Dieu! où sont vos élus, et que reste-t-il pour votre partage?»

1. Ad quem autem respiciam nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos?... Audite verbum Domini qui tremitis ad verbum ejus. (Isai., LXVI, 5.)

2. Respicite et levate capita vestra; quoniam appropinquat redemptio vestra. (Luc., XXI, 28.)

3. Le duc d'Enghien.

4. « Mme la princesse était la continuelle victime de son mari.... Elle était raide, bossue, un peu tortue et sans esprit, mais douée de beaucoup de vertu.

rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours : que vous dirai-je pour vous consoler? Comment pourrai-je, Madame, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari? Reconnaissez ici le monde; reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils; vous avez perdu ces consolations, qui, par un charme secret, faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie

de piété et de douceur, dont elle eut à faire un pénible et continuel usage tant que son mariage dura, ce qui fut plus de quarante-cinq ans. » (Saint-Simon.)

NOTICE

SUR

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Michel Le Tellier, né le 19 avril 1603, n'avait que sept ans lorsque Louis XIII monta sur le trône. Son grand-père avait été correcteur des comptes; et son père, qui possédait la seigneurie de Châville près Paris, était conseiller à la cour des comptes. En 1624, Michel Le Tellier obtint, par exception, à l'âge de vingt et un ans, une charge de conseiller au grand Conseil; quelques années après, il fut fait procureur du roi au Châtelet, et, en 1630, on le nomma maître des requêtes.

Il exerçait cette charge depuis neuf ans avec une fermeté et une vigueur peu communes, quand les paysans de basse Normandie, révoltés de l'énormité des impôts, et surtout de la solidarité de la taille, se soulevèrent sous le nom de *Va-nu-pieds*. Gassion, envoyé contre eux, les cerna dans Avranches et les détruisit; mais cette expiation ne suffisait pas à Richelieu : le chancelier Séguier et Talon, conseiller d'État, se rendirent à Rouen, avec ordre de supprimer tous les priviléges de la province et de venger l'autorité royale par des châtiments exemplaires. Le Tellier accompagna ces deux magistrats dans leur mission, et se distingua par sa droiture et son habileté.

On rapporte à cette époque le mariage de Le Tellier avec Élisabeth Turpin, fille de Jean Turpin, seigneur de Vauvredon, et conseiller d'État. Trois enfants naquirent de ce mariage : François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, si célèbre comme ministre de Louis XIV; Charles-Maurice Le Tellier, mort archevêque de Reims, et Madeleine Fare Le Tellier, première épouse de Louis-Marie, duc d'Aumont.

En 1649, Le Tellier était intendant de l'armée de Piémont,

quand les devoirs de sa charge le mirent en rapport avec Mazarin, alors chargé des affaires de France. Mazarin, appelé à Paris et élevé au cardinalat, se souvint de Le Tellier, et le proposa au roi pour remplir les fonctions de secrétaire d'État lors de la retraite de Desnoyers. A la mort de Louis XIII, Mazarin, premier ministre, maintint Le Tellier dans cette charge importante, et pendant les troubles de la Fronde qui éclatèrent cinq ans après, il put apprécier la prudence et la fermeté de son caractère. Le traité de Ruel, qui parut un moment apaiser et réunir les esprits, fut en partie l'ouvrage de Le Tellier. Quand les cris et les menaces des Frondeurs forcèrent par deux fois Mazarin à quitter la cour, l'habileté du secrétaire d'État suppléa le génie du ministre absent; et après avoir, comme lui, cédé d'abord à l'orage, il reparut bientôt auprès de la reine, et soutint l'autorité royale avec autant de fermeté que d'adresse. Mazarin, rentré triomphant au Louvre, n'oublia pas les services de Le Tellier; il lui fit donner la charge de trésorier des ordres du roi, et en 1654, la survivance de cette charge fut assurée à son fils aîné, le marquis de Louvois, qui n'avait alors que treize ans.

A la mort du cardinal Mazarin, Louis XIV retint Le Tellier auprès de sa personne et lui donna toute sa confiance. Confident des secrets les plus intimes de la famille royale, médiateur entre le roi et le duc d'Orléans, entre la reine mère et Henriette, sa belle-fille, exécuteur testamentaire d'Anne d'Autriche, Le Tellier montra dans cette situation délicate une grande discrétion, une capacité et un jugement supérieurs. Mais tant de travaux et d'épreuves avaient épuisé ses forces; il avait d'ailleurs soixante-trois ans; en 1666, il remit sa charge à son fils, et conserva seulement, avec les honneurs attachés au ministère, le droit d'assister au conseil.

Le Tellier vivait déjà depuis onze ans dans la retraite, et il avait atteint sa soixante-quatorzième année, lorsque en 1677 Louis XIV le revêtit de la dignité de chancelier et de garde des sceaux, vacante par la mort de M. d'Aligre. En remerciant le roi, il lui dit ce mot devenu célèbre : « Sire, vous avez voulu honorer ma famille et couronner mon tombeau. »

Les huit années pendant lesquelles Le Tellier exerça ces hautes fonctions furent marquées par des actes d'une grande importance : deux surtout méritent d'être signalés : la déclaration des quatre articles faite par le clergé de France en 1682,

et la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Michel Le Tellier, après avoir couronné son ministère par ce dernier acte, mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans avec une fermete d'âme que ses ennemis eux-mêmes admirèrent (28 oct. 1685).

« Un amour-propre assez naturel faisait vivement désirer à l'archevêque de Reims que l'homme le plus éloquent de son siècle fût l'historien et le panégyriste de son père. Bossuet ne put refuser à l'amitié et à la reconnaissance un témoignag qu'on lui demandait comme une grâce, et qui lui parut un de voir. L'archevêque de Reims ne fut trompé ni dans ses conjectures, ni dans ses espérances; et le chancelier Le Tellier est resté plus connu par l'oraison funèbre de Bossuet que par son ministère. » (De Bausset, *Histoire de Bossuet*, livre VIII.)

La vie et les actes du chancelier Le Tellier ont été jugés fort diversement : il est certain que les mémoires du temps lui sont peu favorables; on l'accuse d'avoir poursuivi Fouquet dans sa disgrâce, et aggravé son malheur en poussant le roi à commuer le bannissement du surintendant en une détention perpétuelle; la révocation de l'édit de Nantes, et les rigueurs qui l'avaient précédée, sont imputées aussi à sa mémoire. « Il me semble voir une fouine qui vient d'égorger des poulets et lèche son museau plein de sang, » disait un grand seigneur en voyant Le Tellier sortir du cabinet de Louis XIV. Sans discuter tous ces témoignages, nous citerons le portrait que nous a laissé de lui un contemporain ; le bien et le mal, tout s'y trouve :

« Michel Le Tellier avait reçu de la nature toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillants, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel qui prévenait en sa faveur. Il avait tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant; il parlait avec tant de circonspection qu'on le croyait toujours plus habile qu'il n'était; et souvent on attribuait à sa sagesse ce qui ne venait que d'ignorance. Modeste sans affectation, cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, la fortune la plus éclatante et la première charge de l'État ne lui firent point oublier que son grand-père avait été conseiller à la cour des aides. Il ne fit jamais vanité d'une belle et fausse généalogie; et il faut rendre cette justice à ses enfants, ils ont imité sa sagesse et sa modestie sur ce point-là, et n'ont point endossé un ridicule fort ordinaire aux gens de nouvelle fabrique. Mais aussi se donna-t-il par là l'ex

clusion à la pairie, lorsqu'il dit au roi, à l'occasion du chancelier Séguier, qui voulait être duc de Villemor, que ces grandes dignités ne convenaient point à des gens de robe, et qu'il était de la politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire. Son fils aîné, Louvois, par tous ses services, qui ont brillé longtemps et presque jusqu'à sa mort, n'a jamais pu effacer de l'esprit de son maître ce petit mot que son père avait lâché, sans songer aux conséquences. Il promettait beaucoup et tenait peu; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre, vues bornées, peu propre à tenir les premières places, où il payait souvent de discrétion; mais assez ferme à suivre un plan, quand une fois il avait aidé à le former; incapable d'en être détourné par ses passions, dont il était toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetait jamais que des fleurs (c'était aussi tout ce qu'on pouvait espérer de son amitié), mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avait offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisait pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissait pas de sentir les obligations de son emploi, et les devoirs de sa religion, auxquels il a toujours été fidèle. Il s'écria du fond du cœur et avec sincérité, peu de jours avant que de mourir, qu'il n'avait point de regret de la vie, puisqu'il se voyait assez heureux pour sceller la révocation de l'édit de Nantes. » (Mémoires de l'abbé de Choisy.)

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERVAIS[1], OÙ IL EST INHUMÉ, LE 25 JANVIER 1686.

Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te : glorificaberis ab ea, quum eam fueris amplexatus.

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera : et vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embrassée. Prov. c. IV, V, 7 et 8.

MESSEIGNEURS[2],

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même[3] : et la sagesse que je dois

1. « Sur les dix heures, M. l'Évêque de Troyes commença la messe en habits pontificaux, et, après l'offrande qui fut présentée par trois gentilshommes, M. l'Évêque de Meaux prononça l'oraison funèbre en présence de M. le Nonce du pape, d'un grand nombre d'archevêques, d'évêques, ducs, maréchaux de France, présidents aux mortiers, conseillers d'État, maîtres des requêtes et conseillers de la cour, outre toute la famille de M. le chancelier; de sorte que l'on peut dire qu'il y avait très-longtemps qu'on avait vu une si grande assemblée de tous ordres. Une espèce d'amphithéâtre avait été pratiquée dans la croisée qui regardait la chaire du prédicateur; ce fut où l'on plaça ceux qui ne purent approcher de la nef ou des croisées voisines. Les dames furent placées au chœur de l'église, qu'on avait orné comme la nef, et après l'offrande, Mme de Louvois et les plus qualifiées montèrent dans les tribunes qui sont à la face du Jubé, où elles entendirent fort commodément l'oraison funèbre. Il y avait derrière la représentation quantité de bancs pour les officiers de M. le chancelier et de sa famille. » (*Mercure galant*, mars 1686.)

2. Les évêques qui étaient présents en habit.

3. La même idée se retrouve dans l'exorde de l'oraison funèbre du car-

louer dans ce discours, n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois, et qui dispense les grâces. Car encore que ce grand ministre, choisi par la divine providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicités humaines : sa fin nous a fait paraître que ce n'était pas pour ces avantages qu'il en écoutait les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine, n'était pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse « qui vient d'en haut, qui descend du Père des lumières[1], » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et in-

dinal de Fleury par le père de Neuville : on sent que le souvenir de Bossuet a inspiré l'orateur; mais combien les temps sont changés! quelle différence de langage et de ton! « Mais un autre dessein m'anime; je viens moins pour louer que pour instruire : ou plutôt je viens joindre l'instruction à l'éloge, et par les louanges du sage, vous porter à l'amour de la sagesse. J'entends cette sagesse véritable qui proportionne les vues, les mouvements, les démarches, à la variété des conjonctures, à l'importance des emplois, à la différence des situations, à la multiplicité des obligations. J'entends cette sagesse qui ne connaît ni les talents déplacés, ni les projets vastes, ni les vertus outrées; cette sagesse qui imprime à toute la conduite ce caractère d'ordre, de décence, de bienséance, sans lequel les talents deviennent des défauts, les vertus ne sont souvent que des vices, les titres, les dignités, n'honorent pas l'homme, l'homme déshonore les dignités et les titres. Les temples, les académies, retentissent chaque jour des leçons propres à l'enseigner, cette sagesse; qu'ils sont rares les exemples capables de la persuader! La Providence nous en a fourni un modèle accompli dans la personne de très-haut et très-puissant seigneur André Hercule de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, cardinal de la sainte Église romaine, ministre d'État. Arrêtons-nous à cette idée : laissons le peuple vain et inconsidéré juger d'un ministre par les événements d'un ministère, décider du mérite et des talents par la fortune et par le succès. Étudions l'homme dans l'homme même; oublions ce qu'il a fait pour le bien et pour l'avantage de l'État. Que dis-je? Souvenons-nous que les grands, que les importants, que les essentiels services qu'il rendit à l'État, consistent dans les exemples immortels de sa sagesse, de sa prudence et de sa modération. » (P. de Neuville, *Oraison funèbre du cardinal de Fleury.*)

1. Sapientia desursum descendens. (Jac. *Epist. Cath.* III, 15.)

visibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élèvera, dit Salomon, et vous donnera de la gloire quand vous l'aurez embrassée. » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyait environné sur la terre. C'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse : qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir : tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paraît, selon la promesse du Sage, dans « une gloire immortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels : c'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevait son glorieux ministère[1], et finissait tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la

1. Le cardinal de Richelieu mourut le 4 décembre 1642.

puissance d'Autriche cessait d'être redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles[1], commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe[2]. On avait une attention particulière à celles d'Italie, et sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devait sa protection à la duchesse de Savoie, sa sœur[4], et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devait être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'était donné à la France[5]; et propre.

1. *La puissance d'Autriche cessait d'être redoutée.* A l'époque où Richelieu entra au conseil, la puissance de la maison d'Autriche était devenue un danger pour l'Europe: Philippe IV, roi d'Espagne, possédait toute la péninsule espagnole, le Portugal compris; les Baléares, la Sardaigne, la Sicile; il tenait l'Italie comme asservie par le royaume de Naples et le Milanais; enfin, sans compter ses possessions en Amérique et dans les Indes, il venait d'acquérir la Valteline, et mettait ainsi ses États en communication avec l'autre monarchie de la branche cadette d'Autriche. De son côté, Ferdinand II possédait les six archiduchés autrichiens, la Bohême et la Hongrie; et par la conquête récente du Palatinat, il joignait les Pays-Bas que gouvernait alors l'archiduchesse Isabelle. Pour ruiner cette puissance menaçante, Richelieu arme Gustave-Adolphe contre l'Empire (1632); il favorise les révoltes du Portugal et de la Catalogne (1640); enfin une armée française, sous les ordres du maréchal de Guébriant, continue la guerre au nom de la France; la mort seule du ministre sauve l'Empire et l'Espagne d'une ruine complète.

2. *La France sortie enfin des guerres civiles.* Allusion à la lutte de Richelieu contre les protestants, et aux révoltes de la noblesse contre le pouvoir royal.

3. *A donner le branle aux affaires de l'Europe.* « On dit aussi figurément *donner le branle*, pour dire commencer une affaire, et par son exemple obliger les autres à suivre. *Il a donné un grand branle à cette affaire.* » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.) — « Ce sont eux qui *donnent le branle* à la réputation dans Paris. » (Molière, *Précieuses ridicules*, sc. x.) « C'est la cause secrète qui *donne le branle* à tous ces grands mouvements. » (Pascal.)

4. *La duchesse de Savoie, sa sœur.* Christine, veuve de Victor-Amédée Ier, et régente pour son fils Charles-Emmanuel II. Ses deux beaux-frères, le cardinal Maurice et Thomas, prince de Carignan, lui disputaient la régence. Louis XIII vint à son secours (1639).

5. « Jules Mazarin, né à Rome, originaire de Sicile, était d'une naissance assez obscure, qu'il ne se soucia jamais de relever par des chimères généalogiques. Il avait fait ses premières études à Rome, et son cours de philosophie, de théologie et de droit canon, à Salamanque, en Espagne. Il prit d'abord la profession des armes, et devint capitaine d'infanterie dans l'État de Milan. On fit la trêve de la Valteline, pendant laquelle il acquit aisément la familiarité des généraux français et espagnols. Également estimé des uns et des autres, il fit amitié depuis avec M. Le Tellier, intendant de l'armée de France, qui lui prêta dix mille écus. Cet argent rendit au centuple. M. de Caumartin, intendant des finances, m'a conté qu'il avait ouï M. Le Tellier, depuis qu'il était chancelier, plaisanter sa femme sur ces dix mille écus qu'il avait prêtés à M. Mazarin, contre son avis, et qu'elle avait cru longtemps fort aventurés. Mazarin quitta l'épée quelque temps après, prit l'habit ecclésiastique, et se trouvant auprès de l'ancirole, nonce du pape, il se rendit fort agréable aux Français, en persuadant aux Espa-

par son génie et par ses correspondances, à ménager les esprits de sa nation, il avait fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre[1]. Par là il sembla montrer son successeur à la France, et le cardinal Mazarin s'avançait secrètement à la première place. En ces temps, Michel Le Tellier, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité et d'une conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisait faire ce léger apprentissage des affaires d'État. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdait pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse, tout cédait aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avait passé du grand Conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle

gnols de lever le siége de Cassal. Après l'affaire de Cassal, il fut vice-légat d'Avignon, et nonce en France, où le cardinal de Richelieu lui trouvant un beau génie, quoique fort au-dessous du sien, le fit cardinal. » (*Mémoires de l'abbé de Choisy.*)

1. Mazarin reçut le chapeau de cardinal en 1641.

perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge, qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni[1] des adoucissements ou des rigueurs arbitraires, et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avait de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le Conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart[2] contre les louanges qu'on donnait à son intégrité; et l'amour qu'il avait pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portait, disait-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avait fait regarder le devoir de juge, où il était appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnait pour accomplir l'œuvre de son salut. C'était la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur; c'était la belle parole qu'il avait toujours à la bouche; et par là il faisait assez connaître combien il avait pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu, mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation : » *Unusquisque in qua voca-*

1. *Ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni etc.*. L'in-4° avait : *ne porte pas ses propres pensées dans le tribunal, ni etc.*

2. *La modestie qui se fait un rempart d'une heureuse naissance contre des louanges*. Style vague et sans précision.

tione vocatus est[1]. Mais si, selon la doctrine de ce grand Apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection[2] dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même[3]? » Ouvrez les yeux, Chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez, avec David, « les dieux de la terre, qui meurent à la vérité comme des hommes[4], » mais qui, cependant, doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin psaume : « Dieu assiste, dit-il, à l'assemblée des dieux, et au milieu il juge les dieux[5]. » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugements! Sous ces yeux redoutables, notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places, dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulcre blan-

1. Unusquisque in quâ vocatione vocatus est. (Paul., I, *Corinth.*, VII, 20.)
2. *Un esclave s'élève à la perfection.* Paul, *ad. Corinth.* VII, 21, 22 « Servus vocatus es? non sit tibi curæ : sed et si potes fieri liber, magis utere — Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini : similiter qui liber vocatus est, servus est Christi. »
3. Non enim hominis exercetis judicium, sed Domini. (II, *Paralip.* XIX, 16.)
4. Ego dixi : « Dii estis.... vos autem sicut homines moriemini. (*Psal.*, LXXXI, 6, 7.)
5. Deus dijudicat in synagoga Deorum; in medio autem Deos dijudicat. (*Psa.*, LXXXI, 1.)

chi[1], un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, comme disait le Prophète, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection : » *Non pervenit usque ad finem judicium*[2]. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate[3] : justice qui fait semblant d'être vi-

1. *Semblable à un sépulcre blanchi.* Expression empruntée aux livres saints. On lit dans saint Matthieu, c. XXIII, v. 27 : *Væ vobis Scribæ et Pharisæi hypocritæ : quia similes estis sepulchris dealbatis, quæ a foris patent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia.*

2. Propter hoc lacerata est lex, et non pervenit usque ad finem judicium : quia impius prævalet adversus justum, propterea egreditur judicium perversum. (Habacuc, I, 4.)

3. *Semblable à la justice de Pilate.* « Quum ergo vidissent eum pontifices et ministri, clamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Accipite eum vos, et crucifigite : ego enim non invenio in eo causam. Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia filium Dei se fecit. — Quum autem audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit. — Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum. Judæi autem clamabant dicentes : Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris. Omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari. Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur. » (Joann. XIX, 6, 7, 8, 12, 13.) Bossuet avait déjà développé la même idée dans un de ses sermons sur *la Passion* : « Mais reprenons le fil de notre discours, et admirons ici, Chrétiens, en Pilate la honteuse et misérable faiblesse d'une vertu mondaine et politique. Pilate avait quelque probité et quelque justice : il avait même quelque force et quelque vigueur; il était capable de résister aux persuasions des pontifes et aux avis d'un peuple mutiné. Combien s'admire la vertu mondaine quand elle peut se soutenir en de semblables rencontres? Mais voyez que la vertu même, quelque forte qu'elle nous paraisse, n'est pas digne de porter ce nom jusqu'à ce qu'elle soit capable de toute sorte d'épreuves. C'était beaucoup, ce me semble, à Pilate d'avoir résisté à un tel concours et à une

goureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe et disparaît tout à coup, lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel Le Tellier, c'est que, libre des empressements de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable; ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu était mort, peu regretté de son maître qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important[1], fut le seul dont le crédit se soutint; et le secrétaire d'État chargé des ordres de la guerre[2], ou rebuté d'un traitement qui ne

telle obstination de toute la nation judaïque, et d'avoir pénétré leur envie cachée, malgré tous leurs beaux prétextes; mais parce qu'il n'est pas capable de soutenir le nom de César, qui n'y pense pas, et qu'on oppose mal à propos au devoir de sa conscience, tout l'amour de la justice lui est inutile; sa faiblesse a le même effet qu'aurait la malice; elle lui fait flagelier, elle lui fait condamner, elle lui fait crucifier l'innocence même. Ce qu'aurait pu faire de plus une iniquité déclarée, la crainte le fait entreprendre à un homme qui paraît juste. Telles sont les vertus du monde : elles se soutiennent vigoureusement jusqu'à ce qu'il s'agisse d'un grand intérêt; mais elles ne craignent point de se relâcher pour faire un coup d'importance. O vertus indignes d'un nom si auguste! ô vertus qui n'avez rien par-dessus les vices, qu'une faible et misérable apparence! »

1. *Le cardinal Mazarin plus nécessaire et plus important.* « La reine n'avait aucune expérience quand tout le faix des affaires lui tomba sur les bras, et qu'elle s'en voulut décharger sur l'évêque de Beauvais, qui n'en était pas capable; et comme elle avait de l'esprit, elle le reconnut bientôt, car elle voyait qu'il ne savait que répondre à toutes les dépêches qui lui venaient de tous côtés; tellement qu'elle se trouvait contrainte d'en demander avis au cardinal Mazarin, qui lui résolvait les affaires aussitôt. Cela l'accoutuma, dans les affaires épineuses, à le consulter plutôt que lui, et ainsi la créance du cardinal augmenta insensiblement auprès d'elle, et celle de l'évêque diminua. » (Montglat, 1643.)

2. *Le secrétaire d'Etat chargé des ordres de la guerre.* « Desnoyers, intendant des finances, avait succédé à Servien en 1636, comme secrétaire d'Etat pour la guerre. Le roi (Louis XIII) le consultait fort en toutes

répondait pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin, sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs[1]. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse; et il parut que notre ministre était réservé au roi son fils. Tel était l'ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna[2], chargé d'un ministère prin-

ses affaires. Il s'enfermait avec lui tous les soirs pour lire le bréviaire, où ils se répondaient l'un à l'autre en psalmodiant. Mais un jour, sur ce que Desnoyers assura quelque chose que le roi ne croyait pas véritable, il lui répondit : « Est-ce ainsi que vous m'en donnez à garder, petit bonhomme ? » Ces mots le piquèrent tellement qu'il ne put s'empêcher de dire que s'il le croyait un donneur de bourdes, il ne devait pas se servir de lui, et qu'il le priait de lui donner son congé. Il fut aussitôt pris au mot et eut ordre de se retirer dans sa maison de Dangut. Le roi le pilla en même temps devant tout le monde, comme il avait accoutumé de faire tous ceux qui tombaient dans sa disgrâce. Mazarin et Chavigny, victorieux d'avoir atterré leur compétiteur, firent mettre en sa place Le Tellier (1643). Après la mort du roi, Desnoyers voulut rentrer dans sa charge (1645), ou tout au moins vendre sa démission qu'il n'avait pas donnée. On convint de cent mille écus, dont la reine donna cent mille livres à Le Tellier pour lui aider à faire le surplus. Mais comme Desnoyers demandait en outre un archevêché, l'affaire ne put se conclure. Desnoyers retourna chez lui sans donner sa démission. Mais peu de jours après il mourut de maladie, et Le Tellier eut sa charge pour rien, et gagna les cent mille francs que la reine lui avait donnés, qu'il ne rendit point. » (Mém. de Montglat.)

1. *Aux sollicitations.... aux désirs.* L'in-4° avait : *à la sollicitation.... ou désir.*

2. Et expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te. Et erit in die illa : vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ. Et indueam illum tunica tua, et cingulo tuo confortabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus; et erit quasi pater habitantibus Jérusalem, et domui Juda. Et dabo clavem domus David super humerum ejus : et aperiet, et non erit qui clau-

cipal : « Je t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton ministère : » *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce temps j'appellerai mon serviteur Eliakim, et je le revêtirai de ta puissance. » Mais un plus grand honneur lui est destiné : le temps viendra, que, par l'administration de la justice, « il sera le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda : » *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la maison de David, » c'est-à-dire de la maison régnante, « sera attachée à ses épaules : il ouvrira, et personne ne pourra fermer ; il fermera, et personne ne pourra ouvrir ; » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois[1], notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération, durant quarante ans, était le fruit d'une sagesse consommée Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus ; et si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que

dat : et claudet, et non erit qui aperiat. (Isaïe, XXII, 19, 20, 21, 22.) — Sobna exerçait la charge de secrétaire sous le roi Ézéchias.

1. *Parmi ces glorieux emplois.* « *Parmi*, disent aujourd'hui les grammairiens les plus compétents, ne s'emploie qu'avec un nom pluriel indéfini, indéterminé, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif. » C'est aussi l'arrêt de l'Académie. Au XVIIe siècle on était moins rigoureux. — Or employait *parmi* avec un nom singulier :

> *Parmi* ce grand amour que j'avais pour Sévère.
> Corneille, *Polyeucte*, act. I, sc. III.

> Mais *parmi* ce plaisir quel chagrin me dévore?
> Racine, *Britannicus*, act. II, sc. VI.

« Et *parmi* cette grande gloire et ces longues prospérités que le ciel promet à votre union. » (Molière, *les Amants magnifiques*, act. IV, sc. VII.) A la même époque les exemples de *parmi* avec un nom pluriel défini et déterminé abondent chez les meilleurs écrivains ; cependant l'usage a donné raison aux grammairiens.

celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connaissait mieux les hommes et les temps? Qui prévoyait de plus loin, et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenait sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnait. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille[1] durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain: il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais, dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des

1. *Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille.* 1651. « La reine balançait entre le oui et le non; elle ne savait s'il fallait chasser ses créatures ou les maintenir... Elle se résolut de les éloigner et de donner cette marque à toute la France, de l'amour qu'elle avait pour la paix et pour le repos de l'État... Le Tellier s'en alla avec une espérance certaine de retour. La reine avait beaucoup de bonne volonté pour lui. Il était brouillé avec M. le prince, mais bien aimé du cardinal: si bien qu'il n'avait rien à craindre que l'absence, qui peut toujours être dangereuse à ceux qui ont des envieux, et par conséquent des ennemis; mais il emportait avec lui la satisfaction d'avoir eu une conduite sans reproche et uniforme dans le bien, et d'être le seul des trois (Le Tellier, Lionne et Servien) dont la probité ne fût pas soupçonnée. Ils emmenèrent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et s'en allèrent dans leurs maisons. » (Mme de Motteville.)

occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eût jamais donné au roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir; après qu'il eut reconnu que le nouveau Secrétaire d'État[1] savait, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises[2] ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance; tout était prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps; et, après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, et ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avait tant

1. *Le nouveau secrétaire d'État.* Le marquis de Louvois, né à Paris le 18 janvier 1641. Le Tellier, mécontent de la légèreté de son fils, le menaça de faire donner à un autre la survivance de sa charge. Il pria le roi lui-même d'intervenir. Louvois se corrigea, et devint capable de remplir les grandes charges qui l'attendaient.

2. *Ni la hauteur des entreprises*, etc. « Cette longue phrase est remarquable par son irrégularité. Bossuet s'y permet une hardiesse contre la syntaxe elle-même : il interrompt sa remarque par un récit, puis il la reprend. Je ne prétends pas louer cette licence plus qu'oratoire; mais je ferai remarquer que dans ce désordre il ne s'embarrasse pas un moment, il court toujours; il mêle le récit des grandes qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père : puis se retrouvant tout d'un coup, il reprend la marche de sa phrase abandonnée : *alors le zélé ministre, etc.* » (L'abbé de Vauxcelles.)

d'expérience. L'éternité se présentait à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, car il savait les choisir de ce caractère, et il leur apprenait à le conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance, il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidèle des prospérités de l'État et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vaqua[1], et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage, « autant que le ciel s'élève et que la terre s'incline au-dessous de lui[2], autant le cœur des rois est impénétrable[3]. » Enfin, le moment du prince n'était pas encore arrivé; et le tranquille ministre, qui connaissait les dangereuses jalousies des cours, et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements. Lorsque après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle était jointe à la confiance du prince, sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disait seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau, et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements[4].

1. En 1672 le chancelier Séguier mourut. D'Aligre lui succéda, et conserva sa charge jusqu'en 1677, époque de sa mort. Le Tellier fut alors choisi par le roi.

2. *Au-dessous de lui*. L'in-4° avait : *au-dessous*.

3. Cœlum sursum, et terra deorsum : et cor regum inscrutabile. » (*Prov.*, xxv, 3.)

4. *Tout le reste de sa conduite*, etc., etc. « Vous savez que le roi a fait M. Le Tellier chancelier, et que cela a plu à tout le monde. Il ne manque rien à ce ministre pour être digne de cette place. L'autre jour Berryer lui vint faire compliment à la tête des secrétaires du roi. M. le chancelier lui répondit : « Monsieur Berryer, je vous remercie et votre compagnie; mais, « monsieur Berryer, point de finesses, point de friponneries; adieu.

Notre siècle, qui n'avait point vu de chancelier si autorisé[1], vit en celui-ci autant de modération et de douceur que de dignité et de force, pendant qu'il ne cessait de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortait toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, et sur le désordre extrême que causerait dans l'État une si grande autorité dans des mains trop faibles. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards[2],

« monsieur Berryer. » Cette réponse donne de grandes espérances de l'exacte justice; cela fait plaisir aux gens de bien. » (Mme de Sévigné, 3 novembre 1677.)

1. *N'avait point vu de chancelier si autorisé.* « Autoriser est aussi neutre pass., et signifie acquérir de l'autorité. Cet homme là s'est bien *autorisé* dans sa charge. Les coutumes *s'autorisent* par le tems et acquièrent force de loi. » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.) — Bossuet dit encore ailleurs : « Jésus-Christ, plus grand que les patriarches, plus *autorisé* que Moïse. » — « Akibas, le plus *autorisé* de tous les rabbins. » — On lit de même dans Pascal : « Si saint Augustin venait aujourd'hui et qu'il fût aussi peu *autorisé* que ses défenseurs, il ne ferait rien. »

2. *Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards.* Soixante et dix ans auparavant (2 janvier 1618), le père Cotton, prononçant l'éloge de M. de Villeroy, traçait de la vieillesse un tableau qu'il est curieux de comparer à celui que présente ici Bossuet : « Selon les astrologues, il est notoire que l'une des estoilles qui sont dessous l'Équateur fait à chasque heure du four vingt et un million, cent et nonante neuf mille, deux cens et quarante lieües. Ce que consideré, quel Espreuier, quel Gerfaut, quel Sacro, à tire d'aile alla iamais si viste? quelle bouche de canon enuoya iamais sa balle auec tant de roideur! Ô moissonneuse de nos iours! ô faucheuse de nos vies! flère et implacable Mégère, qui croiroit iamais qu'un bras descharné, comme le tien, fust d'une si grande force! Et iusques à quand, ô felonne Bellonne, feras-tu brandir si furieusement ton cimeterre sur nos testes? Manger touiours et touiours estre affamée! Boire touiours et touiours estre altérée! Déuorer touiours et touiours estre en toy descharnée et sur nous acharnée! ne sont-ce pas des prodiges? Que si tu te contentois du moins d'agir contre nous par voye de nos ennemis, tes violences seroyent plus supportables, et il y auroit quelque ordre en ton désordre, mais tu te sers (traistresse) de nous contre nous; tu em loyes la chaleur naturelle pour consumer l'humidité radicale qui nous soustient, et ceste mesme chaleur est chasque iour diminuée par la réaction de l'aliment qui nous deuroit seruir de nourriture; de là nos rides, de là le poil chenu, de là l'incurable vieillesse :

Inde senilis hiems tremulo venit horrida passu;

vieillesse qui nous faict payer les rigoureuses usures et les cruels intérests de toute la vie passée : car c'est lors que le cerueau distille, le cœur s'alangourit, le front et les sourcils s'affaississent, la veue s'affoiblit, l'oreille s'en-

qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre le rendait continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disait en son cœur que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux ; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin : et il conjurait ses enfants, par toute la tendresse qu'il avait pour eux, et par toute leur reconnaissance, qui faisait sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure quand ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affaiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçait l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentait son esprit entier, il prononçait la même sentence, si le corps abattu n'y répondait pas[1] ; car c'était[2] la résolution qu'il avait prise dans sa dernière maladie : et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avait perdu le goût, au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir longtemps traversé[3] par la dignité qu'il aurait quittée : tant il était au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines !

durcit, l'haleine devient puante, les yeux chassieux et le dos voûté ; les joues pendillent, la teste branle, les cheveux tombent, les dents pourrissent, les pieds et les mains se noûent, les iambes tremoussent, la poictrine se glace, bref toute la personne tient plus de simulachre et de l'anatomie que de l'homme. » Il n'est pas inutile de remarquer que ces détails repoussants sont décrits avec une certaine recherche de style. L'orateur vise à l'effet.

1. *N'y répondait pas.* Phrase obscure. Le sens est : *Ne répondait pas aux forces encore entières de son esprit.*

2. *Car c'était.* L'in-4° avait : *car c'est.*

3. *Traversé par la dignité qu'il avrait quittée. Traversé*, troublé ; ce mot est assez commun dans ce sens au XVIIe siècle : « Vous tracerai-je ici la triste image d'une minorité et d'une régence *traversées?* » (Fléchier.) « Les impies trouvent le sort des bêtes plus heureux que celui de l'homme, parce que rien ne *traverse* leur instinct brutal. » (Massillon.) On lit encore dans Racine :

> Et si la mort bientôt ne me vient *traverser*,
> Mille obstacles divers m'ont même *traversé*.
> J'oubliai mon amour par le sien *traversé*.

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint[1] de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il fallait à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies[2], connût les ordres du royaume[3] et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente[4] était obligée à montrer le roi enfant aux provinces, pour dissiper les troubles

1. *Si aujourd'hui je me vois contraint*, etc., etc. Bossuet nomme les acteurs et les juge : Fléchier, moins hardi, échappe aux difficultés du sujet par des généralités : « Ne craignez pas, Messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissements et d'éloignements, de prisons et de liberté, de réconciliations et de ruptures. A Dieu ne plaise que, pour la gloire de mon sujet, je révèle la honte de ma patrie, que je rouvre des plaies que le temps a déjà fermées, et que je trouble le plaisir de nos constantes et glorieuses prospérités par le funeste souvenir de nos misères passées. Que dirai-je donc? Dieu permit aux vents et à la mer de gronder et de s'émouvoir, et la tempête s'éleva; un air empoisonné de factions et de révoltes gagna le cœur de l'État, et se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions, que nos péchés avaient allumées, rompirent les digues de la justice et de la raison; et les plus sages mêmes, entraînés par le malheur des engagements et des conjonctures contre leur propre inclination, se trouvèrent sans y penser hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude naturelle de l'esprit humain, l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'État, la confiance qu'inspirent la naissance, la capacité, les services, les mouvements de l'ambition, et plus encore la main du Seigneur qui s'appesantit quand il veut, et se sert pour la punition des hommes de leurs propres déréglements, furent les causes des partis formés, et de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre. » (Fléchier, *Oraison funèbre de Le Tellier*, 2e partie.)

2. *Nourri dans les compagnies.* « *Compagnie* signifie aussi un corps ou une assemblée de personnes établies pour de certains emplois, et principalement un corps de magistrats. *Les compagnies supérieures.... Les Compagnies ont harangué le roi.... Compagnie religieuse. Il a eu tous les suffrages de la Compagnie.* » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.)

3. *Les ordres du royaume.* « *Ordre* se dit aussi des corps qui composent un État : *Il y avait à Rome l'Ordre des sénateurs, l'Ordre des chevaliers l'Ordre plébéien. En France, les États sont composés de trois Ordres : l'Ordre ecclésiastique, l'Ordre de la noblesse et le tiers état. Dans le clergé il y a deux Ordres : on appelle les évêques le premier Ordre, et les autres ecclésiastiques le second Ordre.* » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.)

4. *Pendant que la magnanime régente*, etc. De 1650 à 1652, la régente est presque toujours absente de Paris. Après l'arrestation des princes elle part

qu'on y excitait de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandaient un homme capable de profiter des moments, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'État. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements, et les différents intérêts faisaient hasarder, n'avait-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire? Enfin il fallait un homme, qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune roi, à la régente, à l'État, au ministre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir, vous me prévenez, Messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisait Bordeaux[1], et que Gaston, laissé à Paris[2] pour le maintenir dans le devoir, était environné de mauvais conseils, Le Tellier

pour la Normandie, et reprend Rouen et le Havre à la duchesse de Longueville (1650, du 1er février au 12 février). Quinze jours après elle s'avance en Bourgogne avec une armée et réduit Dijon (du 5 mars au 3 mai). Au mois de juillet le soulèvement de Bordeaux qui se déclare pour les Princes force Anne d'Autriche à se rendre en Guyenne, et pendant cinq mois la cour est à cent cinquante lieues de Paris (du 4 juillet au 15 novembre). Enfin, quand le prince de Condé, tiré de sa prison, reprend les armes contre le roi, la cour quitte encore une fois Paris, et tour à tour Bourges, Poitiers, Saumur, Orléans, Saint-Germain reçoivent Louis XIV chassé de sa capitale (du 27 septembre 1651 au 21 octobre 1652).

1. *Pendant que la cour réduisait Bordeaux.* Bordeaux, après quelque hésitation, avait ouvert ses portes à Madame de Condé (Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu), et le parlement de Guyenne avait pris son parti contre la cour (1650). Mais bientôt Bordeaux fit sa paix avec Anne d'Autriche, et abandonna les Princes.

2. *Gaston, laissé à Paris.* « Monsieur demeura à Paris avec le commandement; la cour lui laissa M. Le Tellier pour surveillant. » (Cardinal de Retz, livre III.) Nous consignons partout avec soin le témoignage des contem-

fut le Chusaï qui les confondit[1]; et qui assura la victoire à l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne[2], et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eût différée? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres : notre plénipotentiaire partit; et l'Archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir, fit connaître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connaît quelque chose, qu'on ne faisait qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallût montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs[3]. Quelle cause les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou

poraine. La véracité de Bossuet ici comme ailleurs est un de ses titres de gloire. Il connaît à fond l'histoire de son temps, et son langage est déjà celui de la postérité.

1. *Le Tellier fut le Chusaï qui les confondit.* Absalon, fils de David, s'était révolté contre son père. Achitophel lui offrit de réunir douze mille hommes et d'aller surprendre David qu'il s'engageait à tuer : *Percutiam eum desolatum.* Chusaï d'Arach, chargé par David de surveiller Absalon, et de déjouer les projets d'Achitophel, conseilla au jeune prince de ne pas compromettre le succès de la guerre par une attaque imprudente, et d'attendre, pour marcher contre son père, que tout Israël fût assemblé depuis Dan jusqu'à Bersabée. Son avis prévalut. Cependant David, prévenu par Sadoc et Abiathar, profita des lenteurs de son fils et se mit en sûreté derrière le Jourdain. (*Livre des Rois*, chap. XV, XVI, XVII.) Cette allusion à un fait peu connu était-elle assez claire pour l'auditoire?

2. *Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, etc.* « Pendant ce trouble universel, il arriva un trompette de l'Archiduc, qui paraissait envoyé par lui au duc d'Orléans, et qui disait s'adresser à tous les bons Français. Ce prince allemand lui témoignait désirer la paix et offrait d'y travailler avec lui, en lui faisant espérer ce bonheur à des conditions raisonnables. Le duc d'Orléans répondit à l'Archiduc en des termes de grande civilité, et envoya aussitôt à la cour pour demander le pouvoir de traiter de la paix avec ce prince. Mazarin lui adressa les pouvoirs nécessaires. Le comte d'Avaux s'en mêla; il fut avec le nonce à Soissons pour s'aboucher avec les députés d'Espagne; mais ils ne s'y trouvèrent point. Il vint ensuite à Paris un certain Gabriel de Tolede qui fut longtemps logé à Issy. Il faisait espérer de la part de l'Archiduc de grandes choses. Le peuple, par ces faibles apparences, aimait déjà ce prince d'Autriche, et dans les rues on lui donnait de continuelles bénédictions... Enfin toutes ces illusions s'évanouirent; et ce qui en resta fut la honte que devaient avoir ceux qui les avaient reçues comme des vérités. » (Mme de Motteville.) Le cardinal de Retz, dont le récit est trop long pour être cité, montre sans cesse Le Tellier au premier rang, à côté du duc d'Orléans, dans ces négociations délicates.

3. *La garde des trois illustres captifs.* Le grand Condé, le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville son beau-frère, arrêtés par Guitaut et Comminges, le 18 janvier 1650, au Palais-Royal. « Voilà un beau coup de filet, s'écria Gaston quand on lui apprit cette nouvelle : on vient de prendre un lion, un singe et un renard. »

de vaines terreurs, ou de vrais périls, et dans un pas si glissant, des précautions nécessaires, qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé : on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avait attiré dans ses sentiments, était-il inaccessible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des âmes hautaines, qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessaient de lui inspirer qu'il devait s'en rendre le maître[1]? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors d'être le maître du sort du prince de Condé? Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats. Mais il était juste que ce précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage, où il y allait de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait. Seul il

1. *Qu'il devait s'en rendre le maître.* « Le duc d'Orléans, qui vit que le vicomte de Turenne, avec ses troupes, pouvait venir jusqu'au bois de Vincennes enlever M. le Prince, reprit de nouvelles inquiétudes, et les Frondeurs se servirent de cette occasion pour lui conseiller de le faire amener à la Bastille, de sa seule autorité. Il en parla à Le Tellier, secrétaire d'État, qui s'y opposa vigoureusement; et après beaucoup de consultations et de mauvaises heures, sur l'inquiétude que cette affaire donna aux uns et aux autres, il fut conclu qu'on les ôterait du bois de Vincennes, et qu'on les mènerait à Marcoussi, sous bonne garde, au delà de la rivière de Seine et de la Marne, attendant que la reine en ordonnât à sa volonté. Madame, dans ces occurrences, conseilla à Monsieur de mettre le prince de Condé en liberté, et de marier son fils, le jeune duc d'Enghien, à une de ses filles. Il n'approuva point alors cette proposition. Il n'était pas d'humeur à se résoudre si facilement, et il fallait qu'il attendît quelque temps et que ses conducteurs le forçassent d'y penser » (Mme de Motteville.)

savait épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétrait tout; et pendant qu'il tirait le secret des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait. Il perçait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues, découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'était ce Sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme, sous une eau dormante : mais l'homme sage les épuise ; » il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : vir sapiens exhauriet illud*[1]. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions. Gaston, ne croyait que lui, et lui seul savait profiter des heureux moments[2] et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez; faisons contre lui de secrètes menées : » *Venite, et cogitemus adversus eum cogitationes*[3]. Unissons-nous pour le décréditer; tous ensemble, « frappons-le de notre langue, et ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours : » *Percutiamus eum lingua, neque attendamus ad universos sermones ejus*. Mais on faisait contre lui

1. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : sed homo sapiens exhauriet illud. (*Prov.*, XX, 5.)

2. *Lui seul savait profiter des heureux moments.* « M. le duc d'Orléans avait, à l'exception du courage, tout ce qui était nécessaire à un honnête homme; mais comme il n'avait rien de ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvait rien dans lui-même qui pût suppléer ni même soutenir sa faiblesse. Comme elle régnait dans son cœur par la frayeur, et dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux mêmes qui l'y entraînaient par leur intérêt; mais il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit dès sa jeunesse en lui les couleurs les plus vives et les plus gaies qui devaient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très-bonne, dans un désintéressement complet, et dans une facilité de mœurs incroyable.... La faveur de M. le duc d'Orléans ne s'acquérait pas, mais elle se conquérait. Il savait qu'il était toujours gouverné, et il affectait toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de paraître l'éviter ; et jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il ruait et donnait des saccades. » (*Mémoires du cardinal de Retz.*)

3. Venite et cogitemus adversus eum cogitationes (Jérémie, XVIII, 18). Le texte porte : *contra Jeremiam.*

de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté? Et il connaissait dans le parti de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice, que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous en a montré l'exemple : les Juifs mêmes le reconnaissaient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier, qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation[1]. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens[2]? Fidèle au prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César[3] : et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses Évangélistes remarquât qu'il mourait spécialement « pour sa nation : » *quia moriturus erat pro gente*[4]. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps, et s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire, toujours il y voulait revenir trop tôt[5]. Le Tellier s'opposait à ses impatiences

Constant

1. Diligit enim gentem nostram. (Luc., VII, 5.)
2. *Citoyens*, dans le sens de *concitoyens*. Latinisme.
3. Voy. saint Matthieu, XXII, 21.
4. Quia moriturus erat pro gente. (Joann., XI, 51.)
5. *Toujours il y voulait revenir trop tôt.* « La duchesse de Navailles m'a depuis conté qu'étant un jour avec la reine, et la pressant de faire revenir le cardinal, cette princesse lui dit ces mêmes paroles : « Je connais la fidélité de M. le cardinal et combien le roi et moi avons besoin d'un ministre « qui soit tout à nous, afin de faire cesser les intrigues de la cour, et de « ceux qui se veulent mettre à sa place. Je sais que l'insolence du Parlement « de Paris doit être punie, et qu'elle ne le saurait mieux être que par son « retour; mais il faut avouer, lui dit-elle, que je crains le malheur de M. le

jusqu'à se rendre suspect; et sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il allait d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminait. Il sut suivre ce qu'il conseillait. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents, supérieur par cet endroit au ministre même, dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée, et résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités; et parce qu'il souhaitait le rétablissement du ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupait[1] lui donnait assez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutait. Un beau-frère[2], sacrifié malgré ses services, lui montrait ce qu'il pouvait craindre. Il savait, crime irrémissible dans les cours, qu'on écoutait des propositions contre lui-même, et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr. Mais il n'en tenait pas moins la balance droite. Les uns donnaient au ministre des espérances trompeuses, les autres lui inspiraient de vaines terreurs, et en s'empressant beaucoup ils faisaient les zélés et les importants. Le Tellier lui montrait la vérité, quoique souvent importune[3]; et industrieux à se

« cardinal, et que son retour trop précipité n'empire nos affaires; c'est « pourquoi j'ai de la peine à me déterminer là-dessus. » (Mme de Motteville.)

1. *Le poste qu'il occupait.* Comme intendant des finances et de la guerre, Le Tellier était sans cesse en rapport avec la reine.

2. *Un beau-frère sacrifié.* Gabriel de Cossagnet, éloigné de la cour en 1642, à l'époque de la conspiration de Cinq-Mars.

3. *La vérité, quoique souvent importune.* Si on en croit l'abbé de Choisy Mazarin ne l'avait pas oublié. Aussi ordonna-t-il en mourant « qu'on chassât Le Tellier, intendant des finances, et qu'on donnât sa charge à Colbert pour deux cent mille francs; mais le Surintendant ayant trouvé que dans la justice il fallait six cent mille francs pour rembourser Le Tellier, et l'argent étant rare, il propose au roi de créer une troisième charge d'intendant pour Colbert. »

cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, il en acquérait l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples : je n'ai pas besoin de les rapporter, et content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi, ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut son erreur, et le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes[1]; la ville royale

1. *La religion s'intéresse dans ses infortunes.* Le cardinal de Retz, arrêté au Louvre le 19 décembre 1652, dans l'antichambre de la reine, avait été conduit à Vincennes. Ni les réclamations du chapitre, qui ordonna les prières de quarante heures pour la liberté du cardinal avec l'exposition du Saint Sacrement pendant trois jours, ni les instances des curés, ni les menaces du Nonce ne purent le tirer de sa prison. Il y était depuis trois mois quand la mort de son oncle, Jean-François de Gondy, archevêque de Paris (21 mars 1653), vint lui donner de nouveaux droits et une position considérable. « Mon oncle, dit le cardinal de Retz, mourut à quatre heures du matin : à cinq l'on prit possession de l'archevêché en mon nom, avec une procuration de moi en très-bonne forme, et M. Le Tellier, qui vint à cinq et un quart dans l'église pour s'y opposer de la part du roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminait mes bulles dans le jubé. Tout ce qui

s'émeut, et Rome même menace[1]. Quoi donc, n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais par les soins du sage Michel Le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il était revêtu[2]; les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée: ainsi le calme fut rendu à l'État; on revoit dans sa première vigueur l'autorité affaiblie: Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages; le zèle des compagnies, que de tristes expériences avaient éclairées, est inébranlable[3];

est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'était au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette nature, dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échauffèrent encore plus qu'à l'ordinaire; mes amis soufflaient le feu; les peuples ne voyaient plus leur archevêque; le nonce, qui croyait avoir été doublement joué par la cour, parlait fort haut, et menaçait de censures. Un petit livre fut mis à jour qui prouvait qu'il fallait fermer les églises. M. le cardinal eut peur, et comme ses peurs allaient toujours à négocier, il négocia. » (Cardinal de Retz, *Mémoires*, livre IV.)

1. *Rome même menace.* « L'abbé Charier, qui partit pour Rome dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le pape Innocent irrité jusqu'à la fureur, et sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d'une action sur laquelle les exemples des cardinaux de Guise et autres marquaient ses devoirs. Il s'en expliqua avec un très-grand ressentiment à l'ambassadeur de France. Il envoya Monsignor Marini, archevêque d'Avignon, en qualité de nonce extraordinaire pour ma liberté. Le roi prit de son côté l'affaire avec hauteur. Il défendit à Monsignor Marini de passer Lyon. Le pape craignit d'exposer son autorité et celle de l'Église à la fureur d'un insensé. Il usa de ce mot en parlant à l'abbé Charier, et en lui ajoutant: « Donnez-moi une armée, et je vous donnerai un légat. » (*Mémoires* du cardinal de Retz, livre IV.)

2. *Les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée.* Mazarin avait chargé l'ambassadeur de Lionne de demander des juges au pape pour faire le procès au cardinal de Retz. La congrégation chargée d'examiner cette affaire répondit qu'avant tout le cardinal devait être réintégré dans sa cathédrale. De son côté le pape proposa de nommer un suffragant; il expédia même un bref à cette intention; mais l'assemblée du clergé s'y opposa avec tant de chaleur, que le nonce n'osa présenter son bref et fut obligé de le renvoyer au pape en lui disant qu'il avait couru risque d'être lapidé par le peuple. La mort de Mazarin rendit l'accommodement du cardinal de Retz plus facile: il était las de l'exil; Le Tellier lui offrit l'abbaye de Saint-Denis en échange de l'archevêché de Paris; le cardinal signa sa démission et rentra en France.

3. *Le zèle des compagnies est inébranlable.* Louis XIV leur avait fait sentir qu'il était le maître. « En 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'as-

les pertes de l'État sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage[1]; au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras[2] et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que tout devient faible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant, la grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre, où, parmi tant de divers mouvements[3], elle n'avait jamais remarqué un pas douteux. Le roi, qui dès son enfance l'avait vu toujours attentif au bien de l'État et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenait confiance en ses conseils; et le ministre conservait sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendait continuellement à l'État, en faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places[4], et en leur rendant à propos des offices qu'ils

sembler au sujet de quelques édits : le roi partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs « qu'ont produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont com- « mencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de « souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander. » Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXV.)

1. *Le cardinal fait la paix avec avantage.* La paix des Pyrénées fut conclue par Mazarin et don Louis de Haro, le 7 novembre 1659.

2. *Il domine jusqu'entre ses bras.* « Ce ministre montra beaucoup de fermeté et de tranquillité d'esprit dans ses derniers jours : il travailla avec Le Tellier sur les affaires de l'État. Le 4 et le 6 il fit même des dépêches pour Rome, qu'il signa. Sa fin fut accompagnée d'honneurs par les larmes du roi, d'opulence par les biens qu'il laissa à sa famille et à ceux qu'il voulut enrichir, et de fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aspirer à la gloire de l'avoir regardée avec une intrépidité pareille à celle des plus grands hommes. » (Mme de Motteville.)

3. *Tant de divers mouvements. Mouvements* est pris ici dans le sens du latin *motus*, émotion, agitation.

4. *En faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places.* Bossuet peut être cité parmi ceux que le chancelier avait désignés à

ne savaient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi, s'il ne connaît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder? Ne parlons pas des vivants[1], dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon[2], que notre ministre proposait toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La justice, leur commune amie, les avait unis; et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.

Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt[3]. « Le roi régnera selon la justice, et les juges présideront en jugement. » La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ézéchias[4], le modèle

l'attention de Louis XIV. « Sans sortir de sa circonspection naturelle, Le Tellier avait accoutumé de bonne heure l'oreille du roi à entendre le nom de Bossuet comme celui de l'un des ecclésiastiques de son royaume qui devait le plus honorer le discernement et le choix d'un monarque digne d'apprécier son génie et ses talents. » (Bausset, *Vie de Bossuet*.)

1. *Ne parlons pas des vivants.* Bossuet échappe à un compliment banal par une grande pensée.

2. Lamoignon, né en 1617, conseiller au parlement de Paris, en 1635, maître des requêtes en 1644, et premier président en 1658. Le roi, en lui annonçant cette dernière nomination, lui adressa ces paroles qui depuis ont été tant répétées : « Si j'avais connu un plus homme de bien, et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » La conduite de Lamoignon, dans le procès de Fouquet, fit le plus grand honneur à son courage. Ce magistrat aima les lettres, et fut un des protecteurs de Boileau, qui le peint dans *le Lutrin*, sous le nom d'*Ariste*. Il mourut en 1677, et Fléchier prononça son oraison funèbre, le 18 février 1679

3. Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt. (Isaïe, XXXII, 1.)

4. « Ézéchias, le plus pieux et le plus juste de tous les rois, après David, régnait en Judée (714-707); Sennachérib, fils et successeur de Salmanasar,

de nos jours. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat capable de contenter ses désirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux : animé des ordres du prince il y établit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité; et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du royaume, chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du prince, et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice[1]. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché[2], et qu'il doit mouvoir par lui-même? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin[3]; que la force des choses jugées n'était presque plus connue; que la compagnie où l'on renversait avec tant de facilité les jugements de toutes les autres, ne respectait pas davantage les siens; enfin, que le nom du prince était employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortait du lieu d'où elle devait être

l'assiégea dans Jérusalem, avec une armée immense : elle périt en une nuit par la main d'un ange. Ezéchias, délivré d'une manière si admirable, servit Dieu avec tout son peuple plus fidèlement que jamais. » (Bossuet, *Histoire universelle*, première partie.)

1. *Comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice. Modérer*, est rare avec un substantif concret; il est pris ici dans le vrai sens du latin *moderari* : « Mens divina cœlum versans, terram tuens, maria *moderans*. » (Cicéron, *De Natura Deorum*, III, XXXIX.) « Causis ab æterno tempore fluentibus ratio mensque *moderatur*. » (Cicéron, *Ad Quintum fratrem*, I, I, 13.)

2. *Mouvoir une sphère à laquelle on est attaché*. Phrase pénible, image confuse.

3. *Que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin*. « Le père Bouhours, dans son livre des doutes, reprend très-bien un *de* superflu dans cette phrase : *Il donna soin de ses revenus à des personnes qui n'avaient ni de stupidité pour les accroître, ni d'avarice pour en faire des trésors*. Il est

foudroyée? Sous le sage Michel Le Tellier, le Conseil fit sa véritable fonction, et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenait par tout le royaume la balance égale. Les juges, que leurs coups hardis et leurs artifices faisaient redouter, furent sans crédit; leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au Conseil comme au Sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat; il n'y avait rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre; et dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper serait le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours; et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtiment, sans rigueur, il couvrait l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connaissait; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le Conseil une pureté et un zèle de la justice qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne. Sa justice n'était pas moins prompte qu'elle était exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissements des malheureux plaideurs, qu'il croyait entendre nuit et jour, étaient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? Ne doit-on

certain qu'il faut dire qui n'avaient *ni cupidité ni avarice*, et que ces deux *ne* sont superflus. Il rapporte un autre exemple, qui est de M. de Balzac : *Je n'avais ni de voix distincte, ni de parole articulée.* M. de Balzac est d'une très-grande autorité dans notre langue; mais il est aisé de voir que ces deux *de* sont encore superflus. » (Vaugelas, *Remarques sur la langue française.*)

pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? Sacrés autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui, par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles! Sache la postérité, si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux; et, tout sensible qu'il était aux tendresses de sa famille, il l'accoutumait à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisait consister avec son salut le service particulier qu'il devait à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisait son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage: « La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes[1]. » Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé[2], et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre était touché de ces vérités, ses paisibles audiences le faisaient paraître. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur; celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bou-

1. Facere misericordiam et judicium magis placet Deo quam victimæ (*Proverbes*, XXI, 3.)

2. *Essuyer les larmes du pauvre oppressé.* Dans la première édition de son dictionnaire, l'Académie avait relégué *oppresser* parmi les additions. Furetière n'en accordait l'usage qu'aux médecins. Cependant Rousseau a cru pouvoir dire: « Oppressée du poids de la vie; » et Boileau: « Oppressée de douleur. » Mais l'emploi du participe au sens figuré et sans complément est assez rare. On lit toutefois dans Racine:

Il entendra gémir une reine *oppressée*.

chées par ses préventions, et incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une âme agitée se calmait. C'est là qu'on trouvait « ces douces réponses qui apaisent la colère[1], » et « ces paroles qu'on préfère aux dons : » *Verbum melius quam datum*[2]. Il connaissait les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord, l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux partis ; ici, elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le faible. Ce charitable magistrat était ravi d'avoir à commencer par la douceur ; et dans toute l'administration de la justice, il nous paraissait un homme que sa nature avait fait bienfaisant, et que la raison rendait inflexible. C'est par où il avait gagné les cœurs. Tout le royaume faisait des vœux pour la prolongation de ses jours ; on se reposait sur sa prévoyance ; ses longues expériences[3] étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils, et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportait aux affaires, lui méritaient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez fait, comme dit le Sage, « l'œil qui regarde et l'oreille qui écoute[4] ! » Vous donc qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives, et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutait tout le monde. Et vous, doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez le grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les

1. Responsio mollis frangit iram. (*Proverbes*, XV, 1.)
2. Nonne ardorem refrigerabit ros? sic et verbum melius quam datum. (*Eccles.*, XVIII, 16.)
3. *Expériences*. Rare au pluriel dans ce sens.
4. Et aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque. (*Proverbes*, XX, 12.)

yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes; ou plutôt, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance; comme lui, vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs présents; comme lui, vous faites justice à la veuve et au pupille; l'étranger n'implore pas en vain votre secours, et, assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugements[1]. Puisse-t-il avec ses lumières et avec son esprit de force vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandait pour juger son peuple[2].

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Église. L'Église ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux faibles, aux orphelins, aux épouses délaissées, et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant[3]. » Elle est fille du Tout-Puissant, mais son père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pour-

1. Dominus Deus vester ipse est Deus Deorum, et dominus dominantium; Deus magnus, et potens et terribilis, qui personam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo et viduæ; amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. (*Deut.*, x, 17, 18.)

2. Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum. (*Reg.*, III, III, 9.)

3. De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat. (*Apoc.*, I, 16.) — Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. (*Hebr.*, IV, 12.)

quoi m'avez-vous délaissée[1] ? » Son époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes[2], mais elle n'a entendu sa voix agréable[3], elle n'a joui de sa douce et désirable présence qu'un moment ; tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide, « et plus vite qu'un faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus hautes montagnes[4]. » Semblable à une épouse désolée, l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée est dans sa bouche[5]. Enfin, elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes[6] ; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment ; on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés : sa puissance céleste est affaiblie, pour ne pas dire tout à fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses ministres trop hardis usurpateurs des droits temporels ; à son tour, la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser[7] de ses pertes sur Jésus-Christ même : les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclé-

1. Eli, Eli, lamma sabacthani ? hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? (Matth., XXVII, 46.)
2. Speciosus forma præ filiis hominum. (*Psalm.*, XLIV, 3.)
3. Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. (Joann., III, 29.)
4. Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum. (*Cant.*, VIII, 14.)
5. Vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.*, II, 12.)
6. Jerusalem, Jerusalem.... quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti. (Matth., XXIII, 37.)
7. *Se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même.* « *Récompenser* signifie aussi dédommager. *Je sais bien que vous avez perdu cette fois, mais une autre fois je vous récompenserai.... Il s'est bien récompensé de ses pertes. Nous avons mal dîné, mais nous nous récompenserons tantôt au souper.* » (Dict. de l'Acad., 1694.) Balzac a dit dans le même sens : « Il n'est pas possible de leur faire prendre *récompense* d'une chose quand elle est perdue ; ils veulent le même et non le semblable. » (*Aristippe*, disc. VI.) « Il se vint ranger auprès de Daurat, où il demeura cinq ans entiers, estudiant si assiduement qu'il récompensa auec beaucoup d'interest la perte qu'il auoit faicte. » (Du Perron, *Or. fun. de Ronsard*, 1586.)

Tot tamen amissis te *compensavimus* unum.
Ovide, *Héroïdes*, III, 51.

siastiques[1] ; on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider, don céleste que nous ne recevons qu'une fois « par l'imposition des mains[2] ; » mais que saint Paul nous ordonne de ranimer, de renouveler et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle[3]. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les sacrements? N'est-ce pas aussi pour policer les Églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique? Autrefois, et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs, concouraient ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre : on voulait avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés, tant le siècle a prévalu, tant l'Église est faible et impuissante! Il est vrai que l'on commence à l'écouter : l'auguste Conseil et le premier parlement donnent du secours à son autorité blessée; les sources du droit sont révélées ; les saintes maximes revivent. Un roi zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse

1. *Ne retentissent que des affaires ecclésiastiques.* Bossuet, malgré son extrême prudence, fut obligé de recourir plusieurs fois à ces tribunaux séculiers dont il déplorait les empiétements. Déjà même, de 1682 à 1686, il s'était adressé à eux pour faire reconnaître sa juridiction sur les abbayes de Faremoutiers et de Rébais. En 1689 il se porta partie principale à la grand'chambre du parlement de Paris, contre Henriette de Lorraine, abbesse de Jouarre. Bossuet composa lui-même son mémoire; l'affaire fut plaidée pendant sept audiences consécutives, et le parlement, sur les conclusions de l'avocat général Talon, rendit le 26 janvier 1690 un arrêt qui condamnait l'abbesse, et consacrait les droits de l'évêque. Henriette résista et tint ses portes fermées; Bossuet, accompagné du lieutenant général de Meaux, se rendit à Jouarre, fit ouvrir les portes et maintint son autorité.

2. Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. (II *ad Timoth.*, I, 6.)

3. *Soit immortelle.* L'in-4° avait : *immortelle dans l'ordre sacré*

de lui ôter[1], opère ce changement heureux; son sage et intelligent chancelier seconde ses désirs; sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat[2]; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises[3]. Ainsi la sainte clôture, protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie; ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas, et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques, image des célestes hiérarchies[4] et lien de notre unité, est conservée; ainsi la

1. *Et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter.* Ainsi, dans l'affaire de la régale (1682), Louis XIV avait maintenu son droit de percevoir les revenus des archevêchés et évêchés vacants; mais en même temps il avait renoncé à celui de conférer les dignités des églises qui exerçaient quelque juridiction spirituelle. Cependant le clergé devait se voir dépouiller pen à peu de ses priviléges, et le XVIIIe siècle lui réservait de bien autres souffrances. — *Davantage que.* Locution inusitée aujourd'hui.

2. *Un nouveau code favorable à l'épiscopat.* Seize ans plus tard, à soixante-quatorze ans, après trente-trois années d'épiscopat, Bossuet eut à défendre contre le chancelier Pontchartrain son indépendance et ses priviléges d'évêque. Le chancelier prétendait soumettre à la censure d'un docteur de Sorbonne, M. Pirot, l'ordonnance de Bossuet contre le Nouveau Testament de Trévoux. Bossuet réclama auprès de Pontchartrain contre cette nouveauté étrange; l'affaire fut portée au roi; l'évêque de Meaux rédigea deux mémoires qu'il lut devant Louis XIV, et le ministre dut céder devant la sagesse du prince et la fermeté du pontife.

3. *Le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises.* Phrase obscure. L'idée est obscure elle-même. Comment remédier à des entreprises que le pouvoir royal avait ordonnées, et que les parlements regardaient comme l'usage d'un droit incontestable? On reconnut bientôt les tristes conséquences de l'intervention du pouvoir temporel dans l'administration des affaires spirituelles : cinquante années s'étaient à peine écoulées, quand on vit le parlement de Paris décréter d'ajournement l'archevêque Christophe de Beaumont, saisir son temporel, emprisonner ses prêtres, et ordonner d'administrer un malade dans les vingt-quatre heures, comme s'il se fût agi d'adjuger le gain d'un procès.

4. *Image des célestes hiérarchies.* « O Dieu! qui avez daigné nous révéler que vous avez fait les Anges en si grand nombre, vous avez bien voulu nous apprendre encore que vous les avez distribués en neuf chœurs; et votre Écriture, qui ne mert jamais, et ne dit rien d'inutile, a nommé *des Anges, des Archanges, des Vertus, des Dominations, des Principautés, des Puissances, des Trônes, des Chérubins, des Séraphins.* Qui entreprendra d'expliquer ces noms augustes, ou de dire les propriétés et les excellences de ces belles créatures? Trop content d'oser les nommer avec votre Écriture toujours véritable, je n'ose me jeter dans cette haute contemplation de leurs perfections. » (Bossuet, *Élévation sur les mystères.*)

cléricature jouit par tout le royaume de son privilége, ainsi, sur le sacrifice des vœux, et sur « ce grand sacrement de » l'indissoluble « union de Jésus-Christ avec son Église[1], » les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé, et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat a part à ces grands ouvrages[2]: habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Après ces commencements, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même? Ame pieuse du sage Michel Le Tellier, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnaissance, de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos ceux qu'il offrait pour une vie si précieuse. Et vous, saints Évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres, docteurs et serviteurs des églises, vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendrez le bruit d'un mi-

1. Sacramentum hoc magnum est: ego autem dico in Christo et in ecclesia. (*Ephes.*, v, 32.) — Bossuet détourne ici les paroles de saint Paul de leur véritable sens, et c'est plutôt une imitation du langage de l'Écriture qu'une citation positive.

2. *Un grand prélat a part à ces grands ouvrages.* Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, fils cadet du chancelier. Son nom revient souvent dans la correspondance de Mme de Sévigné : « L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, c'était comme un tourbillon : il croit être grand seigneur, mais, ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, *tra, tra, tra;* ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare;* ce pauvre homme veut se ranger; son cheval ne veut pas; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé : en même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque, et l'archevêque même, se mettent à crier : *Arrête arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.* L'archevêque, en racontant

nistère[1] si favorable à l'Église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette âme pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie; ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures ! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours. Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels, de soupirer après les antiquités devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits[2]! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie, la plus périlleuse de ses devoirs; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat[3], qui ne veulent pas y

ceci, disait : Si j'avais tenu ce coquin, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles. » (A Mme de Grignan, 5 février 1674.) Et ailleurs : « On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avait été tué. Il demanda si l'armée était défaite; on lui dit que non : il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre *coquin*, fit retirer le rideau, et se rendormit. Adieu, mon enfant; que voulez-vous que je vous dise? » (A Mme de Grignan, 12 août 1675.) Ce prélat ne méritait guère l'honneur d'un si glorieux éloge. Bossuet cède ici à un sentiment de reconnaissance personnelle : l'archevêque de Reims l'avait sacré évêque, et, malgré quelques boutades de jalousie, s'était montré constamment son ami et son admirateur.

1. *Le bruit d'un ministère.* Expression vague.

2. Sapientiam loquimur inter perfectos. (I *Corinth.* II, 6.)

3. *Ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat.* « Ces derniers mots font allusion à la règle sollicitée par Bossuet, et établie par le roi, de ne nommer aux evêchés que ceux qui auraient travaillé dans le ministère. » (L'abbé de Vauxelles.) Telle est du reste la loi prescrite par saint Paul dans la première épître à Timothée, chap. III : « Si quis episcopatum desiderat.... hi autem probentur primum;.... qui enim bene ministraverint, gradum bonum sibi acquirent. »

arriver par des travaux apostoliques? Car, aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau[1]? Ah! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire : « Le fort armé chassé de sa demeure reviendra, » plus furieux que jamais, « avec sept esprits plus malins que lui, et notre état deviendra pire que le précédent[2]! » ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours[3] : faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos

1. L'éloge de la révocation de l'édit de Nantes était alors dans toutes les bouches. Fléchier reproduit presque le langage de Bossuet : « Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux, et où me conduit mon sujet! Je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie fatale qui séparait depuis longtemps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre. Je vois des enfants égarés revenir en foule dans le sein de leur mère; la justice et la vérité détruire des œuvres de ténèbres et de mensonges; une nouvelle Église se former dans le sein de ce royaume, et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber tout d'un coup comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques et de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace. » (Fléchier, *Oraison funèbre de Le Tellier.*)

2. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se; et ingressi habitant ibi : et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. (Luc, XI, 21, 26.)

3. *Ce miracle de nos jours.* Bossuet exprime ici l'opinion de son siècle. « Le père Bourdaloue s'en va par ordre du roi prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Il le leur apprendra et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici; les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » (Mme de Sévigné, 28 octobre 1685.) Massillon, Fléchier, La Bruyère, La Fontaine lui-même témoignent le même enthousiasme. La postérité n'a partagé ni l'admiration des contemporains pour cet acte du gouvernement de Louis XIV, ni leur indifférence sur les procédés barbares de Louvois. Sans doute l'Angleterre, la Hollande, Genève, les cantons suisses protestants, les puissances du Nord et un grand nombre de princes du corps germanique avaient donné depuis longtemps ce triste exemple à la France; sans doute aussi les protestants français s'étaient posés depuis cent cinquante ans en face du pouvoir royal comme des adversaires et des ennemis; mais la vérité devait compter sur sa force, et se montrer plus patiente; quant aux persécutions, quant aux supplices.

plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église, agiles instruments « d'un prompt écrivain et d'une main diligente[1], » hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantins et les Théodoses. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent qu'avant qu'il y eût eu des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuraient unies et s'entretenaient longtemps. « Mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu suscita des princes chrétiens, et qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettait pas aux hérétiques de s'assembler en public, et le clergé, qui veillait sur eux, les empêchait de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunissait, et les opiniâtres mouraient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvaient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes[2]. » Ainsi tombait l'hérésie avec son venin; et la discorde rentrait dans les enfers, d'où elle était sortie. Voilà, Messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église. Mais nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs les abandonner[3], sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mou-

rien ne saurait les excuser. Rome, du reste, fit entendre sa voix : Innocent IX blâma hautement les conversions forcées, et condamna comme un sacrilège la communion imposée aux nouveaux convertis qui la repoussaient.

1. Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. (*Psalm.* XLIV, 1.)

2. Nam superiorum Imperatorum temporibus, quicumque Christum colebant, licet opinionibus inter se dissentirent, a gentilibus tamen pro iisdem habebantur.... Quam ob causam singuli facile in unum convenientes, separatim collectas celebrabant, et assidue secum mutuo colloquentes, tametsi pauci numero essent, nequaquam dissipati sunt. Post hanc vero legem, nec publice collectas agere eis licuit, lege id prohibente, nec clanculo, quum singularum civitatum Episcopi ac Clerici eos sollicite observarent. Unde factum est ut plerique eorum, metu perculsi, Ecclesiæ catholicæ sese adjunxerint. Alii vero, licet in eadem sententia perseverarint, nullis tamen opinionis suæ successoribus post se relictis, ex hac vita migrarunt : quippe qui nec in unum coire permitterentur, nec opinionis suæ consortes libere ac sine metu docere possint. (Sozomène, *Hist.*, liv. II, chap. XXXII.)

3. *Leurs faux pasteurs les abandonner.* D'illustres dévouements hono-

vement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine[1] : « Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul a pu faire cette

rèrent la cause du protestantisme. En 1683, Isaac Homel, ministre de Soyon en Vivarais, fut roué vif à Tournon et supporta cet affreux supplice avec une constance héroïque; il avait soixante et douze ans. En 1686, Guion, ministre des Cévennes, condamné aux mêmes tortures, montra un égal courage, dans les prisons de Montpellier. Nous pourrions citer encore l'avocat Chamier, roué vif à vingt-huit ans; Coutaut, syndic du consistoire pendu, et Marguerron de Sainte-Foi traîné au gibet, sans compter ceux qui furent ruinés par des confiscations ou conduits aux galères. Quant à l'ordre donné aux pasteurs d'abandonner leurs troupeaux, il ne s'était pas fait attendre, et les parlements, comme les intendants royaux, avaient devancé les instructions de la cour. Dès 1684, ils avaient commencé à sévir. On sait du reste que Bossuet, si sévère contre le protestantisme dans ses discours et dans ses écrits, quand il parlait comme évêque, témoigna toujours pour les protestants eux-mêmes une douceur et une tolérance vraiment paternelles. Le ministre du Bourdieu écrivait à un magistrat du Languedoc, après la révocation de l'édit de Nantes, et dans le secret d'une correspondance intime : « Je vous dirai franchement que les manières honnêtes et chrétiennes de M. de Meaux ont beaucoup contribué à vaincre la répugnance que j'ai pour tout ce qui s'appelle dispute. Car, si vous y prenez garde, ce prélat n'emploie que des voies évangéliques pour nous persuader de sa religion. Il prêche, il compose des livres, il fait des lettres, et travaille à nous faire quitter notre croyance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. Nous devons donc avoir de la reconnaissance pour les soins charitables de ce grand prélat, et examiner ses ouvrages sans préoccupation, comme venant d'un cœur qui nous aime, et souhaite notre salut. » Ce témoignage n'est pas un fait isolé. Le ministre Ferri, dont Bossuet réfuta les doctrines, resta son ami, et voulut, à son lit de mort, abjurer entre ses mains. Turenne se fit instruire par lui. M. Spon, célèbre médecin de Lyon, entretint avec lui une correspondance qui est parvenue jusqu'à nous, et se convertit à sa parole. On sait d'ailleurs avec quelle énergie Bossuet protesta contre les rigueurs des intendants royaux et des parlements. Sa correspondance avec M. Lamoignon de Bâville et les évêques du Languedoc en fait foi.

1. Le concile de Chalcédoine, quatrième concile général (451), où saint Léon le Grand tenait la première place, autant par sa doctrine que par l'autorité de son siége, anathématisa Eutychès et Dioscore, patriarche d'Alexandrie, son protecteur... L'empereur Marcien assista lui-même à cette grande assemblée, à l'exemple de Constantin, et en reçut les décisions avec le même respect. (Bossuet, *Histoire universelle*, première partie.)

merveille, Roi du ciel, conservez le roi de la terre ; c'est le vœu des églises ; c'est le vœu des évêques[1]. »

Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avait déjà ressenti l'atteinte de la maladie dont il est mort. Mais un ministre si zélé pour la justice ne devait pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étaient préparées. Malgré cette fatale faiblesse qu'il commençait de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public n'avaient plus rien à demander[2]. Seulement Dieu lui réservait l'accomplissement du grand ouvrage de la religion ; et il dit, en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours[3]. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge ; parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort se déclare ; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques : dix jours entiers il la considère avec un visage assuré ; tranquille, toujours assis, comme son mal le demandait, on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole

1. Hæc digna vestro imperio : hæc propria vestri regni... Per te orthodoxa fides firmata est ; per te hæresis non est. Cœlestis rex, terrenum custodi. Per te firmata fides est... Unus Deus qui hoc fecit... Rex cœlestis, Augustam custodi, dignam pacis... Hæc oratio ecclesiarum ; hæc oratio pastorum. (*Concile de Chalcédoine*, act. VI.)

2. En signant la révocation de l'édit de Nantes, Le Tellier s'était écrié avec Siméon : « Nunc dimittis servum tuum, Domine. »

3. *Il ne se souciait plus de finir ses jours. Se souciait*, c'est-à-dire s'affligeait, se préoccupait. Au XVIIe siècle, *soucier* dans ce sens était actif :

> Hé ! je crois que cela faiblement vous *soucie*.
>
> Molière, *Dépit amoureux*, act. IV, sc. III.

> Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
> Me fasse peur ni me *soucie* ?
>
> La Fontaine, *le Lion et le Moucheron*.

ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente; car il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « Je suis, disait-il, en faction[1]; » car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort; c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute la vie. La mort révèle le secret des cœurs. Vous, riches, qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, et, pour ainsi dire, elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas; vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : « Malheur à vous, riches[2]! » et « vous pousseriez, comme dit saint Jacques, des cris lamentables et des hurlements à la vue de vos misères[3]. » Mais vous ne sentez pas un attachement aussi déréglé. Le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession on trouve, comme dans un lit, un repos funeste; et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est,

1. *Je suis, disait-il, en faction.* Cette expression vive et originale avait frappé les contemporains de Le Tellier. On la retrouve dans une oraison funèbre latine prononcée quelques jours après en son honneur : « O spectaculum luctuosum æque et admirabile! Sedes ægrotantis, cathedra docentis est : unde ille et voce et exemplo docet, quemadmodum sit Christiano homini moriendum. *In statione sum*, inquit amico cuidam perillustri : *tu, quum illic eris, fac melius.* » Orat. fun. in æde Sorbonica a Marco Antonio Versan pronuntiata, febr. 1686.)

2. Væ vobis divitibus. (Luc. VI, 24.)

3. Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis. (Jac. V, 1.)

mes frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses, je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement que nous ne sentons pas dans la possession se fait, dit saint Augustin[1], sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort qui lui vient ravir tout à coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs : *Siccine separat amara mors*[2]? « Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre tout à coup de si doux liens? » Le cœur saigne : dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenaient; et le péché que l'on commettait, par un attachement si excessif, se découvre tout entier : *Quantum amando deliquerint, perdendo senserunt.* Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connaît pas les disgrâces; qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparaître une vie si fortunée, bénit la mort, et aspire aux biens éternels; ne fait-il pas voir qu'il n'avait pas mis « son cœur dans le trésor que les voleurs peuvent enlever[3], » et que, comme un autre Abraham, il ne connaît de repos que « dans la cité permanente[4]? » Un fils consacré à Dieu s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espérait, un chrétien préparé à tout, qui attendait ce dernier office de sa piété. L'Extrême-onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien, excite autant sa piété qu'avait fait le saint viatique. Les

1. Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantula tamen cupiditate cohærebant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. (Saint Augustin, *De civitate Dei*, l. X, 2.)
2. Siccine separat amara mors? (I *Reg.* XV, 32.)
3. Nolite thesaurisare vobis thesauros in terra... Ubi fures effodiunt et furantur. (Matth. VI, 19, 20.)
4. Exspectabat enim fundemanta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus. (*Hebr.* XI, 10.)

saintes prières des agonisants réveillent sa foi; son âme s'épanche dans les célestes cantiques; et vous diriez qu'il soit[1] devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins psaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job désirait[2] pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours, que depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et dans un si long ministère de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates, quelle merveille de la grâce! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avait-il besoin de nos éloges? Vous étonnez-vous de sa tranquillité? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme? Que vois-je durant ce temps? des enfants percés de douleur; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore? une femme forte[3], pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer : tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même; tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, pour apprendre à mourir, et profiter de cet exemple. L'heureux vieillard jouit jus-

1. *Vous diriez qu'il soit.* Construction irrégulière assez commune au XVIIe siècle. On écrirait aujourd'hui : *Vous diriez qu'il est.*

2. Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? Quis mihi det, ut exarentur in libro stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice? (Job. XIX, 23, 24.)

3. *Une femme forte.* « La chancelière Le Tellier mourut enfin à plus de quatre-vingt-dix ans, ayant conservé sa tête et sa santé jusqu'à la fin, et grande autorité dans sa famille, à qui elle laissa trois millions de biens (1698). » (Saint Simon.)

qu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de faible; mais, pendant qu'il en goûte la reconnaissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie, et en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. » Reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre? Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'âme chrétienne. Ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes; telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est longtemps préparé par de bonnes œuvres; autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité, ou, un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici, dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève, et les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : « Je ne désire point, dit-il, la fin de mes peines, mais je désire de voir Dieu. » Que vois-je ici, Chrétiens? la foi véritable, qui, d'un côté, ne se lasse pas de souffrir : vrai caractère d'un chrétien; et, de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et, en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux, où nous sortirons des ombres et des énigmes[1] pour voir la vérité manifeste! Courons-y, mes frères, avec ardeur; hâtons-nous de « purifier notre cœur, afin de voir Dieu[2], » selon la promesse de l'Évangile. Là est le terme du voyage; là se finissent les gémissements; là s'achève le travail de

1. Videmus nunc per speculum in ænigmate. (*Corinth.*, I, XIII, 12.)
2. Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. (Matth., V, 8.)

la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois! qui ne te désire pas n'est pas chrétien. Après que ce pieux désir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foi, que reste-t-il, Chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime? Enfin, prêt à rendre l'âme : « Je rends grâces à Dieu, dit-il, de voir défaillir mon corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait, et ravi de pouvoir pousser ses reconnaissances[1] jusqu'au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo*[2]. « Je chanterai, dit-il, éternellement les miséricordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les Anges le sacré cantique. Reconnaissez maintenant que sa perpétuelle modération venait d'un cœur détaché de l'amour du monde; et réjouissez-vous, en notre Seigneur, de ce que riche il a mérité les grâces et la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche[3], et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, « est porté par les Anges au sein d'Abraham, » pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, « est enseveli dans les enfers. » Voilà

1. *Pousser ses reconnaissances*. Molière a dit de même dans le *Tartufe*, act. I, sc. VI :

> Il attirait les yeux de l'assemblée entière
> Par l'ardeur dont au ciel il *poussait* sa prière.

et Corneille dans le *Menteur*, act. I, sc. V :

> Des flûtes au troisième (étage), au dernier des hautbois
> Qui tour à tour en l'air *poussaient des harmonies*
> Dont on pouvait nommer les douceurs infinies.

Reconnaissances est rare au pluriel dans le sens de gratitude; c'est un latinisme. L'emploi de ces pluriels abstraits, assez fréquents chez Bossuet, est un souvenir des Pères latins qu'il l'avait assidûment.

2. Misericordias Domini in æternum cantabo. (*Psalm.* LXXXVIII, 1.)

3. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. (Luc., XVI, 22.)

un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? « Le riche, dit-il, a reçu ses biens, et le pauvre ses maux dans cette vie; » et de là quelle conséquence? Écoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, poursuit-il, l'un reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice[1]. » Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si, « pauvres en esprit[2], » et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit[3]. Cette grâce, je le confesse, est rare dans le Nouveau Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfants de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jésus-Christ sur la croix. Et cependant, Chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente, et que les pauvres apprennent à ne désirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie. Ce ministre, si fortuné et si détaché tout ensemble, leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses biens accrus naturellement par

1. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua; et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur; tu vero cruciaris Luc. XVI, 25.)

2. Beati pauperes spiritu. (Matth., V, 3.)

3. *Un voyageur empressé de déloger de la tente où il passe une courte nuit.* Bossuet dit de même en parlant du pèlerinage que l'Église fait sur la terre : « Dans l'horreur de cette vaste solitude, on la voit environnée d'ennemis ne marchant jamais qu'en bataille; ne logeant que sous des tentes, toujours prête à *déloger* et à combattre; étrangère que rien n'attache, que rien ne contente, qui regarde tout en passant sans vouloir jamais s'arrêter; heureuse néanmoins dans cet état, tant à cause des consolations qu'elle reçoit durant le voyage, qu'à cause du glorieux et immuable repos qui sera la fin de sa course. » (*Sermon sur l'unité de l'Église.*)

un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement; ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siècles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui[1]: sa main droite les cachait à sa main gauche; et, à la réserve de quelque ami, qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidents les ont ignorées; mais « le Père, qui les a vues dans le secret, lui en a rendu la récompense[2]. » Peuples, ne le pleurez plus; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc? quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paraîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous nous avançons à si grands pas? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Égypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul Abraham[3]. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paraître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et

1. Conclude eleemosynam in corde pauperis: et hæc pro te exorabit. (*Eccles.*, XXIX, 15.)

2. Te faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua.... Et pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. (Matth., VI, 3, 4.)

3. Respondit (Jacob): Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. (*Genèse* XLVII, 9.)

le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme très-court, Chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit; puisque enfin, quand on aurait multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? Dormez votre sommeil[1], riches de la terre, et demeurez dans votre poussière! Ah! si quelques générations, que dis-je, si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain[2] que vous devez être rassasiés

1. Dormierunt somnum suum; et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. (*Psalm.*, LXXV, 6.)

2. *Autrement un philosophe vous dira en vain.* On retrouve à chaque page, dans Bossuet, ce vif souvenir de l'antiquité : il semble traduire ici ces admirables vers de Lucrèce :

Denique si vocem rerum natura repente
Mittat et hoc aliquot nostrum sic increpet ipsa :
« Quid tibi tantopere est, mortalis, quod nimis aegris.

d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, ou plutôt que vous vous êtes assez vus rouler vous-mêmes et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux Michel Le Tellier vous en a donné l'exemple : la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la troupe sacrée des vertus, qui veillaient, pour ainsi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

Luctibus indulges? quid mortem congemis ac fles?
Nam si grata fuit tibi vita anteacta priorque;
Et non omnia, pertusum congesta quasi in vas,
Commoda perfluxere, atque ingrata interiere:
Cur non, ut plenus vitæ conviva, recedis,
Æquo animoque capis securam, stulte, quietem? ..
Nec potius vitæ finem facis atque laboris?
Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque
Quod placeat, nihil est: eadem sunt omnia semper.
Si tibi non annis corpus jam marcet, et artus
Confecti languent, eadem tamen omnia restant,
Omnia si pergas vivendo vincere sæcla;
Atque etiam potius, si nunquam sis moriturus.»

De Natura rerum l. III, 945.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NOTICE

SUR

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, naquit à Paris le 8 septembre 1621. Il était le quatrième fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et l'arrière-petit-fils du célèbre Louis Ier, prince de Bourbon, qui périt en 1569, à la bataille de Jarnac, assassiné par Montesquiou. L'extrême faiblesse de son tempérament fit longtemps craindre pour sa vie. Il avait huit ans quand son père l'appela de Montrond, où s'étaient passées ses premières années, et le confia aux jésuites de Bourges; le jeune prince se distingua bientôt par son esprit facile et sa vive intelligence: à douze ans il rédigea un petit traité de rhétorique qu'il dédia à son frère Armand de Bourbon, prince de Conti, alors âgé de quatre ans. En 1635, il termina ses études et vint à Paris.

Le duc d'Enghien avait dix-huit ans quand il fut présenté au Louvre; son père, qui voulait obtenir de Richelieu l'honneur de commander en chef l'armée du Roussillon, sollicita pour lui la main de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du ministre, et le jeune prince, après une longue résistance, dut se résigner à cette union. Le mariage fut célébré dans la chapelle du Palais-Cardinal, le 9 février 1641, et la tragédie de *Mirame,* que Richelieu se laissait attribuer, quoiqu'elle parût sous le nom de Desmarets, fut représentée pour la première fois, à cette occasion, avec un luxe royal. Deux jours après la célébration de ce mariage, le duc d'Enghien fut saisi d'une fièvre ardente qui mit sa vie en danger; mais il sortit de cette crise terrible avec un tempérament plus robuste, et sa frêle constitution se fortifia dans cette épreuve.

Richelieu meurt (4 décembre 1642), et cinq mois après, Louis XIII suit son ministre dans la tombe (14 mai 1643). Anne d'Autriche confie au duc d'Enghien le commandement de l'ar

mée des Pays-Bas, et la victoire de Rocroi justifie bientôt le choix de la reine. Ici commence une longue série de combats et de succès que nous n'entreprendrons pas de raconter dans cette courte notice. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à l'admirable récit de Bossuet. La prise de Thionville (10 août 1643), la sanglante bataille de Fribourg (3 avril 1644), celle de Nordlingen (3 août 1645), la prise de Courtrai (29 juin 1646), de Mardyck (25 août), de Furnes (7 septembre), de Dunkerque (11 octobre), enfin la mémorable victoire de Lens (20 août 1648), signalent le génie du duc d'Enghien dans cette lutte de cinq années. Anne d'Autriche signe la paix de Munster (24 octobre 1648), et la France victorieuse rassemble toutes ses forces pour combattre l'Espagne, qui seule a refusé de poser les armes.

Cependant la mort de Henri de Bourbon (26 décembre 1646) avait transmis au duc d'Enghien un grand nom, d'immenses richesses et de nombreux gouvernements. Tant de prospérité devait être funeste à sa gloire. A son retour de Flandre, le nouveau prince de Condé trouve Paris en feu; la noblesse, le parlement, la bourgeoisie, sont ligués contre Mazarin ; la reine s'est retirée à Saint-Germain avec son ministre. Condé prend hautement le parti du cardinal et ramene la cour à Paris. Mais bientôt son orgueil ne connaît plus de bornes : ses prétentions révoltent le duc d'Orléans et la noblesse tout entière. Il outrage publiquement Mazarin ; il offense la reine elle-même : les Frondeurs s'unissent à Anne d'Autriche, et Condé, arrêté au Louvre le 18 janvier, est conduit à Vincennes avec le prince de Conti et le duc de Longueville.

Mais le triomphe de la cour et des Frondeurs devait être de courte durée : à la nouvelle de l'emprisonnement des princes le parlement s'émeut; il prend sous sa protection la femme et le fils de Condé; Bordeaux leur ouvre ses portes et se soulève, Turenne marche sur Paris avec l'archiduc Léopold pour délivrer les prisonniers ; le peuple lui-même, qui avait applaudi au triomphe des Frondeurs, se tourne bientôt contre eux ; la reine se voit enfin contrainte de céder, et pour que rien ne manque à l'humiliation du pouvoir royal, Mazarin, chassé de la cour, va lui-même ouvrir aux princes les portes de leur prison.

Condé était rentré triomphant à la cour; l'exil de Mazarin devait désarmer sa colère; mais ses amis ne cessaient de le pousser à la révolte. « Ce prince, malgré leurs conseils, ne

voulut point encore se déterminer : il voulait aller à Montrond, où était Mme de Longueville, pour prendre sa dernière résolution avec elle. Ce fut là qu'il fut comme forcé de se déclarer contre le roi; et pour dire comme les choses se passèrent, ce fut une femme qui, dans ce conseil, opina pour la guerre, et l'emporta contre le plus grand capitaine que nous ayons eu de nos jours. Il s'y résolut donc et leur dit à tous que, puisqu'ils la voulaient, il la fallait faire; mais qu'ils se souvinssent qu'il tirerait l'épée malgré lui, et qu'il serait peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau; voulant leur faire entendre qu'ils l'engageaient en une mauvaise affaire dans laquelle ils ne le suivraient pas peut-être jusqu'au bout. » (Mme de Motteville.) Pour son malheur, Condé tint parole. Malgré les instances de la reine, il court à Bordeaux et soulève la Guyenne; mais sa fortune semble l'avoir abandonné; d'Harcourt le bat à Cognac; il échoue devant la Rochelle; bientôt le danger de ses amis le rappelle au centre de la France; il part seul et fait cent lieues à cheval pour venir à leur secours. Le maréchal d'Hocquincourt est surpris par lui à Gien; mais Turenne l'arrête et sauve le roi. Le 11 avril Condé vient à Paris pour réveiller le zèle de ses partisans; le peuple l'accueille avec froideur, et des voix courageuses s'élèvent contre lui au parlement. Il court à Saint-Denis pour arrêter les troupes royales : après quelques jours consacrés à de savantes manœuvres, les deux armées se rencontrent sous les murs de Paris, et un combat terrible s'engage. L'audace de Mademoiselle sauve Condé; cette princesse fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi et décide la victoire; mais Paris, las de la guerre, ouvre bientôt ses portes à Louis XIV, et Condé, déclaré par le parlement criminel de lèse-majesté, se jette entre les bras de l'Espagne.

De 1653 à 1659, Condé commande l'armée espagnole. Partout la vigilance de Turenne rend ses efforts impuissants : la place de Réthel est prise sans qu'il ait pu la défendre (9 juillet 1653); Stenay ouvre ses portes (6 août 1654); les lignes espagnoles sont enfoncées sous les murs d'Arras (25 août), et Turenne s'empare du Quesnay qu'il fortifie. L'année suivante, l'armée française entre à Landrecies après un siége de vingt-cinq jours (13 juillet 1655). Condé, qui a surpris quelques escadrons sous les murs de Tournay, renvoie leurs drapeaux à Louis XIV, qui refuse de les recevoir. Déjà l'Espagne songe

à négocier; mais il faut que de nouveaux revers humilient l'armée de Condé : la lutte se prolonge encore pendant deux années; enfin la victoire des Dunes, remportée par Turenne (14 juin 1658), rend Philippe IV plus traitable, et la paix des Pyrénées est conclue (7 novembre 1659). Condé s'est remis à la discrétion de Louis XIV; le 28 janvier 1660, il arrive à Aix, et Mazarin le présente au roi, qui lui dit ces seules paroles : « Mon cousin, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même. » Condé est désormais rendu à la France; mais pendant huit années de fâcheux souvenirs le tiennent encore éloigné du théâtre de la guerre, et dans la campagne de Flandre, Turenne, plus heureux, commande seul à côté du roi; enfin, en 1668, le vainqueur de Rocroi et de Fribourg reparaît à la tête des armées royales, et la Franche-Comté, conquise en trois semaines, nous le montre « partout triomphant et accomplissant la mesure de cette glorieuse réparation qu'il faisait à la France. » Six ans après, en 1674, il livre aux Espagnols et aux Autrichiens réunis le terrible combat de Senef, et retrouve à cinquante-trois ans l'ardent courage de sa jeunesse. Mais d'insupportables douleurs allaient enfin le condamner au repos; tourmenté par la goutte, il avait renoncé déjà au commandement des armées, quand la mort de Turenne vint l'arracher pour quelques mois à sa retraite; Condé court à la frontière et arrête Montecuculli; il le force à lever le siége de Haguenau et de Saverne, et rassure la France consternée par la mort de son illustre rival.

Tel fut le dernier service que ce grand prince rendit à l'État; retiré désormais à Chantilly, il enveloppa les dernières années de sa vie d'une sorte d'obscurité majestueuse, et la cour ne le revit plus qu'à de rares intervalles. Entouré de sa famille et de quelques amis fidèles, il se consacra tout entier à son fils, à ses neveux, à son petit-fils, et sut retrouver au déclin de sa vie le goût de ces graves études qui avaient formé sa jeunesse. Mais Condé ne put défendre sa retraite contre l'empressement du monde qu'il avait quitté : Chantilly fut bientôt recherché comme Versailles; chacun voulut voir dans sa somptueuse demeure cet homme extraordinaire, que ses contemporains avaient proclamé un héros; Louis XIV lui-même vint le visiter, et Condé dépensa cent mille écus pour le recevoir.

Cependant la dernière heure de ce grand homme était arrivée:

le 6 novembre 1686, il avait quitté subitement Chantilly; malgré sa faiblesse et ses infirmités, il était accouru à Fontainebleau auprès de la duchesse de Bourbon sa petite-fille, malade de la petite vérole; ce dernier effort épuisa ses forces; après quelques jours de souffrances, il expira au milieu de sa famille, le 11 novembre, avec le calme d'un héros et la piété d'un chrétien.

Dans son admirable chapitre *Du mérite personnel*, La Bruyère a tracé le portrait du prince de Condé : « Émile était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditations et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étaient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur, joint à une longue expérience, serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées, et celles qui n'étaient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, qui voyait encore où personne ne voyait plus; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de la victoire, et qui valait seul plusieurs légions; qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire : la levée d'un siége, une retraite, l'ont ennobli plus que ses triomphes; l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises : qui était rempli de gloire et de modestie; on lui a entendu dire : « Je fuyais, » avec la même grâce qu'il disait : « Nous les battîmes; » un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de la famille; sincère pour Dieu et pour les hommes; autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier : un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. »

« Louis XIV parut sentir avec regret la perte du grand Condé; il ordonna un service public à Notre-Dame; tous les évêques et toutes les compagnies souveraines eurent ordre d'y assister, et Bossuet fut choisi pour prononcer l'oraison funèbre. Ce triste honneur lui appartenait à des titres encore plus chers et plus

sacrés que ceux de la supériorité du génie et du talent. La reconnaissance avait d'abord attaché Bossuet au grand Condé, qui s'était toujours déclaré son protecteur et celui de sa famille, mais l'amitié les unit bientôt par des liens plus étroits, et l'on vit s'établir entre eux une touchante intimité. Toute la vie de Bossuet fut un long dévouement aux intérêts de Condé; et cet intérêt survécut à celui qui en avait été le premier et le principal objet. On vit plus d'une fois Bossuet, longtemps après avoir cessé d'exercer les fonctions de précepteur du Dauphin, reprendre ces mêmes fonctions auprès du petit-fils du grand Condé, présider à son éducation, diriger ses études, et, un an seulement avant sa mort, assister encore aux leçons de ses maîtres.

« En parcourant les papiers de Bossuet, nous avons trouvé une lettre écrite de la main du grand Condé. Elle peint avec naïveté la simplicité de leurs goûts et de leurs relations[1]. »

Chantilly, 19 septembre 1685.

« Je suis ravi que vous soyez content de mon fontainier; quand on ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est ravi au moins de pouvoir leur en rendre de petits; et comme il n'y a personne, si je l'ose dire, que j'aime mieux que vous, et que je suis assez malheureux pour n'avoir plus d'occasion de vous rendre des services considérables, je suis ravi d'avoir l'occasion de faire quelque chose qui vous puisse faire un peu de plaisir. Gardez-le donc tant qu'il vous sera un peu utile, et n'ayez aucun scrupule là-dessus. Je suis ravi de la résolution que vous avez prise de travailler sans relâche à achever votre ouvrage (l'*Histoire des variations*). J'ai une extrême impatience de le voir, étant persuadé qu'il sera très-utile et admirablement beau. Je ne fais pas état d'aller à la cour, que lorsqu'elle reviendra à Versailles. Je ne doute pas que vous n'y veniez en ce temps-là, et que nous n'y ayons des conversations qui me sont si utiles et si agréables. Mes neveux sont traités fort honnêtement, mais fort froidement. Il faudra que leur bonne conduite achève de réparer leurs fautes. Je suis de tout mon cœur, pour vous, tel que je dois; je vous conjure de n'en pas douter.

LOUIS DE BOURBON.

1. Card. de Bausset, *Vie de Bossuet*.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE PARIS, LE 16e JOUR DE MARS 1687.

Dominus tecum, virorum fortissime.... Vade in hac fortitudine tua.... Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes! Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous. Juges, VI, 12, 14, 16.

MONSEIGNEUR[1],

Au moment que j'ouvre la boucne pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé et les merveilles de sa vie? On les raconte partout : le Français qui les vante n'apprend rien à l'étranger; et, quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous[2]. Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de

1. M. le Prince, fils du défunt prince de Condé.
2. A entendre la parole si grave et si digne de Bossuet, il semble que le XVIIe siècle n'ait pas connu d'autre langage. Et cependant, cette délicatesse

dire que « leurs seules actions les peuvent louer[1], » toute autre louange languit auprès des grand noms; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paraître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand de

de goût, cette convenance de pensée et de style étaient une conquête qui datait à peine de quelques années. On en jugera par l'exorde de l'oraison funèbre du maréchal de Rantzau; ce discours, prononcé le 23 septembre 1650, par J. P. Camus, évêque de Belley, peut passer pour un chef-d'œuvre du genre. L'orateur s'excuse, comme Bossuet, de succomber sous la gloire de son héros : « Certes, Messieurs, la fertilité de mon sujet est si grande, et la moisson si ample, que je puis véritablement dire avec ce poëte :

« L'abondance me perd et me rend disetteux; »

et avec cet autre, des plus célèbres en élégance entre ceux de nos jours :

« Comme en cueillant une guirlande
On est d'autant plus trauaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diuersité plus grande,
Tant de fleurs, de tant de coeurs,
Faisans paroistre en leurs beautez
L'artifice de la nature,
Que les yeux troublez de plaisir,
Ne sçauent en cette peinture,
Ni que laisser, ni que choisir. »

« Car à dire le vray, si ie voulois ramasser les excellentes qualitez qui ont mis iustement nostre deffunct au nombre des héros de la terre, ie ferois plustost un faisceau qu'un bouquet, et ie succomberois sous cette charge de baume et de cinnamome. Ie me contenteray d'imiter l'ingénieuse abeille, que l'Eglise, en quelque part de son office diuin, appelle argumenteuse, d'autant que voltigeant et bourdonnant sur les diuerses fleurs d'un parterre, elle semble au lieu de resonnement faire des raisonnemens, comme si elle disoit: De celle-cy ie tirerai la douceur, de celle-là la constance, de cette autre la fluidite, de celle-cy la pointe, de celle-là le coloris, de cette autre l'odeur du miel que ie prétends de faire. Ainsi cette bestiole si petite entre les volatiles, dit le Sage, fait un fruict et un ouurage qui tient un rang principal parmy les douceurs. Et ce qui est de plus admirable, c'est qu'elle fait son agréable composition sans interesser en aucune manière la beauté ni l'integrité des fleurs dont elle ne tire que la force et l'essence. Ie tascheray de me conformer en sa conduite, et dans le beau parterre de celuy que je voy par terre, et prest d'y estre planté pour y fleurir comme la palme et y estre multiplié comme le cèdre du Liban, i'effleureray et flaireray quelques uns de ses principaux auantages dont le vous feray goûter la saueur et l'odeur, en composant mon rayon.... Et pour ne vous pas tenir dauantage en suspens, i'ay fait dessein de vous faire odorer un petit bouquet de diuerses pensées sur la vie héroïque et la mort chrestienne de notre deffunct, pensées que vous prendrez, ie m'en assure, pour des violettes de Mars (quoyque nous soyons en Septembre, et que ces mois sont semblables dans les équinoxes), pour ce qu'elles sont cueillies, pour la pluspart, dans le champ de Mars, parmy des lauriers et des palmes. »

1. Laudent eam in portis opera ejus. (*Prov.*, XXXI, 31.)

tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle, et pour ainsi dire l'humanité tout entière? Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentiments. Après avoir pleuré ce grand homme et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un temple si célèbre[1] ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu, qui fait les guerriers et les conquérants. « C'est vous, lui disait David[2], qui avez instruit mes mains à combattre et mes doigts à tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres, non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans

1. Quoique les restes du grand Condé eussent été déposés dans la sépulture royale de Saint-Denis, Louis XIV avait voulu que l'oraison funèbre de ce prince fût prononcée à Notre-Dame.

2. Benedictus Dominus Deus meus qui docet manus meas ad prœlium, et digitos meos ad bellum. (*Psalm.*, CXLIII, 1.)

ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple : détruisons l'idole des ambitieux ; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble aujourd'hui, car nous le trouvons dans un si noble sujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature ; et, à la gloire de la vérité, montrons dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble ; valeur, magnanimité, bonté naturelle ; voilà pour le cœur : vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie ; voilà pour l'esprit : ne seraient qu'une illusion, si la piété ne s'y était jointe ; et enfin, que la piété est le tout de l'homme[1]. C'est, Messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très-haut et très-puissant

1. Bossuet seul a le secret de ces divisions vives et rapides ; c'est l'écueil de Bourdaloue : « Il s'agit, dis-je, d'un héros prédestiné de Dieu, et voici comme je l'ai conçu : écoutez-en la preuve ; peut-être en serez-vous d'abord persuadés. Un héros à qui Dieu, par la plus singulière de toutes les grâces, avait donné en le formant un cœur solide pour soutenir le poids de sa propre gloire ; un cœur droit pour servir de ressource à ses malheurs, et puisqu'une fois j'ai osé le dire, à ses propres égarements ; et enfin un cœur chrétien pour couronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort : trois caractères dont je me suis senti touché, et auxquels j'ai cru devoir d'autant plus m'attacher que c'est le Prince lui-même qui m'a donné lieu d'en faire le partage et qui m'en a tracé comme le plan dans cette dernière lettre qu'il écrivait au roi son souverain, en même temps qu'il se préparait au jugement de son Dieu qu'il allait subir. Vous l'avez vue, Chrétiens, et vous n'avez pas oublié les trois temps et les trois états où lui-même s'y représente : son entrée dans le monde, marquée par l'accomplissement de ses devoirs, et par les services qu'il a rendus à la France ; le milieu de sa vie, où il reconnaît avoir tenu une conduite qu'il a lui-même condamnée ; et sa fin, consacrée au Seigneur par les saintes dispositions dans lesquelles il paraît qu'il allait mourir. Car, prenez garde, s'il vous plaît : ses services et la gloire qu'il avait acquise demandaient un cœur aussi solide que le sien pour ne pas s'enfler ni s'élever ; ses malheurs et ce qu'il a lui-même envisagé comme les écueils de sa vie, demandaient un cœur aussi droit pour être le premier à les condamner, et pour avoir tout le zèle qu'il a eu de les réparer ; et sa mort, pour être aussi sainte et aussi digne de Dieu qu'elle l'a été, demandait un cœur plein de foi et véritablement chrétien. C'est donc sur les qualités de son cœur que je fonde aujourd'hui son éloge, etc., etc. » Nous avons cité seulement la première moitié de cette division : Bourdaloue tourne et retourne encore sa pensée : « Ce cœur si grand, ce cœur parfait, ce cœur de héros. » Il en montre la solidité, la droiture, la piété ; et revenant deux fois encore à cette énumération qu'il reproduit sous des formes différentes, il se décide enfin à commencer l'éloge du prince de Condé : « A quoi bon tout cet amas d'idées qui reviennent à la même, dont il charge sans pitié la mémoire de ses auditeurs ? » (La Bruyère, *De la chaire.*)

prince LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé, deux cents ans avant sa naissance, dans les oracles d'Isaïe? « Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais je te vois, je t'ai nommé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton approche je mettrai les rois en fuite; je brisèrai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas comme ce qui est[1] : » c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il[2], ce conquérant; avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? » Sem-

1. « Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram...: « Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et « vectes ferreos confringam...; ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen « tuum.... Vocavi te nomine tuo.... Accinxi te, et non cognovisti me.... Ego Do- « minus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem et « creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc. » (Isaïe, XLV, 1, 2, 3, 4, 7.) — Dans l'oraison funèbre de Louis XIII, un prédicateur alors célèbre, Hersent, avait développé la même idée. Mais combien sa pensée est languissante, comme il traduit faiblement le texte sacré! « Toutefois Dieu s'est pleu à rendre son nom redoutable, non-seulement dans ses sujets, mais aussi parmy ses ennemis, hors l'enceinte de son Estat, pour le faire le plus heureux et triomphant monarque de son temps. En effet les princes estrangers qui ont tousiours regardé cette couronne d'un œil de ialousie, laquelle ils deuoient bien plutost regarder d'un œil d'admiration et de respect, ayants les uns après les autres faict diuers desseins sur ce royaume, ietté dans nos isles et dans nos frontières de puissantes armées, ils ont esprouvé par mille funestes expériences que, s'attaquants au roy, ils se prenoient à Dieu qui l'auoit mis en sa protection, non moins particulière et non moins puissante que celle qu'il rendit à Cyrus roi des Perses, pour le faire maistre ed l'univers, quand il parle de la sorte dans l'un de ses Prophètes : J'ai dit à Cyrus, mon Christ et mon Oinct, duquel i'ay pris la droicte pour assuiettir devant sa face les nations; ie tourneray devant luy le dos des roys; i'ouvriray les portes devant luy, et les portes ne luy seront point fermées; ie marcheray devant luy et r'humilieray les glorieux de la terre; ie briseray les portes d'airain; ie rompray les barres de fer; ie luy découvriray ce qui est le plus caché dans la maison des roys. » (29 may 1644.)

2. Veniebat ab occidente super faciem totius terræ, et non tangebat terram. (Dan., VIII, 5.)

blable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé : *efferatus est in eum*, » dit le Prophète[1]; « il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie[2]. A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, Messieurs, sous cette figure, Alexandre ou le prince de Condé? Dieu donc lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans[3]. Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses États. Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroi[4]. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes valonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages

1. Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; quumque appropinquasse prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem.... Quumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus (Dan., VIII, 6, 7.)

2. Bossuet semble s'être inspiré ici de la devise menaçante que Condé osait prendre au sortir du collége : *Sicut catulus leonis exsurget; non dormitabit donec comedat prædam, et sanguinem vulneratorum bibat.* Cette devise est empruntée du reste à l'Écriture sainte; on lit au livre des Nombres : *Ecce populus ut læna consurget, et quasi leo erigetur : non accubabit donec devoret prædam, et decisorum sanguinem bibat.*

3. Louis XIV, né le 16 septembre 1638, était dans sa cinquième année quand son père Louis XIII mourut, le 14 mai 1643

4. La bataille de Rocroi est du 19 mai 1643.

passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors, que ne vit-on pas? Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara toute entière: son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille; tant il se trouve dans son naturel: et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous, comme il vole ou à la victoire ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche

pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie; on ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat; jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte[1]. Elle ne savait pas que le prince, qui lui fit per-

1. Il est curieux de comparer ici Voltaire à Bossuet, et le style de l'histoire à celui de la chaire. On ne saurait douter du reste que l'orateur, dans ce récit, n'ait inspiré l'historien. « Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la bataille; le maréchal de L'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides : le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire. On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre; on conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par une activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle : le prince l'entoura et l'attaqua trois fois; à peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre. Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie

dre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi, en devait achever les restes dans les plaines de Lens[1]. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit : on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville[2], digne prix de la victoire de Rocroi, il passa pour un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles. Mais voici, dans un jeune prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour, qui lui préparait à son arrivée les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut. La reine régente lui a témoigné que le roi était content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osaient le louer, il repoussait leurs louanges comme des offenses; et indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence. Telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la solidité de ce prince. Aussi avait-il pour maxime : écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : Que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspirait aux

espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV* chap. III.)

1. *En devait achever les restes dans les plaines de Lens.* La bataille de Lens est du 20 août 1648.

2. Prise de Thionville, 8 octobre 1643.

autres; c'est ce qu'il suivait lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentait pas; tout tendait au vrai et au grand. De là vient qu'il mettait sa gloire dans le service du roi et dans le bonheur de l'État: c'était là le fond de son cœur; c'étaient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille; il fallait montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnait. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroi; et pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux! Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices d'un côté; c'est de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements; c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux : et au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées, autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage, irrité par tant de périls, vint à son secours[1]. » On ne l'eut pas

1. Salvavit mihi brachium meum, indignitas mea ipsa auxiliata est mihi. Isaie, LXIII, 5.

plus tôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non-seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin[1]. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche : Philisbourg[2]

1. A la lecture de cette admirable narration on oublie que Bossuet est déjà un vieillard, qu'il a soixante ans, et que ce souvenir si présent, si animé, si enthousiaste, date de quarante-trois ans. Nous osons à peine citer en face d'un pareil chef-d'œuvre le récit de Montglat. Mais si on regarde ce récit comme la matière mise en œuvre par Bossuet, quelle étude curieuse et instructive! « 31 août 1644. Le duc d'Enghien tint avec lui (Turenne) grand conseil, dans lequel il résolut, puisque Fribourg était pris, de tâcher de combattre leurs ennemis. Ils passèrent dans ce dessein le Rhin sur le pont de Brisach, et marchèrent droit à eux; puis les ayant fait reconnaître, ils apprirent que leur camp était dans des montagnes de difficile accès, retranché, palissadé, et entouré de bois, dont ils avaient fait un abatis pour en embarrasser l'abord. Cette situation fit balancer les avis dans le conseil; mais le duc d'Enghien, jeune, courageux et ambitieux, enflé de gloire de ses victoires de l'année passée, croyant que rien ne lui pouvait résister, résolut de combattre à quelque prix que ce fût. Il se sépara du maréchal de Turenne pour faire deux attaques différentes, et détacha d'Espenan, maréchal de camp, pour donner à une redoute, durant que le comte de Tournon donnerait à l'autre. Le combat fut fort opiniâtre des deux côtés, et les redoutes furent forcées; mais la nuit qui survint empêcha l'attaque du grand fort, qui était sur la montagne. De l'autre côté, le maréchal de Turenne attaqua les Bavarois par un endroit fort couvert; et, après un combat fort rude, il les força de quitter leurs retranchements, et les poussa jusque dans la plaine, où la nuit les sépara. Le jour étant revenu, il les envoya reconnaître par Roque Servières, sergent de bataille, et par Nettancourt, qui rapportèrent qu'ils avaient quitté leur camp, et marché toute la nuit en se retirant. C'est pourquoi la fatigue des soldats, et la pluie continuelle qu'il fit ce jour-là, fut cause que l'armée se campa dans leurs retranchements; et le lendemain, 5 d'août, le duc d'Enghien commanda aux maréchaux de Guiche et de Turenne de faire trois attaques dans les nouveaux retranchements qu'avaient faits les Bavarois à la hâte, derrière la montagne où ils s'étaient retirés. Les Bavarois, voyant qu'ils allaient être entièrement défaits, firent leur retraite à la faveur des montagnes, des bois et de l'âpreté des chemins, qui les empêchaient d'être poursuivis, après avoir perdu beaucoup de gens et eu leur infanterie si malmenée, que de tout l'été ils ne purent paraître devant les Français, qui demeurèrent maîtres de la campagne. » (*Mémoires* de Montglat.)

2. « Philisbourg, investi le 24 août, fut rendu le 10 septembre par le colo-

qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte. Worms[1], Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paraît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur : Nordlingue[2] en verra la chute; il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les Français en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France, et d'un roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paraissait sûr sous la conduite du duc d'Enghien ; et sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du prince[3]. L'Europe, qui admirait la divine ardeur dont il était animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et dès l'âge de vingt-six

nel Bamberg, qui l'avait surpris en 1635, et y avait toujours commandé depuis. » (Montglat.)

1. Worms, sommé par le duc d'Enghien, se rend à lui; Spire capitule et ouvre ses portes au marquis d'Aumont; Mayence, assiégée par Turenne, se soumet à l'arrivée du duc d'Enghien; Landau, investi par le marquis d'Aumont, est emporté de force par Turenne, qui prend ensuite le château de Magdebourg, Bingen, Bacharach, Kreutznach; ainsi le duc d'Enghien se voit maître du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne. (Septembre 1644.)

2. « Turenne, tout habile qu'il est déjà, se laisse battre à Marienthal (avril 1645). Le prince revole à l'armée, reprend le commandement. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen. Il y gagne une bataille complète (3 août 1645): le maréchal de Gramont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille, et on grava cette inscription sur sa tombe : *Sta, viator; heroem calcas*, Arrête, voyageur; tu foules un héros. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. III.)

3. 1657. Le prince de Condé fut forcé de lever le siége de Lerida après plusieurs assauts. En 1707, la même place ouvrit ses portes au duc d'Orléans, celui qui fut plus tard *le régent*. Louis XIV manifesta une joie maligne du succès de son neveu. « J'eus le plaisir, dit Saint-Simon, d'entendre le roi adresser la parole là-dessus à M. le prince à son dîner, puis à M. le prince de Conti, avec une joie maligne, qui jouissait de leur embarras. Il vanta l'importance de la conquête, il en expliqua les difficultés, et loua M. le duc d'Orléans, et leur dit sans ménagement que ce lui était une grande gloire d'avoir réussi où M. le prince avait échoué. M. le prince balbutia, lui qui tenait si aisément et si volontiers le dé. J'étais en face de lui, et je voyais à plein qu'il rageait. »

ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser. C'est là le caractère des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venait de perdre, il leur donna cet éloge : « plus vites que les aigles, plus courageux que les lions[1]. » C'est l'image du prince que nous regrettons. Il paraît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés : on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsqu'occupé d'un côté il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince : il semble qu'il se multiplie dans une action; ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls[2]; Dieu lui est une armure plus assurée : les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État, doit être épargnée : il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du roi et de la couronne, doit dans le besoin de l'État être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant années l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la régente : et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternelle-

1 Aquilis velociores, leonibus fortiores. (II *Reg.*, I, 13.)
2. Le prince de Condé, dans sa longue carrière, ne fut blessé que deux fois. Au passage du Rhin un officier de cavalerie lui cassa le poignet d'un coup de pistolet, et un mousquet l'atteignit au siége de Furnes.

ment[1], jusqu'à cette fatale prison, il n'avait pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'État; et dans son plus grand crédit, s'il souhaitait d'obtenir des grâces, il souhaitait encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisait dire : je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur : il disait donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable. « Hélas! poursuivait-il, je

1. *Ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternellement.* Bossuet est enfin arrivé « à cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges : » il raconte la défection de Condé aussi naturellement que ses victoires, mais sans humilier son héros. S'il parle de la captivité du prince il l'appelle *cette malheureuse prison, cette fatale prison*; son repentir n'est qu'*un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs*; enfin, s'il faut à toute force prononcer les mots d'humiliation et de pardon, les splendeurs du ciel déroberont à la terre l'abaissement de Condé. Bourdaloue nous touche moins; il disserte, il discute, il divise : « Il n'y a point d'astre qui ne souffre quelque éclipse; et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais deux choses en ceci sont bien remarquables : l'une, que le soleil, quoique éclipsé, ne perd rien du fonds de ses lumières, et que, malgré sa défaillance, il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement; l'autre, qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus curieusement les variations et le système : symbole admirable des états où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis engagé à vous le représenter. C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrais-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même; et peut-être serais-je prévaricateur si je n'en profitais pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre instruction. J'appelle ses éclipses le malheur qu'eut ce grand homme de se voir enveloppé dans un parti qui forma l'esprit de discorde, et qui fut pour nous la source funeste de tant de calamités; et considérant ce grand homme dans sa profession de chrétien, j'entends, par l'éclipse qu'il a soufferte, ce temps où, livré à lui-même, il nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu, ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de la religion : deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les deux endroits malheureux de sa vie, l'une par rapport à son roi, et l'autre par rapport à son Dieu. Mais c'est ici, adorable et aimable Providence, où vous me paraissez toute entière, et où je découvre le secret de votre conduite : car vous aviez donné à ce héros un cœur droit, qui, dans les maux les plus extrêmes, lui a été d'une immanquable ressource; un cœur droit, qu'il a conservé dans ses deux malheureux états, et qui, ayant toujours été entre vos mains, ne s'est jamais absolument ni perverti ni démenti; un cœur droit, dont vous vous êtes avantageusement servi pour ramener ce héros à tout ce qu'il vous a plu, n'ayant permis qu'il s'écartât du droit chemin que pour l'y faire rentrer, et plus utilement pour nous, et plus glorieusement pour lui-même. Voilà, providence de mon Dieu, l'effet de vos miséricordes, que je dois faire observer à ceux qui m'écoutent, et qui vont être pour eux autant de leçons de leurs plus importants devoirs. » (Bourdaloue, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*, seconde partie.)

ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État ! » On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus; ainsi, dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'empire, malgré la fierté de l'Autriche, et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne; réfugié à Namur, soutenu de son seul courage[1] et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France, et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, quoique frère de l'empereur, et fils de tant d'empereurs, à condition qu'en lieu tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'En-

1 *Réfugié à Namur, soutenu de son seul courage*, etc., etc. « Les Espagnols voyant Condé malade, sans argent, sans troupes, sans secours et presque sans espérance, tentèrent de profiter d'une situation si accablante pour l'obliger à céder la préséance à l'archiduc Léopold. Condé répondit que les princes du sang de France ne le cédaient qu'aux rois, que tout ce qu'il pouvait faire en faveur de M. l'archiduc, fils et frère d'empereurs, était de consentir à l'égalité, à condition toutefois que ce prince lui ferait les honneurs des Pays-Bas, et lui céderait la préséance dans un lieu tiers. — Au reste, ajouta-t-il, je donne au ministre d'Espagne vingt-quatre heures pour se décider; si je ne reçois pas, avant qu'elles soient écoulées, une réponse telle que je l'exige, je sortirai de Namur et des Pays-Bas; je m'exposerai à tout plutôt que de consentir que les droits que je tiens de ma naissance soient avilis et dégradés. — La fierté de l'Espagne céda devant la fermeté du prince. » (Désormeaux, *Vie du prince de Condé.*)

ghien, et la maison de France garda son rang sur cette d'Autriche jusque dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le prince se soutenait si hautement avec l'archiduc, qui dominait, il rendait au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étaient dus[1]; et il apprit enfin à l'Espagne, trop dédaigneuse, quelle était cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvait ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents, dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis; et, pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune[2]. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, et que l'Es-

1. *Il rendait au roi d'Angleterre et au duc d'York les honneurs qui leur étaient dus.* « Peu de jours après que M. le prince fut arrivé à Bruxelles et qu'il eut remarqué la familiarité peu décente que don Juan s'avisait de prendre avec le roi d'Angleterre, il les pria l'un et l'autre à dîner avec tout ce qui était de plus considérable à Bruxelles. Tous s'y trouvèrent, et quand il fut servi, M. le prince le dit au roi d'Angleterre, et le suivit à la salle du repas. Qui en fut bien étonné? ce fut don Juan, quand arrivé en même temps avec la compagnie qui suivait le roi d'Angleterre et M. le prince, il ne vit sur une très-grande table qu'un unique couvert avec un cadenas, un fauteuil, et pas un autre siége. Sa surprise augmenta, si elle le put, quand il vit M. le prince présenter à laver au roi d'Angleterre, puis prendre une serviette pour servir. Dès qu'il fut à table, il pria M. le prince de s'y mettre avec la compagnie. M. le prince répondit qu'ils auraient à dîner dans une autre pièce, et ne se rendit que sur ce que le roi d'Angleterre le commanda absolument. Alors M. le prince dit que le roi commande qu'on apportât des couverts. Il se mit à distance, mais à la droite du roi d'Angleterre, don Juan à sa gauche et tous les invités ensuite. Don Juan sentit toute l'amertume de la leçon, et en fut outré de dépit; mais après cet exemple, il n'osa plus vivre avec le roi d'Angleterre comme il avait osé commencer. » (Saint-Simon.)

2. *Qu'on lui laisse suivre sa fortune.* « Vous avez principalement mes intérêts et ceux de mes amis à ménager. Vous trouverez sans doute de grands obstacles au succès; mais si vous êtes dans la nécessité d'abandonner l'un ou l'autre de ces objets, ne balancez point; sacrifiez-moi. N'allez pas croire que je vous écrive ceci pour tromper l'ambassadeur; c'est ma dernière volonté. Préférez les intérêts de mes amis aux miens; je veux absolument qu'ils soient satisfaits; sans cela rien ne peut me plaire, et avec cela tout me plaira. Pour moi, je saurai bien suivre ma destinée jusqu'au bout. » (Condé à Lenet, son négociateur.)

pagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférait à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvait jamais lui accorder de plus grand, quoi? son devoir et les bonnes grâces du roi. C'est ce qu'il avait toujours dans le cœur; c'est ce qu'il répétait sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi[1]. Mais, dans ses premières guerres, il n'avait qu'une seule vie à lui offrir : maintenant il en a une autre, qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef[2], le jeune

1. *Elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi.* « Environ ce même temps le prince de Condé revint en France. Il alla trouver le roi dans cette même province, où il attendait qu'il fût temps d'aller recevoir l'infante des mains du roi d'Espagne, son père, qui la devait amener. Je n'étais pas alors à la cour, c'est pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette entrevue. Les deux ministres qui étaient sur la frontière, avaient été longtemps occupés à l'accommodement de ce prince. Celui du roi voulait le traiter comme un ennemi qui avait fait la guerre au roi, et ne désirait point que la protection des étrangers lui donnât les avantages qu'il demandait. Eux, au contraire, le voulurent soutenir jusqu'au bout : don Louis de Haro ne se voulut jamais rendre sur cet article; et enfin la protection du roi d'Espagne lui fut si favorable, qu'avec elle il fit son accommodement de la manière qu'il le pouvait souhaiter; il revint donc glorieusement se jeter aux pieds du roi qui, à ce qu'on m'a dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur et de gravité. M. le Prince le trouva si grand en toutes choses, que dès le premier moment qu'il put l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut, qu'il était temps de s'humilier. L'éclat de la jeunesse du roi, et ce génie de souverain et de maître que Dieu lui avait donné, qui commençait à se faire voir par tout ce qui paraissait extérieurement de lui, persuada au prince de Condé que tout ce qui restait du règne passé allait être anéanti; et devenant sage et modéré par ses propres expériences, il fit voir, par ses sentiments et sa conduite, qu'il avait pris un autre esprit et de nouvelles résolutions. » (Mme de Motteville.)

2. *A la journée de Senef*, etc., etc. « O diem toti Galliæ salutarem, toti Germaniæ ac fœderatis exercitibus fatalem! Diem Condæo gloriosum! Licet copiis longe inferior, Batavos sternit; Belgas frangit; veteranos illos Cæsarianos milites Turcicis bellis tamdiu exercitatos cædit; tres sub se suffossos equos

duc, quoiqu'il commandât, comme il avait déjà fait en d'autres campagnes, vient, dans les plns rudes épreuves, apprendre la guerre aux côtés du prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvait penser le prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manquerait à ce digne fils, que les occasions? Et ses tendresses se redoublaient avec son estime.

Ce n'était pas seulement pour un fils, ni pour sa famille, qu'il avait des sentiments si tendres. Je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis; je l'ai vu simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements, calmer les esprits aigris avec une patience et une douceur qu'on n'aurait jamais attendue d'une humeur si vive, ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans humanité. Ils pourront bien forcer les respects, et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires, mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur, et de-

habet; inter morientium acervos ipse in fossam corruit. Illic aderas, serenissime Princeps, paternæ virtutis tam dignus æmulator; aderas gloriæ socius iem et periculi: exstabant in contuso corpore nimiæ fortitudinis vestigia. Tu dejectum equo suffosso ac prostratum humi invictissimum patrem erexisti: tibi carissimas pretiosæ hujus vitæ reliquias debemus, cujus vel tantillam partem altro tibi tuo sanguine redemptam velles. » (*Laudatio funebris Ludovici Borboni a Jacobo de La Baune dicta in regio Ludovici Magni collegio.*)

vait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles? Quoi, il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnaissez le héros, qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes: comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant; qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsque avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur: votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentait à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours; et quatre cent mille écus distribués par

ses ordres firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnaissance aussi vive dans le prince de Condé que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louait jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avait à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyait à la cour, il vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre; chacun avait son rang dans ses discours; et parmi ce qu'il donnait à tout le monde, on ne savait où placer ce qu'il avait fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes[1], de savoir encore goûter ces vertus paisibles, et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune; où tout charme et rien n'éblouit; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés; où

1. *Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes*, etc. Cicéron, *Pro Marcello*, I, II : « Nam bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, casque detrahere ducibus, communicare cum multis, ne proprias sint imperatorum. Et certe in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant. Maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat; et quidquid est prospere gestum, id pene omne ducit suum. At vero hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulo ante adeptus, socium habes neminem. » — François Ogier, prononçant l'oraison funèbre de Louis XIII, le 1er juillet 1643, avait déjà emprunté cette pensée de Cicéron : « Ces victoires, d'ailleurs, n'appartiennent pas entièrement ny au capitaine, ny au roy qui les gaigne; chaque soldat y prend part, et un canonnier qui aura mis le feu à propos à une pièce de campagne et tué le chef des ennemis, aura gaigné la bataille plutost que le général d'armée. Mais ces victoires dont nous parlons ne se partagent avec personne, ne nuisent à personne, profitent à plusieurs, mais à nous-mêmes plus qu'à tout le monde. »

l'homme paraît tout seul aussi grand, aussi respecté que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole.

Venons maintenant aux qualités de l'esprit; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et, premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance? C'était une de ses maximes, qu'il fallait craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment, les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays[1] ou des princes confédérés? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient; il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas, tant il est sûr dans ses conséquences[2]. Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment; car il tenait encore pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange,

1. *Par le naturel des pays.* « *Naturel*, subst. masc., propriété naturelle *C'est le naturel du feu de tendre en haut; le naturel de l'homme d'être sociable. C'est le naturel de chaque animal, de chaque plante.* » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.) Cependant, malgré l'autorité des dictionnaires, cette alliance de mots semble étrange au premier abord.

2. *Tant il est sûr dans ses conséquences.* Alliance de mots ou plutôt locution inusitée. C'est un souvenir des discussions théologiques et du langage de l'école.

qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages, comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. En son camp on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls; tout est prêt au premier signal; et, comme dit le Prophète, « toutes les flèches sont aiguisées, et tous les arcs sont tendus[1]. » En attendant on repose d'un sommeil tranquille, comme on ferait sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose? A Piéton[2], près de ce corps redoutable que trois puissances réunies avaient assemblé, c'était dans nos troupes de continuels divertissements; toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats; il veille, c'est

1. Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti. (Isaïe, v, 28.)

2. 1674. Le prince de Condé s'était placé entre Charleroi et Fontaine-l'Evêque, appuyé sur la petite rivière du Piéton et sur la Sambre, et il observait les alliés sans vouloir combattre. Il avait quarante-cinq mille hommes, et le prince d'Orange soixante mille. « Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde composée d'Espagnols et y eut un grand avantage.... On se battit à trois reprises.... De tous les combats que donna le grand Condé ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats.... Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes, de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*) — Les Français y perdirent mille officiers et plus de six mille soldats. Aussi Mme de Sévigné écrivait-elle au comte de Bussy, son cousin (5 septembre 1674) : « Nous avons tant perdu à cette victoire que, sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame, nous croirions avoir perdu le combat. »

assez. Enfin, l'ennemi décampe; c'est ce que le prince attendait. Il part à ce premier mouvement; déjà l'armée hollandaise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas: tout nage dans le sang, tout est en proie; mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde[1] est délivrée de leurs mains; pour en tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais; la terreur et la désertion se met dans leurs troupes; on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui, après avoir achevé le rude siége de Besançon[2], et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, était revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez, et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avait faits en personne, que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessait de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissait, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat[3], lui-même il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein; et jamais un si digne maître n'avait expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de

1. « Le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

2. Le siége de Besançon avait commencé le 25 avril 1674. La ville se rendit le 15 mai, et la Franche-Comté, longtemps possédée par l'Espagne, appartint désormais à la France.

3. Campagne de 1647. — Afranius et Petreius vainqueurs de César à Herda et contraints bientôt par lui à poser les armes.

César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy[1] l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestad[2]. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts, rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siége de Saverne[3], comme il avait fait un peu auparavant celui de Haguenau[4]. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes, et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère; docile, il prête l'oreille à tous les conseils; ici, tout se présente à la fois: la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté[5]. Le dirai-je? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies, qu'il savait si vite et si agréablement réparer[6], mais enfin qu'on lui voyait quelquefois dans

1. Chatenoy, Vosges, à 11 kilomètres de Neufchâteau.
2. Schelestad, Bas-Rhin, à 44 kilom. de Strasbourg; cette ville, située sur l'Ill, fut cédée à la France en 1648.
3. Saverne, Bas-Rhin; cette petite ville était autrefois la résidence ordinaire des évêques de Strasbourg.
4. Haguenau, Bas-Rhin, à 20 kilom. de Strasbourg.
5. *Tout marche en concours*. Locution inusitée, qui s'explique par *en sûreté*.
6. *Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer*. Condé était brusque et dur parfois qu'à l'insolence. On

les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée[1], où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince ; où, avec l'élite des troupes, il avait en tête un général si pressant ; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune ; pendant que les coups venaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui, tant son esprit s'élevait alors, tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trom-

sait avec quelle hauteur il traitait le cardinal Mazarin et la Régente elle-même. Cependant, cette âpreté d'humeur s'adoucit avec l'âge, et souvent on le vit réparer ses brusqueries avec la simplicité d'une grande âme. « Un jour qu'il avait parlé par quelques propos très-vifs le comte de Palluau, depuis maréchal de Clérambault, le voyant triste et morne, il s'approcha de lui : *Palluau*, lui dit-il, *attache-moi, je te prie, ma casaque*. Le comte, qui connaissait son caractère, lui répondit : *Je vous entends, vous voudriez bien vous réconcilier avec moi*. Condé éclata de rire, et l'embrassa tendrement. » (Désormeaux, *Vie du prince de Condé*.) Mais la vanité et la sottise le trouvaient sans pitié : le duc de Candale étant chez lui affectait de ne jamais parler du duc d'Épernon, son père, sans ajouter le mot de *monsieur*, que l'usage semblait avoir réservé aux princes du sang. Impatient de l'orgueil du duc, qui était à peine gentilhomme, Condé se mit à crier devant lui : *Monsieur mon écuyer, dites à monsieur mon cocher de mettre messieurs mes chevaux à mon carrosse*.

1. *Dans cette terrible journée*, etc. Combat de la porte Saint-Antoine, 1er juillet 1652. Condé avait en face de lui Turenne et l'armée royale.

peur, par un soudain mouvement du prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avait mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avait flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important[1], il traverse, trop promptement, tout un grand pays; et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiége-t-il quelque place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage, en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours[2] au milieu des pluies de l'automne; et ses barques, si redoutées de nos alliés, paraissent tout à coup dans tout l'océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connaître, c'est ses soldats et ses chefs. Car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme : » *Egressus est Israel tanquam vir unus*[3]. Pourquoi comme un seul homme? parce que sous un même chef, qui connaît et les soldats et les chefs comme

1. Cambray, assiégé par Turenne et délivré par Condé, 1657.

2. *Dunkerque est pris en treize jours.* « Le duc d'Enghien, ne craignant plus d'être troublé dans son entreprise, commença le 17 septembre ses travaux de siége devant Dunkerque, et malgré la difficulté de creuser des tranchées dans des sables mouvants que le vent entraînait sans cesse, malgré les sorties continuelles des assiégés, il les contraignit enfin à capituler le 11 octobre. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

3. I *Reg.*, XI, 7.

ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assurait du succès, c'est qu'il connaissait M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avait besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il fallait. Celui-ci publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince, et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnaient mutuellement un repos qui les appliquait chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle, de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes, que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés[1] : tantôt à la tête de corps séparés; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre; tantôt opposés front à front, et redoublant l'un dans l'autre l'acti-

1. Saint-Évremont, qui avait servi sous les ordres du prince de Condé, à côté de Turenne, porte le même jugement que Bossuet sur ces deux grands capitaines : « Quelques troupes que vous donniez à M. le Prince, vieilles ou nouvelles, connues ou inconnues, il a toujours la même fierté dans le combat : vous diriez qu'il sait inspirer ses propres qualités à toute l'armée : sa valeur, son intelligence, son action, semblent lui répondre de celle des autres. Avec beaucoup de troupes dont M. de Turenne se défie, il cherche ses sûretés : avec peu de bonnes qui ont gagné sa confiance, il entreprend comme aisé ce qui paraît impossible.

« Quelque ardeur qu'ait M. le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage, pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus, qui font gagner pleinement une victoire : c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers. Quand l'affaire est contestée, le plan de la guerre lui revient dans l'esprit, et il remet à une conduite plus sûre ce qu'il voit difficile et douteux dans le combat. M. le Prince a les lumières plus présentes et l'action plus vive : il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres, et pousse ses avantages. Il tire des troupes tout ce qu'on en peut tirer, il s'abandonne au péril et il semble qu'il soit résolu de vaincre ou de ne pas survivre à sa défaite.

« La vertu de M. le Prince a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne; ce qui m'a fait dire il y a longtemps que l'un est plus propre à finir glorieusement des actions, l'autre à terminer utilement une guerre. Dans le cours d'une affaire, on parle plus avantageusement de ce que fait M. le Prince; l'affaire finie, on jouit plus longtemps de ce que M. de Turenne a fait. » (*Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne sur ce qui regarde la guerre.*)

vité et la vigilance; comme si Dieu, dont souvent, selon l'Écriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campements, que de belles marches, que de hardiesse, que de précautions, que de périls, que de ressources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire, mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie : l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie : l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune : l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un, emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme son père, et la cour et tout le peuple gémit; sa piété

est louée comme son courage, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps : l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu et instruisant sa famille, et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort[1]. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! C'est ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du ciel; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses.

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers; et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse; car ses divins attributs paraissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat; son grand génie embrassait tout,

1. Ce parallèle de Condé et de Turenne choqua vivement les contemporains. On lit dans une lettre de Bussy à Mme de Sévigné, 31 mars 1687 : « Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de M. le Prince. Nous l'avons vu, ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire, et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite. »

l'antique comme le moderne, histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avait livre qu'il ne lût ; il n'y avait homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt : tous sortaient plus éclairés d'avec lui, et rectifiaient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation était un charme, parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents; et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations; mais encore aux voyageurs curieux, de ce qu'ils avaient découvert ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce ; à l'artisan, de ses inventions; et enfin aux savants de toutes les sortes, de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons : qui en doute? Ces dons sont admirables · qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain, qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connaissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvait faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits? et quels étaient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin : « Il les a faits, nous dit-il, pour orner le siècle présent[1] : » *Ut ordinem*

1. *Pour orner le siècle présent.* Ceteri autem mortales qui ex isto numero non sunt, et ex eadem quidem massa ex qua et isti, sed vasa iræ facti sunt, ad utilitatem nascuntur istorum. Non enim quemquam eorum Deus temere ac fortuito creat, aut quid de illis boni operetur ignorat : quum et hoc ipso bonum operetur, quod in eis humanam creat naturam, et ex eis ORDINEM SÆCULI PRÆSENTIS EXORNAT. Istorum neminem adducit ad pœnitentiam

sæculi præsentis ornaret. Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux: Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur; conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes : récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, quoi?

salubrem et spiritualem, qua homo in Christo reconciliatur Deo, sive illis ampliorem patientiam, sive non imparem præbeat. (S. August. *Contra Julian Pelagianum*, lib. V. n. 14, p. 655.)

peut-être à leurs médailles, ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages qui disputent avec le temps; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée[1]; et « vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs. » *Receperunt mercedem suam, vani vanam.*

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquait avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice; on y soulageait la veuve et l'orphelin, et le pauvre en approchait avec confiance.

1. *Dieu ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée.* Hos oculos quibus contemplamur quare faciamus quod facimus, averti (Dominus) poscit, ne videant vanitatem; id est, ne hanc attendat, propter quam faciat, quum boni aliquid facit. In qua vanitate præcipuum locum obtinet amor laudis humanæ, proptor quam multa magna fecerunt qui magni in hoc sæculo nominati sunt, multumque laudati in civitatibus gentium, quærentes non apud Deum, sed apud homines gloriam, et propter hanc velut prudenter, fortiter, temperanter justeque viventes; ad quam pervenientes PERCEPERUNT MERCEDEM SUAM VANI VANAM. (S. August., *Enarratio in Psalm.* CXVIII, serm. XII, n. 2. p. 1303.)

Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfants, il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu; et ce jeune prince son petit-fils[1] se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitait de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nourris dans l'erreur, que la France tolérait alors[2] : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisait-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique? Ce n'était plus cet ardent vainqueur, qui semblait vouloir tout emporter : c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner les cœurs et à guérir les esprits malades. Ce sont, Messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passait sa vie dans ces occupations, et qu'il portait au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon[3] vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut

1. *Ce jeune prince son petit-fils.* M. le Duc, mort d'apoplexie le 4 mars 1710. Saint-Simon l'a jugé plus sévèrement : « Il n'y a personne, dit-il, qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde.... Sa férocité était extrême et se montrait en tout; c'était une meule toujours en l'air, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ, qui emportaient la pièce. » Bossuet témoigne toujours une affection toute particulière à ce jeune prince dont il surveillait souvent l'éducation.

2. La révocation de l'édit de Nantes, signée le 22 octobre 1685, avait supprimé toutes les garanties données par Henri IV au protestantisme.

3. *La duchesse de Bourbon.* Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan.

frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naissante? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi[1]? C'est donc dans cette occasion que devait mourir ce héros! Celui que tant de siéges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par sa tendresse! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler : les forces qu'il lui fait trouver l'épuisent. S'il oublie toute sa faiblesse à la vue du roi qui approche de la princesse malade; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignait pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son roi. Quoique la duchesse d'Enghien[2], princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent; et après que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit? A voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs[3] où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsque, aux dépens d'une santé qui nous

1. *Ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi.* Une autre fille légitimée, Mlle de Blois, fille de Mme de La Vallière, avait épousé le premier prince de Conti, neveu du grand Condé, mort le 12 novembre 1685. Voy. une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, 17 janvier 1680.

2. La duchesse d'Enghien, fille de la princesse Palatine.

3. Louis XIV fut attaqué de la fistule en 1686. Il supporta l'opération avec un courage héroïque et donna à son chirurgien Félix une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus.

est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir; et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours, non-seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il lui fait paraître dans ses jardins enchantés! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons! Parmi toutes ses douleurs, il s'informait avec soin de l'état du prince de Condé; et il marquait pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avait pas pour la sienne. Il s'affaiblissait, ce grand prince, mais la mort cachait ses approches[1]. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, était retourné par son ordre auprès du roi, tout change en un moment, et on déclare au prince sa mort prochaine[2]. Chrétiens, soyez attentifs, et venez

1. *Il s'affaiblissait, ce grand prince, mais la mort cachait ses approches.* « Quelque peu de santé qu'il eût depuis quelques mois, il ne put apprendre le danger où la petite vérole avait mis Mme la duchesse de Bourbon sans se faire porter à Fontainebleau, et les accidents qui avaient fait craindre pour la vie de cette jeune princesse ayant cessé peu de jours après, il avait donné ses ordres pour partir le lendemain, lorsque tout d'un coup il se sentit affaibli d'une manière qui lui fit connaître qu'il ne devait plus songer à la vie. Il dit aussitôt qu'il voyait bien qu'il fallait penser à un voyage plus important. Il eut le soin d'ordonner qu'on récompensât tous ses domestiques, et sa faiblesse continuant d'heure en heure à s'augmenter, il envisagea la mort avec toute la résignation d'un véritable chrétien, et en même temps avec la fermeté d'un héros. Il mourut le mercredi onzième de ce mois, âgé de soixante-cinq ans, trois mois et trois jours. Son corps fut ouvert. On lui trouva le poumon flétri nageant dans l'eau dont la poitrine était en partie remplie; dans le bas-ventre, l'estomac et le foie en fort bon état, et la rate commençant à se corrompre; la vessie du fiel fort grande et fort pleine; la vessie dans son état naturel; dans la tête le plus beau cerveau du monde, soit dans sa couleur, soit dans la consistance, et le cœur fort sain, fort gros et d'une couleur naturelle. Il ne faut pas s'étonner si son cœur a toujours été grand, aussi bien que son esprit. » (*Mercure galant*, déc. 1686.)

2. *On déclare au prince sa mort prochaine.* Le récit de la mort de Crillon, par le P. Bening, est d'un autre goût : « Ordinairement le vin tiré par force du pressoir est aspre et deplaisant au goust, Crillon au contraire, mis soubs le pressoir de cette derniere maladie qui durant sept ou huict ans l'a trauaillé et exercé, n'a rendu que des preuues de douceur, deuotion et penitence : c'est ainsi qu'il faut faire quand l'espee de la iustice diuine nous poursuit par les afflictions, qui sont ses exequuteurs et commissaires, se rendre à l'instant sans contredit et resistance. Qui crache contre le ciel, l'ordure luy retombe sur la face. Tyribasus, comme on vouloit le faire prisonnier, mit

apprendre à mourir; ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Par là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le prince demeure un moment dans le silence; et tout à coup : « O mon Dieu! dit-il, vous le voulez, votre volonté soit faite : je me jette entre vos bras; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce, et toute la piété. Dès lors aussi, tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante[1], que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclataient de toutes

aussy tost la main à l'espee : mais entendu qu'il eut que c'estoit par expresse charge de son roy, il se laissa attacher et mener; de mesme quand la maladie sergeante du ciel nous met la main dessus, et que la mort nous dit, il faut suiure, Dieu l'a dit, allons, suiuons, n'estriuons point, à l'imitation de nostre Crillon, qui aduerty qu'il falloit desloger, battre aux champs, aller seruir son quartier au ciel, il receut cet adiournement en Maistre de Camp, c'est à dire, aussi genereusement qu'autres-fois il entendoit volontiers le son de la trompette pour monter à cheual : car comme le Pere spirituel qui l'assistoit luy eut dit, Monsieur il faut aller au ciel, luy avec vn tressaut le prenant par la main, et le serrant très fort, allons, allons (dit-il): vous eussiez dit que c'estoit pour aller liurer vn combat, donner vn assaut, prendre quelque ville : si estoit-il aussi, mais pour vn combat au quel on dispute non la vie temporelle ains l'éternelle, non la vie du corps ains celle de l'esprit et du corps : ouy que c'estoit pour l'assaut et prinse d'une ville, mais d'une ville flanquee sur le firmament, esclairee du Soleil de iustice, ceinte de murailles estoffees des pierres précieuses, le seiour de la quelle rend bienheureux les habitans et invincibles, et hors de la portee des miseres humaines, et hors de la sappe de la mort : ville à la vision de la quelle le desir de S Augustin beo t et panteloit, qui luy faisoit ietter tels eslans de son cœur enamouré d'icelle : *Mater Hierusalem, ciuitas sancta Dei, carissima sponsa Christi, te amat cor meum, pulchritudinem tuam nimium desiderat mens mea. O quam decora, quam gloriosa, quam generosa tu es, etc., etc.* »

1. *La mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante*, etc., etc.

parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres; et s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardait. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnait des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il fallait écrire et ordonner dans les formes : quand je devrais, Monseigneur, renouveler vos douleurs, et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connaissait; qu'il n'y avait sans formalités qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez encore au delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourrait avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir, qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter; et malgré tout votre mérite, Votre Altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange[1].

La même pensée se retrouve dans quelques vers que Voiture adressait au prince de Condé après les victoires de Rocroi et de Fribourg :

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit?

1. *Votre Altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.* Saint-Simon juge plus sévèrement le fils de Condé : « C'était un petit homme

Ce que le prince commença ensuite, pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériterait d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, Messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, Messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre.

très-mince et très-maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables. Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si vive agitation, uniquement propre à le rendre son bourreau et le fléau des autres; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de manége bas et honteux, d'injustices, de rapines de violences; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usage, d'artifices à les introduire imperceptiblement, puis à s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes; de conquêtes à force ouverte.... Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manéges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout dans le tremblement; à tout prendre, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours. Avec cela c'était un homme dont on avait peine à se défendre quand il avait entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, et par l'éloquence naturelle qu'il employait; mais parfaitement ingrat des plus grands services si la reconnaissance ne lui était utile à mieux. » On sait du reste que Saint-Simon n'aimait pas les Condé. Il avait eu à défendre contre eux une partie de l'héritage de son père, et le souvenir de ces démêlés lui tenait au cœur.

A la vue du saint viatique, qu'il avait tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas! on déshonore ce divin mystère. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice. On dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent; et, dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avait commises[1]; et trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On lui répondit par des sanglots; ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et

1. *Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avait commises.* La jeunesse du prince de Condé avait été fort orageuse. Il ne pouvait pardonner à sa femme la violence devant laquelle il avait dû céder. Quant à ses idées religieuses, nous laisserons parler Mme de Motteville : « Le peuple ayant demandé à l'Hôtel de Ville que la châsse de sainte Geneviève fût descendue et portée en procession pour chasser le Mazarin et avoir la paix, la procession se fit avec la cérémonie ordinaire. Pendant cette pieuse action, M. le prince, pour gagner le peuple et se faire roi des Halles aussi bien que le duc de Beaufort, se tint dans les rues parmi la populace, lorsque le duc d'Orléans et tout le monde était aux fenêtres pour voir passer la procession. Quand les châsses vinrent à passer, M. le prince courut à toutes, avec une humble et apparente dévotion, faisant baiser son chapelet et faisant toutes les grimaces que les bonnes femmes ont accoutumé de faire; mais quand celle de sainte Geneviève vint à passer, alors, comme un forcené, après s'être mis à genoux dans la rue, il courut se jeter entre les prêtres, et baisant cent fois cette sainte châsse, il y fit baiser encore son chapelet, et se retira avec l'applaudissement du peuple. Ils criaient tous après lui, disant : *Ah! le bon prince! Eh! qu'il est dévot!* Le duc de Beaufort, que M. le prince avait associé à cette feinte dévotion, en fit de même, et tous deux reçurent de grandes bénédictions qui, n'étant pas accompagnées de celles du ciel, leur devaient être funestes sur la terre. Cette action parut étrange à tous ceux qui la virent. Il fut aisé d'en deviner le motif qui n'était pas obligeant pour le roi; mais il ne lui fit pas grand mal. »

la même présence d'esprit. Avec quelle foi, et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement! C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus empressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins; » il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, dont il continuait les prières; les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignit, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés; sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et, au contraire, il craignait toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses, et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui manquent; il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits; puis, appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyait aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de faible, il leur donne ses derniers ordres, où tout respirait la piété. Il les finit en les bénissant[1] avec cette foi et avec ces vœux que Dieu

1. *Il les finit en les bénissant.* Phrase incorrecte. On ne doit pas employer le même pronom à si peu de distance dans deux sens aussi différents.

exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier; et on vit, de part et d'autre, tout ce qu'on affaiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô prince! son cher neveu[1], et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements, et la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, le plus cher objet de vos vœux; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du roi, qui prévinrent les désirs du prince mourant; ni les généreux soins du duc d'Enghien, qui ménagea cette grâce; ni le gré que lui sut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche et que sa voix se ranime en louant le roi, le prince de Conti arrive pénétré de reconnaissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent: les deux princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur; et le prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seraient gens de bien, fidèles à Dieu et au roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire; c'est, avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes; le prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il

1. *Je ne vous oublierai pas, ô prince, son cher neveu.* François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort à quarante-cinq ans, le 21 février 1709. « Le roi était véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvait lui refuser, et qu'il était exact à n'outre-passer pas d'une ligne. Il ne lui avait jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avaient été écrites et qui avaient perdu les écrivains, quoique fils de favori, avaient allumé une haine dans Mme de Maintenon et une indignation dans le roi que rien n'avait pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'était acquise, l'amour général qu'il s'était concilié, lui étaient tournés en crime; jusqu'à ses amis étaient odieux et le sentaient. » (Saint-Simon.)

s'était mis. O Dieu! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disait David[1], ce ferme rocher où s'appuyait sa constance! Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisait à la cour et en la présence du roi? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquait le prince, ses services qu'il y passait si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu ses fautes dont il faisait une si sincère reconnaissance[2], il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie: et cette lecture, suivie des larmes du roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres[3]. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remercîment, où le prince marquait qu'il mourait content, et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnaissance, son dévouement, et, s'il l'osait dire, sa tendresse; tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments; et ceux qui l'avaient ouï parler si

1. Locutus est autem David Domino verba carminis hujus.... Et ait: Dominus petra mea, et robur meum et salvator meus. (II *Reg.*, XXII, 2, 3.)

2. *Une si sincère reconnaissance. Reconnaissance* dans le sens d'*aveu* est moins usité que *reconnaître* dans le sens d'*avouer*.

3. « La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes; c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remercîment du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie: il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. » (Mme de Sévigné, 13 novembre 1686.)

Nous citons en entier cette lettre, telle que Désormeaux la donne dans sa *Vie du prince de Condé*:

« Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté de trouver bon que je lui écrive pour la dernière fois de ma vie; je suis dans un état où je ne serai pas longtemps sans aller rendre compte à Dieu de toutes mes actions; je souhaiterais de tout mon cœur que celles qui le regardent fussent aussi innocentes que presque toutes celles qui regardent Votre Majesté. J'ai tâché de remplir tous les devoirs auxquels ma naissance et le zèle sincère que j'avais pour la gloire de Votre Majesté m'obligeaient; il est vrai que, dans le milieu de ma vie, j'ai eu une conduite que j'ai condamnée le premier, et que vous avez eu la bonté de me pardonner. J'ai ensuite tâché de réparer ma faute par un attachement inviolable à Votre Majesté, et mon déplaisir a toujours été depuis ce temps-là de n'avoir pu faire d'assez grandes choses qui méritassent les bontés que vous avez eues pour moi; j'ai au moins cette

souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disait ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendait ce beau témoignage, ce grand homme n'était plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté, il attendait sa miséricorde et implorait son secours, jusqu'à ce qu'il cessât enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudrait laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme; mais, pour l'amour de la vérité, et à la honte de ceux qui la méconnaissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur que si notre cœur n'était pas encore entièrement selon Dieu, il fallait, en s'adressant à Dieu

satisfaction de n'avoir rien oublié de ce que j'avais de plus cher et de plus précieux pour marquer à Votre Majesté que j'avais pour elle et pour son État tous les sentiments que je devais avoir. Après toutes les bontés dont vous m'avez comblé, oserai-je encore vous demander une grâce, laquelle, dans l'état où je me vois réduit, me serait d'une consolation très-sensible? C'est en faveur du prince de Conti; il y a un an que je le conduis, et j'ai la satisfaction de l'avoir mis dans des sentiments tels que Votre Majesté peut les souhaiter. Ce prince a assurément du mérite, et si je ne lui avais pas reconnu pour vous toute la soumission imaginable, et une envie très-sincère de n'avoir point d'autre règle de sa conduite que la volonté de Votre Majesté, je ne la prierais point, comme je fais très-humblement, de vouloir bien lui rendre ce qu'il estime plus que toutes choses au monde, l'honneur de ses bonnes grâces; il y a plus d'un an qu'il soupire et qu'il se regarde, en l'état où il est, comme s'il était en purgatoire; je conjure Votre Majesté de l'en vouloir tirer, et de lui accorder un pardon général. Je me flatte peut-être un peu trop; mais que ne peut-on pas espérer du plus grand roi de la terre, de qui je meurs, comme j'ai vécu, très-humble et très-obéissant serviteur et sujet.

« Louis de Bourbon. »

Cette lettre était à peine terminée, quand le fils de Condé arriva, annonçant que la bonté de Louis XIV avait prévenu les désirs du prince. Condé mourant voulut témoigner au roi sa reconnaissance; il dicta les quelques lignes qui suivent:

« Mon fils vient de m'apprendre, en arrivant, la grâce que Votre Majesté a eu la bonté de me faire en pardonnant à M. le prince de Conti. Je suis bien heureux qu'il me reste assez de vie pour en faire mes très-humbles remerciments à Votre Majesté. Je meurs content, si elle veut bien me faire la justice de croire que personne n'a eu pour elle des sentiments si remplis de respect et de dévouement, et, si j'ose le dire, de tendresse.

« Louis de Bourbon. »

même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le voulait, et lui dire avec David ces tendres paroles : « O Dieu! créez en moi un cœur pur[1]; » à ces mots, le prince s arrête comme occupé de quelque grande pensée; puis, appelant le saint religieux qui lui avait inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire; et, dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces vérités, continuait-il avec une douceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétait en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem*[2]; et on ne se lassait point de le voir dans ce doux transport. Que se faisait-il dans cette âme? quelle nouvelle lumière lui apparaissait? quel soudain rayon perçait la nue, et faisait comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde! Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissés éblouir!

Venez[3], peuples, venez maintenant; mais venez

1. Cor mundum crea in me, Deus. (*Psalm.*, L, 12.)
2. Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. (I *Corinth.*, XIII, 12.) — Quum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. (Joann., I, III, 2.)
3. On a souvent répété que la péroraison de l'oraison funèbre de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze avait inspiré Bussuet; nous donnons ici ce morceau dans son entier : Δεῦρο δὴ περιστάντες με πᾶς ὁ ἐκείνου χορὸς, ὅσοι τοῦ βήματος, καὶ ὅσοι τῶν κάτω, ὅσοι τῶν ἡμετέρων, καὶ ὅσοι τῶν ἔξωθεν, τὴν τοφημίαν μοι συνεργάζεσθε, ἄλλος ἄλλό τι τῶν ἐκείνου καλῶν, διηγούμενοι, καὶ ζητοῦντες, οἱ τῶν θρόνων τὸν νομοθέτην, οἱ τῆς πολιτείας τὸν πολιτὴν, οἱ τοῦ δήμου τὴν εὐταξίαν, οἱ περὶ λόγους τὸν παιδευτὴν, οἱ παρθένοι τὸν νυμφαγωγὸν, οἱ ὑπὸ ζυγὸν τὸν συφρονιστὴν, οἱ τῆς ἐρημίας τὸν πτερωτὴν, ὁ τῆς ἐπιμιξίαν τὸν δικαστὴν, οἱ τῆς ἀκλότητος τὴν ὁδηγὸν, οἱ τῆς

plutôt, princes et seigneurs; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts[1] : voilà

θεωρίας τὸν θεολόγον, οἱ ἐν εὐθυμίᾳ τὸν χαλινόν, οἱ ἐν συμφοραῖς τὴν παράκλησιν, τὴν βασιλείαν ἡ πολιὰ, τὴν παιδαγωγίαν ἡ νεότης, ἡ πενία τὸν κοιρανίαν, ἡ εὐπορία τὸν οἰκονόμον. Δοκοῦσί μοι καὶ χήραι τὸν προστάτην ἐκπεπνεύσεσθαι, καὶ ὀρφανοὶ τὸν πατέρα, καὶ πτωχοὶ τὸν φιλόπτωχον, καὶ τὸν φιλόξενον οἱ ξένοι, καὶ ἀδελφοὶ τὸν φιλάδελφον, οἱ νοσοῦντες τὸν ἰατρὸν, ἣν βούλει νόσον καὶ ἰατρείαν· οἱ ὑγιαίνοντες τὸν φύλακα τῆς ὑγιείας, οἱ πάντες τὸν πάντα πᾶσι γενόμενον, ἵνα κερδάνῃ τοὺς πάντας, ἢ πλείονας.

Ταῦτά σοι παρ' ἡμῶν, ὦ Βασίλειε, τῆς ᾠδίστης σοὶ ποτε γλώττης, καὶ ὁμοτίμου καὶ ἥλικος. Εἰ μὲν τῆς ἀξίας ἐγὼ, σὺ τοῦτο χάρις· σοὶ γὰρ θαῤῥῶν, τὸν περὶ σου λόγον ἐνεστησάμην. Εἰ δὲ πόῤῥω καὶ παρὰ πολὺ τῆς ἐλπίδος, τί χρὴ παθεῖν, καὶ γήρᾳ καὶ νόσῳ, καὶ τῷ σῷ πόθῳ τετρυχωμένος; πλὴν καὶ Θεῷ φίλον τὸ κατὰ δύναμιν· σὺ δὲ ἡμᾶς ἐκπεπτύσεις ἄνωθεν, ὦ θεῖα καὶ ἱερὰ κεφαλὴ, καὶ τὸν δεδομένον ἡμῖν παρὰ Θεοῦ σκόλοπα τῆς σαρκὸς, τὴν ἡμετέραν παιδαγωγίαν, ἡ στήσαις ταῖς σεαυτοῦ προσδείαις, ἢ πείσαις καρτερῶς φέρειν· καὶ τὸν πάντα βίον ἡμῖν διεξάγοις πρὸς τὸ λυσιτελέστατον. Εἰ δὲ μετεσταίημεν, οἴδαμεν κἀκεῖθεν ἡμᾶς ταῖς σεαυτοῦ σκηναῖς, ὡς ἂν ἀλλήλοις συζῶντες, καὶ συνεφαπτόμενοι τὴν ἁγίαν καὶ μακαρίαν Τριάδα, καθαρώτερόν τε καὶ τελειότερον, ἧς νῦν μετρίως δεδόγμεθα τὰς ἐμφάσεις, ἐνταῦθα σταίημεν τῆς ἐφέσεως, καὶ ταύτην λάβοιμεν ὧν πεπολεμήκαμεν καὶ πεπολεμήμεθα τὴν ἀντίδοσιν. Σοὶ μὲν οὖν οὗτος παρ' ἡμῶν ὁ λόγος· ἡμᾶς δὲ τίς ἐκπνεύσεται μετὰ σὲ τὸν βίον ἀπολείποντες; εἰ καὶ τι παράσχοιμεν ἐκείνου τοῖς λόγοις ἄξιον, ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας· Ἀμήν.

1. On ne lira pas sans intérêt le passage suivant que nous extrayons d'une oraison funèbre oubliée aujourd'hui comme son auteur. Bossuet avait pu l'entendre, car son arrivée à Paris date de 1642. « Il est temps, Messieurs, que le passe et que le vous porte à d'autres considérations, et que le luy donne une autre espèce de loüanges plus utile et plus aduantageuse maintenant pour luy que tout ce que i'ay dit, et que tout l'honneur qu'on luy fait icy. Peu luy seruirait d'estre enseuely aujourd'huy par l'ordre du roy, avec tant de pompe et d'esclat; d'estre assisté de la présence de tant de grands et illustres prélats; d'estre environné de la pourpre des cours souueraines de la France; d'estre regretté par les grands, plaint par les estrangers, pleuré par les François; et d'estre honnoré en sa mort des larmes de sa souueraine et très-auguste royne : larmes plus précieuses et plus honnorantes que tout le reste de ses honneurs : si un autre plus grand maistre et plus riche souuerain seruy par luy, ne luy auoit donné une autre plus digne et plus perdurable récompense. Tout cecy, comme vous voyés, Messieurs, aussi bien que tout le reste des grandeurs et des félicités mondaines, n'est qu'un vent qui passe, et une apparence, et une ombre très-vaine de consolation et de gloire. Leués vos yeux, tirés-les de dessus moy, ietés-les sur ce triste tombeau. Voila donc, Messieurs, voila celuy qui a déliuré Bannier, qui a pris Lamboy; qui a deffait dix mille hommes en un combat, qui a enuoyé tout d'un coup en ce lieu deux cents drapeaux de nos ennemis : voila cet homme, dont tant de langues et de plumes ont porté la renommée par tous les coings de l'Univers. Encore un moment vous voyés son funeste reste deuant vous, sans sentiment et sans vie; et soudain la terre le va couurir iusques au iour auquel auec tant de roys, de princes et de peuples, il paroîtra, non plus pour estre loüé de ses heroïques actions, mais pour estre iugé comme chrestien selon ses œu-

tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus[1]; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste: des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant: et enfin rien ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant: Voilà celui qui nous menait dans les hasards; sous lui

ures bonnes ou mauvaises. Sa gloire mesme, ces marbres, ces tesmoignages du ressentiment royal que nous estimons icy comme une recompense sans égale, tout cela, comme n'estant que vanité pure, perira bien-tost, et le fera pareillement mourir d'une seconde mort.

I, demens, et summas curre per Alpes
Ut pueris placeas, et declamatio fias. »

(Nicolas Grillié, évêque d'Uzès. *Oraison funèbre du maréchal de Guébriant*, prononcée à Notre-Dame de Paris, 8 juin 1644.)

1. *Des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus.* « Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne pas vous parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels; c'est celle de feu M. le Prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires par des *basses-tailles* (ou *bas-reliefs*), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent: *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. » (Mme de Sévigné, 10 mars 1687.) Les inscriptions étaient du père Menetrier, qui avait un talent particulier pour ce genre de composition; le texte de l'inscription citée par Mme de Sévigné est celui-ci: *Latetant, quæ sine sole.*

se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime, et il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom[1] plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu ; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis ? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières ; et admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien ; ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus : et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel

1. « Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ fri- « gidæ tantum in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem « suam. » (Matth., x, 42.) La Harpe trouve ce *contraste malheureux*, et cette *citation vulgaire*. Nous ne pouvons que lui répondre avec La Fontaine :

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi; et ravi d'un si beau triomphe, je tirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*[1] : « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue[2]. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint[3].

1. Joann. *Ep.*, II, v. 4.

2. Après Bossuet d'autres prédicateurs prononcèrent l'oraison funèbre du prince de Condé. Le père Lelong donne leurs noms : Henry Félix, évêque de Châlons-sur-Saône. Louis Bourdaloue, jésuite. Isaac Martineau, jésuite. Laurent Juillard du Jarry. Guillaume Daubenton, jésuite. Hiérôme Lopez, chanoine théologal de Bordeaux. Le discours de Bourdaloue est le seul qui mérite encore d'être lu.

3. « Nous avions cru pendant quelque temps que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée; nous pensions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'oraison de Mme Henriette : mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly, avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique, et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsqu'après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; lorsqu'enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains. » (Chateaubriand, *Génie du christianisme*, livre III, ch. IV.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

NOTICE sur l'Oraison funèbre en France..... 1

NOTICE sur Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne... 1

ORAISON FUNÈBRE DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine de la Grande-Bretagne..... 5

NOTICE sur Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans..... 55

RELATION de ce qui s'est passé à la mort chrétienne de son altesse royale Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, par M. Feuillet, chanoine de Saint-Cloud..... 59

ORAISON FUNÈBRE DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, duchesse d'Orléans..... 63

NOTICE sur Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne..... 105

ORAISON FUNÈBRE DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre..... 109

NOTICE sur Anne de Gonzague, princesse Palatine..... 157

ÉCRIT de Mme Anne de Gonzague de Clèves, princesse Palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occasion de sa conversion..... 163

ORAISON FUNÈBRE D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, princesse palatine..... 167

NOTICE sur Michel le Tellier, chancelier de France..... 213

ORAISON FUNÈBRE DE MESSIRE MICHEL LE TELLIER, chevalier, chancelier de France..... 217

NOTICE sur Louis de Bourbon, prince de Condé..... 267

ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, premier prince du sang..... 273

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

OCT 11 1932

FEB 12 1934

JUL 15 1937

10Dec60TD
REC'D LD
DEC 7 1960

RECEIVED
FEB 27 '69-12 M
LOAN DEPT.

FEB 27 1969 28

LD 21-50m-8,'32

YC146556

BX1756
B55
1886

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

CLASSIQUES FRANÇAIS

PUBLIÉS AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

(Les noms des Annotateurs sont indiqués entre parenthèses)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (E. Geruzez)..... 1 fr. 50 c.

BOSSUET : *Connaissance de Dieu* (de Lens)..... 1 fr. 60 c.
— *Discours sur l'histoire universelle* (Ollivier) ..... 2 fr. 50
— *Oraisons funèbres* (Ch. Aubert)..... 1 fr. 64
— *Sermons choisis* (Gebelin) 1 fr.

BUFFON : *Morceaux choisis* (E. Dupré)..... 1 fr. 50 c.
— *Discours sur le style* ..... 30 c.

CONDILLAC : *Traité des sensations* (Charpentier)..... 1 fr. 50 c.

CORNEILLE : *Le Cid* (Petit de Julleville)..... 1 fr.
— *Cinna* (Petit de Julleville). 1 fr.
— *Horace* (Petit de Julleville). 1 fr.
— *Le Menteur* (Lavigne)..... 1 fr.
— *Nicomède* (Petit de Julleville). Prix..... 1 fr.

DESCARTES : *Discours de la méthode*; première méditation (Charpentier)..... 1 fr. 50 c.
— *Les Principes de la philosophie*, 1re partie (Charpentier)..... 1 fr. 50

FÉNELON : *Fables* (A. Regnier) 75 c.
— *Dialogues des morts* (H. Julien) ..... 1 fr. 60 c.
— *Dialogues sur l'éloquence* (C. O. Delzons)..... 1 fr. 50 c.
— *Morceaux choisis* (Ad. Régnier)..... 80 c.
— *Sermon* pour l'Epiphanie (G. Merlet) ..... 60 c.
— *Télémaque* (Chassang).. 1 fr. 80

FLORIAN : *Fables* (Geruzez). 75 c.

JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (N. de Wailly)..... 2 fr.

LA BRUYÈRE : *Caractères* (G. Servois)..... 2 fr. 50 c.

LA FONTAINE : *Fables* (Geruzez). Prix..... 1 fr. 80 c.
— *Choix de fables* (Geruzez).. 1 fr.

LAMARTINE : *Morceaux choisis*. Prix..... 2 fr.

LEIBNIZ : *Extraits de la Théodicée* (P. Janet)..... 2 fr. 50 c.
— *La monadologie* (H. Lachelier). Prix..... 1 fr.
— *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (H. Lachelier). Prix..... 1 fr. 75 c.

MALEBRANCHE : *De la recherche de la vérité*, liv. II (H. Thomas). Prix..... 1 fr. 50 c.

MASSILLON : *Petit Carême* (Coincamp)..... 1 fr. 25 c.

MOLIÈRE : *L'avare* (Lavigne). 1 fr.
— *Le misanthrope* (Lavigne). 1 fr.
— *Les femmes savantes* (Larroumet)
— *Le tartuffe* (Lavigne) ..... 1 fr.

MONTESQUIEU : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (Aubert)..... 1 fr. 25 c.

PASCAL : *Opuscules* (Jourdain) 75 c.

RACINE : *Andromaque* (Lavigne)..... 75 c.
— *Esther* (Larroumet) ..... 1 fr.
— *Les plaideurs* (Lavigne).. 75 c.
— *Iphigénie* (Larroumet).. 1 fr.

SÉVIGNÉ (Mme de) : *Lettres choisies* (Régnier) ..... 1 fr. 80 c.

THÉATRE CLASSIQUE (A. Régnier)..... 3 fr.

VOLTAIRE : *Histoire de Charles XII* (Brochard-Dentzel). Prix..... 1 fr. 60 c.
— *Siècle de Louis XIV* (A. Garnier) Prix..... 2 fr. 75 c.
— *Choix de lettres* (Brunel) 2 fr. 25

14432 — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus 9, à Paris